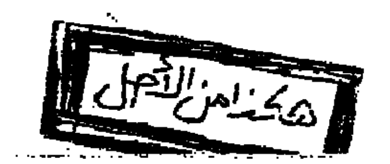


«L'Économie» : les taux d'intérêt

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 14965 – 7 F

MARDI 9 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Vote de défiance en Hesse

LE résultat des élections municipales en Hesse ne fait que confirmer les impressions recueillies ces derniers mois par la plupart des observateurs de la vie politique en Allemagne. Le malaise grandissant d'une société désorientée face aux défis posés par l'afflux de demandeurs d'asile et les difficultés liées à la réunification s'est traduit dans les urnes par un rejet des «grands partis», la CDU du chancelier Kohl et le SPD de M. Björn Engholm. Pour traduire leur défiance vis-à-vis des formations politiques «établies», une proportion non négligeable d'électeurs a choisi soit de s'abstenir, soit de soutenir l'extrême droite, soit enfin de voter pour les Verts.

Sans exagérer l'importance de cette consultation, qui ne concernait que moins de 10 % du corps électoral de la République fédérale, il faut bien constater qu'elle confirme une tendance déjà apparue l'an passé lors des élections régionales du Bade-Wurtemberg : le parti d'extrême droite de M. Franz Schönhuber, les républicains, s'installe dans l'ensemble du pays, et devient un candidat sérieux à l'entrée au Bundestag en 1994.

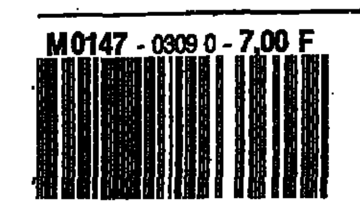
S'IL devait en être ainsi, c'est tout le jeu politique allemand qui serait bouleversé, et l'on verrait s'ouvrir une période d'incertitude outre-Rhin, avec les répercussions que l'on peut imaginer chez des voisins européens fragilisés par ces nouvelles «incertitudes allemandes». Le chancelier Kohl, qui compte sur son flair politique et un retour au bon moment du «bon sens» de ses concitoyens pour assurer la victoire de la coalition sortante l'an prochain, risque cette fois-ci de se trouver en porte-à-faux.

A trop finasser sur des dossiers aussi brûlants que la réglementation du droit d'asile et la mise en œuvre d'un pacte de solidarité impliquant de douloureux sacrifices pour toutes les catégories sociales de l'ouest du pays, la coalition actuelle risque de perdre peu à peu la confiance de la population, et de laisser le champ libre aux démagogues de tout poil... Ce ne peut être qu'une maigre consolation pour le chancelier que de constater qu'en Hesse le Parti social-démocrate a encore plus pâti que la CDU de la désaffection populaire.

DANS cette région, le SPD faisait figure de parti dominant, détenant, en coalition avec les Verts, la majorité au Parlement du Land et dans la plupart des grandes villes. Il a donc subi plus durement le réflexe de rejet manifesté contre le pouvoir établi. Le SPD devra pourtant s'interroger sur le bien-fondé de sa ligne politique actuelle, la qualité de ses dirigeants, la nature de ses alliances.

S'ils veulent avoir la moindre chance de reconquérir en 1994 un pouvoir perdu douze ans plus tôt, les sociaux-démocrates devront présenter aux électeurs une alternative beaucoup plus nette que celle que ceux-ci perçoivent aujourd'hui. Le plus vieux parti d'Allemagne serait, sinon, condamné à jouer, au mieux, le «junior-partner» d'une grande coalition avec la CDU, comme aujourd'hui en Bade-Wurtemberg et à Berlin. Avec le risque de voir s'installer en Allemagne une situation «à l'autrichienne», où la présence au gouvernement des deux grands partis favorise le développement d'une opposition populiste et xénophobe.

Lire page 4 l'article d'HENRI DE BRESSON



Alors que le général Morillon affirme n'avoir vu «aucune trace de massacres»

Les organisations humanitaires font état d'une situation dramatique en Bosnie orientale

L'ONU devait entreprendre, à partir du mardi 9 mars, une mission de secours vers l'enclave musulmane de Srebrenica, assiégée par les forces serbes, pour tenter d'évacuer des centaines de blessés et d'y acheminer des vivres. Les déclarations du général Philippe Morillon, commandant des troupes de l'ONU en Bosnie-Herzégovine, qui a affirmé, samedi, n'avoir vu «aucune trace de massacres» lors de sa courte visite à Cerska, vide de ses habitants, sont contredites par des informations du HCR et de radioamateurs qui font état d'une situation dramatique en Bosnie orientale. Serbes et Musulmans de Bosnie doivent se prononcer, en fin de semaine à New-York, sur le plan de paix de MM. Vance et Owen et le découpage de la République en dix provinces autonomes.

Les fantômes de Cerska

TUZLA

de notre envoyée spéciale

Emergeant de l'obscurité et du silence, les énormes plafonniers, les uns après les autres, se sont éclairés et la lumière s'est faite éblouissante sur le vide du terrain de basket. Un soldat s'était endormi au milieu de sa garde. Hébété, il tentait de remettre de l'ordre dans le débraillé de sa tenue. Arrivait-il enfin ce que, depuis trois jours, on attendait avec une impatience mêlée de crainte?

Mais non, le terrain de basket est resté vide. Les centaines de matelas posés à même le plancher, sagement rangés deux par deux avec leurs couvertures grises, n'accueilleront pas les réfugiés de Cerska, pas cette nuit, pas demain et sans doute pas après-demain non plus. Le centre sportif de Mejdan s'est transformé pour rien en hôpital de campagne, dans une solidarité frénétique.

Pour rien la mobilisation des dizaines de médecins; pour rien l'effort des volontaires qui ont acheminé ici, par exemple, 300 conteneurs de nourriture pour bébés, 50 de vêtements, 2 tonnes de bœuf en boîte, 1 000 litres de jus de fruit, 2 000 litres de lait, près de 6 000 sacs de couchage. Pour rien les efforts du HCR, de toutes les ONG, MSF, Pharmaciens sans frontières, Action internationale contre la faim.

AGATHE LOGEART

Lire la suite et nos informations page 3

Le ton Clinton

Un «néo-populisme» dont la France et l'Europe auraient beaucoup à apprendre

Une première rencontre aura lieu, mardi 9 mars, à Washington, entre M. François Mitterrand et le président Bill Clinton.

par André Fontaine

Bill Clinton téléphone souvent à ses amis. Ayant fait, il y a quelques jours, un mauvais numéro, il est tombé sur un retraité qui lui a dit, avant de raccrocher, qu'il priait pour son succès. Du coup, le président crut qu'il avait voté pour lui, et l'en remercia. Mais l'autre le détrompa, tout en lui renouvelant ses vœux.

L'anecdote, que Clinton a racontée lui-même, est significative de l'impact assez extraordinaire, dans ces premières semaines à la Maison blanche, de sa personnalité. Les sondages qui ont suivi l'exposé au Congrès, le 17 février, de son programme économique ont enregistré plus de 70 % d'opinions favorables, parmi lesquelles 62 % seraient, à en croire le vénérable institut Gallup, «*enthousiastes*». Résultat d'autant plus appréciable qu'il avait à cette occasion renié, comme on l'a abondamment souligné, l'article premier de ses promesses électorales : «*Réduire les impôts de la classe moyenne*».

Lire la suite page 5

L'ÉCONOMIE

Les grands débats électoraux (VII) :

Impôts, la réforme indispensable

Critiqué de toutes parts, l'impôt sur le revenu vit sans doute, dans sa forme actuelle, ses dernières années. Mais la droite, pas plus que la gauche, n'ose engager la réforme en profondeur inévitable à terme.

par ALAIN VERNHOLES

Lire aussi : Les priorités de la relance : deux opinions de Claude Pierre-Brossolette et d'André Fourçans; La province japonaise amortit la crise; Eindhoven se rebiffe ; ainsi que les pages Dossier (Les taux d'intérêt), Mode d'emploi et Conjoncture.

pages 29 à 40

La «Sécu-vache à lait»

Selon les responsables de l'assurance-maladie, 60 milliards de francs ont été gaspillés en 1992.

Lire page 22 l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

M. Chirac face à trois cohabitations



Réélu à l'unanimité président du RPR, dimanche 7 mars, M. Jacques Chirac a sévèrement attaqué le président de la République, avant d'affirmer qu'il n'accepterait «*aucune entrave*» à son action en cas de cohabitation. Le président du RPR doit toutefois se préparer à deux autres cohabitations : avec l'UDF, qui réclame, par la voix de M. Giscard d'Estaing, un partage équitable des responsabilités, et, au sein de son propre parti, avec M. Pasqua, qui a fait entendre, dimanche, sa différence.

Lire page 8 l'article d'OLIVIER BIFFAUD

Midi-Pyrénées : la méthode Baudis

Maire (UDF-CDS) de Toulouse depuis 1983, M. Dominique Baudis a introduit sur les vieilles terres radical-socialistes du Sud-Ouest une pratique de la politique qui donne l'image d'un modernisme tranquille, une sorte de radicalisme de droite aseptisé, sans tapes dans le dos mais avec beaucoup de poignées de main. La méthode est efficace : elle tend à se répandre dans l'ensemble de la région Midi-Pyrénées, où la gauche, M. Lionel Jospin en tête, a beaucoup de mal à y résister.

Lire page 9 les articles de DANIEL CARTON et GÉRARD VALLÈS

Interminable chômage

Le Monde commence, par un entretien avec M. Jean Gandois, la publication d'une enquête consacrée aux différents aspects d'un chômage massif, devenu le problème majeur de l'économie et de la société françaises, en même temps que la principale préoccupation des électeurs.

Pour le patron de Pechiney, auteur, dans le cadre de la préparation du XIe Plan, d'un rapport sur la compétitivité française, les entreprises sont «*trop imprégnées, dans leur management, de notions comptables*» et doivent «*mieux qualifier*» leur main-d'œuvre.

Lire page 2 l'entretien avec M. JEAN GANDOIS

Ecoutes téléphoniques

L'identification d'un des «traitants», en poste à l'Elysée jusqu'en 1991, contredit la thèse de la présidence

Lire page 12 l'article d'ALAIN GIRAUDO et EDWY PLENEL

Accord de paix en Afghanistan

Le leader intégriste Gulbuddin Hekmatyar devient premier ministre

page 7

Succès de l'UNITA en Angola

Au prix de milliers de morts, le mouvement de M. Savimbi a repris Huambo, la deuxième ville du pays

page 6

La crise en Italie

Le président Scalfaro refuse de signer les mesures de «dépénalisation» des délits politico-financiers

Lire page 4 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

La fête du cinéma africain

Le treizième Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou a consacré l'essor et les difficultés du septième art sur tout le continent noir

Lire page 18 l'article de JEAN-MICHEL FRODON

Le tour du monde à la voile en solitaire

Alain Gautier est à une semaine de navigation des Sables-d'Olonne, terme de la course

Lire page 16 l'article de GÉRARD ALBOUY

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 48 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 190 esc; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Jean Gandois

« Le consensus se déchire entre ceux qui sont nantis, protégés, et ceux qui sont pauvres »

Cet entretien prend place dans une série, « Interminable chômage », qui se poursuivra tout au long des deux semaines prochaines.
Peu porté à se pousser sur le devant de la scène médiatique, Jean Gandois, soixante-deux ans, estime qu'il est désormais essentiel de se mobiliser contre un fléau, qui, en France, a atteint, avec trois millions de demandeurs d'emplois, le seuil de l'intolérable. Ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des Ponts et Chaussées, Jean Gandois a fait toute sa carrière dans l'industrie : directeur général de Sacilor, PDG de Sollac puis PDG, de 1979 à 1982, de Rhône-Poulenc, il est, depuis 1986, PDG de Pechiney et, depuis 1987, président du groupe Cockerill Sambre. Militant pour une organisation plus qualifiante du travail, Jean Gandois a présidé, dans le cadre de la préparation du XIe Plan, la commission « Compétitivité française ».

« Dans le rapport du Plan « France, le choix de la performance globale », vous soulignez que la montée du chômage et de l'exclusion menace la cohésion de « l'entreprise France ». Faut-il en déduire que la priorité à l'action contre le chômage et l'exclusion doit conduire à une remise en cause de la politique de « désinflation compétitive » ?

– Non, je ne remets pas en cause les orientations de la politique économique actuelle. Il y a deux niveaux de réflexion. Le premier est le constat que ces orientations sont une base nécessaire mais qu'elles ne sont pas suffisantes. On ne peut pas dire : nous avons – et j'en suis partisan – un taux d'inflation bas, une monnaie forte, et vous n'avez qu'à attendre ; comme nous avons gagné des parts de marché, un jour vous aurez le reste par surcroît. C'est valable quand vous êtes assis dans un fauteuil. Mais quand vous êtes pauvre, exclu, menacé, c'est insuffisant.

» Le deuxième niveau, sur lequel il faut s'aventurer avec prudence, consiste à se demander si, dans les mécanismes économiques et financiers internationaux, sur lesquels la mondialisation de l'économie impose une attitude commune des grands acteurs, il n'y a pas une certaine dérive nécessitant une remise en cause qui n'a de sens que si elle est commune. On ne peut pas jouer un rôle tout seul, au seul plan national.

– Ne peut-on pas dire, que dans la désinflation compétitive, seule une partie du contrat a été remplie ? La désinflation est réelle, mais l'économie française n'est pas suffisamment compétitive. Ou le coût social est trop élevé...

– Non, le contrat pour la désinflation compétitive a été rempli. Mais on a surestimé les facteurs financiers en pensant que, si on a des finances saines, on a une économie saine. Et si on a une économie saine, le social suivra. Les objectifs ont été atteints, mais il y a une surestimation des effets induits. Certains pensent qu'il est inutile de s'attacher à la croissance car elle ne crée plus d'emplois. C'est faux. La croissance est un facteur très important de création de richesses et d'emplois.

» Mais les facteurs de la croissance sont plus complexes qu'ils ne l'étaient dans un monde moins interdépendant. Et le social n'est pas plus une conséquence totale de l'économique que l'économique ne peut être oublié en ne traitant que le social. C'est comme dans une entreprise. Autrefois on disait : si j'ai une bonne technologie et de bons produits, j'aurai des parts de marché et je n'ai pas besoin de m'occuper « du reste » ... Depuis une quinzaine d'années, on sait qu'il faut aussi s'occuper « du reste » ! *Mutatis mutandis*, dans la société et dans l'entreprise, c'est un peu le même problème. Dans les différents domaines, il y a une interdépendance entre les actions qui demande une approche beaucoup plus globale. « Le choix de la performance globale », selon le titre du rapport du Plan, ne signifie pas qu'on va délaisser l'économie, la finance ou la monnaie pour ne s'occuper que du social. C'est le choix de la performance globale à tous les niveaux.

– Vous affirmez que « rien ne servirait à un pays d'avoir des entreprises individuellement compétitives si elles devaient être écrasées par les charges des inactifs et des exclus ». Cela implique-t-il un nouveau partage de la solidarité entre l'Etat et les entreprises face au chômage ?

– Si nous avons des entreprises qui sont des îlots parfaitement compétitifs mais qui paient une charge de solidarité écrasante, elles ne seront plus compétitives. Et elles vont évoluer dans un milieu qui va les rejeter de plus en plus. On n'est pas riche tout seul. On n'est pas heureux tout seul. Que signifie pour celui qui n'a plus d'emploi ou vit dans des conditions précaires la compétitivité de son pays ou de son entreprise ? Comment pourrait-il se sentir concerné ? Le vrai problème, ce sont les charges de la solidarité. Certains hommes politiques se demandent si nous ne sommes pas dans le contraire d'un cercle vertueux. Un engrenage destructeur où le chômage crée de plus en plus de charges qui pèsent sur les entreprises qui, du coup, licencient...! Le consensus se déchire entre ceux qui sont nantis, protégés, riches, et ceux qui sont pauvres. C'est le contraire d'une compétitivité.

– Alors justement que faire ?

– Je ne pense pas qu'il y ait une recette unique, sinon on l'aurait déjà utilisée. Il ne faut pas rejeter la politique macroéconomique. On a plus de marge de manœuvre avec une croissance de 3 % à 4 % par an qu'avec une croissance zéro ou négative... La croissance reste un *substratum* nécessaire.

» Il faut repenser certains problèmes au niveau des entreprises. Les approches varient dans les entreprises selon que la main-d'œuvre représente 70 % ou seulement 10 % des coûts de revient. Mais le niveau de qualité des produits ou le temps d'utilisation des machines sont au moins aussi importants que les coûts unitaires de ce qu'on achète ou de la main-d'œuvre employée. La productivité est une notion globale.

> *« Nous voulons être solidaires, mais nous ne voulons pas payer les notes de la solidarité »*

» Nous sommes trop imprégnés dans notre management de notions comptables analytiques qui découpent tout en lamelles. L'interaction entre les acteurs donne un plus que l'on n'a pas dans la somme des actions individuelles. Il y a un gisement important à exploiter pour mieux qualifier la main-d'œuvre, renforcer la compétitivité de l'entreprise et améliorer les possibilités de reclassement des salariés. Ces synergies de proximité existent à tous les niveaux si on ne les bride pas par des cloisonnements verticaux.

– A quoi pensez-vous ?

– Les partenariats qui se développent dans l'automobile et l'électronique permettent l'éclosion d'un tissu de PME-PMI sensiblement plus dense que celui que nous avons. L'importance des PME-PMI de plus de cinquante personnes – notamment de cent à cinq cents salariés – dans la compétitivité d'un pays et la création d'emplois est considérable. Loin des schémas de domination, il faut baser les relations entre ces PME et les grandes entreprises sur le partenariat avec une émulation réciproque.

» Il faut voir aussi si on peut créer une demande solvable supplémentaire. Est-ce qu'il est possible, par exemple, de relancer un certain nombre de services ? Nous sommes l'un des pays industrialisés qui ont supprimé le plus de services, au sens de l'aide et du sourire...

– Vous pensez à ce qui se passe au Japon ?

– Au Japon, mais aussi aux Etats-Unis, où il y a plus de services qu'en France. Tous les services simples ne sont pas forcément dégradants pour la dignité de l'individu dès lors qu'il y a la notion d'aide et de sourire. La difficulté est qu'un nouveau développement des services implique des modifications de comportement et des réaffectations de ressources. Si vous créez des services nouveaux de proximité et que, les gens n'ayant pas envie de les payer, vous devez recourir à de nouveaux prélèvements obligatoires pour les financer, le bilan global est fortement négatif. Vous allez détruire autant d'emplois que vous allez en créer ! Mais la demande est réelle.

» Une autre façon de créer une demande solvable est d'opérer d'autres choix dans les dépenses publiques. En Europe, il y a, sur le long terme, d'immenses besoins d'infrastructures – le sommet d'Edimbourg s'en est occupé très légèrement – qu'on ne peut financer que par de nouveaux transferts, d'où la nécessité d'un redéploiement des dépenses.

– Comment réagissez-vous à la relance du débat sur le partage du travail ?

– Attention au simplisme ! Je ne suis pas contre le partage du travail, mais je n'aime pas la formule. D'abord, on ne partage que ce qui vous appartient. Et le partage du travail part d'une idée économique profondément fausse. Il est certain que le temps partiel n'est pas suffisamment développé en France. Il y a aussi trop de freins à la flexibilité du temps de travail. En France, la rigidité est telle que les formes de travail visent à imposer et non à laisser jouer la souplesse. Dans certains secteurs d'activité, on peut imaginer une réduction progressive de la durée du travail si elle ne correspond pas à des pertes de compétitivité. Mais il n'y a pas de règle générale.

» Pour lutter contre le chômage, il faut combiner plusieurs actions. Les décideurs, politiques ou économiques, doivent être convaincus que l'enjeu est essentiel. De moins en moins, vous aurez des chefs d'entreprise ayant comme seule préoccupation la compétitivité de leur entreprise ou des hommes politiques ne courant qu'après un bas taux d'inflation et un franc fort. Mais il faut accélérer la prise de conscience si on veut mettre en œuvre la batterie de moyens nécessaires. Si on ne s'en inquiète pas davantage, on va vers des problèmes relativement graves.

– Mais le problème ne va-t-il pas se reposer en liant davantage partage du travail et partage des revenus ?

– Cette approche rejette la responsabilité du problème de l'emploi sur les entreprises. Elles ont à la fois beaucoup de chance et beaucoup de malheur. Il y a quinze ans, on les considérait comme rien du tout. Maintenant, elles font la pluie et le beau temps. Elles créent la richesse – bravo ! – mais elles sont aussi responsables du chômage ! Mais il n'y a pas que l'entreprise, il y a la société avec ses professions libérales, ses fonctionnaires, etc. Le partage des revenus ne se résume pas à l'acceptation par les salariés de l'industrie ou des services de gagner moins pour qu'on ait plus d'emplois. Le problème est plus global. On ne va pas dualiser encore plus la société.

» C'est un peu le problème de nos hypocrisies. Tout le monde veut en finir avec la misère horrible du tiers-monde. Tout le monde est pour la liberté des peuples opprimés. Mais quels sacrifices sommes-nous prêts à accepter sur notre niveau de vie ? C'est le vrai problème du partage des revenus. Nous voulons être solidaires mais nous ne voulons pas payer les notes de la solidarité. Ayons le courage de notre hypocrisie.

– Les vagues de licenciements reposent le problème de la responsabilité sociale des entreprises, à qui on reproche de trop licencier. Ce procès ne risque-t-il pas de nuire à l'image de l'entreprise dix ans après qu'elle a été réhabilitée dans l'opinion ?

– Il est possible qu'il nuise à l'image de l'entreprise. Nous sommes à 99 % sur un faux débat. Il ne faut pas confondre ses devoirs et ses priorités. La priorité numéro un de l'entreprise, c'est de créer des richesses et d'assurer sa survie et son développement. Ce n'est pas de faire de la philanthropie et de créer artificiellement de l'emploi. Si l'entreprise ne crée pas de richesses, elle n'a aucune légitimité, aucune fonction sociale, elle dilapide de l'argent. Ce n'est que dans la mesure où on remplit son premier devoir que l'on peut se donner d'autres finalités. Les gens qui sont simplement généreux, je les aime beaucoup, mais cela ne sert à rien.

» Je ne connais pas de chef d'entreprise responsable – sauf quelques charognards repreneurs d'entreprises en faillite – qui se réjouisse d'avoir à licencier. C'est un moment très grave et très triste pour un chef d'entreprise. Nous avons été longtemps, en particulier pendant les « trente glorieuses », dans un monde d'inflation où on ne payait pas l'argent. Aujourd'hui, on le paie trop. Quand on ne paie pas l'argent parce que les taux d'intérêt sont du même ordre que les taux d'inflation, c'est beaucoup moins onéreux de pousser au maximum les investissements que de payer la main-d'œuvre. Nous sommes encore aujourd'hui influencés par cette culture. Il est difficile de freiner cette tendance. Il ne faut pas non plus aller trop loin en sens inverse, passer du bulldozer à la brouette. Mais, c'est vrai, il y a des investissements qui ne sont pas pertinents.

» Nous avons également nos conservatismes – patronal, syndical – et ils entretiennent la crainte devant l'acte d'embauche. Les imprécations des uns et des autres perturbent considérablement les choses. Je ne suis pas d'accord avec l'idée que les chefs d'entreprise licencient trop ou trop tôt. Il peut y avoir des bavures. Mais, de manière générale, beaucoup de chefs d'entreprise, comme beaucoup de syndicalistes, sont responsables et sérieux.

– Jusqu'où va la responsabilité sociale de l'entreprise par rapport à ce problème de suppression d'emplois ? Etes-vous choqué que les pouvoirs publics veillent à ce que dans un plan social il y ait des mesures de reclassement ?

– Je ne suis pas choqué si on demande aux entreprises des choses qu'elles peuvent faire. Vous ne pouvez pas demander le même exercice de sa responsabilité sociale à une PME de trente personnes ou à un grand groupe. La responsabilité sociale de l'entreprise est très liée à sa responsabilité économique. Elle ne peut s'exercer que si on est d'abord capable de maintenir son entreprise en état.

– La priorité absolue à la lutte contre le chômage ne va-t-elle pas imposer des sacrifices tels qu'un certain nombre d'acquis sociaux vont être remis en question ?

– Ce terrain est miné par le débat politique. Distinguons la lettre de l'esprit. On ne peut pas avoir plus de consensus en remettant en cause l'esprit de progrès social. Mais dire que la forme, terriblement complexe, des acquis sociaux est intangible, c'est le pire des conservatismes.

– Comment appréciez-vous globalement le discours patronal sur l'emploi, avec la dénonciation des rigidités, de l'excès de charges ? Ce discours est-il encore adapté ?

– Le discours patronal reprend des thèmes qui vont dans le sens de la défense des intérêts d'un groupe social. Je n'ai pas de problème de compétitivité dû au coût du travail dans mes activités car elles sont exposées à une concurrence internationale qui, en général, n'a pas des coûts du travail sensiblement différents. Là où c'est le cas, la main-d'œuvre joue un petit rôle dans le prix de revient total. La situation est très différente dans le textile ou la confection.

» Il y a trois questions importantes. En premier lieu, il est possible qu'il y ait un problème de coût du travail dans certaines activités pour la main-d'œuvre non qualifiée. Deuxièmement, je crois que davantage de flexibilité est un atout. Mais ne jouons pas sur les mots. Plus de flexibilité ne signifie pas supprimer des protections sociales. La vraie flexibilité, respectant la protection des salariés, est essentielle. Troisièmement, le niveau du chômage interpelle gravement une grande partie du patronat. Cette prise de conscience s'est beaucoup accentuée dans la période récente. Les patrons ne se considèrent pas comme responsables de cette situation, contrairement à ce que leur souffle l'air du temps, mais ils vont indirectement en subir les effets à travers les charges. Il faut donc qu'ils s'en occupent sérieusement.

> *« Dire que la forme des acquis sociaux est intangible, c'est le pire des conservatismes »*

– Que peuvent faire les entreprises face à ceux qui se trouvent en situation de marginalisation croissante (chômeurs de longue durée, RMIstes, etc.) ?

– La réponse appartient à chaque entreprise. Chaque chef d'entreprise responsable peut se demander si toutes ses décisions sont justifiées à 100 %, s'il n'est pas possible par exemple de s'approvisionner auprès d'entreprises d'insertion. Le patronat doit rappeler que ce n'est pas en enserrant les entreprises dans des carcans que l'on résoudra le problème du chômage. Mais il doit aussi mettre en œuvre des actions collectives.

– Par exemple, que faites-vous dans le groupe Pechiney ? Et n'y-a-t-il pas des associations qui peuvent se nouer entre plusieurs entreprises pour agir dans ce domaine ?

– Oui, il peut y avoir des affinités, des regroupements qui ne dressent pas une partie du patronat contre l'autre. J'espère que de telles actions vont se développer. Dans le groupe Pechiney, nous cherchons à limiter les dégâts d'abord pour les personnes, puis pour les localités et les régions où des usines sont fermées. Cela suppose des mécanismes de solidarité avec des formules nouvelles, comme les préretraites progressives, ce qui permet des embauches extérieures et des reclassements de salariés du groupe venant d'endroits où des emplois ont été supprimés. Grâce à nos réseaux de partenariat, nous essayons de développer des actions de reclassement dans les régions concernées.

– Au moment où on parle d'une réhabilitation de son rôle, que peut-on attendre de l'Etat contre le chômage ? Peut-on envisager un pacte de solidarité « à l'allemande », explicitant l'effort collectif contre le chômage ?

– Les tenants du « pas d'Etat » dans l'économie et le social sont des irréalistes. Et les tenants du « tout Etat » ou d'un dirigisme excessif sont aussi dans l'erreur. Il y a un certain consensus sur le fait que l'Etat doit intervenir, mais d'une façon moderne, loin de ce stéréotype de libéralisme dirigiste que nous avions construit il y a une dizaine d'années. Mais, sur le plan social, nous ne sommes pas encore prêts à élaborer un pacte. Les préventions sont trop fortes et nous sommes encore marqués par un lourd passé de lutte des classes. La modernisation de nos relations sociales est en cours, mais il faut veiller à ne pas glisser de nouveau sur des versants dangereux. Avant de construire des pactes... »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT

L'offensive serbe en Bosnie orientale

«Aucune trace de massacres», selon le général Philippe Morillon

«Dieu merci, il semble qu'il n'y ait pas eu d'atrocités; la guerre mais pas d'atrocités. (...) Au contraire une femme enceinte qui ne pouvait quitter le village a été emmenée à l'hôpital par les forces serbes (...) Nous pouvons témoigner qu'il n'y a aucune trace de massacres et qu'il n'y a pas de cadavres.» A Konjevic Polje, près de Cerska, la situation est *«naturellement difficile mais pas trop dramatique (...) nous avons visité chaque maison et, quand je suis parti, il y avait approximativement 75 blessés qu'il fallait évacuer (...), ce qui fait une différence avec les 700 dont on nous avait parlé».* Les déclarations, somme toute apaisantes, faites par le général Philippe Morillon, à son retour, samedi 6 mars, d'une mission de quelques heures dans l'enclave musulmane de Cerska – tombée aux mains des forces serbes quelques jours plus tôt – sont pour le moins imprudentes.

De nombreux témoignages, tant du HCR à New-York, de l'OMS sur le terrain, que des radios amateurs, indiquent en effet que les combats de ces dernières semaines ont fait de nombreuses victimes et entraîné un exode de la population : bref, de nouveaux cas de purification ethnique. Le *«général volant»* comme l'appelle, lundi, le *Times* de Londres, a effectué sa mission «après» les attaques serbes et aurait sans doute bien fait de le souligner.

Le général Morillon a cependant expliqué que la situation semblait plus grave à Srebrenica, autre ville musulmane assiégée par les Serbes, située à une cinquantaine de kilomètres de Cerska. Neuf mille femmes et enfants demandent, selon l'OMS, à être évacuées de la ville. Le commandant de la FORPRONU a annoncé qu'il entreprendrait une mission, mardi ou mercredi, dans cette enclave.

On constate donc de nouveau que les négociations de «paix» de New-York n'empêchent pas les forces serbes de poursuivre leur politique de nettoyage ethnique. A ce sujet, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, s'est prononcé, dimanche, pour l'usage de la force contre les Serbes si ces derniers refusaient de se retirer des territoires conquis en Bosnie pendant les pourparlers de New-York. *«Je pense,* a-t-il dit, *que si nous ne pouvons pas obtenir leur retrait, la seule solution est l'usage de la force. Et les pays membres doivent être prêts à envoyer des troupes.»*

Suspension des négociations de New-York

Ces négociations de New-York sur la Bosnie-Herzégovine ont été suspendues, samedi 6 mars, après la décision du président Alija Izetbegovic (musulman) de rentrer à Sarajevo pour consulter son entourage à propos d'une éventuelle signature de l'ensemble du plan de paix des médiateurs, MM. Cyrus Vance et David Owen.

Le dirigeant des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a fait de même et réunira son «Parlement» à Pale. Les pourparlers devraient reprendre à la fin de cette semaine.

M. Izetbegovic a publié une déclaration annonçant son *«intention d'amener les discussions vers une conclusion heureuse».* De source diplomatique, on indique que si M. Izetbegovic revient à la fin de la semaine à New-York pour signer le plan de paix et la proposition de redécoupage de la Bosnie en dix provinces autonomes, c'est *«en grande partie dû aux promesses et aux pressions de M. Reginald Bartholemew»,* le représentant du président Bill Clinton.

De son côté, écrit notre correspondante, Afsané Bassir Pour, M. Radovan Karadzic refuse toujours d'accepter le redécoupage tel qu'il est présenté par MM. Vance et Owen. Selon cette carte, les Serbes, qui occupent maintenant 70 % du territoire bosniaque, n'en garderaient qu'environ 42 %. Des diplomates font remarquer que le leader serbe aura *«énormément de mal»* à persuader ses chefs militaires d'abandonner les territoires qu'ils ont conquis en près d'un an de guerre sanglante.

Les coprésidents comptent à la fois sur la Russie et sur le président serbe, M. Slobodan Milocevic, pour *«persuader»* les Serbes d'accepter le plan de paix qui mettrait fin aux hostilités. Selon l'ambassadeur de la Russie à l'ONU, M. Iouli Vorontsov, *«si M. Izetbegovic signe, les Serbes seront obligés de signer aussi».*

A. D.

Les fantômes

Suite de la première page

Dans des cartons qui ont contenu des bananes, des blouses vertes de chirurgien n'auront pas à servir. La nourriture sera distribuée aux centres collectifs qui abritent les réfugiés. La ville de Tuzla – qui compte 110 000 habitants et qui a déjà recueilli 50 000 réfugiés – n'en manque pas, et ce n'est pas le moment de gâcher alors qu'on manque déjà de tout. «Ils» ne *viendront pas, il faut s'y résoudre,* mais le peut-on?

Par grappes, depuis trois jours, ceux qui avaient eu, au cours des mois précédents, la chance d'échapper, au prix d'infinies souffrances, à l'enfer de Cerska étaient *venus timidement guetter* l'arrivée de ceux qui y étaient restés, subissant l'encerclement et les bombardements. Peut-être un parent, un ami, serait-il parmi eux. Avec cet air modeste de paysans perdus dans la ville, avec ces vêtements toujours râpés, des réfugiés, habillés de bric et de broc – jamais assez chaudement pour le froid d'ici, – s'étaient réunis en petits groupes humbles et ils avaient attendu patiemment.

Bien après la nuit tombée, ils avaient dû se résoudre à repartir à pied avec leurs croquenots en caoutchouc, pateaugeant dans la neige à travers la ville sans lumière, vers leur «refuge» surpeuplé et puant. Naza, comme tant d'autres, a fait cet aller et retour, venant de l'école où elle vit depuis un mois avec son mari, Sabo, et Semsudin, son petit garçon de cinq ans. Dans ce centre collectif, chaque salle de classe de cette ancienne école a été transformée en une grande chambre où vivent – survivent – une vingtaine de personnes. Les femmes, avec leur foulard sur la tête et leur pantalon bouffant, ont encore quelque chose de brillant dans l'œil; elles s'occupent des enfants et, avec eux, c'est encore un peu de vie qui passe. Les hommes jeunes sont rares. Ils se taisent, les yeux perdus dans le vide, comme anesthésiés. Les vieux abandonnent à regret leur couche pour aller se réchauffer au poêle à bois.

«La situation sanitaire la plus grave...»

Naza a quitté Cerska le 4 février quand le bruit a couru qu'après dix mois de bombardement les Serbes allaient investir la ville. Dix mois d'incessants bombardements aériens et de tirs de mortier. Dans la cour de sa maison, le 25 juin, avec huit autres personnes, la petite fille de Naza est morte, le corps déchiqueté par des éclats d'obus. Elle avait sept ans. Il n'y avait donc plus qu'un enfant à porter sur le dos de la mère; le père, lui, a réuni ce qu'il a pu dans un sac et, avec quelques membres de la famille, ils sont partis à pied dans la montagne.

Il était midi, se souvient Naza, et leur marche a duré seize heures, avant qu'ils ne rencontrent des soldats de l'armée *bosniaque.* Il a fallu, car la route était bloquée par la neige, dormir dehors, avant de gagner enfin Tuzla en camion. Comme 3 000 à 4 000 réfugiés, ils y sont parvenus. Harassés, couverts de gale, la peau brûlée par les engelures, ce qu'ont vécu les gens de Cerska avant que la ville ne tombe aux mains des Serbes, Naza connaît. Après, c'est le gouffre.

On en sait un peu plus aujourd'hui. Non grâce au témoignage du général Morillon – qui a fini par s'y rendre alors que la ville s'était déjà vidée : *«La plupart des maisons ont été bombardées ou brûlées, mais je n'ai pas constaté de preuves de massacres»,* a-t-il notamment déclaré, – mais plutôt grâce à celui d'un médecin de l'Organisation mondiale de la santé, le docteur Gardel, qui a pu se rendre à Srebenica, ville voisine également encerclée, où ont afflué des milliers de réfugiés de la région, notamment de Cerska.

CROATIE
SAVE
BOSNIE-HERZÉGOVINE
Tuzla
Cerska
Srebrenica
Sarajevo
Gorazde
DRINA
Novi-Sad
VOÏVODINE
DANUBE
Belgrade
SERBIE
MONTENEGRO
Titograd
Pristina
KOSOVO
ALBANIE
Mer Adriatique
50 km

Après avoir traversé les lignes serbes à pied, au bout d'une marche de cinq heures, il a pu transmettre par radio un témoignage accablant confirmant les informations émises jusqu'ici par des radios amateurs. L'OMS, par la voix de son représentant pour l'ex-Yougoslavie, Sir Donald Acheson, l'a rendu public depuis Tuzla. Le médecin a pu examiner 200 blessés graves, principalement touchés aux jambes – qui avaient été atteints à la tête ou à la poitrine sont déjà morts. Leur évacuation est une priorité, estime-t-il.

Encore les secours n'auront-ils la forme, éventuellement, que d'un largage par avion de compresses pour éviter les hémorragies. Localement, on ne dispose ni de médicaments contre la douleur ni de sang pour les transfusions. Il y a aussi 2 000 blessés et malades, près de 20 000 enfants et personnes âgées qu'il convient d'évacuer. Les pertes de poids sont toujours, selon ce médecin, frappantes; le taux de mortalité dû à la maladie, renforcé *par la faim,* est de vingt à trente personnes par jour. *«C'est la situation sanitaire la plus grave que j'aie rencontrée depuis juillet quand je suis arrivé à Zagreb»,* souligne Sir Donald Acheson. Le temps compte : *«Dans une semaine, ce ne sera plus la peine d'évacuer ces blessés graves, ils seront tous morts.»* Aussi les efforts du général Morillon, qui s'est rendu à Cerska et à Konjevic-Polje, avant de repartir les mains vides pour Sarajevo, samedi, ont-ils été perçus comme des gesticulations depuis Tuzla. Les membres du HCR, qui avaient, main dans la main avec les autorités locales, préparé l'accueil de ceux dont le général tentait de négocier l'évacuation, ne cachaient pas leur amertume ni leur colère : *«Refuser l'évacuation de malades et de blessés est une violation caractérisée des accords de Genève.»* D'autant que les autorités serbes conditionnent leur éventuel feu vert pour cette évacuation à la «récupération» de Serbes de Bosnie qui seraient candidats au départ. *«L'évacuation de blessés et de malades ne se marchande pas; les populations des territoires encerclés ne comprennent rien à ce cirque et leur exaspération va croissant, on les comprend»,* s'indigne Anders Levinson, représentant du HCR à Tuzla. Le fait que le général Morillon ait accepté de prendre en compte cette demande serbe n'arrange pas sa cote d'amour, pas plus au sein des ONG que parmi la population.

«Les coupables sont les gens qui promettent et ne tiennent pas leurs promesses.» Le mot de cet homme, qui a requis l'anonymat pour des raisons de sécurité, est une litote lorsqu'on l'interroge sur ce qu'il pense du rôle de la FORPRONU. Avec sa femme et ses enfants, il a quitté Srebenica à la mi-avril, trois jours avant l'occupation de sa ville par l'armée serbe. Par l'intermédiaire des radios amateurs, il affirme avoir appris que la ville a été mise à sac et que des habitants, dont il détient les noms, ont été brûlés en même temps que leurs maisons. Cet homme dirige un réseau d'aide clandestine à sa ville, toujours assiégée.

Avec l'aide d'une association humanitaire musulmane et celle, discrète, d'ONG, il a organisé plusieurs convois et n'a pas eu de mal, dit-il, à trouver des volontaires pour faire à pied 80 kilomètres en territoire occupé, portant vivres et médicaments sur leur dos. Le dernier convoi est parti à la mi-décembre. Sur la centaine d'hommes qui le composaient, moins de quarante sont revenus, les autres ont été tués ou faits prisonniers. Personne ne fera admettre à cet homme que le mandat des «casques bleus» ne permet pas la création d'un couloir humanitaire pour soulager les souffrances des siens. Quant à l'éventuel échange proposé par les Serbes, il estime qu'*«il ne s'agit pas d'autre chose que d'organiser, sous couvert des Nations unies, la purification ethnique».*

AGATHE LOGEART

Près de Cerska, des cadavres dans la neige...

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Le général Philippe Morillon, commandant en chef (français) de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine, n'a pas *«senti l'odeur de la mort»* à Cerska, comme il l'a dit, samedi 6 mars, à Sarajevo au retour d'un très bref séjour dans cette enclave musulmane de l'est de la République bosniaque, conquise deux jours auparavant par les forces serbes. Il a assuré ne pas y avoir *«vu de traces de massacres».*

Besim Topalovic, originaire de Cerska, a, pourtant, fourni un témoignage accablant pour les forces serbes quand il a relaté comment il avait échappé, dans la nuit du 2 au 3 mars, à une tuerie dont quelque sept cents Bosniaques ont été victimes alors qu'ils tentaient de fuir la localité assiégée. Ce témoignage, diffusé à partir d'une localité voisine de Cerska, Konjevic-Polje, a notamment été recueilli, dès le 3 mars, par le centre de radio-amateurs bosniaques de Zagreb, installé dans une dépendance de la mosquée de la capitale croate.

Besim Topalovic s'est joint à un groupe d'environ sept cents personnes qui profitaient de la nuit pour tenter d'évacuer Cerska, contre laquelle les forces serbes du général Ratko Mladic avaient lancé une offensive la veille. Besim, raconte-t-il dans son témoignage, marchait en tête de la colonne qui s'était engagée dans la forêt, essayant d'éviter les champs de mines. Soudain, des formes blanches (de la couleur des treillis camouflés des soldats serbes en hiver) ont surgi de la nuit. Immédiatement, des explosions et des rafales d'armes légères ont retenti.

Besim, blessé par des éclats de grenade, s'est écroulé à terre; deux personnes sont tombées sur lui, le recouvrant de leur corps. La fusillade a ainsi duré de cinq à sept minutes. Besim a finalement pu se dégager, ramper vers le lit d'une rivière, où il s'est évanoui. Après avoir repris connaissance, il est revenu sur le lieu de l'embuscade pour y trouver, dans les neiges, les cadavres de ses compagnons.

Comme Besim, quatre ou cinq personnes seulement ont échappé à la tuerie et ont pu regagner les lignes bosniaques au petit matin. Mais, d'autres, personne ne sait combien, ayant éventuellement survécu, ont pu être capturés par les Serbes. D'autres groupes encore, de cent cinquante à deux cents personnes chacun, ont également tenté de quitter Cerska à la même époque, selon les radio-amateurs de Zagreb, mais ils ont totalement disparu.

YVES HELLER

L'accident d'avion de Skopje serait dû à une explosion

Selon le porte-parole du constructeur aéronautique Fokker, les experts dépêchés par l'entreprise sur les lieux de la catastrophe aérienne, qui a fait 81 morts, samedi 6 mars, à Skopje, penchent pour la thèse d'un accident dû à *«une explosion».* Celle-ci se serait produite pendant le décollage de l'appareil (Fokker 100), sans que l'on ait encore pu déterminer si elle avait eu lieu au sol ou au début de la montée de l'appareil. M. Van Veen n'a pas spécifié la nature de l'explosion et n'a pas prononcé le mot d'attentat.

L'hypothèse d'une erreur de pilotage avait également été contestée par la société néerlandaise, qui louait à la compagnie macédonienne Pal-Air, depuis le 25 janvier, l'avion avec son commandant de bord. – *(Corresp.)*

Pour la paix dans l'ex-Yougoslavie

Des personnalités religieuses en France lancent un appel à quatre jours de jeûne et de prière

Un appel à *«la prière, à la vigilance et à l'engagement de tous les croyants»* pour la paix dans l'ex-Yougoslavie a été lancé pour les 15, 16, 17 et 18 mars. Parmi les premiers signataires, on trouve les responsables des principales religions en France : parmi eux, un grand nombre d'évêques, dont Mgr Frikart, auxiliaire représentant l'archevêque de Paris, le pasteur Stewart, président de la Fédération protestante de France, Mgr Jérémie, président du comité interépiscopal orthodoxe, M. Sitruk, grand rabbin de France, M. Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, et de nombreux militants, de toutes les confessions, pour la paix, la non-violence et les droits de l'homme.

Les croyants sont invités à jeûner et à prier le lundi 15 mars avec les orthodoxes dans l'église russe de la rue Daru; le mardi 16 avec les musulmans à la grande mosquée de Paris; le mercredi 17 mars avec tous les chrétiens à Notre-Dame de Paris, où aura lieu, à 19 h 30, une célébration œcuménique pour la paix. Enfin, le 18 mars, une «chaîne humaine» sera organisée square des Innocents, métro Châtelet, à 18 h 30. On peut s'adresser au Comité de l'appel à la prière pour la paix dans l'ex-Yougoslavie, 114 *bis,* rue de Vaugirard, Paris-6e. Tél. : 45-44-39-42.

□ **SLOVÉNIE : visite officielle de M. Milan Kucan à Paris.** – Le président de la République de Slovénie, M. Milan Kucan, devait effectuer les lundi 8 et mardi 9 mars sa première visite officielle à Paris, à l'invitation de M. François Mitterrand. – *(AFP.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : les élections municipales

L'extrême droite progresse en Hesse aux dépens du SPD et de la CDU

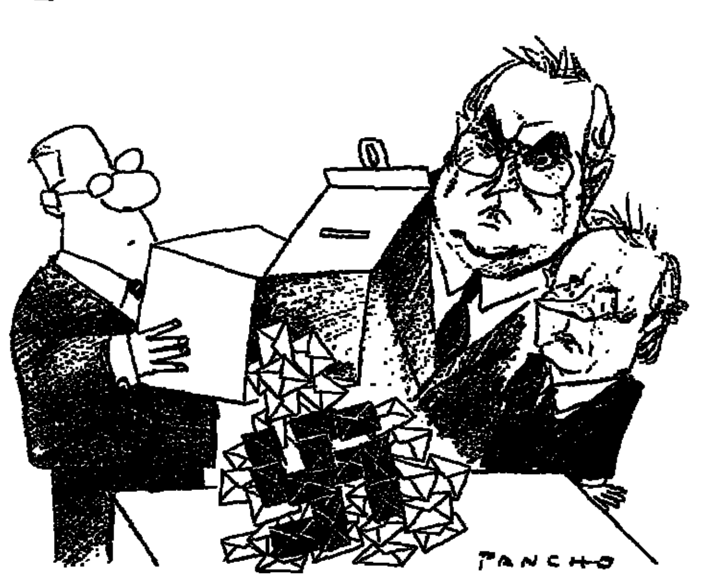
L'extrême droite allemande, représentée par les républicains de M. Franz Schönhuber, a enregistré un succès notable, dimanche 7 mars, lors des élections municipales en Hesse, en obtenant plus de 8 % des suffrages. Ce succès a été acquis au détriment du SPD, en baisse de 8,4 %, et de la CDU, qui perd 2,3 % des voix.

BONN

de notre correspondant

Les deux grands partis allemands, chrétiens-démocrates (CDU) et sociaux-démocrates (SPD), ont subi un nouveau revers lors des élections communales du dimanche 7 mars dans le Land de Hesse. Seule élection notable cette année, ce scrutin était considéré comme un test de l'état d'esprit de l'électorat, alors que de difficiles négociations sont en cours sur le droit d'asile et le pacte de solidarité avec l'Est.

La principale victime du vote de dimanche est le Parti social-démocrate. Avec 36,4 %, il perd 8,4 % de ses voix par rapport au précédent scrutin communal de 1989. Les chrétiens-démocrates (32 %) sont tout heureux pour une fois de n'être que les seconds perdants, et ils enregistrent une chute de 2,3 %. Les sociaux-démocrates concèdent des voix au profit des Verts, qui gagnent 2,1 % et consolident leurs positions en Hesse avec 11,2 % des suffrages. Mais au profit, également, de l'extrême droite, une nouvelle fois grande bénéficiaire de la situation. Les républicains réalisent à eux seuls 8,1 %, et à Francfort, républicains et NPD totalisent environ 10 % (contre 7 % en 1989).



Lors du dernier scrutin avant la réunification, le Parti social-démocrate avait bénéficié d'une situation très favorable. Mais cela n'explique pas l'ampleur de sa chute d'aujourd'hui. Les sociaux-démocrates ont été affaiblis par la mise en cause ces dernières semaines de deux de leurs plus importants dirigeants : M. Oskar Lafontaine, ministre-président de Sarre, auquel on reprochait des relations avec des gens connus pour leur appartenance au «milieu» de Sarrebruck, et le président du parti, M. Björn Engholm, qui doit répondre d'indélicatesses de son entourage au Schleswig-Holstein (*le Monde* du 6 mars).

Coup de semonce

D'une manière générale, la plupart des commentateurs soulignent que le SPD souffre de son incapacité à présenter un profil clair, à assumer véritablement son rôle d'opposition. Il perd beaucoup de ses bastions comme les villes de Kassel ou de Wiesbaden, notamment en raison d'un fort taux d'abstention. Le taux de participation aux élections communales, avec 71 %, est très nettement en baisse. A un an des importantes échéances électorales de 1994, le coup de semonce des élections de Hesse est inquiétant pour le SPD. Les chrétiens-démocrates du chancelier Kohl, qui étaient ces derniers temps les grands perdants de tous les sondages et qui avaient l'année dernière subi des échecs retentissants lors d'élections régionales, peuvent souffler quelque peu.

M. Mandred Kanther, le président de la CDU de Hesse, a estimé que le résultat de son parti était *«une prime pour avoir su tenir bon»* dans des moments difficiles. De tous bords on dénonce bien entendu la montée des républicains. A l'annonce du résultat de Kassel, par exemple, où les républicains font leur entrée dans un conseil municipal jusque-là dominé par une majorité absolue du SPD, des manifestants se sont rassemblés devant l'hôtel de ville aux cris de *«Les nazis dehors!»*.

Le vote en faveur de l'extrême droite est en grande partie un vote de protestation. M. Daniel Cohn-Bendit, maire adjoint sortant de Francfort, membre du parti des Verts, veut y voir un phénomène européen qui n'est pas simplement lié à la question de l'immigration, mais aussi à la difficulté de beaucoup de gens à supporter les sacrifices exigés pour financer la réunification allemande. Les Verts sont eux aussi les grands bénéficiaires de ce vote de protestation. Dans de nombreuses villes ils sont plus que jamais les arbitres de la situation. Forts de leurs 14 % à Francfort, ils vont être en position de monnayer chèrement la reconduction de leur coalition municipale avec le maire social-démocrate, M. Andreas von Schoeler.

HENRI DE BRESSON

RUSSIE : pour établir un régime présidentiel

M. Eltsine envisage « une option finale pas très conforme aux lois »

Après de longues tergiversations, M. Boris Eltsine a rendu publiques, dimanche 7 mars, les questions qu'il souhaite voir posées aux Russes lors de l'hypothétique référendum du 11 avril : la première porte sur l'instauration d'un «régime présidentiel», dont la nature n'est pas autrement précisée, une autre implique la dissolution de l'actuel Congrès des députés, et aucune n'envisage la possibilité d'une élection présidentielle anticipée.

MOSCOU

de notre correspondant

Pour M. Eltsine, ces vagues propositions sont une manière d'abattre ses cartes à trois jours de la réunion du Congrès des députés. Mais c'est aussi une manière de faire comprendre que ces cartes sont fausses : la première question – *«Etes-vous d'accord pour que la Fédération de Russie soit une république présidentielle?»* –, aussi simple que vague, semble en effet totalement inacceptable pour les députés, dont dépend non seulement la tenue du référendum, mais aussi la formulation du texte soumis à consultation. Dans l'atmosphère d'anarchie et de désarroi où sombre aujourd'hui le pays, et alors qu'un nombre croissant de Russes vivent à nouveau dans l'idée que seul un *«pouvoir fort»* serait capable de remettre de l'ordre, le «oui» aurait en effet les plus grandes chances de l'emporter. Dans le contexte russe, un tel «oui» placerait Boris Eltsine au-dessus et hors d'atteinte de tous les autres pouvoirs, celui du Parlement en particulier.

Poser cette question (rajoutée *in extremis* aux trois autres, envisagées précédemment par l'entourage présidentiel : institution d'un Parlement bicaméral, convocation d'une Assemblée constituante et propriété privée de la terre) revient donc à lancer un défi au Congrès et donc, en pratique, à faire en sorte que le référendum n'ait pas lieu. Boris Eltsine avait d'ailleurs annoncé à l'avance que les questions qu'il présenterait ne seraient pas acceptées par les élus.

Soljenitsyne en renfort

C'est pourquoi, en même temps qu'il publiait ce texte en forme de préparation d'artillerie, le président russe esquissait l'offensive à venir. A l'occasion d'une longue émission télévisée diffusée dimanche soir, il a montré – sans en donner la substance – le texte d'un *«projet de loi sur le pouvoir»*, qui, selon toute vraisemblance, vise à instaurer un régime présidentiel en faisant l'économie du référendum, et a donc toutes chances d'être refusé par le Congrès. Après quoi, il a ajouté : *«Si le Congrès rejette tout, alors on peut arriver à une option finale qui n'est pas très conforme aux lois, mais qui découle de la contradiction des lois adoptées par le Parlement russe.»*

Après les récentes allusions du président russe à des *«mesures extrêmes»*, après l'utilisation par la presse pro-eltsinienne d'une récente réunion de généraux pour plaider dans le même sens, cette référence à une *«option finale pas très conforme aux lois»* est un nouvel avertissement lancé aux élus. Un avertissement accompagné d'une lettre d'Alexandre Soljenitsyne adressée à l'ambassadeur de Russie aux Etats-Unis, lue au cours de la même émission télévisée, dans laquelle l'illustre écrivain se prononce pour l'instauration en Russie *«d'un pouvoir présidentiel fort»*.

Menaces voilées, offensive médiatique, questions en forme de défi : tous les éléments de l'affrontement sont donc en place, même si M. Eltsine affirme également rechercher un *«accord»* et se dit déterminé à gouverner au centre. Mais rien ne permet d'affirmer avec certitude que cet affrontement aura bien lieu, et que M. Eltsine et le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, ne chercheront pas, comme ils l'avaient fait en décembre dernier, à imposer un compromis provisoire. La situation politique en Russie est infiniment plus complexe qu'un simple conflit entre «eltsiniens» et «conservateurs». Et MM. Eltsine et Khasboulatov, qui passent à présent pour des rivaux acharnés après avoir été unis dans la lutte pour la démocratisation du système et contre M. Gorbatchev, sont à certains égards solidaires, en butte l'un et l'autre à l'hostilité des nostalgiques de l'ordre ancien, de plus en plus influents parmi les députés.

On a ainsi pu entendre M. Khasboulatov déclarer récemment avec amertume qu'il était *«impossible de travailler avec un tel Parlement»*, un aveu significatif pour un homme censé être passé maître dans l'art de manipuler les élus. Et, tandis que certains amis de M. Eltsine, comme le grand responsable de l'information, M. Mikhaïl Poltoranine, continuent à présenter le président du Parlement comme l'incarnation du mal absolu et des plus noires ambitions, d'autres voient les choses différemment : *«Je crois que nous devons soutenir Rouslan Khasboulatov, parce que son remplaçant pourrait être quelqu'un d'encore plus fort et plus autoritaire»*, vient ainsi de déclarer M. Sergueï Chakhraï, juriste à l'esprit indépendant qui est revenu, avec le titre de vice-premier ministre, dans l'entourage présidentiel après avoir pris un peu de champ. Par la même occasion, M. Chakhraï a donné un éclairage intéressant de la réalité russe d'aujourdhui, où *«les violations de la Constitution de la part du pouvoir exécutif comme du pouvoir législatif se comptent par centaines»*. *«Si le Congrès supprime le poste de président*, a-t-il ajouté, *le président ne cèdera pas sa place»*. Et *«si le président dissout le Congrès par décret»*, le Congrès refusera lui aussi d'en tenir compte. Une manière comme une autre de dire que la situation est bloquée, et que brandir des épouvantails n'est pas forcément le meilleur moyen de la débloquer.

JAN KRAUZE

ITALIE : après la nouvelle démission d'un ministre

Le président Scalfaro refuse de signer les mesures de « dépénalisation » des délits politico-financiers

Après la démission, dimanche 7 mars, du ministre de l'environnement, M. Carlo Ripa di Meana, pour protester contre les mesures dépénalisant le financement illicite des partis politiques (*le Monde* daté 7-8 mars), le président de la République italienne, M. Oscar Luigi Scalfaro, a refusé de signer le décret-loi incriminé.

ROME

de notre correspondante

Le premier vrai tir de semonce est venu des magistrats de l'enquête «mains propres» de Milan, qui, dans un communiqué signé à l'unanimité et lu à la presse dimanche en début d'après-midi par le procureur Francesco Saverio Borrelli, rejetaient en bloc les décisions prises deux jours plus tôt par le gouvernement pour trouver une issue *«politique»* à la gigantesque affaire de corruption qui gangrène le pays depuis des mois. *«Le résultat des mesures approuvées sera la totale paralysie des enquêtes et l'impossibilité d'établir la responsabilité de qui aura fauté»*, expliquaient les juges, qui ajoutaient : *«Il est de notre devoir absolu d'appliquer les lois quelles qu'elles soient, mais il est aussi de notre devoir absolu d'en extirper toutes les irrégularités anticonstitutionnelles, lorsqu'il leur arrive d'en comporter...»*

Dans la ligne de mire des magistrats, le décret-loi sur le financement public des partis, destiné à remplacer la loi des années 70 par l'institution d'un financement volontaire, non supérieur à 2 % du revenu imposable de chaque contribuable, mais établissant surtout la «dépénalisation» de toute entorse à la règle. Les fraudeurs ne relèveraient plus du code pénal, mais seraient sanctionnés par des amendes (le triple de la somme illégalement perçue) et des sanctions administratives pouvant aller de trois à cinq ans de suspension de toute fonction publique ou administrative.

Ce premier texte était assorti d'un autre décret-loi pour permettre la reprise des travaux et des adjudications publiques – «gelées» jusqu'ici par l'opération «Mains propres» – et de trois projets de loi, destinés officiellement à simplifier le travail des juges et à accélérer les procès pour les délits de corruption et de concussion, au moyen d'un «pacte» de collaboration entre le juge et l'inculpé, comme cela se pratique déjà pour les délits mineurs. L'ensemble formait le cœur de cette *«solution politique»* proposée par l'équipe de M. Giuliano Amato au terme d'un douloureux accouchement de dix-huit heures en conseil des ministres.

Il a fallu deux jours pour réagir à la classe politique et à l'opinion, déconcertées par l'ambiguïté «technique» des propositions : *«Un demi coup d'éponge»*, titrait même *la Repubblica* samedi, avant de publier dimanche un éditorial au vitriol accusant le gouvernement de *«mensonge»*. Beaucoup estimaient qu'il s'agissait là du dernier coup de force de la «partitocratie», destiné, à travers des décrets-lois (applicables immédiatement, mais destinés à être approuvés dans les soixante jours par le Parlement), à imposer une relative impunité des coupables, à brouiller les pistes par des interprétations de la loi au cas par cas, bref, comme le disaient certains commentateurs, à faire que l'affaire «mains propres» se transforme en une lamentable affaire «mains liées» de la justice.

Après le communiqué des juges – les premiers pourtant à avoir réclamé la recherche d'une solution, – deuxième coup dur dans l'après-midi pour le gouvernement : le ministre de l'environnement, l'ex-socialiste Carlo Ripa di Meana, donnait sa démission pour marquer ses distances avec les projets de loi gouvernementaux, qu'il avait d'ailleurs refusé d'approuver deux jours plus tôt. Dans la soirée, la crise se précipitait, et, après avoir reçu le chef du gouvernement et les présidents des deux Chambres, le président de la République, M. Scalfaro, refusait tout bonnement de signer le décret-loi sur le financement des partis, demandant par lettre à M. Amato de revoir sa copie et d'en référer à la Chambre.

M. Amato sur la sellette

L'argument était, officiellement, *«constitutionnel»* : le décret-loi incriminé pouvant *«bloquer»* une des propositions qui seront soumises sur le même thème à référendum le 18 avril prochain, mais sans aucune certitude de régler pour autant la question du financement des partis, puisque le décret-loi peut être annulé par le Parlement après la date du référendum. Derrière cette argumentation compliquée, prévalait un évident souci politique : il s'agissait, *in extremis*, de sauver la mise au gouvernement, déjà menacé de manifestations de rue, en lui offrant une porte de sortie parlementaire, même si celle ci ne trompe personne. Au passage, M. Scalfaro évitait aussi de compromettre le Quirinal, considéré de plus en plus comme le dernier lieu d'arbitrage possible en politique.

Retour à la case départ donc : le gouvernement devrait à présent transformer son malheureux décret en propositions d'amendements à la loi existante et passer le relais au Parlement. Mais, outre la *«semaine de feu»*, comme l'écrivent les journaux, qui s'annonce justement au Parlement avec, mardi, le débat sur la question morale, la discussion sur la détention préventive – autre sujet d'affrontement – ou celle sur la possible levée d'immunité parlementaire de l'ex-secrétaire du PSI, M. Bettino Craxi, les heures qui viennent seront difficiles pour M. Amato, de plus en plus affaibli.

Après un sommaire replâtrage il y a quelques jours pour remplacer deux ministres démissionnaires objets d'enquêtes judiciaires, pourra-t-il encore se contenter de «boucher les trous» pour combler le vide laissé par M. Ripa di Meana? Les partisans des élections anticipées se font de plus en plus bruyants à défaut d'être très responsables, et M. Amato s'est trop impliqué lui même dans la recherche de la fameuse *«solution politique»* aux scandales pour ne pas avoir à payer, d'une quelconque façon, le prix de son échec.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ *Quatorze arrestations dans une opération anti-Mafia à Palerme.* – Quatorze personnes soupçonnées d'appartenir à la Mafia ont été arrêtées, dimanche 7 mars, lors d'une opération menée à Palerme et dans le faubourg de Capacci (où le juge anti-Mafia Giovanni Falcone avait été tué dans un attentat à l'explosif le 23 mai 1992), a-t-on appris de source policière. Les arrestations ont été effectuées sur la base d'aveux de trois mafiosi repentis, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du parlementaire européen démocrate-chrétien Salvo Lima, à Palerme, en février 1992. Parmi les hommes arrêtés figurent les quatre frères du chauffeur de Toto Riina, arrêté avec ce dernier le 15 janvier. – *(AFP.)*

SUISSE : trois référendums

Les électeurs se prononcent pour le relèvement du prix de l'essence et l'ouverture de maisons de jeux

BERNE

de notre correspondant

Fidèles à leur réputation de pragmatisme, les électeurs suisses ont approuvé par référendum, dimanche 7 mars, les mesures de renflouement des finances publiques proposées par le gouvernement fédéral. Par 54,4 % de «oui», ils ont donné leur aval à une hausse de 20 centimes (0,80 franc français) du litre d'essence. Plus clairement encore, par 72,4 % de «oui», ils ont accepté de lever l'interdiction constitutionnelle des maisons de jeux.

Si la réouverture des casinos a été largement approuvée dans l'ensemble du pays, l'augmentation des prix du carburant a, une fois de plus, fait apparaître un net clivage entre la Suisse alémanique et la région latine. Alors que tous les cantons de langue allemande, à la seule exception de Schwyz, ont répondu «oui» à la hausse du coût de l'essence, les six cantons francophones et le Tessin, d'expression italienne, ont dit «non» dans une proportion moyenne de 60 %.

Trois mois à peine après le rejet de l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen, la majorité germanophone a donc une nouvelle fois imposé sa volonté à la minorité romande, accentuant encore un peu plus les divergences de sensibilité entre les deux parties du pays. Ce constat a quelque peu tempéré la satisfaction affichée par le ministre des finances, M. Otto Stich, pour avoir réussi à faire passer de nouveaux impôts. En tout cas, on peut y voir un signe supplémentaire de malaise latent dans les relations, de temps à autres grinçantes, de part et d'autre de la barrière linguistique, en particulier en période d'essoufflement de la conjoncture.

Pas d'interdiction des expérimentations animales

Le relèvement de la taxe sur les carburants, qui est immédiatement entré en vigueur, devrait rapporter environ 1,3 milliard de francs suisses de recettes supplémentaires par an à la confédération. La moitié de cette somme servira à financer l'achèvement du réseau routier national, tandis que l'autre moitié est destinée à alléger un déficit budgétaire s'approchant des 5 milliards de francs suisses. Quant à la réouverture des casinos, où l'on pourra bientôt jouer à la roulette, elle devrait procurer 150 millions d'impôts nouveaux par an, en principe destinés au financement de l'assurance-vieillesse. Sans doute, n'est-ce pas un hasard si c'est à Genève que le projet de libéralisation de la loi sur les maisons de jeu a fait son meilleur score, avec 81,2 % d'approbations. D'aucuns y ont vu une occasion rêvée de concurrencer les casinos voisins de Divonne et d'Evian.

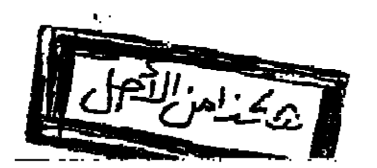
Les électeurs ont également suivi les recommandations du gouvernement en rejetant par 72,8 % de «non» une initiative populaire qui se proposait d'interdire totalement l'expérimentation animale. C'est la troisième fois en huit ans que pareil projet est refusé en Suisse.

La participation au scrutin a atteint 50,4 %, un taux relativement élevé pour la Suisse.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **Sanctions dans la Flotte après la mort de recrues** – Le commandant de la Flotte du Pacifique a été sanctionné et plusieurs officiers supérieurs ont été démis à la suite de la mort de quatre recrues et de l'état sanitaire déplorable de deux mille autres marins de l'île Rouski, sous-alimentés ou souffrant d'infections dues à des aliments avariés, a annoncé dimanche 7 mars l'agence Tass. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : le parti Grande Roumanie a tenu son premier congrès.** – Le sénateur Corneliu Vadim Tudor – poète et chantre, sous l'ancien régime, de Nicolae Ceausescu – a été élu à l'unanimité, dimanche 7 mars à Bucarest, président du parti Grande Roumanie, à l'issue du premier congrès de ce mouvement «national-communiste» créé en 1991. Quatre cents délégués venus de tout le pays ont réclamé *«la mise hors la loi»* de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie, parti de la minorité de souche hongroise qu'ils accusent de vouloir *«démembrer»* la Roumanie. Le parti Grande Roumanie, qui revendique plus de 20 000 militants, a recueilli près de 4 % des suffrages aux élections législatives du 27 septembre dernier et, avec 22 sièges au Parlement, dispose d'un rôle d'appoint non négligeable pour le pouvoir du président de la République, M. Ion Iliescu. – *(AFP.)*



AMÉRIQUES

Le ton Clinton

Suite de la première page

Même s'il a repris à son compte, notamment en matière de taxation des carburants, certaines propositions de Ross Perot; comme celui-ci, quitte à le critiquer sévèrement par la suite, l'en a élégamment félicité sur le moment; même *s'il est conforme au bon sens* d'accroître l'imposition de *« vices »* comme le tabac ou les armes à feu, dont le contribuable n'a pas fini de payer les effets; même si les Américains ne sont pas moins versatiles que les Français, il serait audacieux de penser que ce sont des arguments de fond qui les ont fait soudain changer d'avis. La vérité, c'est que leur nouveau chef a pris un bon départ parce qu'il a su leur inspirer confiance. Et voilà maintenant qu'avec l'arrestation des poseurs de bombes présumés du World Trade Center la chance lui sourit.

Bien des candidats à nos propres élections aimeraient sans doute savoir comment il s'y est pris. Le *physique a dû jouer son rôle* : depuis Kennedy on n'avait pas vu à la Maison Blanche un si beau gosse, avec un tel sourire, un tel allant. Encore a-t-il sur son lointain prédécesseur l'avantage d'une éclatante bonne santé, alors que celui-ci souffrait, souvenir d'une blessure de guerre, de terribles lombalgies. Mais tout cela était *déjà vrai pendant* la campagne électorale, et n'a pas empêché que, faute d'avoir obtenu ne serait-ce que le quart des voix des inscrits, Clinton soit l'un des présidents les plus mal élus de l'histoire de son pays.

Il y a donc autre chose : comme Reagan, c'est un formidable communicateur, dans un univers médiatisé où les meilleures intentions conduisent à l'enfer si l'on ne parvient pas, pour employer le vocabulaire consacré, à *« faire passer le message »*. Encore faut-il, pour qu'il passe, qu'il y ait effectivement un message, que le discours, les slogans, les gestes mettent en évidence, au-delà des gadgets des experts en marketing politique, une volonté, une émotion, pour mieux dire une conviction.

L'Amérique réveillée

L'avenir seul dira, concernant l'actuel pensionnaire de la Maison Blanche, si la fortune continuera à lui sourire, ou bien s'il finira comme Mr Smith, l'inoubliable héros du film de Capra qui, après être devenu un temps la coqueluche de Washington, avait dû regagner vite fait son Middle West natal. L'effet de la bombe du World Trade Center aurait pu être catastrophique, et le fait est qu'elle n'a pas inspiré à Clinton de réac*tion bien remarquable* : Reagan, en de telles circonstances, aurait, selon toute vraisemblance, fait beaucoup mieux.

Mais la prompte arrestation de suspects a plutôt créé l'impression que le successeur de George Bush a la baraka, et qu'il est en passe de gagner son pari de réveiller l'Amérique, de lui rendre confiance en elle-même. Ce dont beaucoup de pays auraient tant besoin, à commencer par le nôtre, mais en continuant par l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Russie et même le Japon, pour ne pas parler de ceux qui sont ravagés par les guerres ethniques, la plupart des pays du Vieux Monde.

Sans doute la tâche était-elle plus facile outre-Atlantique. La nette reprise économique constatée aujourd'hui (+ 4,8 % au dernier trimestre, le meilleur résultat depuis cinq ans, 365 000 emplois créés en février) avait commencé à se manifester avant même l'élection du grand Bill. L'optimisme et le dynamisme sont des traits constitutifs d'une nation fière d'être fille de « pionniers ». Après les années Bush, durant lesquelles, en contraste avec l'époque Reagan, ils se sentaient, fondamentalement, snobés par un président qui n'avait goût que pour les problèmes planétaires, les Américains avaient besoin d'avoir à leur tête quelqu'un qui se mette à leur écoute. C'est ce que, autant que Clinton, avait compris un Ross Perot. D'où le beau score que ce dernier a obtenu, d'autant plus exceptionnel, pour un outsider, qu'il avait tenu le langage churchillien de la sueur et des larmes plus que celui de la facilité.

L'un et l'autre ont saisi en tout cas l'importance du langage simple et du contact direct. Le nouveau président a même créé un précédent, à peine lancé son programme économique, en décidant d'aller le vendre en personne, aux quatre coins du pays, à ses concitoyens. Et il a doublé l'efficacité de ses propres prestations en confiant à son énergique et admirative moitié le soin de concocter, en liaison quotidienne *« avec les gens »*, un programme de réorganisation de ce qui marche le plus mal pour le moment aux Etats-Unis : la santé publique.

Il réussit à ne pas se désintéresser pour autant du reste. Il se préoccupe, avec *une rare vigueur*, de la protection de la sidérurgie, de l'agriculture et de l'aéronautique américaines, autrement dit de l'emploi. Il s'efforce d'établir, avec un Boris Eltsine passablement fragilisé, un partenariat destiné non seulement à empêcher la Russie de sombrer dans on ne sait quelle aventure nostalgique, mais de chercher en *commun une issue* aux deux impasses ex-yougoslave et israélo-arabe. Sauf à souligner l'absolue nécessité pour l'Europe de s'unir si elle veut se faire entendre de cette nouvelle tentative de dyarchie, on ne peut que souhaiter la réussite de Clinton, auquel Richard Nixon lui-même vient de rendre, dans le *New York Times*, un hommage *qui doit mettre hors d'eux* bien des conservateurs. Il n'est de l'intérêt de personne en effet que l'Amérique, si longtemps locomotive de l'économie mondiale, sombre dans un marasme économique, et donc moral, qui ne laisserait, pour longtemps, aucun espoir de redressement à nos vieux pays.

Mais ceux-ci feraient bien, s'il devait gagner la rude partie qu'il a engagée, de méditer les leçons et les recettes du formidable coup de jeune qu'il est en train de donner aux Etats-Unis, et, en même temps, à la démocratie.

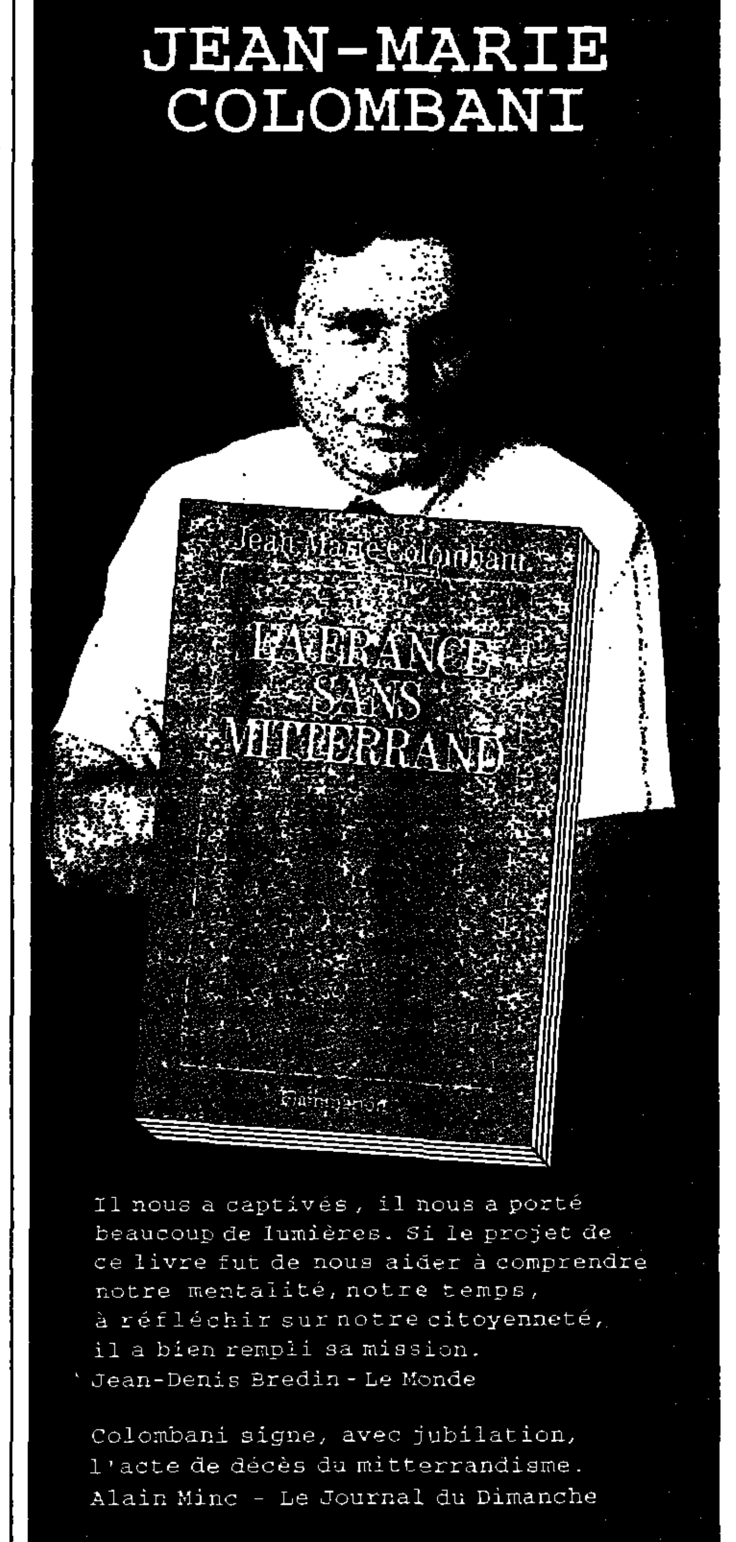
On dit beaucoup que les deux interventions de François Mitterrand à la télévision, dans la mesure où elles constituaient une tentative pour s'adresser directement au peuple, sans le relais du Parlement ou des journalistes, s'inspiraient de la méthode Clinton. Celle-ci n'est pas au demeurant sans rappeler le style de Bernard Kouchner, lequel n'est pas pour rien si populaire. Et l'on peut penser que la conscience de son efficacité n'est pas étrangère au « big bang » de Michel Rocard, seul événement qui ait réussi à ce jour à animer un peu une campagne électorale particulièrement ronronnante. Pour la première fois, quelqu'un a dit tout haut ce que tant de gens, et pas seulement à gauche, pensent.

On a déjà commencé à parler, à propos de Clinton, de *« populisme »*. Le mot a une connotation péjorative dans la mesure où il est en général synonyme de démagogie outrancière. Il devrait la perdre s'il reflétait seulement l'idée qu'au jour d'aujourd'hui il convient d'installer le peuple, comme la démocratie nous invite, étymologiquement, à le faire, au rôle d'acteur essentiel de la vie politique; ce que traduit très exactement le slogan de Clinton : *« Put the people first »*.

Nous ne sommes plus au *XIXe siècle*, au temps où une *classe* de notables pouvait, par le truchement d'un Parlement émanant d'elle, arrêter seule les grands choix de la nation, au nom d'une culture dont elle avait le monopole. Dans tous les pays, d'autres groupes – bureaucratie, banque, industrie, armée, agriculture, syndicats, médias, lobbies de toutes sortes –, ont enlevé au *législatif* une grande part des prérogatives qui faisaient de lui, comme il en était si fier, le deuxième pouvoir. Le peuple ressent tous ces pouvoirs intermédiaires comme un écran qui empêche le Pouvoir – avec un grand P – de prendre en compte ses besoins, ses aspirations, sa disponibilité.

Clinton n'a pas seulement compris la nécessité de crever cet écran : il en a pris les moyens. Puisse son apparent succès susciter, de ce côté de l'eau, des émules à sa taille...

ANDRÉ FONTAINE



Le 9 mars à Washington

Première rencontre entre M. Mitterrand et le président américain

M. Bill Clinton devait accueillir, à Washington, mardi 9 mars, M. François Mitterrand, pour une première prise de contact. *« C'est un face-à-face pour faire connaissance »*, indique-t-on du côté du département d'Etat, tandis que l'Elysée en attend l'instauration de *« relations (...) fondées sur un sentiment d'amitié, de confiance réciproque et d'estime. » « Ce devrait être une bonne occasion de présenter et de clarifier les positions respectives, d'autant que sur un certain nombre de points, nous sommes encore un peu dans l'expectative. (...) »* a déclaré le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli.

Un certain nombre de questions sensibles figurent au « menu » de cette rencontre, parmi lesquelles le GATT, l'opportunité d'un sommet extraordinaire du G7 (grands pays industrialisés), la Russie et le dossier yougoslave. Selon M. Musitelli, la France et les Etats-Unis ont, sur ce dernier point, *« une très grande convergence de vues »*.

La retraite « heureuse » de George Bush

L'ancien président George Bush trouve la vie *« absolument merveilleuse »*, quoique *« différente »*, depuis qu'il a quitté la Maison Blanche, pour s'installer à Houston (Texas) en compagnie de son épouse Barbara. *« Je fais le café, Barbara fait les lits. Elle fait la cuisine, je fais la vaisselle. Nous recommençons à vivre comme au début de notre mariage, quand nous avions vingt ans »*, a confié M. Bush, samedi 6 mars. Les Américaines – toujours très nombreuses à fêter la Journée internationale des femmes le 8 mars – apprécieront ce partage des tâches : les plus féministes ont toujours considéré Mme Bush comme l' *« archétype de l'épouse soumise »*. M. Bush s'exprimait à la sortie de l'église baptiste de Pintlala (Alabama), après avoir participé à un concours de pêche à la ligne. – *(AP.)*

EN BREF

□ **CANADA : le nouveau premier ministre sera désigné en juin.** – Les délégués du Parti conservateur (au pouvoir) se réuniront en congrès à Ottawa du 9 au 13 juin pour désigner un successeur à M. Brian Mulroney, *premier ministre* démissionnaire (*le Monde* du 26 février), a-t-on appris, samedi 6 mars. Le nouveau chef des conservateurs, parti majoritaire à la Chambre des Communes d'Ottawa, deviendra automatiquement premier ministre du pays, jusqu'aux prochaines élections prévues cet automne. Aucun candidat ne s'est officiellement déclaré, mais les sondages plébiscitent Mme Kim Campbell, actuel ministre de la défense. M. Michael Wilson, ministre du commerce, qui avait la faveur des milieux d'affaires, et M. Benoît Bouchard, ministre de la santé originaire du Québec, ont renoncé à se présenter. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COLOMBIE : nouvelles arrestations au sein du cartel de Medellin.** – Un des principaux trafiquants de drogue du cartel de Medellin, Julian Gomez, a été arrêté, samedi 6 mars, par la police dans cette ville, au cours d'un raid qui a fait un blessé. Grâce aux renseignements fournis par la population, la police a également interpellé plusieurs autres membres présumés du cartel et a découvert cinq caches d'armes. Par ailleurs, un nouvel attentat à la voiture piégée – le sixième en deux mois – a fait vingt-sept blessés, dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 mars, au centre de Bogota. – *(AP, Reuter.)*

□ **PÉROU : arrestation de deux chefs de la guérilla.** – La police a annoncé l'arrestation, dimanche 7 mars, du « commandant Danilo », chef d'un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac-Amaru (MRTA, procubain) tenu pour responsable de l'assassinat, en 1990, du ministre de la défense, Enrique Lopez Albuja. En outre, seize membres présumés du Sentier lumineux ont été arrêtés ces derniers jours, dont un commando soupçonné de la plupart des attentats perpétrés depuis un an par les rebelles dans la capitale. Par ailleurs, Marco Abarca, considéré comme le chef de l'Armée de guérilla populaire (EGP), aile militaire du mouvement maoïste Sentier lumineux, a été arrêté le 23 février à Lima. – *(Reuter.)*

□ **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce que laissait croire l'article intitulé « Guerre des zéros autour du cruzeiro » publié dans nos éditions du 3 mars, 1000 cruzeiros ne valaient pas, fin février, 0,008 franc, mais 0,28 franc.



AMÉRIQUES

BRÉSIL : les démissions successives

Fin de l'état de grâce pour le président Itamar Franco

Six semaines avant que les Brésiliens ne soient appelés aux urnes pour choisir un nouveau type de régime constitutionnel, *le président Itamar Franco* est en sérieuse difficulté, notamment en raison des démissions *qui se succèdent* dans les plus hautes sphères de l'Etat.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le Brésil est en panne et les nuages s'amoncellent. Le président de la Banque nationale de développement (BNDES), M. Antonio Barros de Castro, a annoncé vendredi 5 mars qu'il quittait son poste (*le Monde* daté 7-8 mars). Principalement chargé du dossier des privatisations, il a accusé le gouvernement d'*« incompétence notoire »*, dans une lettre de démission d'une rare dureté. Après le ministre de l'économie et le président de la Banque centrale, il est ainsi le troisième personnage important du gouvernement à « claquer la porte ».

Le coup d'éclat de M. Paulo Haddad, dû à un désaccord avec le président Franco sur des nominations de fonctionnaires, est ainsi en passe de se transformer en une véritable crise de gouvernement. D'autant plus que les députés et sénateurs multiplient depuis peu, eux aussi, les critiques à l'égard du chef de l'Etat, et mettent en cause son petit groupe de collaborateurs qui gouverne de fait le pays : *« Nous avons mis fin à la République de l'Alagoas* (Etat de l'ancien président Fernando Collor) *pour tomber dans celle de la médiocrité des amis d'Itamar Franco »*, a déclaré le député José Genoino, du Parti des travailleurs (PT, gauche).

M. Franco se dit pour sa part *« démoralisé »* et affirme *« ne pas comprendre pourquoi soudainement tout le monde critique le gouvernement, et pour quelles raisons la presse est aussi négative »*. Le chef de l'Etat se livre cependant à des déclarations contradictoires, assurant jeudi qu'il souhaite *« retrouver une qualité de dialogue avec le Parlement »*, avant de faire préciser le lendemain par son porte-parole, M. Francisco Baker que, *« dans l'esprit du président, l'effort de compréhension devrait venir des parlementaires eux-mêmes »*.

L'état de grâce qui a prévalu au moment de la crise de la destitution du président Collor semble appartenir désormais au passé. Au pouvoir depuis près de six mois, le président Itamar Franco n'a jamais clairement présenté un programme d'action, se contentant d'un discours de portée très générale, le 30 décembre. La direction des affaires ressemble de plus en plus à une conduite à vue. Le chef de l'Etat s'en prend ainsi ponctuellement aux laboratoires, accusés de produire trop cher leurs médicaments, ou appelle de ses vœux la production de voitures populaires en acceptant d'accorder un dégrèvement fiscal aux constructeurs qui s'exécuteront.

Les grands dossiers en attente

Pendant ce temps, les grands dossiers prioritaires sont en attente, soit au gouvernement, soit au Parlement où ils ont peu de chance d'être adoptés en l'état. Qu'il s'agisse de la réforme fiscale, des privatisations (sur les 220 prévues par le plan Collor, seulement 19 ont été réalisées et le programme est arrêté depuis l'automne), ou de la réforme de la loi sur les brevets, les projets s'enlisent. *« Le climat général est à la perplexité et à l'insécurité »*, résume dans le *Jornal do Brasil*, le sénateur José Fogaca.

Ballottés entre le « populisme » et le maintien d'une politique de modernisation, d'ouverture et d'assainissement, les principaux acteurs économiques ne savent en effet plus que penser. *« Quand les règles du jeu ne sont pas claires, les joueurs s'abstiennent de prendre des risques »*, commente un industriel. La situation économique ne cesse de se dégrader. L'inflation atteint pratiquement 30 %, les discussions avec le FMI sur la reprise du crédit relais de 2 milliards de dollars, interrompues au cours de la dernière crise d'octobre, n'ont pas fait de grands progrès. Et le déficit record, depuis près de trois ans, du budget fédéral annoncé en février (équivalent à 4,5 milliards de francs) est un élément de préoccupation supplémentaire, tout comme l'accroissement de 1,49 % du nombre de chômeurs en janvier par rapport au mois précédent.

Le temps joue contre M. Franco. Un référendum devra permettre aux Brésiliens, le 21 avril, de choisir entre des systèmes présidentiel, parlementaire, voire monarchique. Moins d'un an plus tard commencera la campagne pour l'élection, en novembre 1994, du futur chef d'Etat qui aura pour tâche de mettre en place le régime politique choisi par la population. L'absence prévisible de rôle pour M. Franco lors de ces consultations le disqualifie peu à peu, d'autant que sa popularité est en chute libre.

Un important dirigeant économique affirmait ainsi en privé, à propos du choix imminent d'un nouveau président de la Banque centrale : *« Il va falloir que le président consulte attentivement les offres d'emplois, car les candidats pour rejoindre son gouvernement se font de plus en plus rares. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

CUBA

M. Fidel Castro présente son départ comme « négociable »

Dans un entretien accordé à la chaîne américaine de télévision ABC, vendredi 5 mars, M. Fidel Castro s'est dit disposé à *« négocier »* son départ avec Washington, en échange de la levée de l'embargo économique imposé par les Etats-Unis à Cuba depuis 1960.

« Fidel Castro peut négocier sa vie mais jamais la révolution, le socialisme ou la souveraineté de la nation », a déclaré le président cubain. *« Si le prix* (de la levée) *de l'embargo c'est moi, ce sera très simple (...) Castro n'a pas d'importance. Il est prêt à donner sa vie pour la révolution »*, a-t-il ajouté.

M. Castro a souligné que son départ (vu comme un préalable à la normalisation des relations entre Washingtron et Cuba par certaines responsables de l'administration de M. Clinton) ne dépendait pas de lui seul mais aussi de l'assentiment de la population. *« L'embargo est en quelque sorte un nœud gordien (...) Je ne suis pas sûr que Bill Clinton possède le glaive d'Alexandre le Grand pour le trancher »*, a dit M. Castro, aux yeux duquel le nouveau président américain *« semble être un homme de paix et de morale, lui rappelant John Kennedy »*. – *(Reuter)*

AFRIQUE

ANGOLA : après deux mois de combats et des milliers de morts

Huambo, deuxième ville du pays, est aux mains de l'UNITA

Après cinquante-six jours de violents combats, qui auraient fait plus de douze mille morts, l'armée gouvernementale s'est retirée de Huambo, la deuxième ville du pays, a annoncé, dimanche 7 mars, Radio Luanda. Dans un communiqué, le gouvernement a affirmé avoir évacué la ville pour *« des raisons stratégiques »*.

La radio de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Radio Vorgan, avait annoncé la prise de Huambo samedi, en affirmant que le mouvement avait fait 5000 prisonniers et s'était emparé d'un important arsenal. L'issue de cette bataille était considérée comme cruciale pour les négociations de paix entre le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir) et l'UNITA. Aussitôt après sa victoire, le mouvement de M. Jonas Savimbi a d'ailleurs proposé l'ouverture de pourparlers dès cette semaine à Genève – et non pas à Addis-Abeba, où les représentants de l'UNITA avaient refusé de se rendre le 26 février.

La chute de Huambo devrait permettre à l'UNITA de s'assoir à la table des négociations en position de force, ou, en tout cas, dans une position moins défavorable, alors que le Conseil de sécurité des Nations unies doit examiner dans le courant de la semaine un rapport de Mme Margaret Anstee, chef de la mission d'observation des Nations unies en Angola (UNAVEM II). Mais, selon certains observateurs, il est possible que le gouvernement angolais refuse d'accepter sa défaite et qu'il choisisse à son tour la poursuite de l'option militaire.

L'UNITA, qui y avait transféré son quartier général après la signature des accords d'Estoril, tenait à reprendre Huambo. La ville est située dans le centre du pays, au cœur de la région où vit l'ethnie ovimbundu – celle de M. Savimbi – qui représente plus de la moitié de la population. Jadis capitale prospère du haut plateau central angolais, elle n'est plus qu'un amas de ruines.

D'autre part, l'ONU a retiré du Cabinda son équipe d'observateurs, l'un d'eux, un Néerlandais, ayant été blessé vendredi au cours d'un attentat à la grenade et à l'arme automatique. Un observateur jordanien de l'ONU avait déjà été enlevé la semaine dernière dans la province par le Front de libération de l'enclave du Cabinda (FLEC). – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

Protestation contre la création à Paris d'un comité pour la « démission » du président Ben Ali

TUNIS

de notre correspondant

Le gouvernement de Tunis vient de faire savoir aux autorités françaises qu'il s'alarmait du dépôt, en janvier, à la Préfecture de police de Paris, des statuts d'un *« comité »* tunisien qui avoue avoir pour but d'œuvrer pour la *« démission »* du président M. Zine Abbidine Ben Ali.

Pour le moment, les autorités tunisiennes s'abstiennent de tout commentaire public, mais elles ont exprimé par la voie diplomatique leur indignation au sujet de cette affaire, qualifiée en privé *« d'intolérable »* et *« d'inacceptable »*. Dans les milieux politiques tunisiens on juge inadmissible que Paris puisse tolérer que s'organise ouvertement, et en quelque sorte officiellement, à partir du territoire français, un groupe appelant ni plus ni moins au renversement du régime. *« Va-t-on continuer longtemps*, s'interroge-t-on dans ces milieux, *à nous faire payer les cris de* « Mitterrand assassin » *scandés pendant la crise du Golfe par quelques manifestants vite dispersés ? »*

Les deux promoteurs de ce *« comité »* seraient des Tunisiens vivant en France depuis de longues années et ne faisant l'objet d'aucune poursuite judiciaire en Tunisie, où ils sont d'ailleurs quasi inconnus de l'opinion publique. Selon des sources dignes de foi, ils seraient à l'origine d'un tract, diffusé voici quelques semaines, qui mentionnait l'appui de plusieurs personnalités – dont M. Jacques Chirac – et journalistes français à leur action. Mais les signatures produites se sont toutes revélées fausses.

MICHEL DEURÉ

RWANDA : tout en réclamant le retrait des troupes françaises

La rébellion a conclu un cessez-le-feu avec le gouvernement

La rébellion et le gouvernement rwandais se sont mis d'accord, dimanche 7 mars à Dar-es-Salam, la capitale tanzanienne, pour observer un cessez-le-feu à partir de mardi, à minuit, et pour reprendre leurs pourparlers de paix le 15 mars à Arusha (Tanzanie). Selon un communiqué conjoint, signé au terme de trois jours de pourparlers, *« les négociations devront aboutir au bout de trois semaines et un accord de paix devra être signé dans la première semaine du mois d'avril »*.

La conclusion du cessez-le-feu a été retardée de vinqgt-quatre heures en raison d'un désaccord sur la présence des six cents soldats français au Rwanda. Le Front patriotique rwandais (FPR, rébellion) exigeait que le retrait des forces françaises soit explicitement mentionné dans le texte de l'accord, tandis que le gouvernement souhaitait une simple référence aux *« troupes étrangères »*. La formule finalement retenue prévoit *« le retrait immédiat des troupes étrangères et leur remplacement par une force internationale neutre sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'ONU »*. Les signataires demandent au secrétaire général de l'OUA, M. Salim Ahmed Salim, qui avait été nommé contrôleur de l'accord de cessez-le-feu signé en juillet dernier et placé à la tête d'un Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN), d'en renforcer les effectifs.

Au terme du communiqué publié dimanche, le GOMN doit tracer les lignes du cessez-le-feu entre le 10 et le 13 mars, et les rebelles doivent se replier entre le 14 et le 17 mars vers les positions qu'ils occupaient à la veille de leur offensive, lancée le 8 février. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : interrompues depuis mai 1992

Les négociations constitutionnelles reprendront « avant le 5 avril »

La réunion préparatoire à la reprise des négociations constitutionnelles a terminé ses travaux, *samedi 6 mars, à Johannesburg, après deux jours* de discussions.

Cent vingt-six délégués représentant les principaux partis *politiques, les dirigeants des homelands* « indépendants », les chefs traditionnels et le gouvernement sud-africain ont voté, à la quasi-*unanimité, une résolution appelant à la convocation, « avant le 5 avril 1993 au plus tard »*, d'une conférence chargée de définir l'avenir politique du pays.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Toute l'affaire a été bouclée en à peine quelques heures. Vendredi, les chefs de délégations avaient fait part, à la tribune, de l'urgence qu'il y avait à parvenir à un accord. Samedi, en avance sur l'horaire, ils clôturaient leurs travaux en votant, presque comme un seul homme, la résolution convoquant une nouvelle conférence multipartite, qui marquera la reprise officielle des négociations constitutionnelles interrompues depuis mai 1992. Les tractations en coulisse qui, elles, n'ont jamais été interrompues, venaient de produire leur premier résultat.

Ce succès n'était pas évident à l'ouverture de la réunion. S'il a été atteint, c'est que chacun semble avoir pris conscience de l'urgence à trouver une solution, étant donné le délabrement de la situation sociale et politique. Alors que de nombreux commentateurs pronostiquaient un échec, les délégués ont choisi de limiter leurs ambitions en respectant strictement l'ordre du jour : l'organisation pratique de la prochaine conférence qui devrait contribuer à sortir le pays d'une impasse dramatique. Poussés par la nécessité et le sentiment du temps perdu, les participants n'ont eu aucun mal à se mettre d'accord sur une date et sur la procédure à suivre lors de la prochaine rencontre.

Les sujets de discorde potentiels (la date des premières élections multiraciales et les pouvoirs de l'assemblée constituante qui en résultera, le poids du pouvoir central face à celui des régions, la composition et la durée du futur gouvernement d'union nationale) ont été reportés à la prochaine réunion, dont ils constitueront le plat de résistance.

En attendant, les discussions bilatérales vont continuer en coulisse. Aucun des négociateurs n'a en effet dissimulé qu'elles avaient permis de rapprocher les points de vue. Samedi, alors que l'assemblée, unanime, votait une *résolution condamnant* la violence qui ravage le pays, les âpres polémiques qui, ces derniers mois, avaient agité la classe politique, semblaient n'avoir jamais existé.

GEORGES MARION

SOMALIE

Deux soldats français tués dans un accident de la route

Deux soldats français ont trouvé la mort samedi 6 mars dans un accident de la circulation, sur la route qui relie Mogadiscio à Baïdoa, a-t-on appris de source militaire française à Mogadiscio. Ces deux décès sont les premiers enregistrés au sein du dispositif militaire français en Somalie.

D'autre part, le nouveau représentant spécial de la France en Somalie, M. Alain Deschamps, qui succède à M. Michel de Bonnecorse, ambassadeur de France à Nairobi, est arrivé samedi à Mogadiscio. M. Deschamps, ancien ambassadeur au Burkina-Faso, s'est installé dans les locaux de l'Action humanitaire France, l'ancienne ambassade de France ayant été pillée et endommagée.

Par ailleurs, un soldat américain s'est suicidé samedi dans la principale base américaine de Mogadiscio. Ce décès porte à six le nombre de militaires américains morts depuis le début de l'opération « Rendre l'espoir ». – *(AFP, Reuter.)*

□ **Dix morts dans l'attaque d'un autobus au Natal.** – La police a annoncé, *dimanche 7 mars*, l'arrestation de trois personnes soupçonnées d'avoir participé, vendredi, à l'assassinat de dix passagers d'un minibus près de Table-Montain, dans le Natal. Selon la police, cette attaque est à mettre sur le compte des rivalités entre les membres – zoulous – de l'Inkatha et ceux du Congrès national africain (ANC). Elle a été commise quatre jours après le meurtre de six enfants noirs, tombés dans une embuscade au même endroit. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : assassinat d'un officier de gendarmerie.** – Un sous-lieutenant de la gendarmerie a été tué par balles, samedi 6 mars, à Djenane-el-Mabrouk, dans la banlieue sud-est d'Alger, par un ou plusieurs inconnus qui ont réussi à prendre la fuite. Il s'agit du deuxième membre des forces de l'ordre assassiné depuis le début du ramadan, le 23 février. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : résultats définitifs de l'élection présidentielle avant le 13 mars.** – Les résultats de l'élection présidentielle du 21 février devraient être rendus publics avant le 13 mars, le contentieux au sein de la Commission nationale de recensement des votes (*le Monde* du 2 février) ayant été transmis vendredi au Conseil constitutionnel. Les partis politiques disposaient de trois jours pour déposer un recours auprès de cette instance, laquelle doit se prononcer ensuite dans les cinq jours. – *(AFP, Reuter.)*

□ ***ZAMBIE* : nouvelles arrestations d'opposants.** – La police zambienne a arrêté samedi 6 mars un deuxième fils de l'ancien président, M. Kenneth Kunda, dans le cadre d'une enquête sur une tentative de coup d'Etat. Le président Chiluba a proclamé l'état d'urgence jeudi dernier, invoquant l'instabilité politique du pays, puis une tentative de complot. Vendredi, un autre fils de M. Kunda avait été arrêté. Le nombre des opposants interpellés serait de plus d'une vingtaine. – *(Reuter.)*

ASIE

AFGHANISTAN : M. Gulbuddin Hekmatyar devient premier ministre

L'avenir de l'accord de paix dépend de l'attitude du général Massoud

Le leader *intégriste* M. *Gulbuddin* Hekmatyar a accepté officiellement lundi 8 mars le poste de premier *ministre que* les factions afghanes réunies au Pakistan avaient, la veille, décidé d'attribuer à son parti, le Hezb-i-Islami. L'accord du 7 mars entend mettre fin au sanglant conflit pour le pouvoir dont Kaboul a été, à trois reprises, le théâtre depuis la victoire des moudjahidins sur les communistes, en avril. Des élections *devraient* avoir lieu dans les huit *mois* pour désigner une constituante. Le jour de la signature de l'accord, cependant, des combats ont eu lieu à Kaboul, démontrant que l'avenir dépend aussi du ministre de la défense, le général Massoud, qui n'était pas venu à Islamabad.

L'accord de paix signé le 7 mars à la résidence du premier ministre pakistanais à Islamabad prévoit, pour l'essentiel, que le mandat du président afghan, M. Burhanuddin Rabbani, sera prorogé jusqu'à la mi-1995, mais que son principal adversaire, le chef intégriste Gulbuddin Hekmatyar, sera premier ministre. M. Rabbani, cinquante-trois ans, apparement accablé, et M. Hekmatyar, quuarante-quatre ans, souriant, ont prié ensemble avant l'accord, puis se sont serré la main devant les caméras.

L'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui groupe une cinquantaine d'Etats et entités musulmanes), assurera un suivi de l'accord et devra mettre sur pied un mécanisme de garantie du cessez-le-feu. Le premier ministre pakistanais, M. Nawaz Sharif, a parlé d'un *«accord de paix historique»*, mais le Pakistan – non plus que l'Arabie saoudite et l'Iran, également représentés aux pourparlers d'Islamabad – ne seront en tant que tels garants du processus.

Un processus électoral sera mis en marche aux termes de l'accord du 7 mars. Une commission indépendante doit être créée. Elle supervisera l'élection d'une constituante, dans les huit mois. La charte qu'elle devrait adopter servira de cadre aux futures élections, présidentielle et législatives, à tenir avant la mi-1995.

Création d'un conseil de défense»

Les chefs de huit factions ont signé le texte : aux côtés des deux principaux protagonistes des récents combats de Kaboul, MM. Rabbani, leader du Jamiat-i-Islami, et Hekmatyar, il s'agit des représentants de trois tendances sunnites modérées, d'un parti sunnite pro-saoudien et de deux groupes chiites. Seule une dissidence du Hezb s'est tenue à l'écart. En outre, le chef de la milice ouzbèke ex-communiste, le général Rashid Dostom, très puissant dans le nord du pays, n'était pas à Islamabad; ses représentants étaient, pourtant, tenus informés de la progression des travaux.

L'accord a laissé de côté le très épineux problème de la composition du gouvernement. Dans les deux semaines, le premier ministre, M. Hekmatyar, en consultation avec le président Rabbani et les chefs des partis, devrait nommer les ministres. Ainsi, le rôle futur du général Ahmed Shah Massoud, actuel titulaire du portefeuille de la défense, et homme fort du Jamiat-i-Islami, n'a pas été éclairci.

M. Hekmatyar a réitéré sa ferme opposition à ce qu'un seul parti détienne deux postes-clefs dans l'Etat : dans le cas du Jamiat, outre la présidence, le ministère de la défense. *«Il est de mon devoir de choisir le ministre de la défense»*, a déclaré le chef du Hezb, sitôt l'accord signé. *«Ce portefeuille fera l'objet d'intenses négociations quand les chefs reviendront à Kaboul»*, a, pour sa part, commenté, de la capitale, le général Massoud.

La création d'un Conseil de défense où les huit groupes signataires auront chacun deux représentants a été décidée. Elément-clé du fragile édifice, cette instance sera chargée de jeter les bases de l'armée islamique afghane et de rassembler les armes lourdes qui sont aux mains des factions, et d'assurer la libre circulation sur les routes du pays. L'accord prévoit aussi un cessez-le-feu immédiat, dont l'application sera vérifiée par une commission associant des représentants de l'OCI et les factions afghanes.

«Personne ne peut garantir la paix en Afghanistan», a cependant déclaré le secrétaire général aux affaires étrangères du Pakistan, dont le rôle a été décisif dans l'élaboration du texte. M. Shaharyar Khan se faisait ainsi l'écho de doutes exprimés par plusieurs signataires sur la viabilité de l'accord. Les combats qui ont, ces dernières semaines, ravagé Kaboul pour la troisième fois en moins d'un an, ont fait plusieurs milliers de morts et 6000 blessés. Dès dimanche matin, de vifs affrontements à l'artillerie lourde ont eu lieu à Kaboul entre les gouvernementaux du général Massoud et les forces de M. Hekmatyar, retranchées dans les quartiers du sud de Kaboul. Dix-huit personnes, civils et soldats, ont été blessées. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

JAPON : après l'arrestation de M. Kanemaru

Le premier ministre renforce sa position

L'arrestation, samedi 6 mars, de M. Shin Kanemaru qui, dans les années 80, fut le «faiseur de rois» du Parti libéral-démocrate (PLD), a accentué la confusion au sein de la majorité conservatrice, déjà ébranlée par une série de scandales. Tout en plaçant le premier ministre, M. Miyazawa, sur la défensive face à l'opposition, cette affaire renforce, jusqu'à un certain point, sa position, puisqu'il n'a plus, désormais, de vrais concurrents au sein du PLD.

TOKYO

de notre correspondant

L'arrestation d'une personnalité politique de premier plan, qui rappelle celle de l'ex-premier ministre M. Tanaka il y a presque vingt ans, risque de ternir davantage l'image du parti conservateur au pouvoir, alors que des élections sont attendues avant la fin de l'année. L'opposition en profitera pour redemander que l'ex-chef du gouvernement, M. Takeshita, renonce à son mandat parlementaire. M. Shin Kanemaru, arrêté à sa résidence quelques heures après que la loi de finances eut été adoptée par la chambre, est accusé de fraude fiscale. Son secrétaire, M. Masahisa Haibara, a aussi été arrêté. Les deux hommes auraient utilisé des fonds politiques pour l'achat de titres à usage personnel.

Cette action de la justice – dont *l'indépendance était sujette à caution* après que le parquet eut refermé le dossier des «contributions politiques» reçues par M. Kanemaru de la part de la société Sagawa Kyubin – a un peu redoré l'image de la magistrature. La présence à la tête du ministère d'un homme favorable à un assainissement de la vie politique, M. Gotoda, n'est pas étrangère à ce raidissement.

Après qu'il eut admis, en août, avoir reçu 500 millions de yens (20 MF), et après qu'il eut renoncé à ses fonctions au sein du PLD, M. Kanemaru s'était retiré en octobre de la vie politique. Sa disgrâce met, une fois de plus, l'accent sur le rôle de l'argent dans la politique japonaise. Plus que l'enrichissement personnel, c'est la gestion même du pouvoir qui est en cause. La trajectoire des deux ex-premiers ministres Tanaka et Takeshita – emportés par les scandales Lockheed et Recruit – est révélatrice des besoins financiers des politiciens nippons. M. Kanemaru n'a pas échappé à cette malédiction. Ironique retour des choses : ce dernier, qui contribua avec M. Takeshita à soustraire son clan au «shogun de l'ombre» Tanaka, *est aujourd'hui victime du même* sort que celui-ci, l'emprisonnement. Le pouvoir coûte cher au Japon, et il est aussi, parfois, une entreprise risquée!

Paradoxalement, la position du premier ministre pourrait être renforcée par l'arrestation de M. Kanemaru. Plus aucune éminence grise, en effet, n'influence désormais le camp conservateur. En outre, la disgrâce de l'ancien «faiseur de rois», parce qu'elle rejaillit sur les groupes issus du clan Takeshita, donne plus d'autonomie au chef du gouvernement. L'état de santé précaire du ministre des affaires étrangères et vice-premier ministre, M. Michio Watanabe, candidat à la succession, favorise aussi M. Miyazawa.

PHILIPPE PONS

PROCHE-ORIENT

Selon le « Sunday times »

Jérusalem préparait l'assassinat du président Saddam Hussein

Cinq membres d'une unité d'élite israélienne ont été *tués accidentellement*, le 5 novembre dernier, par un missile très perfectionné qui devait être utilisé pour assassiner le président irakien Saddam Hussein, a affirmé dimanche 7 mars le *Sunday Times*. Citant des sources israéliennes, l'hebdomadaire britannique indique que l'accident, qui a entraîné l'annulation du projet, s'est produit lors d'une ultime répétition, en présence de hauts responsables de l'armée, sur la base de Tze'elim, dans le désert du Néguev.

Pour couper court à des rumeurs ayant commencé à circuler sur cette affaire, ajoute le *Sunday Times*, des dirigeants militaires *«ont monté une campagne élaborée de désinformation»*, pour faire croire que le groupe de soldats tués par *l'explosion du missile* s'entraînait *«pour tuer un leader du Hezbollah au Liban»* *(le Monde* du 21 novembre). Les autorités israéliennes n'avaient encore fait aucun commentaire, lundi matin, à propos de cette information. – *(AFP.)*

ISRAËL

Un colon tué à coups de couteau près de Gaza

Quelques heures après que l'armée israélienne eut rétabli les communications avec le territoire de Gaza, bouclé depuis une semaine, un colon israélien y a été assassiné, lundi 8 mars, à coups de couteau, par un Palestinien.

La victime travaillait dans une serre de la colonie de Gan-Or, lorsqu'il a été attaqué, a précisé M. Shaï Bazak, porte-parole du Conseil des localités juives de Judée-Samarie (Cisjordanie) et de la bande de Gaza. Un Palestinien, qui travaillait à proximité, a entendu des cris et a alerté des colons, a ajouté M. Bazak. Le criminel s'est enfui. Tout le secteur a été interdit par l'armée israélienne qui a commencé à «ratisser» les villages et les camps de réfugiés voisins. Le 3 mars, un civil israélien, qui avait pénétré par mégarde dans le camp de réfugiés de Rafah, avait été lapidé et achevé par balles *(le Monde* du 4 mars). Soupçonnant une fonctionnaire de l'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) de ne pas lui avoir porté assistance, le président de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, M. Ori Or, ainsi que le Likoud (droite nationaliste) et le Tzomet (ultra-nationaliste) ont réclamé dimanche des sanctions. Dans un communiqué, l'UNRWA a affirmé que Mme Katharine Striker, de nationalité américaine, était arrivée *«par hasard»* sur les lieux et avait été empêchée par la foule de s'approcher de la victime dont le corps était déjà «inerte». *«En dépit du danger immédiat, elle est ensuite revenue sur les lieux pour essayer de porter assistance»*, ajoute l'UNRWA.

LIBAN : face aux milices et aux syndicats

Le gouvernement de M. Hariri manifeste sa fermeté

BEYROUTH

de notre correspondant

Dans la banlieue sud de Beyrouth, un accrochage à l'arme légère a opposé, au cours de la nuit du samedi 6 au dimanche 7 mars, des éléments de deux milices chiites, le Hezbollah et Amal, faisant un blessé grave. L'armée libanaise a aussitôt bouclé le quartier et installé des barrages à toutes les entrées de Beyrouth; puis elle a publié la liste des dix-huit responsables présumés de l'incident, des deux bords, se disant déterminée à les arrêter. Appréhendés par les soldats ou livrés par leurs chefs, onze d'entre eux étaient dimanche sous les verrous. Soulignant sa fermeté, l'armée a déclaré dans un communiqué qu'elle mettait *«sur un pied d'égalité les fauteurs de troubles dans le pays et l'ennemi israélien au sud»*. Le chef d'Amal, devenu président du Parlement libanais, M. Nabih Berri, affirmait de son côté que *«la résistance qui met en péril les zones d'habitation n'est pas une vraie résistance»*.

Cette manifestation d'autorité de la part du gouvernement libanais – cautionnée par la Syrie, dont les soldats ne sont cependant pas intervenus –, s'est doublée d'une autre, tout aussi rapide et ferme, contre des fonctionnaires du port de Beyrouth qui menacent de se mettre en grève pour obtenir un réajustement de leurs salaires. La contre-attaque officielle s'est faite sur la base d'un *«rapport sur les infractions financières et les opérations frauduleuses»* au sein de cet organisme public. Le président de la Confédération générale des travailleurs libanais, M. Antoine Béchara, rattaché à l'administration du port, a été convoqué par le parquet.

Ailleurs, le gouvernement de M. Rafic Hariri est aussi en butte à la grogne des agents de l'Etat. Une grève des ouvriers des municipalités est prévue pour le 30 mars. Mais l'attitude du ministre de l'intérieur, M. Béchara Merhej, s'annonce ferme également. *«Nous devons nous serrer la ceinture : une majoration des salaires inconsidérée aurait des résultats pervers»*, a-t-il dit. Ce début d'agitation sociale intervient au moment où le Liban vient d'obtenir de la Banque mondiale un gage de confiance avec l'octroi d'un prêt de 175 millions de dollars dont il était question depuis plus d'un an.

LUCIEN GEORGE

POLITIQUE

La campagne

Quels pouvoirs pour le chef de l'Etat ?

Alors que le conseil des ministres s'apprête à examiner, mercredi 10 mars, le projet de réforme constitutionnelle qui lui est soumis par M. Mitterrand, la *question des pouvoirs présidentiels apparaît, une* fois de plus, comme l'enjeu principal du débat ouvert par la perspective d'une prochaine cohabitation. *«Nous n'accepterons aucune entrave à notre action»*, a affirmé M. Jacques Chirac aux assises du RPR, avant de préciser que *«rien ni personne»* ne l'empêcherait de faire son *«devoir»*. Autrement dit, le président de la République devra s'effacer afin de laisser la nouvelle majorité appliquer sa politique. Ce n'est pas tout à fait l'opinion de M. Mitterrand, *dont le porte-parole a tenu* à rappeler, avant la visite du président de la République à Washington, mardi 9 mars, que la Constitution *«assure une forme de prééminence institutionnelle du chef de l'Etat en matière de politique étrangère et de défense»*.

Il est vrai que ce partage des tâches entre un gouvernement qui, conformément à la Constitution, *«détermine et conduit la politique de la nation»* et un président qui garde la haute main sur les relations extérieures a été appliqué entre 1986 et 1988. Mais la situation a changé et M. Chirac a lui-même reconnu, dimanche soir sur TF 1, que le gouvernement devrait se montrer *«plus ferme»* que pendant la première cohabitation. A deux ans de la fin du deuxième septennat de M. Mitterrand, et dans l'hypothèse d'une lourde défaite des socialistes, le rapport des forces sera beaucoup moins favorable au chef de l'Etat. Cela rendra difficile l'affirmation de sa *«prééminence»*, en particulier sur un sujet aussi délicat que la mise en œuvre du traité de Maastricht, auquel une bonne partie du RPR, comme l'a souligné dimanche M. Pasqua, reste hostile.

M. Barre a fait observer, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», que la cohabitation ne pourra être que *«conflictuelle»*. Qui tranchera les conflits ? Pour M. Barre, ce sera le peuple. L'ancien premier ministre défend une position originale en estimant que le président de la République doit choisir un chef de gouvernement proche de lui et demander aux Français, par référendum, un vote de confiance si l'Assemblée nationale le renverse. Au RPR, on ne l'entend pas ainsi : on pense, comme l'a dit dimanche M. Bernard Pons, que la nouvelle majorité parlementaire sera *«l'expression de la volonté populaire»*, mais, apparemment, on est divisé sur les prérogatives du chef de l'Etat.

Pour M. Pons, *«il y a deux lectures de la Constitution, l'une présidentielle, l'autre parlementaire»*. En invitant M. Mitterrand à s'incliner, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale plaide pour la deuxième. En revanche, M. Pasqua soutient la première en demandant que la Constitution soit appliquée *«sans dérive vers le régime d'Assemblée»*. Il s'est élevé dimanche contre *«tous ceux qui veulent rogner les pouvoirs du président actuel»*, affirmant : *«Nous n'avons pas le droit, nous gaullistes, d'abaisser la fonction présidentielle.»* On voit mal comment sortir de la contradiction – sauf à recourir à la solution de M. Barre.

Le projet de révision constitutionnelle alimente à son tour la controverse. M. Pasqua a dénoncé la tentative de M. Mitterrand pour *«rogner les pouvoirs de ses successeurs»* en ramenant la France *«aux errements du passé»*. M. Barre a exprimé la même crainte en se disant opposé à l'abrogation de l'article 16 et au quinquennat, qui, selon lui, pourrait entraîner la remise en cause du droit de dissolution et le retour au *«régime des partis»*. M. Giscard d'Estaing a rappelé, *au contraire, qu'il souhaitait abréger la durée* du mandat.

En présentant le projet de réforme samedi 6 mars devant le Conseil d'Etat, M. Vauzelle s'est contenté de souligner que l'élection du président de la République au suffrage universel *«donne aux prérogatives et aux pouvoirs dont il dispose une portée particulière»*. Sur cette *«portée particulière»*, les avis sont partagés.

THOMAS FERENCZI

Réélu triomphalement président aux assises du RPR

M. Chirac affirme que le futur gouvernement n'acceptera «aucune entrave» à son action

Au terme des assises nationales du RPR, M. Jacques Chirac a été réélu, à l'unanimité des suffrages exprimés, à la présidence du mouvement. Rassemblement statutaire à quinze jours des élections législatives, ces assises ont été marquées par le silence imposé à MM. Edouard Balladur et Philippe Séguin, et par l'ambiguïté du discours unitaire de M. Charles Pasqua. Pour sa part, M. Chirac a déclaré que la droite était prête à gouverner *«sans compromis ni compromission»* et qu'elle n'accepterait *«aucune entrave»* à son action.

Une grand-messe a besoin d'un officiant qui a la foi. C'est Olivier de Rincquesen, présentateur du journal de 8 heures sur Europe 1, que le RPR avait engagé pour assurer l'animation de ses assises nationales, dimanche 7 mars, au parc des expositions du Bourget (Seine-Saint-Denis). Ce rassemblement énorme, destiné à montrer la mobilisation et l'unité du mouvement néo-gaulliste, a attiré plusieurs dizaines de milliers de personnes (quarante mille à quarante-cinq mille, selon les organisateurs) qui ont réservé leurs ovations à M. Jacques Chirac, réélu triomphalement à la présidence du parti, et à M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, qui ont fait les plus longues interventions. MM. Edouard Balladur et Philippe Séguin, en revanche, ont eu une présence muette à ces assises.

Après un discours de bienvenue prononcé par M. Robert Pandraud, *«régional de l'étape»* en sa qualité de député de Seine-Saint-Denis, le secrétaire général, M. Alain Juppé, a ouvert la réunion, en lançant un discret appel au renforcement de l'unité, qu'ici on appelle *«esprit de compagnonnage»*. M. Dominique Perben, l'un de ses trois adjoints, a résumé le programme du RPR, qui consiste à *«restaurer l'Etat, reconstruire l'économie, redonner une ambition sociale, réaffirmer la place de la France en Europe et dans le monde»*. Animation-vidéo assurant qu'il faut *«changer la France»*, plaidoirie ronronnante pour l'environnement, présentation compacte des candidats et arrivée interminable de M. Chirac sur l'air de *Take five*, célèbre morceau de jazz composé par Dave Brubeck, se sont enchaînées. Quelques coups de projecteurs ont permis à certains candidats de se mettre en valeur : l'un s'est proposé de battre le *«tsar rouge»* du Val-de-Marne qu'est, selon lui, M. Georges Marchais, et un autre a demandé de *«revenir au quart d'heure de morale à l'école»*. Le soutien officiel apporté par le RPR à M. Mansour Kamardine, candidat à Mayotte contre M. Henry Jean-Baptiste, député (UDC) qui bénéficie de l'investiture de l'UPF, a précédé la première intervention politique, celle de M. Bernard Pons.

Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a mené une charge en règle contre M. François Mitterrand avant d'inviter les militants à *«veiller à l'unité et à la cohésion»* du mouvement. *«Si vous croyez pouvoir, en vous maintenant à votre poste, comme la Constitution vous le permet, mais comme la morale vous l'interdit, nous empêcher d'entreprendre le redressement de la France, si vous entendez prendre des initiatives politiques de nature à vouloir bloquer l'action gouvernementale, alors sachez que chaque fois, nous inviterons le premier ministre à engager la responsabilité de son gouvernement et à poser la question de confiance»*, a-t-il lancé à l'adresse du président de la République. Répondant à M. Mitterrand qui a récemment déclaré qu'il aborderait la cohabitation sans casque et sans armure, M. Pons a indiqué que le prochain chef de gouvernement assistera au conseil des ministres *«avec dans une main la Constitution et dans l'autre la volonté du peuple»*.

Après un «duplex» avec le Salon de l'agriculture, qui a permis astucieusement à M. Chirac de saluer *«tous les paysans de France»*, M. Charles Pasqua – *«votre chouchou»*, a dit l'animateur – a prononcé un discours dans lequel il a longuement marqué sa différence et habilement appelé à l'unité. *«Nous serons jugés sur notre lucidité et sur notre sincérité*, a déclaré le président du groupe RPR du Sénat. *C'est pourquoi je pense que la plate-forme de l'opposition, dont les objectifs sont bien définis et l'ambition réelle, risque de sous-estimer l'ampleur de l'effort national.»* *«Maastricht. Tout Maastricht. Rien que Maastricht. Tel devait être désormais le seul horizon de la France, comme celui de l'Europe. La petite ambition que voilà!»*, a poursuivi M. Pasqua, en revenant sur l'épisode du référendum qui a divisé le mouvement gaulliste et en précisant : *«Nous aurions le plus grand intérêt à nous souvenir que la majorité de nos électeurs n'a pas voulu de ce traité et, j'en suis certain, n'en veut pas davantage aujourd'hui.»*

L'ancien ministre a plaidé pour l'union, en incluant son complice du club Demain la France, qui avait conduit, avec lui, la fronde aux précédentes assises en février 1990. *«Que vous ayez voté oui, ou, comme nous, que vous ayez voté non* [à Maastricht], *rassemblons-nous!* a-t-il dit. *Ne nous divisons pas à nouveau. Il n'y a pas d'autre alternative. Ou alors il faudrait gouverner avec les socialistes qui, si je ne me trompe, ont fourni au oui ses plus gros bataillons.»* M. Pasqua s'est prononcé contre *«l'accélération du processus de Maastricht»*, qu'il a décrit comme le *«dernier avatar»* d'une stratégie tendant à faire *«resurgir ce vieux serpent de mer de la politique française, qui s'est appelé successivement troisième force, ouverture, big bang aujourd'hui»*. Se référant au général de Gaulle, il a développé sa vision de *«la politique la plus conforme aux intérêts du pays»*, ajoutant : *«C'est, pour ma part, en fonction de ce seul critère que je me déterminerai.»*

«Ni compromis ni compromission»

Défenseur de *«l'unité»* et de la *«détermination»* de son mouvement, M. Juppé s'est empressé, dans le peu de temps que lui avait laissé l'orateur précédent avant le déjeuner, de remercier *«Charles Pasqua, Philippe Séguin et Edouard Balladur d'être au coude à coude pour porter haut les idées du RPR»*. S'en prenant à *«M. Mitterrand* [qui] *n'en finit pas de régler ses vieux comptes avec le général de Gaulle»*, le secrétaire général a reproché au président de la République de pratiquer la *«division»* et le *«noyautage»*. Faisant fi de sa coutumière diplomatie, il a accusé l'hôte de l'Elysée *«de se livrer à d'ultime manœuvres»*, se faisant fort de *«le dénoncer, car c'est un abaissement de la France et de la république»*. *«La France est lasse de vous, faites-nous donc le don de votre départ»*, a-t-il lancé à destination du chef de l'Etat, avant de *«revendiquer le droit au temps»* pour réaliser la reconstruction de l'Etat et le rassemblement de la société française.

Après que l'imitateur Michel Leeb, par enregistrement interposé, eut souhaité *«de tout cœur que nous l'emportions»*, M. Chirac, fraîchement réélu président du RPR, a fait observer une minute de silence en hommage à Jacques Roseau, *«lâchement et sauvagement assassiné»* à Montpellier. Puis il a conclu les assises en présentant le parti néo-gaulliste comme *«la première formation de notre pays»*, *«une formation où chacun, quelle que soit son appartenance, quelle que soit sa sensibilité, peut trouver sa place, toute sa place»*. M. Chirac a développé les grandes lignes du projet de l'opposition pour la France en déclarant : *«Oui, nous ferons la politique pour laquelle vous nous aurez élus. Quand on fait la politique de ses adversaires, on perd ses amis sans gagner ses adversaires. Pas de socialisme sans les socialistes. Douze ans, cela suffit. Il est temps, il est grand temps, de tourner la page.»*

«Je peux vous assurer que nous n'accepterons aucune entrave à notre action, de quelque manière que ce soit, a poursuivi M. Chirac. *Si les Français approuvent notre projet, s'ils nous donnent la majorité, et si M. Mitterrand n'en tient aucun compte, l'Histoire le jugera. En ce qui nous concerne, nous ferons notre devoir. Rien ni personne ne nous en empêchera. Ni compromis, ni compromission. Nous ferons notre devoir et nous appliquerons notre politique.»* Conscient qu'il doit transformer un vote de défiance en expression d'approbation, l'ancien premier ministre a déclaré : *«Battons-nous pour que le vote en notre faveur soit un vote d'adhésion, et non un vote de rejet du socialisme.»* Et faisant implicitement allusion à la situation interne du RPR, M. Chirac a appelé à *«une grande victoire qui balaie d'un souffle puissant les doutes et les incertitudes»*.

O. B.

A l'unanimité

Au cours de leurs assises, les militants du RPR ont procédé à quatre votes, dont l'élection du président du mouvement. Pour ce poste, il n'y avait qu'un seul candidat, M. Jacques Chirac, ancien premier ministre, député de la Corrèze et maire de Paris. Le président sortant a obtenu 100 % des suffrages exprimés et 99 % des votants. Le rapport de synthèse de M. Alain Juppé, secrétaire général, qui avait été approuvé, à l'unanimité, par le conseil national du mouvement, le 24 février, a été adopté à 98,36 % des mandats exprimés. La commission des statuts a été élue par 97,77 % des voix.

Enfin, dans le contingent des cent membres élus au conseil national (ancien comité central), figurent, notamment, la chanteuse Line Renaud, qui siégeait déjà dans cette instance, Gérard d'Aboville, qui a réalisé la traversée de l'Atlantique et du Pacifique, en solitaire et à la rame, Yves Duteil, chanteur et maire de Précy-sur-Marne (Seine-et-Marne), et Christian Cabrol, professeur de médecine, pionnier des greffes cardiaques. Ces trois derniers ont été les mieux élus.

Vingt et une femmes candidates

A l'occasion de ses assises nationales organisées la veille de la Journée internationale des femmes, le RPR a tenté de mettre en valeur la vingtaine de candidates qui défendront les couleurs du parti néogaulliste aux législatives. Elles se sont rassemblées, pour une courte présentation, autour de M. Jacques Toubon, auquel elles ont, en chœur, lancé un humoristique *«Alors, comblé, Jacques ?»*. Malgré les efforts déployés par Mme Roselyne Bachelot, la place qui leur a été réservée dans les investitures demeure toutefois restreinte. Elles seront en effet au nombre de vingt et une. Outre *sept députés sortants* – Mmes Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire), Suzanne Sauvaigo (Alpes-Maritimes), Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique), Michèle Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques), Nicole Catala et Françoise de Panafieu (Paris), Lucette Michaux-Chevry (Guadeloupe), – les candidates du RPR sont les suivantes : Mmes Henriette Martinez (Hautes-Alpes), Monique Rousseau (Doubs), Catherine Nicolas (Eure), Annick Courtat (Loiret), Simone Rignault (Nièvre), Colette Codaccioni et Marie-Fanny Gournay (Nord), Anne-Marie Couderc et Anne Cuillé (Paris), Armelle Guinebertière (Deux-Sèvres), Marie-José Roig (Vaucluse), Evelyne Guilhem (Haute-Vienne), Odile Moirin (Essonne), Marie-Michèle Bataille (Val-de-Marne).

Les trois cohabitations

par Olivier Biffaud

LE 28 mars, date du second tour des élections législatives, n'est *pas encore là, mais l'opinion* publique est quotidiennement transportée par la droite au-delà du 2 avril, journée traditionnelle de la rentrée parlementaire. Piaffant d'impatience, l'opposition vit déjà à l'heure balladurienne de la cohabition avec M. François Mitterrand, et ce n'est pas M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, *présent aux* assises nationales du RPR, qui démentira ce sentiment. *«La République vous appelle»*, disait le slogan principal du parti néo-gaulliste. Chacun entend l'appel comme il veut.

Dans cette projection post-législative, on se partage les dépouilles d'un régime finissant. *«Si tu as Matignon, dit l'un, l'Hôtel de Lassay doit nous revenir.»* Ces termes élégants recouvrent la sourde bataille qui, dès après la nomination du futur premier ministre, s'engagera pour l'élection du président de l'Assemblée nationale, un poste qui confère surtout à son titulaire la place de quatrième personnage de l'Etat. *Pour couronner le tout*, chacune des formations de la nouvelle majorité devra vivre avec sa propre opposition, qui sera peut-être plus difficile à manœuvrer que l'opposition de gauche réduite à la portion congrue.

Les assises du RPR, dimanche 7 mars au Bourget (Seine-Saint-Denis), ont, à leur manière, parfaitement mis en évidence les trois cohabitations auxquelles vont se *heurter MM. Jacques Chirac et* Valéry Giscard d'Estaing. Par-delà les socialistes, qui ont fait de la France *«un pays éclaté»*, le président du RPR a surtout attaqué le président de la République, accusé de n'avoir pas cru à la réunification de l'Allemagne, *d'avoir misé* sur les putschistes de Moscou et de *n'avoir rien compris à l'éclatement* de la Yougoslavie. Instruit par l'expérience, l'ancien premier ministre a mis en garde M. François Mitterrand contre une réédition à l'identique de la cohabitation modèle 1986-1988.

Un partage équitable

Pour M. Edouard Balladur, premier ministre «naturel» et silencieux contraint au Bourget, il n'y aura *«ni compromis ni compromission»*, d'autant que M. Chirac, vigie de la cohabitation, n'acceptera *«aucune entrave»* de la part du chef de l'Etat. M. Bernard Pons, président fougueux du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a du reste prévenu que le premier ministre posera, *en tant que de besoin*, la question de confiance au Palais Bourbon et engagera la responsabilité de son gouvernement devant la représentation nationale. Une guerre va donc s'engager entre deux légitimités que les électeurs, à terme rapproché, espère le RPR, auront à trancher. Ecarté de l'Elysée depuis presque vingt ans, le parti néo-gaulliste *a hâte d'y voir entrer son* champion.

A cette première cohabitation du *premier ministre avec M. Mitterrand* va s'en ajouter une autre avec l'UDF. *Alors* qu'une rumeur propagée à dessein par l'entourage du maire de Paris laisse entendre qu'il faut occuper M. Chirac, pendant cette période charnière qui va jusqu'à l'élection présidentielle, *en lui* offrant un poste à l'abri comme la présidence de l'Assemblée nationale, M. Giscard d'Estaing revendique pour un des siens le même fauteuil. Le détenteur du poste peut en effet, dans une certaine mesure, *définir la vitesse de la politique de* réforme chère à M. Balladur. Le président de l'UDF réclame un partage équitable au RPR, mais avec une ironie sans doute involontaire M. Alain Juppé a répondu que ce partage sera *«aussi équitable»* qu'entre 1986 et 1988... quand le RPR détenait Matignon et l'hôtel *de Lassay. Le serétaire général du* parti néo-gaulliste considère qu'avec la présidence du Sénat l'UDF est assez pourvue. Question d'appréciation. Surtout quand on vise, en plus, l'Elysée.

Et, comme si cela ne suffisait pas, le RPR s'apprête à vivre une troisième cohabitation. En son propre sein. L'ambiguïté du discours *unitaire prononcé* par M. Charles Pasqua aux assises, alors que M. Philippe Séguin était condamné au silence, donne un avant-goût du rapport de forces qui va s'instaurer dans les rangs du parti qui compte devancer son partenaire UDF d'une *dizaine de sièges* à l'Assemblée.

Plus enclin à montrer sa différence, M. Pasqua, que l'on dit pourtant *intéressé* par la *défense nationale*, a saisi les assises de son *mouvement pour dire* combien il souhaite voir *«ensemble»* Jacques, Alain, Edouard, Philippe et lui-même, comme le réclament les militants, *«pour engager le redressement de la France»*. L'état-major du RPR se félicite de son bon état *d'esprit, mais il court le* risque de s'accrocher à l'écume des mots. *A bien comprendre* le président du groupe RPR du Sénat, c'est d'unité autour des idées du club «Demain la France» qu'il parle avec enthousiasme. Et pas autour de celles du traité de Maastricht, qui, il l'a dit on ne peut plus clairement, sont le *«dernier avatar» de ce qui est* appelé, suivant le moment, troisième *force, ouverture ou big-bang*. Un pied dehors, un pied dedans, M. Pasqua ne joue pas la même partition que M. Séguin, car, par la force des choses, il ne gère pas le temps de la même manière que le maire d'Epinal.

Derrière cette triple cohabitation qui implique MM. Chirac, Balladur et Séguin se profile peut-être déjà une triple ambition présidentielle.

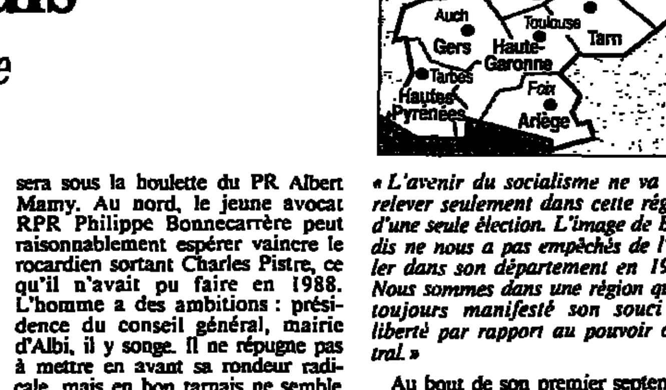


pour les élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Midi-Pyrénées : la méthode Baudis

Les recettes utilisées depuis dix ans par le maire de Toulouse sont en passe de remodeler le fief socialiste



TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Sous les ors et pourpres du Capitole, Dominique Baudis se sent pousser des ailes. Dans une annexe poussiéreuse du conseil général, rue des Trois-Banquets, Lionel Jospin n'est pas à la noce. Deux personnages, deux lieux, deux destins qui en disent plus long sur l'état de la droite et de la gauche dans cette région que tous les sondages.

« Pour nous, tout est clean *! »*, Monsieur le maire de Toulouse est sur un petit nuage. *« En 1988, on « surfait », maintenant on rame ! »* Monsieur l'ancien ministre d'Etat, ex-éminence du mitterrandisme, se prépare à l'orage. Splendeurs et misères de la politique. Sur le tapis rose de Midi-Pyrénées, les dés sont aussi en train de rouler. Vingt-six sièges à redistribuer. En *1986*, la proportionnelle avait atténué le choc : douze pour la gauche, quatorze pour la droite. Deux ans plus tard, la grande marée de gauche : vingt-deux pour elle, quatre pour la droite. M. Baudis fut le seul, en Haute-Garonne, à surnager. A coup sûr, il se sentira demain moins seul, s'attendant à un déferlement de la droite aussi spectaculaire qu'en 1958 ou en 1968.

Simple changement de martingale au grand casino de l'Histoire ? Les croupiers du socialisme voudraient encore ici le croire, ne pouvant pas imaginer que l'héritier du Capitole, qui n'a rien d'un flambeur, leur ait durablement fait sauter la banque. Et pourtant, sur cette région, une sorte *de « baudis-mania »* s'est progressivement propagée, secouant les vieilles habitudes de ces terroirs si profondément imprégnés de politique et si scrupuleux sur leurs particularismes. Jadis, chacun avait son homme, sa figure, son modèle. Sans remonter à Jaurès dans le Tarn, des hommes comme Maurice Bourgès-Maunoury en Haute-Garonne, Paul Ramadier en Aveyron, René Billères en Hautes-Pyrénées, Maurice Faure dans le Lot, dernier de l'espèce, pour ne citer que ceux-là, étaient, sur leurs terres, empereurs éclairés.

Président du conseil général depuis vingt-quatre ans, maire de Cahors durant un quart de siècle, député pendant trente-deux ans, Maurice Faure est le premier à dire que cette époque-là a vécu. Qu'il est fini le temps où l'on pouvait être propriétaire pour ainsi dire à vie de sa circonscription, de son département. *« Nous assistons à un tournant*, admet-il, *la carte Baudis incontestablement va peser. »* Car c'est vrai que dans cette région il y a Dominique Baudis... et tous les autres.

Un nouveau radicalisme de droite

Bien sûr, il avait pour lui la géographie, l'histoire et son histoire. Avec son agglomération, Toulouse, c'est déjà près de 40 % des habitants de la région la plus vaste de France, aussi grande que la Belgique. Un formidable porte-avions pour maîtriser une flotte politique dispersée dans huit départements. L'histoire l'a prouvé. Les républicains sous l'Empire, les radicaux dans les années 1880-1890, les socialistes après eux, ont d'abord conquis la grande ville avant de pouvoir se répandre. M. Baudis ne l'a jamais oublié. Toulouse, lui, évidemment, il n'a pas eu à la prendre. Elle lui fut donnée en héritage.

On commence à connaître la saga. Présentateur connu de la télévision, débarqué en mai 1981, le beau jeune homme de trente-six ans s'installe en 1983 dans le fauteuil paternel. Dix ans déjà ! Dix ans de conquêtes *minutieusement élaborées* qui le laissent aujourd'hui sans blessures et sans « affaires », ce qui, par les temps qui courent, mérite d'être relevé. Il a déjà fait le parcours complet – conseiller général, président de région, parlementaire européen, député – sans jamais laisser transparaître un soupçon d'agitation. Centriste agnostique engagé dans le « sillon » de Jean Lecanuet, son deuxième père en politique, qu'il vient de voir disparaître avec tristesse, il a su échapper à tous les clivages nationaux.

A Toulouse, le fils à papa devenu majeur ne fait pas de politique. Il gère. A Paris, il parfait son image sans les parasites des petites phrases. Ses seuls coups d'audace ? Sa sortie contre M. Giscard d'Estaing au moment de l'euphorie du printemps des rénovateurs de 1989 et son arrivée en octobre 1991 à la présidence exécutive du CDS. Aujourd'hui, le président de l'UDF le couve et les militants centristes le cherchent. Qu'importe ! Dominique Baudis se mouille sans se décoiffer. *« Un mystère »*, convient M. Jospin.

Ses adversaires y voient la preuve qu'ils n'ont devant eux qu'un personnage « lisse ». Ses amis sont confondus devant tant d'aisance, qui introduit, à les entendre, sur ces vieilles terres « rad-soc » une pratique moderne de la politique. Plus proche mais pas forcément plus humaine, plus constructive, plus adaptée à son temps, usant délibérément de tout le confort d'un ancrage résolu au centre. Une sorte de nouveau radicalisme de droite aseptisé, plus *« clean »*, comme il dit, sans préau mais avec belles images, sans tapes dans le dos mais avec beaucoup de poignées de main. Des « fans » plutôt que des militants. Des fiches plutôt que des slogans. Tout un art !

La recette en tout cas continue de *faire saliver. Elle a commencé* à faire vraiment des ravages l'an dernier, lorsque, aux élections régionales, le ticket Censi-Baudis fit basculer les huit départements – y compris l'inexpugnable Ariège socialiste – dans le camp de l'opposition, avec *des scores partout* supérieurs aux résultats de la droite à l'élection présidentelle de 1988. Pour la première fois le maire de Toulouse a pu prendre réellement conscience du poids de sa « force tranquille » au niveau régional.

Entre-temps, la méthode Baudis a réussi à étouffer un Front national qui aurait pu normalement disposer ici d'un terreau favorable. Sa seule figure de proue qui tient encore hors de l'eau en Haute-Garonne, Bernard Antony, surnommé *« l'ayatollah cassoulet »*, est devenu un personnage de dérision. De même, la vague écologiste n'a-t-elle pas ici la même amplitude qu'ailleurs. Dès son arrivée à la mairie en 1983, le maire de Toulouse a fait figurer des écologistes dans son équipe, avant, comme il le dit, que *« cela ne devienne une mode ou un impératif électoral »*.

De cette pratique politique, de ce phénomène d'entraînement déclenché aux régionales, M. Baudis *compte retirer demain tous* les dividendes. La machine est en place. Huit circonscriptions. Cinq candidats UPF issus de son équipe municipale. Une seule tête partout. Le spationaute Patrick Baudry avait-il eu des velléités d'affronter, pour le *compte du* RPR, Lionel Jospin ? M. Baudis a su l'en dissuader. Car ici aussi on est « baudissien » avant d'être chiraquien. Pour être bon avec le PR, le seigneur de Toulouse n'a pas hésité davantage à sacrifier sur l'autel de l'union le président régional de sa propre formation M. Michel Valdiguié (CDS), coiffé en dernière minute par un autre de ses adjoints, l'avocat Serge Didier, ancien compagnon de M. Gérard Longuet à Occident.

Avec autant de gourmandise, le *nouveau suzerain surveille la levée* des récoltes dans ses autres fiefs. Dans les Hautes-Pyrénées, la promotion de son vassal Philippe Douste-Blazy, le jeune maire de Lourdes, ne tiendra cette fois pas du miracle tant son élection paraît courue d'avance. Ces législatives vont vraisemblablement sonner définitivement le glas du vieux radicalisme départemental et marquer l'arrivée d'une nouvelle génération, où l'on verra face à face M. Douste-Blazy et, pour la gauche, Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, qui pourrait enfin trouver la récompense de son obstination.

En Tarn-et-Garonne, une autre pièce du dipositif Baudis peut surgir : Jean-Pierre Cave, jeune chirurgien centriste qui se réclame à la fois de l'amitié de M. Baudis et de celle de M. Douste-Blazy. S'il sort vainqueur *de sa primaire* avec le RPR, il est capable d'ébranler le député sortant socialiste Hubert Gouze, de troubler la tranquillité du président du conseil général Jean-Michel Baylet et de prétendre prendre d'assaut à l'avenir la mairie de Montauban.

Dans le Gers, la droite rêve aussi d'une totale conquête. Pour l'heure, M. Baudis regarde de loin les démêlés musclés entre le nouveau président du conseil général, M. Yves Rispat (RPR), et le président de la chambre de commerce d'Auch, le célèbre restaurateur André Daguin. *« Un Daguin sinon rien »*, est venu lancer sur place M. François Léotard. M. Baudis le *pense, mais ne le proclamera que* lorsque M. Daguin confirmera ses chances de décrocher une nouvelle étoile au tableau d'honneur de la politique. Dans l'Aveyron, profitant du retrait volontaire du radical Jean Rigal, la droite joue partout gagnant. Ce qui peut expliquer ses bisbilles internes, conséquences du pouvoir sans partage du président PR du conseil général, M. Jean Puech. Le centriste et député sortant Jean Briane a face à lui un jeune loup du PR, M. François Rey, dont les dents sont aiguisées dans l'ombre par M. Puech. Cette fois, M. Baudis s'est déplacé pour préserver, avec l'appui de M. Censi, un levier CDS dans ce département et faire incidemment la démonstration que les méthodes de M. Puech sont d'un autre temps.

Les ambitions de M. Quilès

Seuls le Lot et le Tarn demeurent pour M. Baudis des terres de mission. Le temps, espère-t-il secrètement, *fera* son œuvre. *Dans le Lot*, le poids moral de Maurice Faure plus les zizanies internes à la droite devraient éviter de bousculer les deux députés sortants, M. Bernard Charles (MRG) et le ministre du budget, M. Martin Malvy.

Dans le Tarn, qui vit le parachutage confortable du ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, le système Baudis paraît encore assez démuni. Au sud, dans sa circonscription recoupée en 1988 sur mesure par *M. Pasqua, le truculent maire* RPR de Castres, M. Jacques Limouzy, tiendra encore. Dans son voisinage, si l'opposition doit l'emporter, ce sera sous la houlette du PR Albert Mamy. Au nord, le jeune avocat RPR Philippe Bonnecarrère peut raisonnablement espérer vaincre le rocardien sortant Charles Pistre, ce qu'il n'avait pu faire en 1988. L'homme a des ambitions : présidence du conseil général, mairie d'Albi, il y songe. Il ne répugne pas à mettre en avant sa rondeur radicale, mais en bon tarnais ne semble pas encore tout à fait disposé à abdiquer devant la « baudis-mania ».

Quelle révolution enfin ce serait si la déferlante Baudis venait à entamer *le granit socialiste ariégeois*. Fort de son score aux régionales, le maire de Mazères, M. André Trigano, frère du fondateur du Club Méditerranée, y croit. Ce n'est certes pas sur place l'« ambiance club ». Conseiller général dans une assemblée *socialiste depuis* 1945, *candidat* dans une deuxième circonscription qui n'a jamais été à droite depuis soixante ans, M. Trigano en veut à l'opposition d'avoir *« lâché l'Ariège »*. Faute d'avoir pu aboutir sous les couleurs du MRG, il s'est rangé avec armes et bagages au sein de l'équipage Baudis, convaincu que c'est la seule solution pour déstabiliser un socialisme d'un autre temps. M. Baudis rêve d'en faire avec lui la démonstration.

M. Jospin ne veut pas abdiquer

Devant une météo pour elle aussi sombre, la gauche, on l'a dit, cherche encore et toujours des explications, ne voulant pas croire à l'irréparable. Se faisant l'écho d'un radicalisme pourtant bien essoufflé, M. Jean-Michel Baylet en veut aux socialistes de la région *« d'être tombés dans un système monolithique et cadenassé et dans les querelles de petits chefs »*. Parce que, selon lui, il faudra toujours *« des laïcs et des républicains »* pour contenir la démocratie chrétienne version Baudis, le ministre du tourisme est convaincu que *« tout cela va se rééquilibrer »*, que demain *« un énorme espace s'ouvrira à nouveau devant le radicalisme »*. En attendant, il a demandé à M. Bernard Tapie de venir le soutenir.

« Les radicaux n'ont plus que leur passé, ironise M. Douste-Blazy. *Dans nos régions, il faut être proche des gens et rester naturel, pas seulement au moment des élections. » M. Jospin se défend aussi de sombrer* dans le pessimisme absolu : *« L'avenir du socialisme ne va pas relever seulement dans cette région d'une seule élection. L'image de Baudis ne nous a pas empêchés de l'isoler dans son département en 1988. Nous sommes dans une région qui a toujours manifesté son souci de liberté par rapport au pouvoir central. »*

Au bout de son premier septennat en Midi-Pyrénées, l'ancien premier secrétaire du PS ne veut pas abdiquer. *« Ils ont appelé Jospin comme un sauveur mais il était déjà trop tard »*, explique M. Censi. *« Sa venue,* renchérit M. Valdiguié, *n'a fait que montrer les limites d'une reconquête avec des moyens traditionnels. »* Observant toute cette agitation avec distance, Maurice Faure a une autre explication : *« Quelle que soit sa valeur personnelle, Jospin n'a pas le tempérament du pays. Quilès, lui, joue le jeu et le jouera mieux que Jospin. »* Le ministre de l'intérieur vient-il pour relever, face à M. Baudis, un gant socialiste en piteux état, ou se contentera-t-il, comme le dit la droite, de « pantoufler » dans le réduit socialiste d'Albi-Carmaux ? *« Là-bas, même les poules votent socialiste »*, résume M. Limouzy. Mis à part l'intéressé, chacun a son avis sur la question. *« Les gens l'attendent comme l'adversaire de Baudis »*, confirme un militant socialisted'Albi. *« L'arrivée de Quilès inquiète plus le personnel de gauche que celui de droite »*, assure M. Censi. *« Je viens pour aider les socialistes à maintenir le Tarn à gauche »*, tranche M. Quilès. Menant une campagne sérieuse et sans déploiements excessifs, il s'avance avec prudence. Un pas après l'autre. L'exemple de M. Jospin et, bien avant lui, ceux d'Alain Savary et d'Alexandre Sanguinetti sont là pour rappeler *quel péril il* y a à braver trop hardiment la citadelle toulousaine.

DANIEL CARTON

▶ Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre, en Champagne-Ardenne, en Corse, en Haute-Normandie, en Basse-Normandie, en Poitou-Charentes, en Rhône-Alpes, en Lorraine, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Aquitaine, dans le Nord-Pas-de-Calais et dans les Pays de la Loire (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16, 18, 19, 23, 24, 26, 27 *février*, 2, 3, 4, 5 et 6 mars).

Haute-Garonne : jeu de dames

TOULOUSE

de notre correspondant

La sixième circonscription de la Haute-Garonne est le champ clos d'un combat de femmes de tête ! Hélène Mignon, député sortant, socialiste jusqu'au bout des ongles, tient son quartier général à Muret, *la ville qu'elle a conquise* en 1989. Françoise de Veyrinas, CDS sans carte, mais de cœur, conduit l'offensive pour le compte de Dominique Baudis. L'une est médecin spécialiste en allergologie. *L'autre se prévaut de son unique* titre de mère de famille.

Françoise de Veyrinas a l'aisance sans complexe des âmes bien nées et la foi du charbonnier dans les vertus du dialogue. C'est un de ses talents. Ses adversaires politiques le reconnaissent volontiers, ce petit bout de femme s'est fait une place au soleil de la politique à force d'énergie communicative et d'activisme social. Née dans une famille toulousaine imprégnée de catholicisme militant, elle envisage, le temps d'études à l'Institut d'études sociales et familiales à Paris, de se consacrer à l'enseignement. Mariée à un ingénieur de l'Aérospatiale, elle devient bientôt mère de famille. Elle a aujourd'hui quatre enfants, ce qui l'a conduite à s'investir dans les associations familiales ou chez les parents d'élèves. Elle tisse là de solides réseaux, qui la font remarquer *en 1979 par le préfet de région*, à la recherche d'une déléguée régionale à la condition féminine. Elle le restera trois ans, jusqu'à son licenciement, déclaré abusif par le Conseil d'Etat en 1983. Elle rempilera pour trois autres années en 1986.

C'est à Dominique Baudis qu'elle doit son entrée en politique. En 1983, il lui propose une place sur sa liste pour les élections municipales. Elle sera adjoint chargé des affaires sociales, et reconduite dans ses fonctions en 1989. Très vite, le maire de Toulouse a compris le parti qu'il pouvait tirer de cette catholique qui déteste les intégrismes et a transformé le social en sacerdoce. Petite sœur des pauvres dans les HLM, bonne conscience des beaux quartiers ! Elle cumule les titres : présidente de l'office HLM, de la mission locale pour l'insertion des jeunes, vice-présidente du conseil de prévention de la délinquance. Et s'impose. Le gouvernement Rocard la nomme même au bureau de la délégation interministérielle à la ville.

C'est dans sa famille, auprès de son père, instituteur puis directeur du journal *Oran républicain*, qu'Hélène Mignon se forge, en Algérie, ses convictions laïques et sociales. Sa foi est républicaine, un tantinet révolutionnaire. De retour à Toulouse, où elle fait médecine, elle s'engage dans les rangs de l'UNEF, flirte avec le PSU, a quelques élans vers le PCF. Médecin spécialiste, elle ouvre une assez longue parenthèse professionnelle et familiale et, avec son mari, pharmacien biologiste, adopte trois enfants.

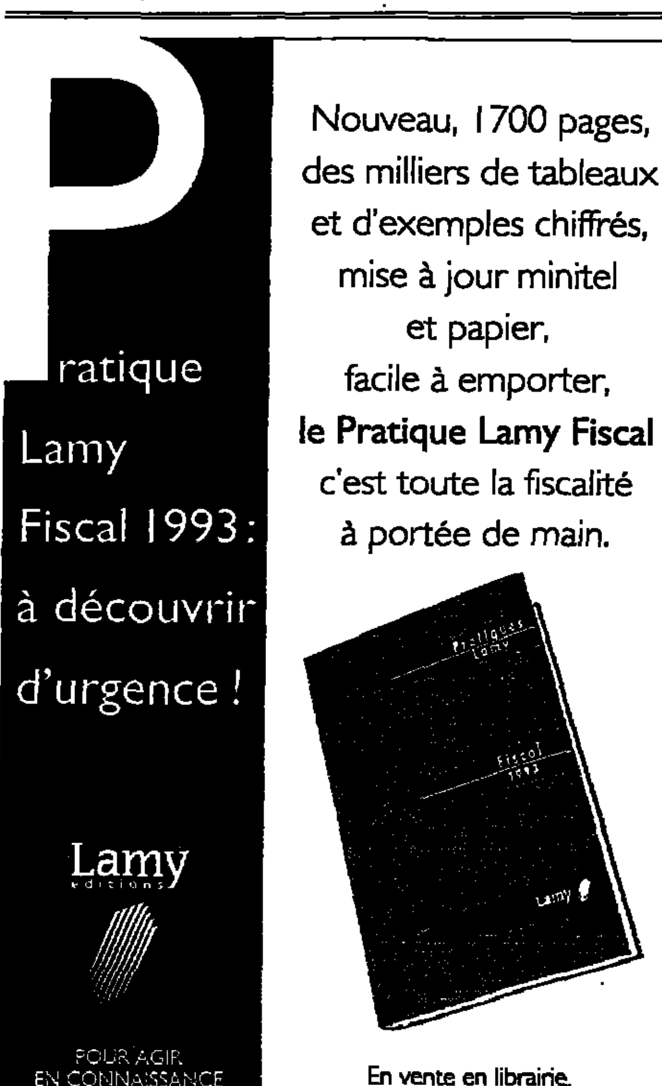
Le choc de deux convictions

Elle entre au Parti socialiste par la porte du CERES en 1974. Membre du comité directeur, elle ne craint pas, pendant la guerre du Golfe, de dénoncer l'intervention française. Député, elle a fait de la résistance à l'Assemblée nationale, en désaccord avec certains des textes du gouvernement. Au point d'être tentée parfois de rompre les amarres, même si elle veut encore croire à l'avenir du PS.

Femme de terrain, initiatrice d'un syndicat intercommunal d'action sociale, elle obtient son premier mandat en 1977 comme conseiller municipal de Seysses, une bourgade du département. Conseiller général en 1979, député en 1988, maire de Muret en 1989, elle n'avait jamais connu l'échec. En 1992, elle trébuche dans son propre canton, battue par Françoise de Veyrinas, qui a su se faire un nom et bénéficie de la vague de rejet des socialistes.

Ces deux femmes se sont rarement rencontrées. Elles ont connu l'épreuve dans leur vie personnelle et l'ont surmontée. Elles n'ont rien de plus en commun, si ce n'est une égale attention, un réel souci pour les plus humbles. La décision se fera, *en partie tout au moins*, dans les quartiers populaires du Mirail. Les écologistes pourraient peut-être jouer les arbitres dans ce choc de deux convictions.

GÉRARD VALLÈS



POLITIQUE

La campagne pour les élections législatives

PAROLES D'ÉLECTEURS

« Réveille-toi »

Il n'est pas candidat, mais, plusieurs fois par jour, Malek, vingt-neuf ans, fait les cages d'escalier, serre des dizaines de mains, prend des nouvelles des uns et des autres. *« J'ai toujours l'œil sur les gamins, et je regarde si ça se passe bien. »* Malek a son QG : le hall du bâtiment 24 – un couloir sans lumière, des boîtes aux lettres cassées – et, à l'extérieur, une pelouse couverte de papiers, où il fait ses *« assemblées générales »*. Depuis deux mois et demi, Malek est en campagne. Les soutiens affluent des commerçants, des parents, de certains élus. Les journalistes vont l'interviewer. Deux stars du football, Dominique Rocheteau et Pascal Olmeta, vont venir jouer dimanche prochain avec Malek et ses poulains.

Cet ancien laveur de vitres à l'aéroport de Roissy, aujourd'hui au chômage, espère bien gagner. Malek a un grand projet. Réveille-toi !, c'est le nom de l'association qu'il a créée dans sa cité, des barres d'immeubles tristes comme on peut les imaginer, et un nom, La Muette, qui, à Garges-lès-Gonesse, dans la huitième circonscription du Val-d'Oise, marque ses habitants d'une réputation de mauvais garçons.

« Je voudrais éviter que nos petits frères fassent les conneries que nous faisions, plus jeunes. On les voit, les petits, ils vieillissent trop vite. A treize ans, ils font des trucs qu'on faisait, nous, à vingt-cinq. C'est à nous de nous secouer nous-mêmes et de sortir du misérabilisme et du mépris. Ils vont voir qu'on n'est pas des voyous, et que cette cité n'est pas pourrie. »

« Ici c'est le désert »

Malek a déjà un programme pour Réveille-toi ! : *« On aura une salle où les jeunes pourront venir jouer aux cartes, écouter de la musique, regarder la télé, on fera des soirées spéciales matches de foot, on diffusera des films sur magnétoscope. Il y aura un coin musculation avec entraînement de boxe, kick boxing et boxe thaï, un coin rattrapage scolaire – j'ai un prof bénévole qui est prêt à aider les petits à faire leurs devoirs – et un coin halte-garderie. Et puis, on aura un bureau « emploi », avec une photocopieuse, un Minitel, un téléphone, une machine à écrire pour taper les CV et un bénévole qui sait bien parler avec les patrons. Ils les appellera au téléphone à la place des jeunes qui n'ont pas toujours la manière.*

» Ce qui me tue, dans cette société, c'est qu'on ne donne aucune chance à ces gamins. Alors, c'est normal qu'ils se révoltent. Ici, c'est le désert, il n'y a rien. Un seul café qui ferme à 18 h 30, pas de cinéma, pas de salles de jeunes, aucune animation. On nous refuse le stade d'honneur de football parce qu'on est de la Muette, alors que les jeunes des autres cités ont droit d'y aller. On nous refuse l'entrée en boîte parce qu'on est arabe. Il a fallu attendre 1987 pour qu'on ait un terrain de foot à côté. Avant, on jouait sur le béton, on en a des marques aux genoux. Qu'est-ce qu'ils font les gosses ? On les prend pour des moins que rien, et ils meurent d'ennui ; c'est pas étonnant qu'ils aient la haine. »

Déjà, les choses ont changé dans la cité. Il y a cinq ans, Malek et plusieurs amis ont décidé *« de tirer un grand coup de frein à main sur* [leur] *vie »*. *« On était comme tout le monde, on buvait un peu, on faisait des petits vols, on se bagarrait »*. Et certaines chevauchées sauvages du samedi soir se sont terminées par quelques tués dans des accidents de la route. D'autres sont morts de surdose d'héroïne. *« On s'est ressaisi. On a fait nous-mêmes notre police. On a chassé les dealers. Aujourd'hui encore, les gosses ont la haine contre eux. Ils sont systématiquement évacués de la cité. Quand tu vois des gamins de seize ans taper un mec de trente ans, ça fait drôle, mais on a des résultats. »* Mordu de sport, Malek organise des matches de football tous les lundis soirs. *« Ça marche tellement bien qu'on se retrouve à plus trente. On est obligé de faire un roulement : dix minutes de jeu par gosse. »*

Arrivé d'Oran à l'âge de six ans, Malek, qui se sent français malgré sa carte de séjour, ne votera pas les 21 et 28 mars prochains, mais il continue sa campagne, va de cage d'escalier en cage d'escalier. Les gamins courent lui dire bonjour, et l'un d'eux s'exclame dans un grand sourire : *« Malek ? Mais c'est notre père à nous ! »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

PROPOS ET DÉBATS

M. BARRE

Au service de l'intérêt national

Répondant au *« big-bang »* de M. Rocard et s'interrogeant sur ses capacités à être lui-même, pour la droite, *« le monsieur qui fait pschitt »*, M. Raymond Barre, invité dimanche 7 mars du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a affirmé que la recomposition ne pourra se faire qu'à l'occasion d'une élection présidentielle. *« Proposer une recomposition en termes de recomposition de la droite ou de recomposition de la gauche*, a-t-il expliqué, *c'est échouer. (...) Les problèmes de la France sont tels qu'il faudra qu'il y ait des républicains, de droite, de gauche, du centre et de nulle part, qui soient inspirés par le désir de travailler pour le seul intérêt de la France et qui se regroupent autour d'un président de la République qu'ils auront choisi. (...) Il faudra que les problèmes de la France deviennent aveuglants pour que les Français se débarrassent de toutes ces conceptions partisanes et arrivent à une solution qui soit celle du service de l'intérêt national. Il faudra peut-être encore un certain temps, mais on y va. »*

Pour l'immédiat, l'ancien premier ministre s'est dit convaincu *« qu'une politique économique convenablement menée, tendant, d'une part, à soutenir la conjoncture et, d'autre part, à remédier aux déficiences que l'on observe aujourd'hui dans l'économie française, pourrait nous permettre de revenir progressivement à une situation tout à fait acceptable »*. M. Barre s'est notamment prononcé pour une réforme urgente de l'impôt sur le revenu.

M. GISCARD D'ESTAING

Pour l'égalité entre le RPR et l'UDF

M. Valéry Giscard d'Estaing a réclamé, dimanche 7 mars au Forum RMC-*l'Express*, un partage équitable des responsabilités entre RPR et UDF en cas de succès aux élections législatives, notamment celles de premier ministre et de président de l'Assemblée nationale. *« Il est vraisemblable*, a-t-il expliqué, *qu'on va vers une quasi-égalité des deux grandes formations. La position de l'UDF est de dire, dans cette égalité, si les uns exercent une responsabilité importante, les autres doivent exercer l'autre responsabilité importante. »* Le président de l'UDF a précisé qu'il n'était *« nullement candidat »* à la présidence de l'Assemblée nationale. Il s'est par ailleurs prononcé pour la mise en place *« d'une structure spécialisée »* contre la corruption, estimant que l'une des tâches du prochain gouvernement sera de ramener en France *« un sentiment de justice et de respect des lois »*.

□ **Des militants du Front national provoquent des incidents à Paris.** – Des militants du Front national s'en sont violemment pris, dimanche 7 mars, à Paris, à M. Jean-Christophe Cambadélis (PS), député de Paris, qui faisait campagne, et à des militants de Ras l'front, place des Fêtes, dans le 19e arrondissement. La police a procédé à plusieurs interpellations parmi les militants du parti d'extrême droite. M. Cambadélis et les diffuseurs de Ras l'front ont décidé de porter plainte.

COMMUNICATION

La machination avortée contre M. Hervé Bourges

« Le Figaro » raconte comment on a cherché à le « manipuler »

Alors qu'il n'y avait consacré que quelques lignes, dans ses éditions du vendredi 5 mars, à la suite des plaintes déposées contre X... par M. Hervé Bourges pour faux, usage de faux et diffamation envers un particulier (*le Monde* du 6 mars), *le Figaro* consacre à la machination avortée contre le président-directeur général de France 2 et France 3, dans son numéro du lundi 8 mars, un article signé de Stéphane Durand-Souffland et Thierry Oberlé *ainsi qu*'un commentaire de son directeur de la rédaction, Franz-Olivier Giesbert.

Sous le titre « Ce piège que *le Figaro* a déjoué. Qui a communiqué à notre rédaction un faux qui tentait de « mouiller » Hervé Bourges dans l'affaire Botton ? Examen des pistes », les deux journalistes racontent comment un journaliste permanent de TF 1, Aymar du Châtenet, est venu leur apporter, le 24 février, un document falsifié tendant à impliquer M. Bourges dans l'affaire Botton. *« Coïncidence ou pas*, écrivent notamment Stéphane Durand-Souffland et Thierry Oberlé, *ces révélations sont apportées au* Figaro *pour obtenir une publication dès l'édition du lendemain. Or, c'est justement ce 25 février au matin que Patrick Poivre d'Arvor, déjà inculpé et placé sous contrôle judiciaire dans le cadre de l'affaire Botton, doit être entendu sur le fond par le juge lyonnais Philippe Courroye. Alors que la « guerre des chaînes » fait rage, la Une n'aurait-elle pas apprécié que les projecteurs oublient un instant son journaliste-vedette pour éclairer l'actuel dirigeant des télévisions publiques ?* Le Figaro *a toujours eu pour habitude de vérifier ses informations d'où qu'elles viennent. Il a été rapidement établi que ces pseudo-statuts d'EN. F. IN. étaient un faux fabriqué à partir de pièces authentiques communiquées par le tribunal de commerce. »*

Les deux rédacteurs insistent aussi sur la personnalité de Philippe Palat, rédacteur en chef de *l'Idiot international*, qui accompagnait ce jour-là, au siège du *Figaro*, le journaliste de TF 1, et qui s'était chargé d'obtenir du tribunal de commerce de Paris, avant de les transmettre à Aymard du Châtenet, les statuts de la société créée en 1987 par Pierre Botton et Yves Mourousi. Ils soulignent que Philippe Palat *« nie être l'auteur du faux et prétend également ne pas savoir où Aymar du Châtenet le conduisait le 24 février, découvrant au dernier moment qu'ils se rendaient au* Figaro, mais ils évoquent ses antécédents judiciaires en le présentant comme *« un familier des box de prévenus »* avant de se demander : *« Lancé dans une fuite en avant, Palat semble être allé de plus en plus loin. Reste à savoir pourquoi. Ou plus exactement pour qui. »*

Lettre d'excuses et nouvelle plainte

Sous le titre « Faux et usage de faux », Franz-Olivier Giesbert s'explique sur la discrétion observée jusque-là par son journal en écrivant notamment : *« Qu'on ait cherché à manipuler notre journal, ce n'était pas (...) la première fois. Comme d'habitude, notre équipe n'était pas tombée dans le panneau. Pour nous, en somme, il s'agissait d'une « non-affaire ». La transformer en affaire du siècle ou d'État relevait à nos yeux du nombrilisme journalistique que le* Figaro *se refuse toujours à pratiquer contrairement à tant d'autres. En ces temps de chômage, de guerres tribales ou d'attentats terroristes, nous pensons que la presse ne se grandit pas quand elle ne parle plus que d'elle-même. Si nous revenons finalement sur cette « affaire », c'est qu'elle a été mise sur la place publique. »*

Après avoir porté plainte, vendredi, pour faux et usage de faux (*le Monde* daté 7-8 mars), Aymar du Châtenet a adressé, dimanche, à M. Bourges une lettre d'excuses dans laquelle le journaliste de TF 1 reconnaît ses torts mais affirme avoir été *« abusé »* en écrivant notamment au PDG de France-Télévision : *« J'ai, en effet, transmis à la rédaction du* Figaro *un document sur l'authenticité duquel je me suis, à l'évidence, insuffisamment interrogé. Il s'agit d'un faux, ce qui s'est révélé, fort heureusement, avant toute publication. Quoi qu'il en soit, je regrette d'avoir, même inconsciemment, participé à ce qui est, aujourd'hui, qualifié de machination. J'ai été à bien des égards imprudent mais jamais je n'aurais, soyez-en assuré, suscité ni la diffusion au sein d'une rédaction, ni a* fortiori, *la publication d'un document douteux. La preuve de mon entière bonne foi résulte de la remise par moi-même à la rédaction du* Figaro *d'un questionnaire qui impliquait nécessairement que vous fussiez interrogé par mes confrères sur la réalité du document et, le cas échéant, sur sa signification et ses effets. »*

Quant à Philippe Palat, il a exprimé lui aussi, dimanche, l'intention de porter plainte, pour faux en particulier. Il a fait savoir, dans un communiqué, qu'il voit dans cet imbroglio *« l'illustration de mauvais règlements de comptes dont je ne mesure que trop*, dit-il, *les motivations inavouées et dont je ne peux que m'inquiéter, des méthodes usitées trop semblables à celles d'une récente affaire dont aurait été victime un journaliste d'investigation. Je réitère avec la plus grande force mes dénégations de toute responsabilité dans cette affaire, n'ayant eu à aucun moment le moindre intérêt de quelque nature que ce soit tendant à m'associer à l'un ou l'autre de ses protagonistes*, ajoute-t-il. *Seules la confiance et la volonté de rendre service m'ont fait jouer un petit rôle dans ce mauvais polar dont certains voudraient bien, au bout du compte, trouver un bouc émissaire idéal, à tout prix. »*

Philippe Palat a été *« suspendu »* de ses fonctions de corédacteur en chef de *l'Idiot international « jusqu'à la conclusion de l'enquête. »*

Le faussaire manquant

par Alain Rollat

QUI a falsifié le document qu'un journaliste de TF 1 a apporté le 24 février au *Figaro* et dont la publication aurait pu porter préjudice au PDG de France 2 et France 3 si la machination avait réussi ?

Ce journaliste affirme avoir été *« abusé »*. Il accuse, implicitement, un confrère de *l'Idiot international* auquel il avait demandé de se procurer ce document auprès du tribunal de commerce de Paris.

Ce dernier, qui est connu pour ses activités de pigiste dans le domaine de la chronique policière et judiciaire, présente le profil du coupable idéal. Impliqué, et partiellement condamné, en 1991, à la suite de la parution de faux entretiens de dirigeants d'extrême droite dans la revue *Passages*, remercié en avril dernier par l'hebdomadaire *VSD* auquel il avait caché quelques autres antécédents judiciaires, il apparaît en effet, comme un *« familier du box des prévenus »*, selon l'expression employée par *le Figaro*. Sa *« mise en examen »* et, le cas échéant, sa condamnation, ne surprendraient personne et soulageraient tout le monde.

Mais dans les affaires de faux et de faussaires la difficulté d'y voir clair tient justement au fait que ce qui semble évident est, en vérité, souvent faux et vice versa.

Sauf à penser que ces deux journalistes – ou l'un des deux, trompant l'autre – aient été assez fous pour falsifier un document puis aller, ensemble, le proposer au *Figaro* à visage découvert en imaginant qu'ils pourraient bénéficier de l'impunité une fois la supercherie fatalement découverte, tout donne à penser que dans cette histoire rocambolesque il manque au moins un chaînon, le faussaire en chef.

Dans les explications qu'il donne en privé, le corédacteur en chef de *l'Idiot international* affirme avoir été lui-même manipulé alors qu'il se trouvait en relation avec son *confrère de TF 1 pour échanger* des informations sur un autre dossier. Et il le fait en donnant de son rôle dans cette affaire une version que son passé ne suffit pas forcément à discréditer.

Selon lui, le journaliste de TF 1 agissait sur ordre de la direction de sa chaîne qui voulait faire diversion dans l'affaire PPDA en attirant l'attention sur M. Bourges, dont l'implication dans l'affaire Botton ne faisait à ses yeux aucun doute.

Toujours selon lui, parallèlement, TF 1 espérait aussi obtenir, par son intermédiaire, le sachant en relation avec l'homme d'affaires lyonnais inculpé d'abus de biens sociaux, que Pierre Botton disculpe Patrick Poivre d'Arvor.

Selon lui encore, c'est par télécopie, le 22 février, qu'il a transmis à son confrère de TF 1 le document reçu par la voie postale du tribunal de commerce de Paris, avant de lui remettre l'original au cours d'un déjeuner, l'avant-veille de leur visite commune au *Figaro*. Il jure qu'il n'a *« rien falsifié »*, ne met plus vraiment en cause, comme il l'avait fait à chaud, *« une personne des services du tribunal de commerce de Paris »*. Il conclut qu'on veut faire de lui, aujourd'hui, un *« bouc émissaire »*. Cela n'apparaît plus exclu.

Voilà pourquoi, au-delà de la tentation nombriliste, cette minable affaire de faussaires ne manque pas d'intérêt public dans la mesure où elle fournit de la dérive de certaines mœurs une illustration qui concerne tous les usagers des médias.

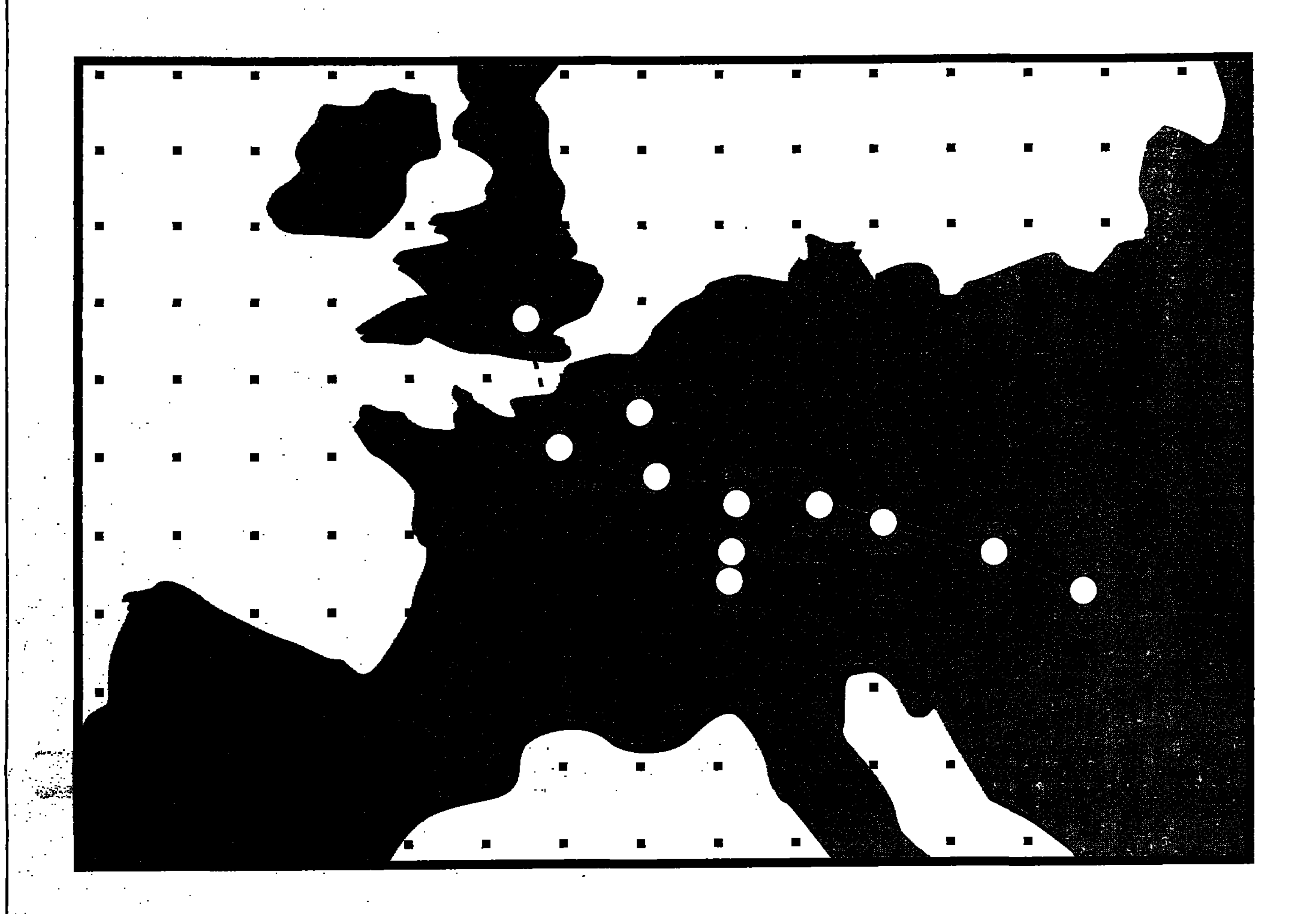
Le lancement de la campagne officielle à la radio et à la télévision

La campagne officielle des législatives à la radio et à la télévision devait commencer lundi 8 mars. Outre les quatre partis représentés par un groupe à l'Assemblée nationale, douze formations politiques ont été autorisées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à y participer. Il s'agit du Front national, de Génération Écologie, du CNI, de Lutte ouvrière, des Verts, de A gauche vraiment (LCR), du Parti des travailleurs (ex-MPPT du trotskiste Pierre Boussel, dit Lambert), de l'Alliance populaire (ext. d.), de l'Union des indépendants du général Jeannou Lacaze, de Solidarité, écologie, gauche Alternative (SEGA), qui regroupe les reconstructeurs de l'ADS et les écologistes de gauche, des Nouveaux Écologistes de M. Bernard Manovelli, et du Parti de la loi naturelle.

Les partis représentés à l'Assemblée nationale disposeront d'une minute et les autres formations de trente secondes. La campagne pour le second tour se déroulera de manière similaire.

► **Tous les jours à la télévision, diffusion sur France 2 après les journaux de 13 heures et de 20 heures et en fin de soirée ; sur France 3 à 14 h 15, 18 h 15 et après Soir 3.**

TGV-EST Européen



"A cette vitesse-là, l'Europe, nous ne sommes pas près d'y arriver !"

En stoppant le TGV-EST Européen dans le secteur Baudrecourt-Avricourt, frontière entre la France et l'Allemagne en 1870, souhaite-t-on ajouter la maladresse historique à l'incompréhension du futur ? L'Allemagne, premier partenaire de la France, restera-t-elle privée d'une liaison grande vitesse avec nous ? 80 millions d'Européens, de Paris à Budapest, attendent ce TGV qui, plus qu'aucun autre, est porteur d'Europe.

Daniel HOEFFEL,
Président du Conseil général du Bas-Rhin

Georg KRONAWITTER,
Maire de Münich

Manfred ROMMEL,
Maire de Stuttgart

Marcel RUDLOFF,
Président du Conseil régional d'Alsace

Hermann SCHAUFLER MdL,
Ministre des transports Bade - Würtemberg

Prof. Dr. Gerhart SEILER,
Maire de Karlsruhe

Catherine TRAUTMANN,
Maire de Strasbourg

Jean Jacques WEBER,
Président du Conseil général du Haut-Rhin

SOCIÉTÉ

L'affaire des écoutes téléphoniques

Des plaintes sont déposées pour atteinte à l'intimité de la vie privée attentat à la liberté individuelle et forfaiture

Deux plaintes contre X... avec constitution de partie civile ont été déposées, lundi 8 mars, auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, après la révélation par *Libération* du 4 mars des écoutes téléphoniques pratiquées par des membres de la *«cellule antiterroriste»* de l'Elysée sur la ligne privée de notre collaborateur Edwy Plenel et de sa compagne Nicole Lapierre. Au nom d'Edwy Plenel et du *Monde* pour la première, de Nicole Lapierre pour la seconde, elles visent le délit d'*«atteinte à l'intimité de la vie privée»*, le crime d'*«attentat à la liberté individuelle et à la Constitution»* et le crime de forfaiture.

L'article 368 du code pénal prévoit des peines d'emprisonnement et d'amendes pour *«quiconque aura volontairement porté atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui en écoutant, en enregistrant ou en transmettant au moyen d'un appareil quelconque des paroles prononcées dans un lieu privé par une personne, sans le consentement de celle-ci»*. L'article 114 du code pénal incrimine le fait pour un fonctionnaire public d'avoir *«ordonné ou fait quelque acte arbitraire ou attentatoire, soit à la liberté individuelle, soit aux droits civiques d'un ou de plusieurs citoyens, soit à la Constitution»*. Enfin, l'article 166 du code pénal énonce que *«tout crime commis par un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions est une forfaiture»*.

Sans aucunement exclure que l'information judiciaire révèle une poursuite des écoutes au-delà de la période (fin 1985-début 1986) évoquée par les documents de *Libération*, voire jusqu'à aujourd'hui, les plaignants estiment que les infractions visées ne sont pas prescrites. La prescription de trois ans du délit d'atteinte à l'intimité de la vie privée ne peut en effet courir que du jour où l'existence des écoutes a été révélée aux personnes qui en ont été les victimes. *Quant aux crimes d'attentat à la liberté et de forfaiture, la prescription de dix ans n'est pas acquise.*

Ces plaintes ont été déposées par Mᵉ Michel Laval pour Nicole Lapierre et par Mᵉ Christine Courrégé pour *le Monde* et Edwy Plenel. Avocat habituel du *Monde*, Mᵉ Yves Baudelot s'estime tenu par ses obligations professionnelles de ne pas intervenir dans un dossier qui risque de mettre en cause une personne pour laquelle il a précédemment plaidé. Selon toute probabilité, ces plaintes devraient déboucher sur l'ouverture d'une information judiciaire.

La preuve par «G, JL»

Toujours silencieux, ne donnant pas suite aux messages laissés sur son répondeur téléphonique, le capitaine Paul Barril va finir par porter un chapeau trop grand pour lui. Plus abrupte et moins prudente que celle confiée au *Monde* par M. Pierre Chassigneux, directeur de cabinet du président de la République (*le Monde* daté 7-8 mars), la thèse que s'emploie à accréditer l'entourage de M. François Mitterrand peut se résumer *ainsi : Paul Barril, alors en disponibilité* de la gendarmerie nationale et ayant pris ses distances avec l'Elysée depuis la fin 1983, aurait *de sa seule initiative mis sur* écoute «sauvage» le domicile d'un journaliste du *Monde* fin 1985 et début 1986; puis, quelques années plus tard, il aurait fabriqué, à partir de ces écoutes, des compte-rendus de façon à ce qu'on les attribue à la «cellule» de l'Elysée animée par son ancien ami Christian Prouteau.

Cette explication tortueuse ne résiste pas à un examen minutieux des documents révélés par *Libération*, ainsi qu'à une enquête complémentaire auprès de ceux, gendarmes ou policiers, qui furent amenés à fréquenter la «cellule». De l'avis de tous ceux que nous avons pu rencontrer, ces comptes-rendus, sophistiqués dans la conception de leur programme informatique, précis dans l'identification des noms des personnes *citées, minutieux dans la chronologie* des faits et gestes du journaliste écouté, ont bien pour origine le système informatique de la «cellule» de l'Elysée, conçu par le colonel Jean-Louis Esquivié. Ce dernier, aidé par un bras droit chargé de la logistique, de l'informatique et des archives, avait en effet conçu un programme de traitement des écoutes administratives *réalisées par le GIC pour la cellule.* A partir d'un décryptage «brut», le *«traitant»* de la cellule mettait en mémoire une synthèse de la conversation ainsi qu'en en-tête les noms des personnes citées, des organisations évoquées ou des sujets traités, comme autant de mots-clefs.

La preuve que les documents de *Libération* ont bien cette origine *est fournie par trois lettres : «G, JL»*, désignant le «traitant» de l'écoute réalisée le 30 décembre 1985, à 23 h 02, et mise en mémoire le 2 janvier 1986, à 17 h 57. Ces initiales sont celles du capitaine Jean-Louis Gayzou, surnommé «Gaël» par ses amis, et qui fut justement ce bras droit du colonel Esquivié, chargé de superviser la maintenance et l'alimenta*tion du système informatique de la* «cellule». Issu du rang, sous-officier avec le grade d'adjudant-chef quand il rejoint la «cellule» créée en *1982, exceptionnellement* promu lieutenant, «Gaël» fut le dernier à quitter l'Elysée, en 1991, avec le grade de capitaine. Il tient aujourd'hui le secrétariat de la Société nationale des anciens et amis de la gendarmerie (SNAAG) à Paris, où nous lui avons téléphoné, lundi matin 8 mars.

«Je ne sais rien, je ne sais pas, nous a-t-il répondu. *J'avais des chefs à l'époque, voyez mes chefs. Je leur ai toujours obéi.»* A la question précise : *«Confirmez-vous ou démentez-vous être le traitant G. JL d'une des écoutes?»*, le capitaine Gayzou nous a répondu : *«Je n'ai rien à dire. Je ne confirme pas, je ne démens pas. Encore une fois : voyez mes chefs.»*

Le capitaine Gayzou n'est pas le seul «traitant» des écoutes *publiées par Libération, qui en* désignent deux autres : *«G, Pyves»* ou *«Pyves»* et *«mp»*. Si nous n'avons pas encore identifié le *second, le premier* – qui est l'opérateur le plus fréquent – a été d'emblée désigné comme étant le commissaire de police Pierre-Yves Gilleron, aujourd'hui au Congo, dont l'entourage affirme cependant que les documents auraient été trafiqués pour y glisser ses initiales. *Cette affirmation se heurte toute*fois à deux éléments de fait : d'une part, le surnom habituel du commissaire Gilleron est *«Pyves»*; d'autre part, ce dernier ne nous avait pas caché, lors de rencontres passées, avoir été amené à «travailler» sur des journalistes, notamment du *Monde.*

Si on ajoute à ces recoupements – qui excluent la thèse d'un simple règlement de comptes de M. Barril contre son ancien associé, M. Gilleron – le fait que les documents de *Libération* trahissent un travail méticuleux d'identification des personnes, même les plus anodines, évoquées (jusqu'à rechercher l'orthographe précise des noms), ainsi que les techniques de minutage des conversations et d'identification (à quatre reprises) des numéros appelés, on ne peut qu'en revenir à nos conclusions de départ : une écoute administrative (sans doute maquillée pour le nom de la personne *visée et pour le motif du branche*ment), transitant probablement par le ministère de la défense, dont la «cellule» mettait ensuite en mémoire une synthèse agrémentée de renseignements complémentaires.

ALAIN GIRAUDO
et EDWY PLENEL

Manifestation à Paris

«Contre le sida, quel candidat ?»

Place de la République à *Paris, samedi 6 mars vers* 15 heures, quand éclatèrent les sifflets et un bruit de sirène, le cortège s'ébranla derrière sa banderole de deuil aux lettres blanches sur fond noir : *«Arrêtez le sida!»* Act Up, groupe d'inspiration libertaire, calqué sur son homologue de New-York, défilait en compagnie d'autres associations mobi*lisées contre la maladie*, pour prendre date dans la campagne électorale. *«Contre le sida, quel candidat?»* : plusieurs milliers de manifestants – quinze mille, selon les organisateurs, – fort jeunes pour la plupart, reprenaient la question, sans trop attendre de réponse, sous le soleil pâle glissant sur la rue vide.

Un ivrogne aux cheveux gras hurla qu' *«il fallait tous les tuer»*, réclamant un *«litron de rouge»*. Peu après, du trottoir une voix cria : *«Vous y allez comme des moutons! Au moins, les agriculteurs, eux, savent se battre.»* Une grosse femme, accompagnée d'un enfant, releva le défi : *«Parmi nous, beaucoup sont malades, vont crever.»* Le trublion de rétorquer : *«L'agriculture, elle crève pas, elle aussi?»*

La polémique tourna court, faute de combattants. Sur ce long parcours aux couleurs funèbres, il n'y eut plus d'anicroches. *«Ralentissez, certains ne peuvent pas suivre»*, invita la *sono, et les pas se firent plus* lents. Les regards des manifestants imposaient leur gravité. Pour une fois, ceux-ci s'affichaient sur le pavé... Sur les trottoirs, qui aurait osé, cet après-midi, détourner les yeux comme on le fait si souvent pour ne pas voir ni savoir?

Act Up – deux cents militants après un an et demi d'existence – avait laissé son style provocant aux vestiaires pour ce rassemblement résolument unitaire. Depuis quelques jours, Act Up et d'autres associations : AIDES, Aparts, Arcat-sida, SolEnSi (Solidarité-enfants-sida) et VLS (Vaincre le sida) soumettent aux candidats aux élections législatives une charte en dix points (*le Monde* du 5 mars). Signé par des milliers de personnes, ce texte a déjà l'accord d'une cinquantaine d'hommes politiques de toutes tendances, à l'exclusion de l'extrême droite.

Samedi, ce ne fut qu'à l'arrivée du cortège devant l'Opéra-Bastille, à l'heure de la dispersion, qu'on laissa éclater quelque peu la tension. *«Des préservatifs pour les CRS»*, recommanda-t-on à l'intention du cordon de sécurité massé *sur les marches de l'Opéra. «Combattez le sida, pas les sidéens...»*

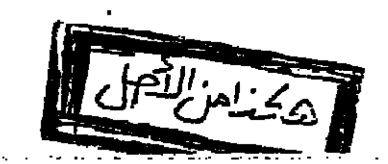
DANIELLE ROUARD

EN BREF

□ **M. Jean-François Botrel, nouveau directeur de l'Institut national de recherche pédagogique.** – M. Jean-François Botrel, professeur des universités, a été nommé directeur de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) par un décret paru au *Journal officiel* du 7 mars qui précise, dans un autre décret, les mesures de réorganisation de cet organisme de recherche. Agé de cinquante ans, agrégé d'espagnol et docteur ès lettres, M. Botrel a été président de l'université Rennes-II entre 1982 et 1986, puis recteur de l'académie de Corse entre 1990 et 1992. Il remplace Mᵐᵉ Francine Dugast à la tête de l'INRP.

□ **Reprise des travaux du port de Trébeurden.** – Les travaux de mise en eau profonde du port de plaisance de Trébeurden (Côte-d'Armor) devaient reprendre, lundi 8 mars.

Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



intimité de la vie privée et forfaiture

LA RAISON DU FOU VIVRE EST TOUJOURS LA MEILLEURE.

AUX FOUS !
AUX FOUS D'AMOUR, DE BEAUTÉ,
DE NATURE,
AUX FOUS DE CURIOSITÉ, DE PASSION, DE DÉSIR,
AUX FOUS DE JOIE,
AUX VIEUX FOUS ET AUX JEUNES,
AUX PETITS FOUS ET AUX GRANDS,
AUX COMPLÈTEMENT FOUS,
LE CLUB MED DÉDIE
SA RAISON D'ÊTRE, DE VIVRE.

AUX PAS SI FOUS QUE ÇA !
AUX FOUS D'ÉCONOMIE,
AUX FOUS D'AUJOURD'HUI,
AUX FOUS DE SOUPLESSE
QUI CHANGERONT LEUR DATE DE DÉPART,
AUX FOUS DE SOLEIL
QUI CHANGERONT LEUR DESTINATION,
AUX FOUS DE DIALOGUE,
LE CLUB MED OFFRE
DES AVANTAGES TRÈS SÉRIEUX. C'EST FOU, NON ?



SOCIÉTÉ

Après la mort du porte-parole

L'enquête sur l'assassinat de Jacques Roseau s'annonce difficile

Une information judiciaire contre X... pour *« assassinat et violence avec arme »* a été ouverte, samedi 6 mars, par le procureur de la république de Montpellier pour enquêter sur l'exécution, vendredi 5 mars, de Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France. Elle a été confiée au juge d'instruction Régis Verhaeghe. Faute de témoignages et de pistes précises, l'enquête s'annonce difficile. Les obsèques de M. Roseau seront célébrées, mercredi 10 mars, en la cathédrale *Saint-Pierre de Montpellier.*

MONTPELLIER

de notre correspondant

Dès le samedi 6 mars, les policiers du SRPJ de Montpellier se sont livrés à une minutieuse enquête de voisinage dans le quartier du Mas Drevon où a eu lieu l'attentat. Mais seule une personne âgée – qui s'est précipitée à sa fenêtre après avoir entendu des coups de feu et qui a vu quelqu'un s'enfuir en courant – semble être en mesure d'apporter quelques maigres indices pour l'instant. Mme Nicole Mariello, attachée de presse de M. Roseau, à ses côtés lors de l'attentat, n'a pas eu le temps de distinguer quoi que ce soit. Lorsque le tireur s'est approché, elle se penchait sur son sac à main. Une perquisition a été effectuée pendant le week-end au domicile parisien de M. Roseau. La police a commencé à interroger les proches de la victime pour essayer de mieux cerner ceux qui pouvaient lui en vouloir.

A l'intérieur de son mouvement, M. Roseau ne se connaissait pas d'ennemis, mais il ne faisait pas l'unanimité. Nombreux sont ceux qui lui reprochaient d'user de son charisme pour orienter l'association vers une direction jugée trop politique. En quelques années, le Recours-France est passé d'une organisation dont l'objet premier était d'obtenir une réparation pour les rapatriés à une force de proposition aux ambitions plus larges. Il y a d'abord eu le changement de sigle, intervenu le 16 mai 1990. Le Recours s'était transformé en Recours-France, comme pour mieux signifier l'élargissement de la dimension de son champ d'action. Samedi, la convention nationale aurait dû être une étape de plus, un *« tournant historique »* au dire des responsables du mouvement. Le Livre blanc des rapatriés, qui devait y être examiné, constitue une plate-forme de propositions. Une base de travail, en quelque sorte, pour un futur secrétaire d'Etat aux rapatriés, poste dont rêvaient pour M. Roseau certains responsables de son mouvement. Dans ce document, le Recours-France expose ses vues en matière d'indemnisation, mais aussi d'aide à la population harkie, action désormais prioritaire pour le mouvement. Il y est aussi question de la réhabilitation de la mémoire et de la présence passée des Français en Algérie, ainsi que d'une redéfinition du dialogue Nord-Sud. M. Roseau souhaitait tourner rapidement la page des indemnisations pour s'engager dans un nouveau combat, d'une dimension qu'il jugeait plus historique.

A l'extérieur du Recours, les inimitiés ne manquaient pas. Le milieu des rapatriés est constitué d'une multitude d'associations, et nombreuses sont celles qui acceptaient mal de voir le Recours-France sous le feu des médias en raison de la personnalité de son porte-parole. Cette façon de tirer la couverture à soi faisait souvent l'objet de discussions animées lorsque des représentants des différentes organisations se rencontraient. Les soutiens fluctuants de M. Roseau aux hommes politiques étaient également diversement ressentis. La convention de Montpellier devait aborder clairement la question de l'engagement du Recours-France aux côtés des candidats aux prochaines élections législatives.

Mais ce sont sans doute les sympathies affichées de M. Roseau pour le RPR qui ont provoqué les réactions les plus virulentes. Elles ont été vécues comme une trahison par un milieu extrémiste de droite qui n'a jamais pardonné au général de Gaulle d'avoir lâché l'Algérie française. La thèse extrémiste est d'ailleurs celle qu'accréditent les proches de la victime. *« Lui et moi, nous avons toujours pensé qu'il finirait sous les balles,* affirme Mme Nicole Mariello. *Il suscitait des tas de jalousies permanentes. Les menaces les plus récentes dataient de décembre, toujours en provenance du même milieu. N'oubliez pas qu'à Nice il a été lynché. La guerre d'Algérie n'est pas terminée trente ans après. »*

La même thèse est défendue par M. Gilbert Roseau, cousin de la victime, adjoint au maire (PS) de Montpellier : *« Jacques avait fait l'objet de menaces qui viennent de milieux qu'on connaît bien. Ses prises de positions n'ont pas toujours été bien comprises. Il dérangeait ceux qui veulent déstabiliser notre démocratie. »*

M. Jacques Roseau proposait par ailleurs un rapprochement politique entre la France et l'Algérie, souhaitant aider le pouvoir à contrer la progression de l'intégrisme musulman par une aide au développement. Cette volonté de renouer des liens avec ce gouvernement d'Alger responsable du rapatriement des Français rencontrait, elle aussi, l'hostilité de milieux pour qui la guerre est encore une plaie à vif.

La piste islamiste intégriste n'est pas non plus exclue par les enquêteurs, car M. Roseau ne cachait pas son hostilité au Front islamique du salut. Mais les policiers vont aussi se pencher sur la vie privée et les activités commerciales de la victime, qui exerçait une activité de consultant pour une chaîne de grands magasins. Aucune hypothèse ne peut, pour l'instant, être privilégiée ni écartée, ce qui laisse présager d'une longue enquête.

JACQUES MONIN

La piste niçoise

NICE

de notre correspondant régional

« Il faut suivre la piste de Nice et l'élargir peut-être plus loin, a notamment déclaré, sur TF 1, dimanche 7 mars, Mme Nicole Mariello, l'attachée de presse de Jacques Roseau. *Depuis Nice, il a toujours pensé qu'on aurait sa peau. »* De son côté, le procureur de la République de Montpellier, M. Jean-Jacques Robert, a également évoqué cette « piste niçoise » mais sans, toutefois, lui donner une importance particulière. En quoi consiste-t-elle ? Il s'agit, en fait, d'une agression commise, le 7 novembre 1991, contre M. Roseau lors d'une conférence qu'il avait donnée au Centre universitaire méditerranéen, à l'occasion de la sortie de son dernier ouvrage, *le 113e Eté.*

La fin de cette réunion avait été perturbée par des contradicteurs qui avaient violemment pris à partie et insulté le porte-parole du Recours. La sonorisation de la salle avait été coupée et la tribune avait été envahie. Dans la plus grande confusion, M. Roseau avait, alors, été contraint de sortir par une porte dérobée sous la protection de la police. *« J'ai été victime d'une véritable agression de la part d'une infime minorité,* avait-il déclaré. *J'ai été jeté à terre, roué de coups et j'ai même subi un commencement d'étranglement. »* Faits confirmés par les témoins de cette scène, parmi lesquels M. Christian Estrosi, député RPR des Alpes-Maritimes.

M. Roseau avait alors annoncé son intention de déposer plainte, pour tentative d'homicide, contre plusieurs responsables, nommément désignés, d'une association de rapatriés parmi les plus radicales, l'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie (USDIFRA), MM. Philippe de Massey, vice-président, Gabriel Mène, trésorier, le frère de celui-ci, Yvan Mène, et un avocat toulonnais, M. Henri Pieroni. Par la suite, M. Roseau avait effectivement déposé plainte pour coups et blessures contre les deux frères Mène.

La procédure avait suivi son cours et les deux personnes visées par M. Roseau venaient d'être entendues par la police il y a une quinzaine de jours. *« Nous n'admettions pas le monopole médiatique de M. Roseau qui prétendait représenter, à lui tout seul, la communauté pied-noire, car, à nos yeux, il ne servait pas les intérêts moraux et matériels des rapatriés et des harkis,* nous a déclaré M. de Massey. *Il y avait deux choses qui, pour nous, étaient inacceptables. La première c'était les amitiés de M. Roseau avec des assassins du FLN tels que Yacef Saadi. La seconde est qu'il s'estimait satisfait par les mesures prises, en 1987, par le gouvernement Chirac (...).*

» Je précise qu'il nous avait, lui-même, invité à sa conférence. Nous n'étions qu'une demi-douzaine et nous l'avions rencontré avant le début de la réunion. Il avait été présenté en termes élogieux par Mme Martine Daugreilh, député RPR des Alpes-Maritimes. On ne pouvait pas accepter qu'un parti se référant à de Gaulle puisse recevoir les suffrages de gens qui en avaient été les victimes et on ne pouvait admettre qu'un pied-noir se fasse l'agent électoral de ce parti. Quand, à la fin de la réunion, Gabriel Mène a voulu lui serrer la main, il s'est affolé. C'est tout. »

Se déclarant *« navré »* d'une mort qu'il juge *« atroce, ignoble »*, M. de Massey ne cache pas les relations difficiles qui existaient entre le Recours-France et une nouvelle confédération, le Conseil national supérieur des rapatriés (CNSR) qui avait été créée, le 27 juillet 1991, à Toulouse, par le président de l'USDIFRA, M. Eugène Ibagnès. Ce mouvement s'opposait, en fait, directement au Recours pour tenter de ravir à celui-ci l'audience dont il disposait dans la communauté rapatriée. En octobre 1991, M. Guy Forzy, président du Recours, avait notamment protesté auprès de M. Ibagnez, contre des incidents qu'il soupçonnait le CNSR d'avoir suscités à l'occasion d'une réunion de son organisation à Perpignan. Dans sa réponse, rendue publique, M. Ibanez avait flétri l'action de M. Roseau qu'il présentait comme le *« porte-serviette de Chirac »*.

GUY PORTE

Pourquoi L



SOCIÉTÉ

du Recours-France

« Savoir tourner la page sans la déchirer »

Enjoué, passionné, satisfait de la perspective d'un retour du RPR aux affaires et intransigeant à l'égard de l'extrême droite : ainsi était apparu Jacques Roseau au cours de l'entretien qu'il nous avait accordé, lors d'un déjeuner à Paris, la veille de son assassinat.

Invité à choisir une eau minérale pour le repas, le porte-parole du Recours-France précisait malicieusement : *« Pas d'Evian, s'il vous plaît »*, en signe de rappel historique à un événement – *« l'indépendance bâclée de l'Algérie »* – qui inspirait l'essentiel de son discours. Pour l'heure, le dossier prioritaire de son organisation était l'intégration des harkis et de leurs enfants, 450 000 personnes, dont *« les deux tiers vivent en marge de la société française »* et dont la défense était pour lui *« une question de morale »*. Sur la table du déjeuner, le téléphone portable sonnait pour donner à Jacques Roseau des nouvelles encourageantes des cours de la Bourse. Il souriait avant de replonger dans son sujet.

Pour les rapatriés eux-mêmes, Jacques Roseau réclamait le *« raccourcissement des délais d'indemnisation »*, plaidait vigoureusement pour la création d'une fondation nationale pour la réhabilitation des cimetières d'Algérie et de Tunisie, menacés par les pillages et l'urbanisation. Il demandait à l'Etat d'aider les familles de rapatriés endettés, en particulier les agriculteurs dont la situation difficile est *« utilisée à l'extrême droite »*. *« Le Front national joue sur un irrationnel complet. Il dit aux rapatriés : « Vous avez été virés par les Arabes. Aujourd'hui ce sont eux qui mangent votre pain et nous sommes les seuls à pouvoir les virer. » Nous n'avons aucun intérêt à placer les rapatriés dans un tel ghetto »*, déclarait-il. Evoquant l'Algérie avec une intense émotion, l'homme parlait de son *« amertume »* mais aussi de sa volonté de *« ne pas vivre sur une éternelle colère : certains gaullistes sont responsables mais il ne faut pas faire porter ce poids sur le RPR actuel ; la gauche d'aujourd'hui n'est pas non plus responsable des porteurs de valises »*.

La situation actuelle en Algérie laissait Jacques Roseau *« épouvanté et désolé »* : *« J'aurais honte d'y emmener mes enfants*, affirmait-il. *On ne souhaitait pas de mal à l'Algérie indépendante. On aurait souhaité pouvoir travailler ou aller comme touristes dans un pays qui s'en sorte. »*

Hanté par sa jeunesse algéroise et par un pays qu'il évoquait comme s'il l'avait quitté la veille, Jacques Roseau insistait sur la nécessité pour la France de retrouver la mémoire de cette période de son histoire. Il venait d'obtenir de M. Jacques Chirac un accord de principe pour l'édification, probablement au bois de Vincennes, d'un monument rappelant le nom de toutes les victimes françaises, civiles et militaires de la guerre d'Algérie. Ce monument, inspiré selon lui par le mémorial de la guerre du Vietnam de Washington, comporterait plus de 35 000 noms, y compris les européens victimes d'attentats, les harkis et les militants de l'OAS. *« Il faut se retrouver dans une grand-messe funèbre à la mémoire de toutes les victimes*, expliquait Jacques Roseau, répétant : *« Il faut savoir tourner la page sans la déchirer. »*

PHILIPPE BERNARD

Après la vague d'attentats du début de l'année

Quinze personnes en garde à vue à Nice

Vingt et une personnes soupçonnées d'être mêlées à la vague d'attentats perpétrés au début de l'année ont été arrêtées vendredi 5 et samedi 6 mars à Nice. Quinze d'entre elles ont été placées en garde à vue.

Les enquêteurs ont d'abord interpellé trois hommes fichés au grand banditisme, dont Jean-Claude Olivero, trente-sept ans, déjà arrêté pour trafic de stupéfiants, proxénétisme et attaques à main armée. Evadé de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, Jean-Claude Olivero avait été repris à Nice en octobre 1989 par le GIGN. Membres du « milieu niçois », les trois hommes interpellés sont soupçonnés d'avoir participé à plusieurs braquages et d'être à l'origine de règlements de comptes qui ont fait cinq morts sur la Côte d'Azur en septembre et octobre derniers.

Des armes saisies

C'est l'interpellation ultérieure d'un quatrième homme, connu comme colleur d'affiches du Front national, qui aurait permis aux policiers d'établir un lien entre ces arrestations et les dix attentats perpétrés en trois semaines à Nice, au début de l'année. Les terroristes avaient pris pour cible le palais de justice, des locaux de la police, un cabinet d'avocat et plusieurs commerces. A deux reprises, la prison avait fait l'objet de tirs de roquettes.

C'est une moto abandonnée lors de la deuxième attaque de la prison, le 16 janvier, qui aurait mis les policiers sur la piste. Parallèlement aux arrestations, les policiers ont effectué des perquisitions qui leur ont permis de mettre la main sur des cagoules, des armes et également des roquettes qui pourraient être du même type que celles utilisées contre la prison.

Prévues pour le 10 mars

Les marées seront les plus fortes pour la troisième fois depuis 1800

Mercredi 10 mars, le coefficient de marée sera de 119. Il s'agit là d'un coefficient très rare puisqu'il n'a été atteint que le 3 mars 1900 et le 10 mars 1918 au cours des cent quatre-vingt-douze dernières années. Le maximum théorique, qui est de 120, n'a d'ailleurs jamais été atteint depuis 1800. Le minimum théorique de 20 non plus. Le coefficient 100 caractérise les marées moyennes de vive-eau d'équinoxe.

Depuis Newton (1642-1727) et Laplace (1749-1827), on sait que les marées océaniques sont la conséquence directe des lois de la gravitation universelle selon lesquelles deux corps s'attirent en fonction du produit de leur masse respective et en raison inverse du carré de leur distance. En plus, pour les marées, la différence des attractions subies au centre et à la surface de la Terre joue un rôle essentiel. Or, cette différence varie en raison inverse du cube de la distance Terre-Lune ou Terre-Soleil. Ce qui explique que les marées engendrées par le Soleil (dont la masse est égale à 333 400 fois la masse de la Terre, mais qui est à environ 149,6 millions de kilomètres de nous) sont moitié moins grandes que celles qui sont dues à la Lune (dont la masse n'est que 0,012 fois la masse de la Terre, mais qui est approximativement à 384 000 kilomètres de notre planète).

Les grandes marées – marées de vive-eau – se produisent donc lorsque la Terre, la Lune et le Soleil sont alignés (on a une syzygie), que la Lune soit entre la Terre et le Soleil ou de l'autre côté de la Terre par rapport au Soleil, puisque de toute façon les deux attractions s'additionnent. Entre deux syzygies, il y a une « quadrature » : la Lune, la Terre et le Soleil forment un angle de 90°. Il y a alors des petites marées – ou marées de morte-eau – puisque les deux attractions se contrarient.

En outre, qu'elles soient de vive-eau ou de morte-eau, les marées sont plus ou moins importantes en raison de l'influence de divers facteurs astronomiques (orbites elliptiques de la Terre et de la Lune, inclinaison du plan de chacune de ces deux orbites par rapport au plan de l'équateur terrestre, pour ne citer que les principaux) qui modifient les distances de la Terre aux deux autres astres, très légèrement certes, mais suffisamment pour augmenter ou diminuer un peu l'attraction qu'exercent la Lune et le Soleil sur la Terre, en particulier sur les masses océaniques. Comme tous ces facteurs astronomiques ont des périodes différentes, leurs effets s'additionnent ou se contrarient. Voilà pourquoi les coefficients ne cessent de varier d'une marée à l'autre, que celle-ci soit de vive-eau ou de morte-eau. Pour compliquer encore plus les choses, la forme des bassins, golfes, baies et estuaires intervient aussi pour amplifier ou contrarier les marées.

Enfin, il faut tenir compte de facteurs météorologiques. Une zone de basse pression fera monter le niveau de la mer : 1 hectopascal (autrefois millibar) en moins égale 1 centimètre du niveau de la mer en plus. Le vent, selon sa direction, pousse vers la côte ou chasse de la côte la mer : un vent d'ouest soufflant pendant douze heures à 80 kilomètres à l'heure pourra faire monter le niveau de la mer de 1 mètre sur une côte exposée à l'ouest. A la haute mer, un tel vent fait donc monter l'eau plus haut que prévu et peut provoquer des inondations inattendues sur des rivages bas et plats. A la basse mer, au contraire, l'eau se retire moins loin que ce à quoi on pouvait s'attendre.

C'est ce qui s'est passé le 27 mars 1967 (un lundi de Pâques). Ce jour-là, le coefficient de marée était de 118 mais le vent d'ouest était obstiné et relativement fort, si bien que la mer n'est pas descendue aussi bas que l'espéraient les centaines de milliers de curieux accourus sur la côte de la baie du Mont-Saint-Michel et s'attendant – à tort – à voir des choses extraordinaires lors de la basse mer.

En fait, seuls les amateurs de coquillages et de crevettes tirent profit des marées exceptionnelles – sans parler des marchands de frites, merguez, souvenirs et autres babioles.

Il faut aussi se rappeler plusieurs choses. Il y a deux marées hautes et deux marées basses par jour (sur la plupart des côtes). Mais elles ne sont pas égales. Il y a, en effet, une variation diurne due à la déclinaison, c'est-à-dire à l'angle que fait la direction de l'astre attracteur avec le plan de l'équateur terrestre : cette inégalité diurne est maximum lorsque la déclinaison est maximum. Il ne faut pas non plus perdre de vue que les marées, qui retardent tous les jours d'environ cinquante minutes, se produisent dans chaque port d'une même mer à des heures différentes et qu'au cours d'une même journée la marée la plus forte peut être celle du matin (à Brest par exemple le 10 mars).

Cette inégalité diurne se superpose à l'amplitude théorique de la marée qui est définie par le coefficient. Ainsi, à Brest le 10 mars, la marée du matin aura une hauteur de 8,20 mètres et celle du soir « seulement » une hauteur de 8 mètres.

Les personnes qui ne pourront aller voir la marée exceptionnelle du 10 mars auront très prochainement plusieurs sujets de consolation. Le 10 mars 1997, le coefficient sera à nouveau de 119. En outre, une marée de coefficient 115 est, de toute façon, d'une amplitude très voisine à celle de coefficient 119 : pour une marée de coefficient 115 et pour Brest, le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) avait prédit, le 8 février dernier, une hauteur de marée de 8,15 mètres et prévoit, pour le 7 avril prochain, une hauteur de 8 mètres...

YVONNE REBEYROL

SPORTS

VOILE : Vendée Globe

Alain Gautier, le prix de la vocation

A quelque 1 300 milles des Sables-d'Olonne où sera jugée l'arrivée du Vendée Globe, la course *autour du monde* en solitaire sans escale, Alain Gautier *(Bagages-Superior)* possédait, dimanche 7 mars, 660 milles d'avance sur Philippe Poupon *(Fleury-Michon)*.

Alain Gautier est entré dans sa seizième semaine de solitude. Sans doute la dernière. Condamné à des manœuvres incessantes dans des vents très instables, le leader du Vendée Globe ne peut plus espérer rallier Les Sables-d'Olonne avant le jeudi 11 mars à 23 heures, pour battre le record de l'épreuve (109 jours 8 heures 48 *minutes*) établi en 1990 par Titouan Lamazou. *« Si près de l'arrivée, j'aurais aimé une navigation plus paisible, histoire d'apprécier ces derniers milles de solitude avant l'excitation des Sables-d'Olonne*, avouait le navigateur dans l'une de ses dernières liaisons radio. *Je suis obligé d'être très concentré sur toutes les bascules de vent : une main sur le pilote, l'autre sur l'écoute. La seule chose à faire est de progresser vers le nord pour trouver les vents d'ouest qui vont me pousser jusqu'à la ligne d'arrivée. »* Probablement le week-end prochain.

Une dérogation d'âge

La première édition du Vendée Globe avait consacré un homme de défis, plus épris d'idéal que de course, assouvissant tour à tour sa passion pour la peinture, l'écriture et l'aventure maritime, découverte à l'adolescence. La deuxième devrait récompenser la vocation d'un jeune homme à l'existence rythmée depuis l'enfance par la mer et la compétition. Son grand-père *maternel*, *patron-pêcheur*, allait chercher la morue en mer d'Islande. Ses grands-parents paternels armaient des chalutiers à Lorient. Ses parents ont repris l'affaire. Pierre, son frère aîné, est *shipchandler après avoir goûté* à la compétition, notamment dans la première Route du rhum, en 1978. Jacqueline, sa sœur cadette, a été officier dans la marine marchande. Lui-même a été conçu en mer, sur le bateau de croisière familial, devant l'île d'Erlanic (golfe du Morbihan). D'où son prénom d'Alain (Lanic en Breton).

Bercé par les histoires de mer, Alain Gautier a très tôt laissé voguer son imagination. *« Il était gentil, calme. Il ne dérangeait pas la classe, mais il dessinait des voiliers pendant les cours »*, se souvient l'un de ses professeurs. A dix-sept ans, il demande une déro*gation d'âge pour accomplir* son parcours de qualification pour la course en solitaire du *Figaro*. *Longtemps*, le jeune Lorientais fera de cette épreuve son objectif. Il s'y révèle en 1983 en gagnant la première étape devant Philippe Poupon. Cinq ans plus tard, il remporte les trois premières étapes, mais, encalminé à *trois milles* de la ligne d'arrivée de la quatrième, il doit laisser la victoire finale à Laurent Bourgnon pour 16 minutes. Son *talent* et sa *persévérance* seront enfin récompensés l'année suivante, en 1989, où il l'emporte, pour sa dixième participation.

Quelques mois *plus tard*, il est, à vingt-sept ans, le benjamin des treize aventuriers du premier Vendée Globe. A court de préparation, il réussit le meilleur départ avec Loïck Peyron, mais cède peu à peu du terrain. A la longitude de l'ar*chipel des Crozet, dans l'océan* Indien, il est encore quatrième, lorsque la casse d'une barre de flèche dans son mât le contraint à naviguer pratiquement sans grand-voile jusqu'au cap Horn. Son calvaire, jalonné par deux chavirages, *dont le dernier à une centaine de* mètres d'un iceberg, et une mauvaise chute du mât alors qu'il répa*rait sa barre de flèche, s'achèvera* aux Sables-d'Olonne, vingt-trois jours après l'arrivée de Titouan Lamazou.

Très pudique, ce gagneur au visage d'enfant triste et romantique avait masqué son désarroi et sa *rage* de *n'avoir pu* démontrer sa vraie valeur en empruntant lors des vacations radio le ton et les expressions de commentateurs sportifs vedettes pour raconter ses mésaventures ou se tenir informé de l'actualité. *« Au début, j'interprétais sa façon de parler comme l'expression même du superficiel*, se souvient Titouan Lamazou. *Alain représentait tout ce qui ne m'intéresse pas. Il racontait que, pour lui, le Globe était une course ordinaire! En fait, Alain cachait bien son jeu. Je l'ai découvert au fil des jours. Il m'étonnait quand il parlait des bouquins qu'il lisait. Sous des dehors artificiels, il cache une réelle culture. Et puis, en l'écoutant, j'avais l'impression de me retrouver trois années en arrière, à l'époque du BOC Challenge* (course autour du monde en solitaire avec escales). *Il faisait les mêmes erreurs que moi. »*

Un budget de 12 millions

Trois ans plus tard, au départ du deuxième Vendée Globe, Alain Gautier était encore, à trente ans, le benjamin des quatorze concurrents, mais il était, cette fois, devenu l'un des plus expérimentés. *Un BOC Challenge (deuxième derrière* Christophe Auguin malgré deux victoires en quatre étapes) et *La* Baule-Dakar (vainqueur en monocoque) lui avaient permis de porter à quelque 60 000 milles (plus de 110 000 km) sa distance parcourue en solitaire depuis son premier départ des Sables-d'Olonne. *« Ça ne me dérange pas de courir surtout en solitaire*, dit-il. *Au moins, si je perds, je sais pourquoi. Des courses comme la Whitbread* (course autour du monde en équipage) *sont trop dures à gérer et demandent des budgets énormes. Je ne me sens pas capable de démarcher un budget de 60 millions de francs. »*

Avec un budget de quelque 12 millions de francs (dont 6 pour la construction du bateau) alloué par Superior, Alain Gautier a pu tirer les leçons de ses deux précédents *tours du monde pour* concevoir, en étroite collaboration avec les architectes Jean-Marie Finot et Pascal Conq, *le voilier le plus puissant* de la flotte des 60 pieds (18,28 mètres de long), avec 290 m² de voilure au près et 550 m² au portant pour un poids inférieur à 11 tonnes (*le Monde* du 2 mars). Bien exploitée, cette puissance lui a permis de *« lever le pied » dans les conditions* de navigation les plus délicates et de rattraper ensuite le temps perdu.

Cette option l'avait incité à affaler *toutes ses voiles dans* la tempête du golfe de Gascogne, fatale au Britannique Nigel Burgess, mais qui avait aussi contraint quelques-uns des favoris comme Philippe Poupon, Loïck Peyron, Jean-Luc Van den Heede ou Yves Parlier à *retourner* aux Sables-d'Olonne à la suite d'avaries. En tête depuis le franchissement de l'équateur, le *10* décembre, Alain Gautier a ensuite mené une course exemplaire pour s'assurer très vite une avance de plusieurs centaines de *milles sur* ses poursuivants les plus proches. Une fuite au niveau du palier de safran inférieur bâbord, qui laissait entrer *entre 60 et 120 litres par heure* suivant la vitesse et le gîte du bateau, a constitué jusqu'ici la plus chaude alerte pour la progression du Lorientais.

A-t-il trop *dominé* le deuxième Vendée Globe? Les sept rescapés encore en course ont-ils moins su faire partager leurs émotions que leurs prédécesseurs lors des liaisons radio? La multiplication des tours du monde a-t-elle déjà banalisé cette dernière grande aventure maritime? Durant seize semaines, l'odyssée solitaire d'Alain Gautier a eu un moindre impact que celle de Titouan Lamazou *trois ans* plus tôt. Ce qui ne devrait pas l'empêcher de recevoir un accueil mémorable, surtout *s'il rallie* les Sables-d'Olonne au cours du prochain week-end.

GÉRARD ALBOUY

RUGBY : Tournoi des cinq nations

L'Angleterre s'ouvre au jeu

En battant (26-12) *le Quinze d'Ecosse grâce à trois essais, samedi 6 mars* à Twickenham, les Anglais ont conservé leurs chances de s'imposer dans le Tournoi des cinq *nations*, où ils sont désormais premiers à égalité avec les Français. *Mais la surprise est* encore venue de l'Arms Park de Cardiff, où les Gallois, futurs adversaires du Quinze de France, le 20 mars au Parc des Princes, se sont inclinés (19-14) *face à des Irlandais qui n'avaient plus gagné* un match depuis trois ans.

Certains joueurs pèsent plus que d'autres sur le sort d'une rencontre. Samedi, *les Ecossais* l'ont appris à leurs dépens. En perdant Craig Chalmers avant la fin de la première *mi-temps*, ils ont à la fois perdu leur match, leurs espoirs de coiffer la « triple couronne » – la récompense symbolique pour l'équipe britannique qui bat ses trois rivales – et la volonté d'offrir une victoire sur les terres du « vieil *ennemi* » à *l'entraîneur qui* les quittera à la fin de la saison. Dans le système mis en place par Ian McGeechan, Chalmers tient un rôle clé. Grâce aux leçons du maître, le joueur a compris depuis longtemps qu'un demi d'ouverture *ne peut plus* se *contenter* d'ouvrir à moitié. En alternant intelligemment coups de pied, jeu avec ses *avants et passes au large, il* a contribué à donner au Quinze d'Ecosse ce rugby moderne qui en faisait l'équipe la plus intéressante du Tournoi. Jusqu'à ce que Chalmers ne quitte Twickenham sur une civière, avant-bras fracturé, *abandonnant* ses *coéquipiers* à leur désarroi.

Stuart Barnes et les frères Underwood

Hélas! pour les Ecossais, le demi d'ouverture adverse avait également changé de visage. Avant *même le début de la rencontre*, les joues roses et la mèche bien peignée de Rob Andrew s'étaient effacées *devant la bouille ronde et la* chevelure ébouriffée de Stuart Barnes. Et ce seul changement avait suffi à bouleverser la physionomie du jeu anglais.

Depuis 1987, Rob Andrew symbolisait le rugby du quinze à la rose, puissant, méthodique et terriblement *ennuyeux. Lorsqu'il* recevait un ballon, invériablement l'ouvreur bottait. Et son équipe construisait sa domination européenne sur ces grands coups de pied et ces petits calculs. Mais la défaite concédée d'un petit point *aux Gallois fit douter* les *stratèges* anglais. Clé du système, Rob Andrew allait ainsi payer pour que ce moment d'égarement ne se transforme pas en signe avant-coureur de faillite.

L'heure de Stuart Barnes avait sonné. Ouvreur à Bath, le meilleur *club outre-Manche*, il a *rayé* de son vocabulaire les termes chandelle ou dégagement en touche au profit *d'un mot tout simple* : l'attaque. Barnes l'utilise à la perfection. Il donne son ballon avec les mains, et *parfois même le porte* lui-même au-delà de la ligne d'avantage – action inconnue de la plupart des *demi d'ouverture classiques* . Samedi, il a ainsi joué un rôle décisif sur les trois essais anglais. Dans les tribunes de Twickenham, une petite dame put alors esquisser quelques pas de danse. Mme Underwood exultait. Rarement ses *fils*, qui occupent chacun une aile de l'alignement anglais, avaient participé à pareille fête : ils inscrivirent chacun un essai. En *grande partie* grâce à leur ouvreur, les Anglais redécouvraient leurs ailiers, et le *Quinze* à la *rose retrouvait des* ailes. Dans un Tournoi qui semble se resserrer vers le bas, l'équipe dont on attendait le moins venait de desserrer les scores, de faire sauter les corsets des attaquants et de sauver le spectacle en offrant à la *compétition* son *premier* beau match.

Pour Stuart Barnes, cette satisfaction adoucira à peine le senti*ment du temps perdu*. Car à trente ans l'ouvreur célébrait à Twickenham sa première sélection à part entière dans *le* Tournoi *des cinq* nations. Depuis 1985, et une tournée tonitruante dans l'hémisphère sud, son talent ne faisait pourtant aucun doute. La presse anglaise se chargeait de le rappeler régulièrement. Mais les sélectionneurs *avaient toujours préféré* l'assurance-vie des botteurs à ce placement à risque. Et le joueur n'avait pas manqué d'aggraver son cas par quelques déclarations fracassantes qui l'avaient placé en marge de la sélection. Jusqu'à ce qu'un match suffise à le *replacer* au centre de l'équipe anglaise.

De l'autre côté de la Manche, les sélectionneurs français auront-ils *retenu la leçon*? *Depuis* l'an dernier, ils semblent préparer à Alain Penaud, un demi d'ouverture qui ne parvient pas à museler son rugby d'attaque, le même parcours que Stuart Barnes. Ils s'exaspèrent de ses déclarations et lui préfèrent la botte de Didier Camaberabero au détriment de la préparation de l'avenir. Attendront-ils que Penaud *fête ses trente ans pour ouvrir* le Quinze de France à un nouveau jeu? Ce serait en 1999, tout juste pour la troisième Coupe du *monde* de rugby.

JÉRÔME FENOGLIO

ATHLÉTISME : championnats de France de cross-country

La bouffée d'oxygène de Marignane

Abdellah Behar a obtenu *dimanche 7 mars à Marignane* (Bouches-du-Rhône) le titre de championnat de France de cross-country au terme d'une course gagnée par le Marocain Brahim Lahlafi. Tony Martins, du Jogging international marigna*nais* (JIM), *est sacré vice-champion*. Le JIM *s'est également* octroyé le titre national féminin grâce à la victoire d'Odile Ohier devant Farida Fates et la tenante du titre, Annette Sergent. Ce club enlève aussi les *deux titres de champion* de France *par équipe*.

MARIGNANE

de notre envoyée spéciale

C'est un parcours accidenté et coupe-jarrets qui se perd dans une pinède. *Il* fait beau et le ciel est si translucide que la lune tient compagnie au soleil. Un tenace parfum de kérosène et le ronflement des *avions en approche rappellent* la proximité de l'aéroport international de Marseille-Marignane. Nous sommes *sur la montagne* Notre-Dame à quelques kilomètres du complexe chimique de l'étang de Berre. *Dans* ce « havre de paix industriel » niche le meilleur club de demi-fond français : le Jogging international marignanais (JIM).

Dimanche, sur leurs terres, ses *représentants ont* encore ajouté quelques trophées à son palmarès. Odile Ohier est devenue cham*pionne de France* et *le club* s'est adjugé les titres nationaux par équipes chez les hommes et les femmes. Le *président du JIM*, Jean-Yves Chapelier, a pourtant un regret : Tony Martins a dû se contenter *de la deuxième marche* du podium masculin.

Il y a longtemps que le JIM, ex-CMSA, fondé en 1976, survole les championnats *de France de* cross-country. Marignane court pour ne pas s'asphyxier. Grâce à son maire (div. droite), *Laurens* Deleuil, le JIM s'est doté des moyens d'accueillir les meilleurs coureurs du moment. *Ici* est venu le Marocain Saïd Aouita avant de devenir champion du monde et recordman en demi-fond. Le Français Joseph Mahmoud, détenteur du record d'Europe du 3 000 mètres steeple et médaillé d'argent de la discipline aux Jeux olympiques de Los Angeles de 1984, s'entraîne en *Provence* depuis douze ans. Ces deux noms avaient suffi pour bâtir une légende et attirer d'autres champions comme Thierry Pantel – *parti depuis à* Alès – ou Tony Martins.

Ancien footballeur, Laurens Deleuil explique qu'il a préféré *fonder un club d'athlétisme* : *« Parce que l'investissement reste raisonnable par rapport au football. Je voulais aussi promouvoir un sport encore propre. Et tant pis s'il ne jouit pas du même engouement médiatique que le ballon rond. »* Les vingt athlètes de haut niveau du club – qui compte 400 licenciés – travaillent à la mairie. Ils sont moniteur de gymnastique, pompier, gendarme ou jardinier, quand ils ne sont pas détachés à plein temps afin de pouvoir s'entraîner à leur guise.

« Sans souci d'argent »

Ainsi, Odile Ohier. La Bretonne a quitté ses terres il y a deux ans et demi pour le soleil provençal. Aujourd'hui, elle habite à 200 mètres du parcours où elle a triomphé dimanche. *« Je travaille dans des conditions idéales*, explique-t-elle. *Il fait chaud, je foule une terre sèche et dure après avoir connu la boue et la pluie. Et puis je travaille à ma guise, sans souci d'argent. »*

Avec 220 000 francs de subventions, la municipalité supporte près d'un quart du budget du club (1 million de francs, environ). En 1985, Eurocopter, première entreprise européenne d'hélicoptères, basée à Marignane, a permis au JIM de profiter d'un luxueux complexe sportif bâti sur la montagne Notre-Dame. Le 1er octobre 1992, le club a inauguré un nouveau type de partenariat en s'associant avec le *mensuel Jogging international*. Il porte désormais son nom, reçoit 50 000 francs par an et dispose de dix pages de publicité qu'il propose à ses principaux partenaires contre des équipements. Tous les mois, le magazine consacre une page à la vie du club.

Ce mariage a provoqué quelques remous parmi les dirigeants, qui ont craint que le JIM soit *« démystifié »*. Certains reprochent au président Chapelier d'acheter des athlètes au détriment de la formation des jeunes. *« Les espoirs sont difficile à trouver*, reconnaît-il. *Le succès appelant le succès, les meilleurs nous rejoignent, il est vrai séduits par les conditions très confortables d'entraînement. »*.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Après son refus de faire appel

Ben Johnson ne courra plus

L'avocat de Ben Johnson a annoncé, dimanche 7 mars, *que le sprinter canadien* préférait se retirer définitivement de la compétition plutôt que de faire appel de la décision *de la commission médicale* de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) de le suspendre pour dopage (*le Monde daté 7-8 mars*). Dans un communiqué lu par son avocat, Ben Johnson a invoqué son âge, trente et un *ans, les frais juridiques élevés* et ses obligations familiales comme raisons de son refus de se pourvoir en appel. Privé de *sa médaille* d'or olympique du 100 m en 1988 à Séoul pour dopage au stanozolol, puis à nouveau *contrôlé positif* à la *testostérone* le 17 janvier à l'issue de la réunion en salle de Montréal, Ben Johnson ne réapparaîtra donc plus sur les pistes. Le Conseil *mondial* de l'IAAF devrait confirmer dès samedi 13 mars à Toronto (Canada) la radiation à vie du récidiviste.

FOOTBALL : Coupe de France

Sept têtes tombent

Sept clubs de première division, contre six l'an dernier, ont *été éliminés lors des* trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France. La grosse surprise est venue de Pont-Saint-Esprit *(Gard), club de troisième* division, qui a battu Lyon, 1-0. Les Lyonnais n'ont décidément pas de chance à ce stade de la com*pétition, puisqu'ils restaient sur* trois éliminations successives face à des clubs de deuxième division. L'OL est ainsi le troi*sième club de première division* en dix ans à avoir perdu face à une équipe de troisième division.

Trois équipes de l'élite ont *été battues par des clubs de* deuxième division : Metz à Gueugnon, 1-1 (3-1 aux tirs au but), Lille à Rouen, 1-0, et Nîmes à Créteil, 2-1. Trois autres ont été éliminées par des formations de même niveau : Strasbourg a été battu sur son terrain par le PSG, 1-0 après prolongation, Toulon s'est incliné à Caen, 1-0, ainsi *qu'Auxerre à Toulouse*, 1-0. Deux clubs de deuxième division ont également buté sur des équipes de divisions inférieures : *Lorient face à Châtellerault (D3)*, 0-0 (4-3 aux tirs au but), et surtout Nancy face à Forbach (D4), 1-0.

Les autres grosses écuries du *championnat de France se sont* qualifiées, en connaissant parfois des difficultés. Ainsi Nantes a dû attendre la prolongation *pour battre Bourg-Péronnas* (Ain), club de division d'honneur, 4-2. Marseille a également eu du mal à battre Martigues, 3-1.

Les résultats

AUTOMOBILISME

Rallye du Portugal

Le Français François Delecour a gagné, *samedi 6 mars, sa première victoire* en championnat du monde en s'adjugeant le Rallye du Portugal au volant d'une Ford Escort. La marque américaine, qui ne s'était *plus imposée en championnat du monde* depuis cinq ans, a réussi le doublé avec l'Italien Massimo Biasion. François Delecour, qui avait pris la deuxième place du Rallye *Monte-Carlo, passe en tête du championnat* du monde des pilotes.

BASKET-BALL

Semaine des as

Pour la troisième fois consécutive, l'Elan Béarnais de Pau-Orthez a remporté, dimanche 7 mars, à Lyon, le Tournoi des As en battant Cholet (71-58). Pau-Orthez *est d'ores et déjà qualifié pour la Coupe* d'Europe des clubs champions.

SKI ALPIN

Coupe du monde dames à Morzine

Deborah Compagnoni a effacé, dimanche 7 mars, un an de déboires dus à une grave blessure au genou lors des Jeux olympiques d'Albertville, *en remportant pour* la deuxième fois consécutive le super-G de Morzine. L'Italienne devance l'Allemande Katja Seizinger et l'Autrichienne Anita Wachter. Cette dernière conserve la tête du classement de la Coupe du monde.

La veille, Katja Seizinger avait gagné la descente devant sa compatriote Regina Haeusl et la Norvégienne Astrid Loedemel. Carole Merle avait terminé quatrième.

Coupe du monde messieurs à Aspen

Kjetil-Andre Aamodt s'est imposé, dimanche 7 mars, dans le super-G d'Aspen (Colorado). Le Norvégien a surclassé l'Autrichien Stefan Eberharter et le Suisse Daniel Mahrer.

TENNIS

Tournoi d'Indian-Wells

L'Américain Jim Courier, tête de série *numéro un, a remporté, dimanche 7 mars*, le tournoi de tennis d'Indian-Wells (Etats-Unis), doté de 1,4 million de dollars, en s'imposant devant le Sud-Africain Wayne *Ferreira* (n° 14) (6-3, 6-3, 6-1). *En double*, les Français Guy Forget et Henri Leconte ont battu les Américains Luke Jensen et Scott Melville (6-4, 7-5).

TIR A L'ARC

Championnats du monde à Perpignan

Guennadi Metrofanov a enlevé, dimanche *7 mars à Perpignan*, le titre de champion du *monde en salle de tir à l'arc*. Le Russe a triomphé du Taïwanais Wu Tsung-yi. En demi-finales, Metrofanov avait battu Sébastien *Flute*, champion olympique et tenant du titre : le Français termine quatrième, battu par l'Ukrainien Stanislas Zabrodski. Victoire, chez les dames, de l'Américaine Jennifer *O'Donnell*.

RUGBY

Challenge Du Manoir (Quarts de finale)

A Tarbes : Narbonne bat Bègles-Bordeaux 38 à 28 a. p.

A Clermont-Ferrand : Stade Toulousain bat Brive 28 à 17 a. p.

A *Colomiers* : Béziers bat Dax 24 à 22.

A *Toulon* : *Castres bat Grenoble* 20 à 8.

VOLLEY-BALL

Coupe des coupes

Milan a remporté la coupe d'Europe des clubs *vainqueurs de coupe en battant* en finale l'AS Cannes (12-15, 15-4, 15-5, 15-6), dimanche 7 mars à Vérone. En demi-finale, les Cannois avaient battu les Italiens *de Montichiari victorieux des deux précédentes* éditions de la Coupe des coupes.



CLM/BBDO



Voici la différence entre un gazole ordinaire et Total Gazole Premier.

4 kilos de soufre par an et par véhicule diesel, c'est ce que Total Gazole Premier épargne à la nature en comparaison d'un gazole ordinaire*. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : chaque véhicule diesel rejette en moyenne 8 kg de soufre par an avec un gazole ordinaire contenant 0,30% de soufre conformément aux normes françaises en vigueur. Avec Total Gazole Premier, dont la teneur en soufre a été abaissée à 0,15%, les rejets de soufre de votre véhicule sont divisés par deux et la nature est ainsi mieux préservée. Mais le respect de l'environnement n'est pas la seule qualité de Total Gazole Premier : il est sans odeur, il ne mousse pas et sa formule protège les pièces essentielles du moteur contre l'encrassement et la corrosion. Enfin, Total Gazole Premier réduit les émissions de fumées du moteur et le rend moins bruyant. Total Gazole Premier est disponible dans plus de 3000 stations-service du réseau Total. Chez Total, vous ne choisirez pas votre carburant par hasard. **VOUS NE NOUS CHOISIREZ PLUS PAR HASARD.**

TOTAL

** Calcul réalisé à partir d'éléments statistiques 1991. Source : CPDP (Comité Professionnel du Pétrole).*

CULTURE

La fête du cinéma africain

Au Burkina-Faso, l'édition 1993 du Fespaco a cristallisé les réussites, les dérives et les interrogations des réalisateurs du continent

OUAGADOUGOU

de notre envoyé spécial

Tous les deux ans, le Fespaco (Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou), c'est la fête. La fête d'une ville, d'un pays et d'un continent, comme on a pu le vérifier du 20 au 27 février. Pour l'occasion, les rues centrales de la capitale du Burkina-Faso se couvrent d'échoppes et de stands. Sur tous les rythmes de la *world music*, des dizaines de haut-parleurs rivalisent de volume sonore, les élèves sèchent leurs cours, les fonctionnaires sont payés en avance afin de pouvoir s'offrir les billets de cinéma, on danse plus tard que d'ordinaire dans les boîtes de nuit, on palabre plus longuement que d'habitude dans les maquis (bistrots), l'incessant ballet des mobylettes devient rodéo, feria, tandis que les plus hautes personnalités du pays, président de la République en tête, ne manquent pas une occasion de se mêler à cet événement immensément populaire.

La fête d'un pays : l'Histoire a voulu que ce petit Etat enclavé de l'Afrique de l'Ouest, l'un des plus pauvres de la zone sahélienne (donc, du monde), devienne le principal berceau du cinéma africain. Peu après l'indépendance, le pays, encore appelé Haute-Volta, se dote d'un organisme de production, d'une école de cinéma, crée en 1969 la première Semaine du cinéma en Afrique noire, qui deviendra le Fespaco en 1972. Celui-ci se déroule depuis 1979 les années impaires, en alternance avec les Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie).

Le Festival connaît un essor considérable sous la présidence de Thomas Sankara, qui s'empare du pouvoir en 1983, et l'utilise avec succès comme caisse de résonance de son vaste mouvement de réformes politiques, sociales et culturelles. La population, les cinéastes d'Afrique puis les médias européens lui emboîtent le pas avec entrain. En 1987, Sankara est assassiné, et remplacé par l'actuel président, le capitaine Blaise Compaoré. Celui-ci se gardera de toucher à une manifestation aussi prestigieuse, qui attire sur son pays les regards (et les subsides) du « Nord » en même temps qu'elle lui confère un magistère culturel sur le continent.

La fête de l'Afrique, enfin : en vingt-quatre ans et treize sessions, le Fespaco est devenu le principal rendez-vous d'une cinématographie en plein développement. D'une poignée de films au début, le programme est passé peu à peu à un vaste panorama, accueillant cette années soixante-cinq longs-métrages et quelque cent cinquante courts, tandis que se créait il y a dix ans un marché de programmes audiovisuels. Cinq pays africains étaient représentés en 1969, vingt-trois cette année, sans compter la diaspora noire en Europe, aux Antilles et aux Amériques.

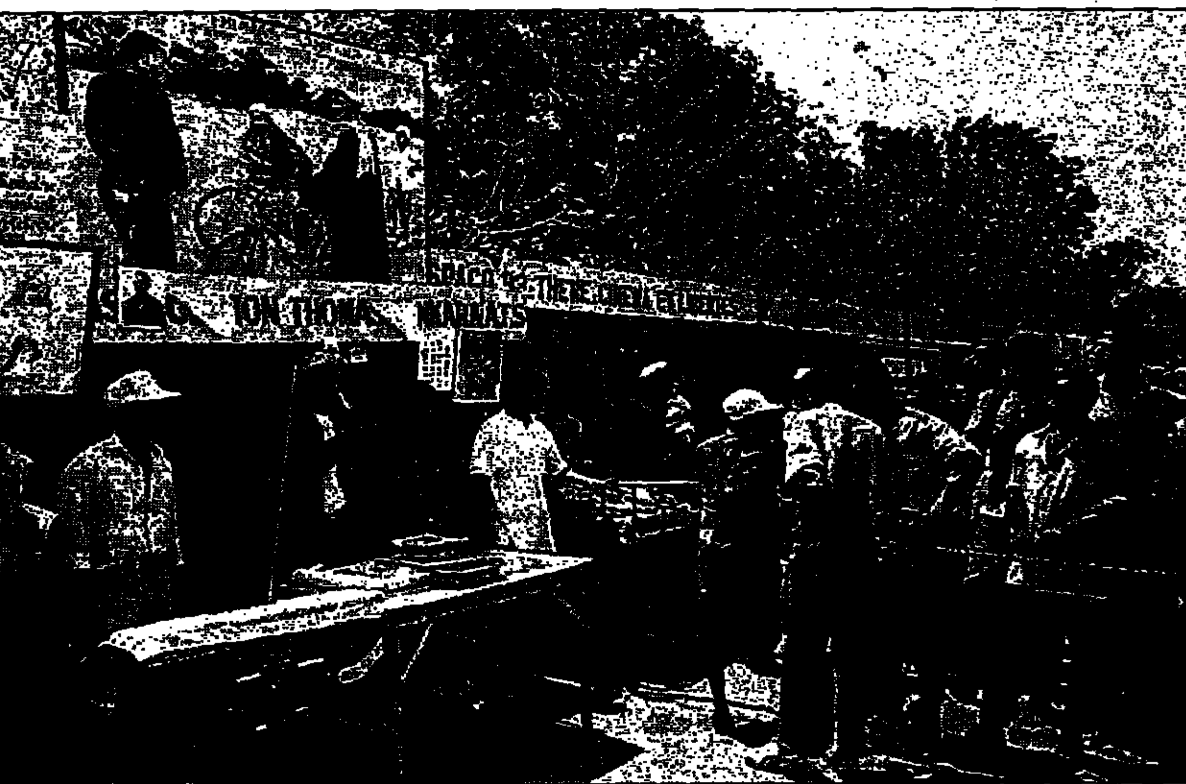
Ce triple succès, indéniable, remarquable si on songe aux immenses difficultés dans lesquelles le continent n'a cessé de se débattre durant le dernier quart de siècle, a aussi ses revers. A l'échelle de la ville, l'importance prise par la manifestation atteint les limites de ses capacités d'accueil – et de la résistance de son organisation : à la veille de l'ouverture, plusieurs responsables étaient alités, épuisés par la préparation des festivités.

Filippe Sawadogo, secrétaire général du Fespaco, tout en se félicitant que sa manifestation soit désormais *« le second événement médiatique du continent, après la Coupe d'Afrique de football »*, reconnaît ces problèmes mais souligne que les autres pays ne contribuent pas encore à un festival *« qui doit devenir annuel avant l'an 2000, avec une programmation plus sélective »*.

Des risques de surenchère

Le Festival lui-même a en effet atteint un point-limite dans sa formule actuelle. Nombre de films de bonne qualité se tournant en Afrique, la curiosité de l'extérieur s'est aiguisée, des réseaux de circulation vers l'Europe se sont, vaille que vaille, mis en place – ainsi, pas moins de six films africains sont sortis depuis le début de l'année à Paris. Résultat : les meilleures productions de ces deux dernières années présentées à « Ouaga » avaient déjà été vues, au moins dans des festivals. Ainsi des œuvres des deux plus grands cinéastes du Burkina, Idrissa Ouedraogo (*Samba Traoré*, présenté, et primé, à Carthage et à Berlin, sorti à Paris le 3 mars) et Gaston Kaboré (*Rabi*, présenté à Venise et à Nantes), et deux parmi les meilleurs Sénégalais, Ousmane Sembene (*Guelwaar* vu – et primé – à Venise) et Djibril Diop Mambety (*Hyènes*, en sélection officielle à Cannes, sorti en France le 10 février).

Ainsi, surtout, on assistait sur les écrans du Fespaco à plusieurs dérives, aujourd'hui vénielles, demain peut-être nocives. Le risque de la confusion, d'abord, né de l'absence de choix au sein d'une production désormais abondante, mais où figurent, par idéal panafricain ou calcul diplomatique, des titres manifestement immatures. Le risque, ensuite, chez les plus chevronnés ou les mieux nantis financièrement, d'une surenchère mal maîtrisée dans le domaine de la technique ou du scénario. Certes, *Samba Traoré* réussit avec maestria ce *« passage à la vitesse supérieure »* (*le Monde* du 5 mars). Mais deux des films inédits les plus attendus manifestèrent les pièges de l'image soignée, propre jusqu'à l'aseptie. Grand vainqueur de la compétition, avec notamment la récompense suprême, l'Etalon de Yennenga, *Au nom du Christ* de l'Ivoirien Gnoan Roger M'Bala est un pamphlet contre l'éclosion des sectes et l'exploitation de la crédulité et de la misère, dont la force s'essouffle sous le poids des prises de vues ciselées, la joliesse des costumes religieux qui évoquent un défilé Courrèges époque ecclésiastique. Et *Sankofa*, réalisé par l'Ethiopien installé aux Etats-Unis Haïlé Gerima – jadis auteur de films splendides, notamment *la Récolte des trois mille ans* en 1976, – donne une évocation archi-conventionnelle de l'esclavage aux Antilles, encore alourdie par une imagerie de spot publicitaire.



CATHERINE MILLET

Dans les rues en fête de Ouagadougou un stand à la gloire de Thomas Sankara, le président assassiné en 1987

Autre dérive, celle des scénarios : *Bezness*, du Tunisien Nouri Bouzid, devient ainsi une complaisante évocation du « choc des cultures » sur une plage méditerranéenne. Surtout, *Wendemi*, du Burkinabé Pierre Yaméogo, après un début réussi sur le sort d'un enfant abandonné et maltraité par une communauté villageoise, s'égare dans les péripéties et la volonté de dénonciation quand son héros part à la ville : petite déception, donc, de la part d'un cinéaste dont le premier film, *Laafi*, découvert à Cannes en 1991, révélait un œil juste et sensible dans sa manière de saisir avec légèreté le quotidien des jeunes de Ouagadougou. Cette fois, trop de fiction appauvrit le propos au lieu de l'enrichir.

Les meilleures surprises du Fespaco, il fallait donc les chercher ailleurs. Du côté du court-métrage ou du documentaire. Côté courts, vingt minutes de beauté sans phrase, d'émotion sans pathos : c'est *Denko*, du Guinéen Mohammed Camara, Grand Prix du court-métrage après avoir déjà été récompensé à Clermont-Ferrand. Ou un quart d'heure pour une fable élégante et ironique : *Un certain matin*, de la Burkinabée Fanta Nacro. Et, de son compatriote Ismaël Ouedraogo, six minutes seulement, mais d'une violence sèche et calme : *le Silence de la famine*. Ou le portrait dickensien des poulbots de Dakar, dans *Picc-ni*, de Mansour Wade.

Sida, urgence absolue

Sciemment rassemblés par les organisateurs, pas moins de cinq courts-métrages traduisaient un nouveau sujet affronté de face par les cinéastes africains : la lutte contre le sida, évoquée sur le mode pédagogique à travers des sketches montrant les ravages de l'ignorance et de la négligence, souvent appuyées sur un machisme arrogant. La multiplicité des films sur ce thème, d'une urgence absolue, n'a d'ailleurs pas que des motivations prophylactiques. Pour des réalisateurs avides de filmer, et toujours en quête de financement, les organismes (américains surtout) de lutte contre l'épidémie représentent de nouveaux bailleurs de fonds.

L'argent américain, celui de la communauté noire essentiellement, représente d'ailleurs une nouvelle cible pour tous ceux qui, en Afrique, se battent pour le cinéma dans des conditions matérielles dérisoires. On l'a vu à travers la création d'une Fondation Fespaco, destinée à recueillir l'aide d'organismes qui ne souhaitent pas donner d'argent à des Etats souvent peu recommandables. On l'a vu, aussi, à travers la forte présence de films d'outre-Atlantique.

Parmi eux, le très médiatique *Malcolm X*, accueilli avec enthousiasme bien que Spike Lee n'ait pas jugé utile de faire le voyage au Burkina-Faso. Son film traduit une autre tendance du programme, l'évocation de grands leaders et de personnalités de la communauté noire.

Une des séances les plus émouvantes fut sans doute la projection de *Thomas Sankara*, film de montage du journaliste zaïrois Balufu Bakupa-Kanyinda, consacré à l'ancien dirigeant du Burkina-Faso, manifestement toujours très populaire. Assez conventionnel dans son hagiographie, le film prenait un relief singulier du fait des réactions du public à « Ouaga ». Sa projection devait, aux yeux des autorités, démontrer le libéralisme du régime – thèse démentie par bien des confidences, par bien des indices : un acteur molesté par les forces de sécurité, une cassette vidéo saisie et effacée, un pistolet jaillissant soudain au poing d'un bien étrange festivalier à la première bousculade dans une file d'attente...

Autre figure célébrée par le programme : *Kofi Yamgnane*. Deux reportages se penchaient sur la carrière du maire de Saint-Coulitz, en Bretagne, d'origine togolaise, *« premier Noir au monde élu par une population à 100 % blanche »*. Mais surtout, le superbe documentaire *Lumumba, la mort d'un prophète*, qui valut à son réalisateur, le Haïtien Raoul Peck, le prix Paul-Robeson récompensant le meilleur film de la diaspora noire. Emouvant et subtil, méditation sur la mémoire et le mensonge en même temps que film engagé et poème autobiographique, *Lumumba* démontrait les ressources d'un genre trop souvent réduit au panégyrique ampoulé.

On trouvait aussi de nombreux portraits au MICA, le marché de l'audiovisuel, en plein essor lui aussi. Son responsable, Abel Nadié, regrettait pourtant la faible présence des chaînes africaines, et pointait le danger imminent, *via* les satellites et les antennes paraboliques, d'occupation des téléviseurs par des images du Nord si les télévisions du continent ne se donnent pas les moyens de produire.

L'un des faits les plus marquants du Fespaco 93 aura pourtant été la prise de conscience, désormais largement patagée, de la nécessité de recourir à l'outil vidéo, plus maniable et plus économique – ce que les aînés, formés dans les écoles de cinéma européennes, soviétiques ou américaines, se sont longtemps refusé à faire au nom de la noblesse de l'expression cinématographique.

Les réalisateurs du continent étaient pratiquement tous présents à Ouagadougou – à la notable exception de Souleymane Cissé : l'auteur de *Yeelen* tourne son nouveau film, *Waati*, en Côte-d'Ivoire. Parallèlement au Fespaco se tenait en effet le cinquième congrès de la Fédération panafricaine des cinéastes (Fepaci). Prévu pour trois jours, il dura une bonne semaine de débats acharnés : l'heure était grave, et grand le péril d'une désagrégation de la structure patiemment mise en place par les réalisateurs, sous la pression de son succès même.

Tous présents

Tous les vieux démons qui hantent le rêve de l'unité africaine resurgissaient pour l'occasion, selon les clivages habituels – géographiques, linguistiques, confessionnels et politiques. Pour simplifier, la prééminence acquise par l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb francophones était remise en cause par les représentants des autres zones, désireux d'être mieux associés à la gestion de l'organisation et de ses ressources – la CEE subventionne à hauteur de 2 millions de francs la Fepaci. Implicitement, ces affrontements mettaient en cause « l'axe » franco-burkinabé.

La France était puissamment représentée au Festival de Ouagadougou : Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures, Dominique Wallon, directeur général du Centre national du cinéma, Marie-Christine de Navacelles, du ministère des affaires étrangères, Michel Brunet pour celui de la coopération, Jean-Louis Roy, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique. Tous ont annoncé de nouveaux mécanismes d'aide, et de nouveaux et très conséquents subsides, en sus des multiples procédures déjà existantes.

Soucieux de ne pas trop éparpiller leur soutien au cinéma africain, les officiels français ont effectivement concentré une part importante de leurs interventions en direction du pays le plus actif : le Burkina. D'autant plus que le siège de l'organisme commun, la Fepaci, y est installé, et que son secrétaire général, le cinéaste burkinabé Gaston Kaboré, a fait preuve d'une intégrité, d'un savoir-faire et d'un sens des relations extérieurs rares. Mais les autres pays francophones – au premier chef le Sénégal, le Mali et la Côte-d'Ivoire – s'avisent désormais qu'ils devraient être mieux considérés par l'ancienne métropole, tandis que les anglophones s'émeuvent d'un déséquilibre de fait, compliqué par l'entrée en scène de l'Afrique australe.

Au rez-de-chaussée du siège du Fespaco trônait la manifestation concrète de ses divergences : la maquette futuriste d'un très ambitieux projet de Cité du cinéma, qui doit s'élever à Ouagadougou. Le gros œuvre du premier bâtiment est déjà achevé, il doit abriter la future Cinémathèque panafricaine. Les représentants des autres pays ne peuvent plus discuter son implantation mais ont plaidé pour que l'école de cinéma, les laboratoires et les auditoriums également en projet ne soient pas, eux aussi, dévolus au Burkina.

Entre nécessaire rééquilibrage et dangers de coûteuse et déstabilisante dispersion, le congrès de la Fepaci a paru trouver un début de solution : il a, finalement, reconduit Gaston Kaboré dans ses fonctions de secrétaire général, mais désormais flanqué de secrétaires régionaux aux pouvoirs renforcés. Il reste à espérer que le cinéma africain, aujourd'hui sur une orbite ascendante mais confronté à d'immenses difficultés, en particulier pour la diffusion des œuvres, parviendra à esquiver les dangers de bureaucratisation, ou au contraire d'éclatement, issus de sa croissance.

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Clint Eastwood et « Impitoyable » favoris aux Oscars.** – Clint Eastwood a obtenu samedi soir 6 mars, pour la réalisation de son western *Impitoyable*, le trophée de l'Association des metteurs en scène américains (Directors Guild of America), généralement considéré comme le marchepied vers l'Oscar de la meilleure réalisation. Depuis 1949, à trois exceptions près, cet Oscar a toujours été attribué au lauréat de l'Association. *Impitoyable*, qui a déjà reçu un Golden Globe en janvier, bénéficie de neuf nominations aux Oscars, dont celles du meilleur film, du meilleur réalisateur et du meilleur acteur.

MUSIQUES

La nouvelle édition du Printemps de Bourges

Le dix-septième Printemps de Bourges se déroulera du 20 au 25 avril prochain. Plus resserré, sans doute pour des raisons budgétaires, le programme 1993 de ce festival, originellement consacré à la chanson française, donne la part plus belle au rock et à ses dérivés que les années précédentes. Les honneurs de l'inauguration, mardi 20 avril à 20 h 30, iront à Susan Vega (en première partie la chanteuse franco-tunisienne Amina), tandis que Sade en assurera la clôture, le dimanche 25 avril à 18 h 30.

Côté valeurs sûres, seront présents : Peter Gabriel (le 21), Willy Deville (le 22), Calvin Russel (le 23), Keziah Jones (le 21), Iron Maiden (le 25). La salle Gilles Sandier offrira chaque soir à minuit un échantillon insolite de musiques actuelles et croisées sur fond de jazz : les Allemands de The Tab Two (le 21), Mark Curry (le 22), Pauvros-Hymas-Kane (le 23), Pascal Comelade (le 24). Le rock français sera représenté par de nombreux jeunes groupes dont Daran et les Chaises, la Souris déglinguée (le 20), les French Lovers (le 22), Dirty District (le 23) et Jean-Louis Aubert (le 21).

La chanson francophone n'a pas été négligée. On y retrouvera Maurane (le 23, avec Vaya con Dios), Jacques Dutronc (le 23), Vanessa Paradis, Michel Jonasz (le 24). Au P'tit Bonheur, les Innocents, Etienne Daho (le 22), Art Mengo, Kent (le 25). Chaque soir à 20 h 30, le Théâtre Jacques-Cœur accueillera une session de *French Songs* : Zaniboni (le 21), Michel Arbatz (22), Danièle Borano (le 23), Fabienne Pralon et Marcel Kanche (le 24).

Au rayon des musiques du monde, sagement revenues à l'essentiel : les Cubains de Sampling et la Cap-Verdienne Cesaria Evora (le 24), le Sénégalais Baaba Maal et l'Algérien Khaled (le 25). Enfin, notons que l'Américaine (de New-Orleans) Marva Wright donnera un concert de gospel dans la cathédrale, avant d'animer une soirée-dîner au Magic Mirror's (le 22), où se déroulera le lendemain une Nuit cap-verdienne (Cesaria Evora, Paulino Vieira, Luis Morais).

▶ **Informations et locations : (16) 48-24-30-50. Minitel : 3615 code PDB.**

□ ***Mort du pianiste de jazz « Art » Hodes.*** – Le pianiste américain de jazz et de blues « Art » Hodes, quatre-vingt-huit ans, est décédé le 4 mars à Harvey (Illinois), des suites d'une opération chirurgicale. Arthur « Art » Hodes, né à Nikolaïev (Russie) le 14 novembre 1904, avait émigré avec sa famille à Chicago, où il fit ses débuts à la fin des années 20, aux côtés de Bud Freeman, Floyd O'Brien et Gene Krupa. Il adopta le style New Orleans, mais devint aussi un adepte du blues, inspiré par Bessie Smith. A New-York, pendant vingt ans, il se produisit en soliste ou avec le saxophoniste-chanteur Floyd Townes et le batteur Frank Snyder, notamment au Village Vanguard, et il publia dans les années 40 le mensuel *Jazz Record*. De retour à Chicago en 1950, Hodes devint l'archétype du jazzman traditionaliste, multipliant les tournées aux Etats-Unis et en Europe jusqu'en 1991.

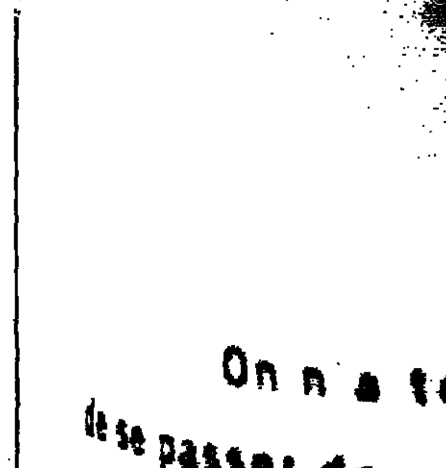
Les prix « Afrique en créations »

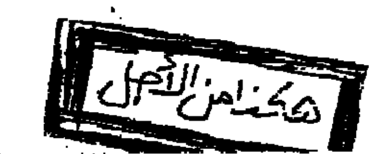
Après l'attribution durant le Fespaco (*voir ci-dessus*) du prix Afrique en créations (cinéma) à *Au nom du Christ*, de Gnoan Roger M'Bala, également Grand Prix du festival, la Fondation Afrique en créations, créée en 1991 à l'initiative du ministère de la coopération et du développement, a décerné ses prix, le jeudi 4 mars, dans le domaine musical et théâtral.

Au palmarès, l'Ensemble Koteba de Souleymane Kolly (Côte-d'Ivoire), la chanteuse Angélique Kidjo (Bénin), et le chanteur et guitariste Lapiro de Mbanga (Cameroun).

Si la fondation, qui dispose d'un budget de 12 millions de francs pour 1993 (dont plus de 10 millions de francs réservés à l'aide directe à la création et à la diffusion), couvre toutes les formes d'art, la musique y fait une entrée en force alors que les arts plastiques connaissent une relative éclipse. *« La préférence donnée à la musique ne constitue pas vraiment une surprise*, explique Patrice Peteuil, son secrétaire général.

» C'est le choix des Africains eux-mêmes – responsables culturels, journalistes, artistes, etc. – à qui nous nous sommes adressés via un questionnaire-type, expédié dans vingt-cinq pays environ (francophones pour la plupart). Les Africains, qui voyagent plus volontiers en Europe qu'en Afrique, ont désigné des artistes déjà connus – voire déjà reconnus... en Europe ! Et puis, contrairement à d'autres modes d'expression artistique, la musique est ce qui circule le mieux sur le continent africain, grâce aux cassettes, aux émissions de radio. »









CULTURE

THÉATRE

Le négoce des soldats tués

La pièce la plus forte de Marcel Pagnol

LES MARCHANDS DE GLOIRE
à Bobigny

Marcel Pagnol a raconté pourquoi lui est venue l'idée d'écrire sa pièce *les Marchands de gloire*. Le père d'un de ses camarades de collège était on ne peut plus laïque, et socialiste : *« Il considérait que les deux grands obstacles au bonheur des hommes étaient l'Eglise et l'armée. »* Le fils de cet honnête convaincu fut tué au front, en 1916. L'antimilitarisme du père s'effondra lorsqu'au cours d'une prise d'armes on lui mit sur la poitrine la croix de guerre de son fils. Puis, de fil en aiguille, il bascula vers l'argent, et vers la politique. Et Pagnol cite La Rochefoucauld : *« Nos idées et nos convictions prennent vite la couleur de nos intérêts. »*

La pièce reprend le fil de ce souvenir. Pagnol n'insiste pas sur le rôle de la remise de la croix de guerre « posthume » à un parent, devenant une pression de l'Etat sur la conscience du survivant. Au lendemain de 1918, il y eut des scènes étranges, lorsque le survivant était le fils du soldat tué, et lorsque ce fils était interné dans l'un des bagnes d'enfants, très durs, modèle Aniane ou Mettray, éloignés parfois de la « prise d'armes » de plusieurs centaines de kilomètres. Les fers aux poignets, l'enfant était conduit entre deux gendarmes jusqu'à la cérémonie, on lui ôtait les menottes juste pour l'accrochage de la croix. Marcel Pagnol fait voir comment il y eut parfois un négoce de la mort des soldats tués : formation de sociétés de parents des héros, droits préférentiels à des promotions, à des obtentions de marchés, cela conduisant à la députation, au pouvoir.

L'alliance de cynisme et d'inconscience des participants est atténuée, chez Pagnol, par l'intervention d'une amitié vraie entre deux pères de combattants. Les seules « îles de paix », d'ailleurs fort belles, tiennent à ces deux amis, soit qu'ils n'arrivent pas à se souvenir ensemble de choses de rien mais qui leur tiennent à cœur, soit qu'ils cessent de se voir sans comprendre pourquoi...

L'art du dialogue

La pièce est très forte, avant tout parce que Marcel Pagnol a eu ici la faculté de créer un dialogue d'une vie, d'une présence, d'une énergie spirituelle, d'une liberté remarquables. Comme le dit très bien le metteur en scène Jean-Louis Martinelli, et cela est une clé du grand théâtre : *« Le dialogue est un jeu et les êtres passent entre les mots. »* Martinelli ajoute qu'il ne retrouve pas, chez les auteurs d'aujourd'hui, ce même art du dialogue, et que cela peut *« traduire une dissolution du lien social »*.

Pagnol a un peu raté les dernières scènes de sa pièce, parce que, en cours de route, il change de propos. De l'exploitation de la mort des combattants, il passe à une satire assez sauvage du rôle de l'argent dans les pratiques électorales, et de la formation des ministères. Satire qui porte juste, mais Pagnol, ce faisant, n'a pas pu pour autant abandonner son premier « sujet », lequel se perd alors dans des sables vaseux, c'est dommage.

Excellents décors, sobres, nets, figuratifs juste ce qu'il faut, c'est-à-dire à peine, de René Caussanel. Bons costumes, bien d'époque mais comme s'ils étaient d'aujourd'hui, de Patrick Dutertre. Mise en scène très sûre de Martinelli, qui « orchestre » en virtuose sa « section » habituelle d'acteurs. Jean-Marc Bory, le père du soldat, planté des deux pieds en plein monde, cœur ouvert et cœur fermé, piégé par l'inévitable, exprimant ce que Valéry nommait la *« poignance de l'immédiat »*. Charles Berling, le soldat (car il n'a pas été tué, il reparaît la veille de ses obsèques solennelles), un Berling grand acteur, d'un art singulier, à la fois distancié et expédié mais d'une justesse presque cruelle, comme si *l'Indifférent* de Watteau recoupait un fusilleur de Goya. Et Jean-Pierre Sentier, le manitou des affaires et de la politique du lieu, comédien d'une charge affective et sociale rare, dont l'intensité rejoint une amère poésie. Georges Mavros, l'ami du père, d'une finesse d'expression « sans rien qui pose ». Et Gérard Barreaux, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-François Perrier, Romaine Friess, Géraldine Viossat...

MICHEL COURNOT

► **Maison de la culture 93, grande salle, 1, boulevard Lénine, Bobigny (métro Bobigny-Pablo-Picasso). Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45.**

Déliquescence

TERRE MORTE
au Théâtre de la Colline à Paris

Un garçon fait la conversation à un rat. La grand-mère tombe morte d'un seul coup. Le père est content : la ferme est à lui. Il boit. La mère étend du linge, lave le cadavre. Fuyant cette ambiance déliquescente, le garçon vole le tracteur et un Christ mutilé. Avec sa sœur il s'en va vivre en ville, où ils deviendront des clochards. De plus, elle se prostitue avec un scatophile, et, du coup, son frère couche avec elle.

Terre morte date de 1984, avec, nous dit-on, des corrections en 1985. Ce sont huit ans qui semblent huit siècles tant, aujourd'hui, la pièce est en porte-à-faux. Franz-Xavier Kroetz reste fidèle à lui-même et à son théâtre : il met en scène des êtres déracinés, arrachés à leurs traditions, leur culture, leur langage. Ses personnages mijotent dans leur jus, grommellent quelques banalités, s'engagent dans des comportements qui relèvent de rituels quotidiens dépassés, vidés, gratuits.

Mortel ennui

C'est là toute une conception dramatique des années 70 qui a eu son utilité, parce qu'elle anticipait une détresse, malheureusement devenue réelle. Seulement, cette réalité n'est pas celle montrée sur scène, et elle est forcément plus atroce, sans le moindre habillage poétique et grotesque.

Kroetz s'est souvent plaint que son humour ne soit pas compris en France. En tout cas, malgré le respect de l'onirisme voulu par l'auteur pour bien montrer qu'il s'agit d'une fable et pas d'une tranche de vie, le spectacle de Daniel Girard présenté à la Colline n'est ni grotesque ni ironique. Ni poétique, ni tragique. Seulement d'un mortel ennui. Une question se pose : pourquoi Jorge Lavelli, qui monte lui-même des spectacles ambitieux et la plupart du temps passionnants, ne manifeste-t-il pas la même exigence pour les productions accueillies ?

C. G.

► **15, rue Malte-Brun, 75020 Paris. Petite salle. Du mardi au samedi à 20 h. Dimanche à 15 h. Jusqu'au 10 avril. Tél. : 43-66-43-60.**

PATRIMOINE

L'Ecole militaire, retour aux sources

Un projet de longue haleine pour réaménager le bâtiment construit par Gabriel

« L'école est un chef-d'œuvre architectural, a constaté le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, en présentant, le 5 mars, la future rénovation de l'Ecole militaire. *Elle va être réaménagée pour être mieux utilisée et devenir accessible au public, comme le sont actuellement les Invalides. »* Il va falloir d'abord la « toiletter » en éliminant quelques ajouts architecturaux fâcheux et en évacuant un certain nombre de services. Le schéma directeur d'implantation de l'administration centrale du ministère de la défense en Ile-de-France prévoit une localisation rationnelle et une spécialisation des différents sites dans Paris, comme par exemple la Cité de l'air à Balard ou la direction de l'administration générale rue Saint-Dominique.

M. François Roussely, secrétaire général de ce ministère, a précisé que les trois idées directrices du projet étaient *« la restitution de l'Ecole militaire à sa fonction première, qui est l'enseignement* [avec l'ouverture du Collège interarmées de défense, le CID, et l'accueil, dès septembre 1993, d'environ 280 stagiaires, dont 110 étrangers], *la conservation des bâtiments et des lieux remarquables* [le « château » est classé en totalité, ainsi que les façades et les toitures des bâtiments Louis XV et Napoléon III], *et l'ouverture sur la vie de la ville aux Parisiens et aux touristes »*.

Outre la restauration déjà engagée des bâtiments classés, le projet, comme l'explique M. Philippe Tenneson, directeur à l'administration générale, est basé sur trois pôles : *« Un pôle d'enseignement supérieur dans la partie ouest, un pôle de « soutien » (accueil, logement et restauration des personnels, parkings, garages et ateliers) dans la partie est – lieu de l'actuelle entrée principale, – et un pôle sportif dans la partie sud. »*

Le coût de cette première phase de réaménagement, qui doit durer dix ans, est de 500 millions de francs. Une deuxième phase est programmée pour 2003. Le budget total des travaux devrait s'élever à 700 millions de francs.

Ces travaux achevés, l'Ecole militaire pourrait enfin retrouver une mission dont elle s'était, au fil des ans, éloignée. Lors de sa fondation, par Louis XV en janvier 1751, la fonction de cet établissement avait été nettement définie : *« Fondons et établissons à perpétuité une école militaire pour le logement, la subsistance, l'entretien et l'éducation dans l'art militaire de 500 jeunes gentilshommes de notre royaume. »*

CHRISTIAN SIMENC

PHOTO

Et la lumière fut

MONTAGNES ET PORTRAITS
par Caroline Feyt

Dans une de ses formules fameuses et pleines de bon sens, Lee Friedlander dit qu'il photographie pour voir *« à quoi ressemblent les choses une fois photographiées »*. Sous-entendu : les différences sont énormes. D'une certaine façon, Caroline Feyt ne fait pas autre chose, persuadée qu'une image ne révèle que *« des fragments »* du réel.

Ses « Toros » (1989) avaient déjà surpris, pas vraiment des taureaux, mais des masses sombres, à peine figurées, semblables à des dessins rupestres sur une pierre blanche. Suivant le procédé de la surimpression, cette photographe de vingt-huit ans a ensuite construit de drôles de « Paysages » (1990). Aujourd'hui, elle présente des « Montagnes » (1991) et des « Portraits » (1992).

Les images fleurent bon la manipulation de laboratoire : pellicules « poussées » ou solarisées, images projetées et rephotographiées. Dans les « Montagnes » – des tirages grand format accrochés au mur sans verre ni encadrement, – les « couleurs » sont inversées, la neige et le ciel sont noirs, les pics stylisés, les reliefs dessinés, les glaciers pris dans une masse de grains gris, veloutés.

Cette « cuisine photographique » n'a d'intérêt que si le propos est limpide et sincère. Il l'est. Caroline Feyt cherche son Graal : travailler aux frontières de la vie, capter les formes les plus pures, d'avant l'homme. Elle a ainsi marché des heures au cœur des Alpes et des Pyrénées pour trouver des paysages originels. Ensuite, elle a déposé avec méthode une lumière bien blanche, éblouissante, rendant ainsi les matières immaculées. Ses « Toros » faisaient penser à Lascaux. Ses « Montagnes » semblent fixées pour l'éternité. Caroline Feyt travaille maintenant sur le feu. Une autre source de vie.

MICHEL GUERRIN

► **Centre photographique d'Ile-de-France, Ferme briarde, hôtel de ville, 77347 Pontault-Combault. Tél. : 64-43-47-10. Jusqu'au 14 mars.**



AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE (42-62-71-71). Le Roi David : 21 h mer. Oratorio d'Honegger. Chœurs de la Schola Cantorum, Orchestre Pro Melodia, Patrice Holiner (direction) Philippe Graffin, Pascal Devoyon : 12 h 30 mar. Violon, piano. Lekeu.
AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Nikolaï Demidenko : 19 h mer. Piano. Chopin, Liszt Agnès Melon, Chiara Bianchini, Ensemble 415 : 19 h ven. Soprano, violon. Boccherini Dmitry Bashkirov : 19 h mar. Piano. Mozart, Schubert, Chopin, Rachmaninov.
AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Elisabeth Herbin : 20 h 30 ven. Piano. Haendel, Schumann, Albeniz, Herbin, Schubert Caroline Pelon, Guy Deplus, André Krust : 20 h 30 dim. Soprano, clarinette, piano. Schubert.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Ensemble 2e2m : 20 h 30 lun. Corinne Jobard (hautbois), Robin Clavreul (violoncelle), Jürgen Wirmann (direction). Devillers, Méfano, Yuhas, Tanguy.
CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Noël Lee, Clara Bonaldi, Yvan Chiffoleau : 12 h 45 mer. Piano, violon, violoncelle. Ravel, Lee Pierre-Laurent Aimard : 12 h 45 ven. Piano. Bartok Valeria Esposito : 12 h 45 lun. Soprano, Bruno Gousset (piano). Rimski-Korsakov, Donizetti, Offenbach, J. Strauss, Mozart, Delibes.
EGLISE DANOISE (42-56-12-84). Dorte Astrup, Hald Nielsen : 20 h 30 mer. Flûte, piano. Bach, Schubert, Martin, Berio.
EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. Chœur et orchestre Francis Poulenc : 21 h jeu. Françoise Rouquette (soprano), Bernadette Pradalié (mezzo-soprano), Marc Saint-Raymond (baryton), Caroline Rempp (harpe), Michèle Guyard (orgue), Colette Chauvet (direction). Britten, Schubert, Fauré Jean-Charles Ablitzer : 20 h 30 mar. Orgue. Froberger, Muffat, Bach, Bohm, Guilain.
EGLISE NOTRE-DAME-DU-TRAVAIL-DE-PLAISANCE. Chœur de Radio-France : 20 h 30 mer. Eric Ericson (direction). Brahms, Reger, R. Strauss, Verdi, Pizzetti, Dallapiccola.
EGLISE RÉFORMÉE DES BATIGNOLLES. Sabine Chalvin, Marie-Thérèse Chailley : 20 h 30 ven. Flûte, alto, Sylvette Milliot (violoncelle), Michel Thiolat (guitare). Diabelli, Schubert, Albeniz, Granados.
EGLISE RÉFORMÉE DU SAINT-ESPRIT. Chorale Per Cantum : 17 h dim. Cathy Missika (soprano), Philippe Balloy (basse), Bruno Boterf (ténor), Ensemble instrumental baroque, Denise Fauvarque (direction). Graun.
EGLISE SAINT-DENYS-DU-SAINT-SACREMENT. Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 jeu. Anna Holdroyd (soprano), Alexandra Papajiakou (alto), Chœur de chambre de Versailles, Bernard Thomas (direction). Vivaldi.
EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Thérèse Hindo : 18 h 30 sam. Chants araméens.
EGLISE SAINT-GABRIEL. Ensemble vocal du Marais : 15 h 45 dim. Didier Louis (direction). Willaert, Arcadelt, Rore, Lassus.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 mar. Syrinx (flûte de pan), Bernard Thomas (direction). Vivaldi, Mozart, Stamitz, Bartok.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 27 mars 1993. 21 h sam. Vivaldi, Marcello, Purcell Claire Perrot, Antoine Goulard, Geneviève Martigny : 20 h 45 mar. Mezzo-soprano, violon, piano. Mozart, Schubert, Grieg.
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre symphonique de jeunes en Ile-de-France : 20 h 45 sam. ; 20 h 30 mar. Laurence Monteroyle (soprano), Eloïse Rousseau (mezzo-soprano), Eric Tremolière (ténor), Jean-Louis Jardon (baryton), Denis Comtet (orgue), Chœurs Roland de Lassus, Laurent Brack (direction). Saint-Saëns.
INSTITUT CERVANTÈS (40-70-92-92). Quatuor Taraplela : 18 h 30 lun. Bacri, Angulo, Guinjoan, Berio, Britten.
LE MADIGAN (42-27-31-51). Per Tengstrand : 22 h 30 mer. Piano. Scarlatti, Ravel, Chopin, Bartok, Liszt, Beethoven, Brahms Guillaume Sutre, Kyung Hee Kim : 22 h 30 ven., sam. Violon, harpe. Spohr, Bach, Tournier, Saint-Saëns Annie Papin, Véronique Briel : 22 h 30 lun. Chant, piano Miklos Schön : 22 h 30 mar. Piano. Schubert.
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 ven. Eric Levionnois (violoncelle), Marek Janowski (direction). Haydn, Hindemith Jean Ferrandis, David Braslawski : 19 h lun. Flûte, piano. Leclair, CPE Bach, Prokofiev, Bartok, Milhaud.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Quatuor Arpeggione : 20 h sam. Ditterstorf, Mozart, Vanhal, Haydn Claire Brua, Danièle Salzer, Alix Verzier : 20 h mar. Mezzo-soprano, piano, violoncelle, Stéphane-Marie Degand (violon). Vivaldi, Haendel, Debussy, Bellini, Rossini, Monteclaire.
OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Hélène Wickett : 20 h lun. Piano. Beethoven, Schumann, Dutilleux.
PALAIS DE L'UNESCO. Orchestre Colonne : 20 h 30 jeu. Patrice Fontanarosa (violon), Christian Bernard (piano), Stéphane Cardon (direction). Berlioz, Lalo, Liszt, Stravinsky. Concert au profit d'Aviation sans frontières.
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Lionel Peintre : 21 h ven., sam. ; 17 h dim. Baryton. Poulenc, Satie.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Histoire du soldat : jusqu'au 29 mars 1993. 20 h 30 lun. De Stravinsky. Jean-Philippe Dequin (récitant), Ensemble instrumental Futurs-musiques.
SALLE BERLIOZ, CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION. Ensemble Erwartung : 20 h 30 mar. Corinne Laporte (soprano), Marie Saint-Bonnet (harpe), Bernard Desgraupes (direction).
SALLE CORTOT (47-63-80-16). José Barrense Dias : 20 h 30 ven. Guitare Orchestre Bernard Calmel : 20 h 30 lun. Jean Geoffroy (marimba), Daniel Catalanotti (cor), Bernard Calmel (direction). Grieg, Klatzow, Mozart, Bloch Yakov Kasman : 20 h 30 mar. Piano. Haydn, Brahms, Liszt, Scriabine, Stravinsky.
SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Orchestre symphonique français : 20 h 30 mer. Normann Krieger (piano), Laurent Petitgirard (direction). Brahms Thérèse Dussaut, Constantin Bogdanas : 20 h 30 jeu. Piano, violon. Beethoven, Strauss, Debussy, Prokofiev Quatuor de l'Académie Sibelius : 14 h 30 sam. Arto Noras (violoncelle), Michel Lethiec (clarinette), Bruno Rigutto (piano). Grieg, Sibelius, Mozart Christine Barbaux : 20 h 30 lun. Soprano, Christian Ivaldi (piano). Schubert, Schumann, Ravel, Mozart, Rossini.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu., ven. Jean-Bernard Pommier (piano), Kurt Sanderling (direction). Beethoven, Schubert Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. Léonidas Kavakos (violon), Jacques Mercier (direction). Sibelius, Stravinski Clara Novakova, Daniel Arrignon, Michel Denize : 17 h 30 sam. Flûte, hautbois, basson, Richard Vieille (clarinette), Gilles Mahaud (cor). Milhaud, Mozart, Haydn Orchestre national de France : 20 h 30 lun. Carlos Cabro (piano), Didier Benetti, Philippe de Chalendar, Victor Puhl (direction). Bizet, Lalo, Schmidt, Dukas. Concert au profit de la Ligue française contre la sclérose en plaques Orchestre Pasdeloup : 17 h 30 sam. Dominique de Williencourt (violoncelle), Jean-Marc Phillips (violon), Alain Lefèvre (piano), José-André Gendille (direction). Haydn, Mozart, Rachmaninov.
SCHOLA CANTORUM (43-54-56-74). Gaby Casadesus, Josette Lavallée : 20 h 30 mar. Piano. Mozart, Schubert, Satie, Ravel, Casadesus.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Sergeï Edelmann : 18 h sam. Piano. Beethoven, Bach, Schumann.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Gil Shaham (violon), Guennadi Rojdestvenski (direction). Glinka, Prokofiev, Tchaïkovski Donna Brown, Michel Portal, Michel Dalberto : 11 h dim. Soprano, clarinette, piano. Weber, Schubert Evgueni Kissin : 20 h 30 mar. Piano. Chopin, Schumann, Liszt.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Hélène Delavault, Yves Prin, Quatuor Euler : 20 h 30 lun. Mezzo-soprano, piano. Hindemith, Kreneck, Weill, Hollaender, Eisler.

Périphérie

ALFORTVILLE. EGLISE NOTRE-DAME. Orchestre national d'Ile-de-France : 16 h dim. Léonidas Kavakos (violon), Jacques Mercier (direction). Sibelius, Stravinski.
BOIS-COLOMBES. SALLE JEAN-RENOIR (47-82-66-11). Quatuor d'Erevan : 20 h 30 sam. Schumann, Mansourian, Altonian.
LA CELLE SAINT-CLOUD. THÉATRE (39-69-20-00). Ensemble instrumental de Simon Grard : 20 h 45 ven. Patrice Fontanarosa (violon), Simon Grard (direction). Bach, Tchaïkovski, Paganini, Britten, Grieg.
CHELLES. THÉATRE (60-08-55-00). Orchestre du nouvel opéra de Bulgarie : 21 h mer. Chœur de la cathédrale Alexandre Nevski, Metodi Matakiev (direction). Beethoven.
CORBEIL-ESSONNES. CATHÉDRALE SAINT-SPIRE. Les Trompettes de Versailles : 20 h 30 ven. Purcell, Mozart, Marcello, Delalande, Bach, Heron, Vivaldi.
FONTENAY-LE FLEURY. THÉATRE (34-60-20-65). Ensemble Vocadis de Paris : 21 h ven. Chorales Croque-notes de Guyancourt, André Sala de Saint-Rémy-lès Chevreuse, René Barre de Bois-d'Arcy.
GIF-SUR-YVETTE. SALLE DE LA TERRASSE (69-07-50-49). Groupe vocal de France : 17 h dim. John Poole (direction). Debussy, Ravel, Milhaud, Poulenc, Messiaen.
HERBLAY. CENTRE CULTUREL (39-97-40-30). Ensemble la Récréation de musique : 20 h 45 jeu. Mozart.
MANTES-LA JOLIE. NORMANDIE (34-78-80-88). Les Cent Tziganes de Budapest : 20 h 45 ven. Lazlo Berki (direction).
LE MÉE-SUR-SEINE. LE MAS. Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 45 ven. Léonidas Kavakos (violon), Jacques Mercier (direction). Sibelius, Stravinski.
NEUILLY-SUR-SEINE. EGLISE RÉFORMÉE. Sabine Chalvin, Marie-Thérèse Chailley : 20 h 30 sam. Flûte, alto, Sylvette Milliot (violoncelle), Michel Thiolat (guitare). Diabelli, Schubert, Albeniz, Granados.
SCEAUX. EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE (46-60-35-40). Anne Queffélec : 20 h 45 sam. Piano. Scarlatti, Schubert, Ravel.
THOIRY. CHATEAU (39-73-72-33). Hélène Berger : 20 h dim. Piano. Scarlatti, Chopin, Bach, Debussy.
VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Ensemble Almasis : 17 h 30 sam. Robert Expert (haute-contre), Christophe Le Paludier (ténor), Paul-Alexandre Dubois (basse), Iakovos Pappas (clavecin, orgue). Bernier.

OPÉRAS

CIRQUE MORENO (44-73-13-00). L'Histoire du soldat : 20 h mer., jeu. De Stravinsky. Compagnie Foraine, Ensemble Ars Nova, Philippe Nahon (direction), Jacques Livchine (mise en scène).
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Benvenuto Cellini : jusqu'au 31 mars 1993. 19 h 30 ven., lun. Opéra de Berlioz. Donna Brown, Deborah Riedel (sopranos), Diane Montague (mezzo-soprano), Chris Merritt, Danielm Galvez-Vallejo, Francis Egerton (ténors), Michel Trempont, Yves Bisson, Philippe Fourcade (barytons), Jean-Philippe Courtis, Romuald Tesarowicz (basses), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Denis Krief (mise en scène) Faust : jusqu'au 2 avril 1993. 19 h 30 mar. Opéra de Gounod. Francisco Araiza (ténor), Barseg Tumanian, Andreas Schmidt, Jean-François Vinciguerra (barytons), Nelly Miricioiu (soprano), Collette Alliot-Lugaz (mezzo-soprano), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Julius Rudel (direction), Jorge Lavelli (mise en scène).
OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Mireille : jusqu'au 25 mars 1993. 19 h 30 mer., sam., mar. ; 17 h dim. Opéra de Gounod. Michèle Command, Maryse Castets, Lydia Mayo (sopranos), Christian Papis, Luca Lombardo (ténors), Alain Vernhes, Christian Poulizac (basses), Marcel Vanaud (baryton), Rita Gorr, Valérie Marestin, Sophie Ponjiclis (mezzo-sopranos), Chœurs de l'Opéra-Comique, Orchestre Colonne, Cyril Diederich (direction), Robert Fortune (mise en scène).
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Capriccio : jusqu'au 30 mars 1993. 19 h 30 sam., mar. De R. Strauss. Felicity Lott, Anne-Sophie Schmidt (sopranos), Ann Howells (mezzo-soprano), Eberhard Büchner, Robert Dume (ténors), Andreas Schmidt, Wolfgang Schoene (barytons), Theo Adam, Lorentz Minth (barytons-basses), Orchestre de l'Opéra de Paris, Peter Schneider (direction), Johannes Schaaf (mise en scène).
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Mahagonny Cabaret : jusqu'au 10 avril 1993. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. D'après Weill. Françoise Martinaud, Inge Dreisig (sopranos), Véronique Azoulay (mezzo-soprano), Jean-Michel Sereni, Frédéric Bang Rouhet (barytons), Erika Guiomar (direction).
THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Une éducation manquée, Rita : 16 h sam. Opérette de Chabrier et opéra de Donizetti. Catherine Hircca, Laurence Orlowski (sopranos), Armelle Orieux (mezzo-soprano), Jean-Philippe Corre, Simon Edwards, Dominique Fresnay, Jean-François Novelli (ténors), Jean-Pierre Belfort, Jérôme Josserand, Igor Lewiss-Borg, Jean-Paul Zucca (barytons), Etienne Lemoine (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

Périphérie

NOISY-LE GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Nabucco : 21 h ven. Opéra de Verdi. Solistes, chœur et orchestre du Nouvel Opéra de Bulgarie.
SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Il Signor Bruschino : 21 h sam. Opéra de Rossini. Didier Frédéric, Jacques Péroni (basses), Valérie Hornez (soprano), Olivier Grand, Nikola Todorovitch (ténors), Orchestre national d'Ile-de-France, Denis Dubois (direction), Adriano Sinivia (mise en scène).
ELDORADO (42-49-60-27). Les Mille et une nuits : jusqu'au 28 mars 1993. 14 h sam., dim. Opérette de Francis Lopez. Avec Toni Gama et Annie Gallois.

> Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Xavier Richardeau Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Sam Kelly, Xavier Richardeau, Bibi Louison : 22 h 30 ven., sam. ; Trio Fournier-Fauré-Lacarière : 22 h 30 dim. ; Doctor Jazz Band : jusqu'au 15 mars 1993. 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.
LE BILBOQUET (45-48-81-84). Megaswing Quintet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : jusqu'au 14 mars 1993. 22 h 45 dim.
BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Ivan Yakovleff & Yvan Avice : 16 h sam.
CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). André Krief Blues Trio : 22 h 30 jeu., ven. ; Dixie Stompers : jusqu'au 28 mars 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Peter Nathanson Blues Band : 22 h 30 lun., mar.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Five O'Clock : 21 h 30 mer. ; Hot Papaz : 21 h 30 jeu. ; Megaswing Quartet + One : 21 h 30 dim. ; Betty and the Bops : 21 h 30 lun., mar.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Werner Lüdi, Dorothea Schürch, Stephan Wittwer : 20 h 30 ven., sam. Saxophone, voix, guitare, Paul Lovens (batterie).
LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Les Poubelles Boys : 20 h 30 mer.
LA CIGALE (42-23-15-15). Sixun : 20 h ven., sam.
CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Pick-up : 0 h mer. ; Solo : 0 h jeu.
DUNOIS (45-84-72-00). Henri Texier Azur Quartet : 20 h 30 jeu., ven.
ELYSÉE-MONTMARTRE. Spin Doctors : 19 h 30 ven. ; Suicide : 19 h 30 sam. ; Inner Circle : 19 h 30 dim.
FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Coketale : 22 h 30 jeu. ; Franck Ash Blues Band : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 28 mars 1993. 22 h 30 dim. ; Blues Acoustic Night : 22 h 30 lun. ; Brooklyn : 22 h 30 mar.
GIBUS (47-00-78-88). Frogmouth : 23 h mer. ; Barfly, Bacas Band : 23 h jeu. ; Treize : 23 h ven. ; Bez Ladu a Skladu : 23 h sam. ; Sin Fein Ballet, Loplop : 0 h mar.
HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio New Orleans : 21 h sam. ; Trio Jazz Middle : jusqu'au 19 mars 1993. 21 h ven.
JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Terence Blanchard X Quintet : jusqu'au 20 mars 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 21 mars 1993. 22 h 30 dim. ; Claude Bolling Big Band : jusqu'au 11 avril 1993. 12 h dim. Jazz sur brunch.
LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Serge et Nivo Rahoerson Quartet : 22 h 30 mer. ; Franck J. Melville, Trio Galas : 22 h 30 jeu. ; Faith : 22 h 30 ven., sam. ; Marc Laferrière Jazz Band : 22 h 30 mar.
LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Antoine Hervé Quintette : 20 h 30 jeu.
LE MONTANA (45-48-93-08). Cool Jazz Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 28 mars 1993. 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : 22 h 30 lun., mar.
MONTGOLFIER (40-60-30-30). Michel Quéraud : 22 h mer. ; Philippe de Preissac : 22 h sam., dim., lun., mar.
NEW MORNING (45-23-51-41). Benoît Blue Boy : 21 h ven. ; Azuquita, Alma Rosa, Maniseros : 21 h 30 sam. ; Trio gitan de Christian Escoudé : 21 h mar.
LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Laurence Masson : 21 h mer. ; Florence Davis, Françoise Pujol, Slavik Beriaguine : 21 h ven., sam.
OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Walter Weir : 22 h 30 mer. ; Quartet Jazz Caraïbes : 22 h 30 jeu. ; Groovy Company : 22 h 30 ven. ; Bobby Rangel : 22 h 30 sam. ; Ekayani : 22 h 30 mar.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Shawn Calvin : 19 h mer. ; Soirée Boucherie production : 22 h lun., mar. ; Rick Danko : 19 h jeu. ; Najma : 19 h sam.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Asuquita y Sumela : 21 h mer. ; Swing Limited Corporation Big Band : 21 h jeu. ; Jazz Memories : 21 h ven. ; Hexamen Group : 21 h sam. ; Benny Golson : 21 h lun., mar.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Les Haricots rouges : 21 h mer., jeu. ; Five O'Clock Jazz Group : 21 h ven. ; Jacques Doudelle Swing Orchestra : 21 h sam. ; The Old Fashion Jazz Band : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Bibi Louison, Eric Vinceno, Lucien Dobat : 22 h 45 mer. Piano, basse, batterie ; Maura Michalon : 22 h 45 jeu. Chant, Bibi Louison (piano), Eric Vinceno (basse), Lucien Dobat (batterie) ; Serge Tamas, Eric Vinceno, Christian Templay : 22 h 45 ven. Guitare, basse, batterie ; Harold Abraman, Yvon Rosiette, Harry Gauffin : 22 h 45 sam. Piano, guitare, basse, Christian Templay (batterie) ; Alain Jean-Marie Biguine Reflections : jusqu'au 31 mars 1993. 22 h 45 mar.
PIGALL'S. Jacques Mahieux, Sylvain Kassap : jusqu'au 27 mars 1993. 20 h 30 mer. Chant, saxophone, Philippe Deschepper (guitare), Fabrice Devienne (piano), Yves Rousseau (contrebasse), David Pouradier Duteil (batterie).
REX CLUB (45-08-93-89). Oneyed Jack : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Christine : 23 h ven. Soirée Planète rock.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Orphéon Célesta : jusqu'au 27 mars 1993. 20 h mar.
SHÉHÉRAZADE (48-74-41-68). Fugu Chéri : 21 h jeu.
SLOW CLUB (42-33-84-30). Olivier Franc Jazz Quintet : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Jean-Paul Amouroux Boogie Machine : 21 h 30 mar.
SUNSET (40-26-46-60). Alex Migale Quartet : 22 h 30 mer. ; Jean-Pierre Fouquey, Stéphane Belmondo : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Gueude Gang : jusqu'au 28 mars 1993. 22 h 30 dim. ; Emmanuel Sourdeix Trio : jusqu'au 29 mars 1993. 22 h 30 lun. ; Pierre Vargoz Trio : 22 h 30 mar.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Varis-Bolognesis-Torchinsky : 19 h 30 mar.
LE TRIANON (46-06-63-66). Les Précieuses ridicules : jusqu'au 21 mars 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Comédie musicale rock d'après Molière. Avec Christophe Peyroux, Eric Mouron, Jean-Luc Reichmann, Emmanuel Combeaud, Audrey Pérone, Marie-Jo Pecci, Sophie Mercier, Eric Trudo, Amaury Blanchard (batterie), Frédéric Payonne, Laurent de Gasperi, Gilles Erhart (guitare), Frédéric Thibault (claviers), Pétia Vaillant (mise en scène), Véronique Leviel (chorégraphie).
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Raul Barboza : jusqu'au 27 mars 1993. 22 h 30 mar.
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Vincent Absil : 22 h mer. ; Rough & Ready : 22 h jeu. ; Mister Mops : 22 h ven. ; Fifty Fifty : 22 h sam. ; Grand Bleus : 22 h mar. ; Chris & Azad : 1 h sam.
LA VILLA (43-26-60-00). Jesse Davis Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.
ZÉNITH (42-08-60-00). Fish : 20 h lun.

Périphérie

ARGENTEUIL. CAVE DIMIÈRE (39-61-25-29). Jacques di Donato : 21 h ven. Clarinette basse, Xavier Charles (clarinette), Claude Tchamitchian (contrebasse) ; Jacques di Donato, Xavier Charles, Eric Echampard : 21 h sam. Clarinette basse, clarinette, batterie, Philippe Deschepper (guitare), Claude Tchamitchian (contrebasse).
LE BLANC-MESNIL. CINÉMA LOUIS-DAQUIN. Trio de clarinettes & Arcado Sting Trio : 20 h 30 jeu. Dans le cadre de Banlieues bleues.
BOBIGNY. SALLE PABLO-NERUDA (43-85-66-00). Michel Godard & Jean-Marie Maddeddu : 20 h 30 mer. Opéra bobo. Dans le cadre de Banlieues bleues.
BRÉTIGNY-SUR-ORGE. LE RACKHAM (60-84-54-47). Ricky Amigos : 21 h ven.
CHILLY-MAZARIN. MJC (69-09-01-87). Pierre-Jean Gaucher Trio : 21 h sam.
COLOMBES. SALLE DES FÊTES (47-82-42-70). Khaled : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
LA COURNEUVE. CENTRE JEAN-HOUDREMONT (49-92-61-61). Xavier Desandre Solo, Willem Breuker Kollektief : 20 h 30 sam. Dans le cadre de Banlieues bleues.
EVRY. THÉATRE DE L'AGORA (64-97-22-99). Le Show Bal Gascon Express : 20 h 30 sam.
IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Alain Jean-Marie : 22 h 30 ven.
MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : 21 h mer. ; Collectif Hask : 21 h jeu. ; Stéphane Persiani Quintet : 21 h ven. ; Los Caïman : 21 h sam. Salsa.
MONTREUIL. SALLE DES FÊTES. Hervé Bourde & Franco d'Andrea Duo, Louis Sclavis : 20 h 30 ven. Dans le cadre de Banlieues bleues.
PANTIN. SALLE JACQUES-BREL. Gérard Marais Sextet : 20 h 30 mar. Dans le cadre de Banlieues bleues.
PAVILLON-SOUS-BOIS. ESPACE DES ARTS (48-48-10-30). Michel Petrucciani : 20 h 30 mar. Dans le cadre de Banlieues bleues.
RAMBOUILLET. SALLE RAYMOND-PATENOTRE (34-83-08-15). Les Innocents : 21 h sam.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. LA CLEF-L'ECLIPSE (39-73-38-13). Fawzy al-Aiedy, Collectif Polysons : 21 h ven. ; Les Derviches tourneurs : 21 h sam.
LES ULIS. CENTRE BORIS-VIAN (69-07-65-53). Flying Pickets : 20 h 30 ven.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Pierre Pascal : 20 h 30 dim., lun.
AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Mamies de la salle de garde : 23 h 30 ven., sam. ; 22 h 15 lun.
BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.
CAFÉ DE LA DANSE. Karim Kacel : jusqu'au 20 mars 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Yannick Jaulin : 22 h 15 mer., jeu. ; Le Gop : 22 h lun., mar. ; Denez Prigent, Kristen Nogues : 22 h ven., sam.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.
OLYMPIA (47-42-25-49). Michel Fugain : jusqu'au 21 mars 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. ; Paco de Lucia : 20 h 30 lun.
PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Holiday on Ice : jusqu'au 18 avril 1993. 15 h mer. ; 20 h 30 ven., mar. ; 14 h 15 17 h 30 21 h sam. ; 14 h 15 17 h 30 dim.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Graeme Allwright : 22 h mer., jeu., ven., sam.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Véronique Pestel : 20 h mer., jeu., ven., sam. ; Les Yeux noirs : jusqu'au 27 mars 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar.
STUDIO 28 (46-06-36-07). Duettistes Zig'Zinzin : jusqu'au 14 mars 1993. 21 h jeu., ven., sam. ; 14 h 30 21 h dim.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Birddie : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Françoise Le Golvan : jusqu'au 14 mars 1993. 17 h dim. ; Guy Demaysoncel : jusqu'au 28 mars 1993. 20 h 30 mar.
TOURTOUR (48-87-82-48). Clara Finster : 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Monsieur Quelqu'un : jusqu'au 27 mars 1993. 22 h mar.
ZÉNITH (42-08-60-00). Véronique Sanson : 20 h mer., jeu., ven., sam. ; 16 h 30 mar.

Périphérie

CLICHY. THÉATRE RUTEBEUF (47-39-28-58). Nilda Fernandez : 21 h ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
COURBEVOIE. CENTRE CULTUREL (43-33-63-52). Anna Prucnal : 20 h 45 sam. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
CRÉTEIL. 186e AVENUE (48-99-75-40). Paname Tropical : 21 h ven.
CRÉTEIL. MAISON DES ARTS (49-80-18-88). Gilles Vigneault : 20 h 30 jeu., ven., sam., dim., lun., mar.
ÉLANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-58-82). Kent : 21 h 30 sam.
ISSY-LES MOULINEAUX. PALAIS DES ARTS ET CONGRÈS (46-42-70-91). Serge Reggiani : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine ; Antoine Ciosi : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
LONGJUMEAU. THÉATRE ADOLPHE-ADAM (69-09-40-77). Ute Lemper : 20 h 30 mer.
MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). TSF : 21 h mar.
MONTREUIL. SALLE BERTHELOT (48-58-65-33). La Camarde : 21 h ven. ; 16 h 21 h sam.
NANTERRE. ESPACE CHORUS (47-32-24-42). Michel Jonasz : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Jean Dubois, Romain Didier : 20 h 30 sam.
VANVES. THÉATRE (46-45-46-47). Les Héros du périph! : 20 h 30 jeu. Comédie musicale de Pierre Meige. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

BALLETS

ATELIER DES CHARMEURS RÉUNIS (42-52-11-45). Devayani : 19 h 30 ven., sam. Danses bharata natyam.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Santiago Sempere : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Don Quixote, petites et grandes morts, Santiago Sempere (chor.).
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Le Parfum de la Lune : 21 h mer., jeu., ven. Maroussia Vossen (chor.), Sylvia Lipa (récitante), Stéphane Thomas (flûte) Brigitte Dumez, Agnès Dufour, Yvon Baxter : 20 h 45 lun., mar. Licor, Dé Las Cassor (chor.) ; Pas à pas, Yvon Beyer (chor.) ; Death of a Faun, Lyrics for the Bride of God, Bags of Tricks, Sonia Bezubka (chor.). Dans le cadre des Solos sans frontières.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). José Besprosvany : 20 h 30 lun., mar. Cuarteto, José Besprosvany (chor.).
PALAIS DES CONGRÈS. Zorba le Grec : jusqu'au 3 avril 1993. 20 h 30 mar. Musique de Mikis Théodorakis, ballet de l'Opéra de Varsovie, Lorca Massine (Mise en scène, chorégraphie).
LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). Pauline de Groot, Cie Question de temps : 20 h 20 mer., jeu. Edge of Light, Pauline de Groot (chor.) ; Phi mi, Ormcar, Micheline Lelievre (chor.) Lisa Kraus, Christine Gérard, Fabrice Dugied : 20 h 30 sam., dim., lun. A Visible Heart and Other Ordinary Things, Interactive Random Access, Lisa Kraus (chor.) Cie Salto, Cie Doss, Sylvie Berthome : 20 h 20 mar. Cie Zita la nuit, Cie Festina Lente. Und Jetzt, Willi Dorner (chor.) ; Cinq qnic, Suzanne Epstein (chor.) ; Sries, Sylvie Berthome (chor.) ; Licor, Brigitte Dumez (chor.).
THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Joao Fiadeiro : 21 h mer., jeu., ven., sam. O que eu penso que ele pensa que eu penso, Joao Fiadeiro (chor.).
THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Shakuntala : jusqu'au 4 avril 1993. 19 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Kumari, déesse, Shakuntala (chor.).
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Adachigahara : jusqu'au 13 mars 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Hiro Sasaki (chor.). Textes et danses traditionnels japonais.

Périphérie

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Slask : 21 h ven.
CHAMPIGNY. THÉATRE GÉRARD-PHILIPE. Noémi Lapzeson : 20 h 45 sam. Monteverdi amours baroques, Noémi Lapzeson (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne Noémi Lapzeson : 20 h 45 mar. Sequenza-Cantus planus, Noémi Lapzeson (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne.
CHELLES. THÉATRE (60-08-55-00). Slask : 21 h sam. Ballet national de Pologne.
CHOISY-LE ROI. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-90-89-79). Michèle Rust : 20 h 45 sam. ; 15 h dim. La Cicatrice du parasol, Encore, Michèle Rust (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne.
HERBLAY. CENTRE CULTUREL (39-97-40-30). Slask : 20 h 45 mar. Ballet national de Pologne.
POISSY. THÉATRE (39-79-03-03). Slask : 20 h 30 jeu. Ballet national de Pologne.
VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-20-02). Compagnie Castafiore : 20 h 45 ven., sam. 4-Log Volapük, Marcia Barcellos, Karl Biscuit (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne.
VILLIERS-SUR-MARNE. SALLE GEORGES-BRASSENS (43-04-98-94). Catherine Berbessou : 20 h 45 jeu., ven. A tablel, Catherine Berbessou (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne.

MUSIQUES DU MONDE

INSTITUT DU MONDE ARABE (40-51-38-38). Shivu Taralagatti : 19 h 30 ven. Sitar, Shantaling Desai Kallur (tabla). Musique de l'Inde du Nord.

PARIS EN VISITES

MARDI 9 MARS

« Les passages couverts du Sentier, où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 10 h 30, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Versailles : Les débuts de la Troisième République au château de Versailles » (annulation possible : téléphoner le matin au 39-50-36-22), 14 h 30, cour d'honneur, sous la statue de Louis XIV (office de tourisme de Versailles).

« Le cellier gothique du Collège des Bernardins » (avant fermeture fin mars), 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« De l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à l'enceinte de Philippe-Auguste », 14 h 30, porte principale de l'église (Mme Cazes).

« Le jardin des Plantes, sa vocation d'origine, ses hommes célèbres », 14 h 30, angle de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire et de la rue Cuvier (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et jardins du sud du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes au Nouveau Drouot », 14 h 30 et 16 h 30, sortie du métro Richelieu-Drouot en face du Crédit du Nord (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra Garnier et son musée », 14 h 30, en haut des marches extérieures, à gauche (Tourisme culturel).

« La franc-maçonnerie française, ses origines et son histoire, au musée du Grand-Orient » (limité à trente personnes), 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

6, rue Albert-de-Lapparent, 14 h 30 et 17 heures : « Parthes et Sassanides. Le Nemrud Dagh », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « De la Perse à l'Iran : poètes et bâtisseurs » (Paris et son histoire).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « La vie des étoiles », par M. Dumont (cours d'astronomie pratique).

Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, 18 h 30 : « L'art, l'institution et les critères esthétiques », par R. Rochlitz (L'Art contemporain en question).

Ecole des Mines (grand amphithéâtre), 60, boulevard Saint-Michel, 18 h 30 : « Les nouvelles tendances économiques et politiques en Asie-Pacifique », par Eric Teo, premier secrétaire d'ambassade à Singapour. Entrée libre (Conférences aux Mines).

ÉCONOMIE

BILLET

Moins d'emploi, plus de pouvoir d'achat

Malgré la *détérioration* du marché de l'emploi et le ralentissement des salaires, l'année 1992 n'aura pas été *aussi défavorable pour les* revenus des Français qu'on aurait pu le penser. Selon la dernière note de conjoncture de l'INSEE, le pouvoir d'achat du *revenu* disponible brut des ménages a en effet progressé de 2 %, contre 1,8 % en 1991. Alors que l'on observe une *« assez forte accélération des cotisations sociales »*, la masse des rémunérations distribuées dans le secteur public n'a pas reculé. Il en va différemment *dans le privé, où la pression* exercée par le recul des effectifs (– 0,1 %) a limité la croissance des rémunérations brutes à 2,7 % contre 4,6 % l'*année précédente*.

Toutefois, la modération de l'évolution des prix, particulièrement sensible en fin d'année – et que les *entreprises n'avaient pas* anticipé lors des négociations salariales, – a permis de dégager 0,4 point de pouvoir d'achat.

Par contre, souligne l'INSEE, celui-ci a trois fois plus bénéficié (1,2 point) de la progression des prestations sociales, liées à l'indemnisation *du chômage (en hausse de* 13 %) *mais* aussi aux retraites, notamment les pensions servies par les régimes complémentaires, dont l'*augmentation atteint* 9 %. *En* outre, la pression fiscale s'est légèrement relâchée, surtout pour les hauts revenus, qui, *« plus touchés par le ralentissement des revenus annexes »*, ont pesé sur le rendement de l'impôt sur le revenu.

Quant aux gains de la propriété et du capital, *ils subissent un coup de frein* (leur croissance passe de 15 % à 7,4 %), mais restent bien orientés malgré la contraction des intérêts procurés par les contrats d'assurance-vie et des dividendes reçus par les ménages.

Au total, ce bilan fait clairement apparaître l'effet d'*« amortisseur de crise »* du système français de protection sociale. En période de ralentissement économique, celui-ci porte bien son nom : *grâce à lui, les salariés privés* d'emploi ne subissent pas de plein fouet les conséquences du chômage – même si les prestations versées par l'UNEDIC *ont été revues* à la baisse, – et les retraités n'ont pas trop à redouter la rigueur des temps.

Reste que cette situation ne *pourra pas durer trop* longtemps, car le dérapage préoccupant des déficits sociaux et fiscaux ne saurait se *poursuivre indéfiniment. Dans* ces conditions, on voit mal comment l'objectif du maintien des prélèvements obligatoires – et *a fortiori* de leur baisse – *pourrait guider l'action* du futur gouvernement.

J.-M. N.

La « Sécu vache à lait »

L'assurance-maladie veut renforcer le contrôle des médecins. 60 milliards de francs ont été gaspillés en 1992

Réalisées au cours de l'année *1992, six enquêtes, accablantes, qui* viennent d'être publiéeS par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), mettent en relief une série de comportements qui expliquent parfaitement le déficit grandissant dû aux dépenses de santé. Outre le développement extensif et anarchique (62 % d'anomalies relevées) de l'activité libérale effectuée par certains praticiens hospitaliers (*le Monde* du 25 février), elles *révèlent de multiples infractions* dans les cliniques privées.

Alors que, l'an dernier, quarante-neuf établissements ont été passés au crible contre *un seul en 1990* et cinq en 1991, les premiers résultats portant sur vingt-trois d'entre eux font apparaître, dans 52 % des cas, une majoration du nombre de lits par rapport aux capacités autorisées et, dans 43 % des cas, une *mauvaise tenue des dossiers médicaux*. La CNAMTS, qui observe par ailleurs *« de nombreuses surcotations d'actes ou des anomalies de facturation »*, rapproche ces données des résultats de l'enquête engagée en 1991 sur la moitié des cliniques, selon laquelle 85 % étaient en situation irrégulière.

La CNAMTS s'inquiète également de l'application incertaine du *« plan Séguin » qui*, depuis 1987, consiste à ne prendre en charge intégralement que les soins directement liés à l'affection dont souffrent les assurés atteints d'une maladie de longue durée. *« Dans 40 % des cas, la prescription d'actes et de médicaments n'est pas directement en rapport avec l'affection remboursée à 100 % »*, constate la caisse *primaire* de Lyon après avoir étudié 2 208 dossiers. Au plan national, 1,5 milliard de francs pourraient être économisés si la réglementation était respectée.Les investigations menées auprès de 989 infirmiers et 1 862 masseurs-kinésithérapeutes *dont les honoraires annuels dépassent* 600 000 francs sont édifiantes.

Dans plus de 10 % des cas, les anomalies sont *« importantes »* : durée de séance inférieure à la norme, actes collectifs excédant quatre personnes, contrairement à la réglementation. *« Une fois leur activité reconstituée selon les règles en vigueur, certains praticiens auraient dû exercer plus de vingt-quatre heures par jour. En fait, ces auxiliaires réduisaient considérablement le temps de leurs actes au détriment du patient et organisaient de véritables séances de gymnastique collective pouvant réunir entre dix et quinze personnes »*, explique la CNAMTS.

Une offensive guère appréciée

Les actes de radiologie ont, eux aussi, réservé de mauvaises surprises. A l'issue d'un contrôle réalisé auprès de la totalité des quatre mille radiologues libéraux, il s'avère que 15 % des séances font l'objet d'une facturation abusive (soit l'équivalent de 150 millions *de francs par an*) et *que* 80 % des comptes rendus de séances ne précisent pas le nombre de clichés. Enfin, 43 % des opérations de chirurgie esthétique menées en Ile-de-France ont été remboursées sans raison médicale sérieuse alors que la *prise en charge* de la « Sécu » n'est prévue que lorsqu'il s'agit de réparer les conséquences d'un accident ou *d'une pathologie. On* relève notamment 26 destructions de tatouages, 114 lipoaspirations et 64 plasties mammaires. *L'Assistance* publique n'est pas épargnée par ce florilège puisque, dans ses services, les infractions constatées équivalaient à 2,4 millions de *francs*.

Les services de l'assurance-maladie ne se sont pas contentés de dresser un inventaire. Ils n'ont pas *hésité à prendre* des sanctions et engager des *« démarches correctives »*. Soixante-dix cliniques ont *été déconventionnées* ou déclassées, dont vingt-cinq définitivement, 7,6 millions de francs ont *été récupérés auprès des kinésithérapeutes*, dix-neuf saisines du conseil de l'ordre, trois actions en pénal visent des médecins *hospitaliers* ayant eu une activité libérale irrégulière et dix-neuf saisines concernent des radiologues.

Ce bilan est commenté sévèrement par les responsables de la CNAMTS qui évaluent à 60 *milliards de francs – sur un total de* quelque 475 milliards de dépenses – les «gaspillages» qui pourraient être évités. *« C'est la Sécu vache à lait »*, s'indigne M. Gilles Johanet, directeur de la Caisse nationale, qui ne fait pas mystère de son intention d'intensifier les contrôles. A l'avenir, ceux-ci seront mieux ciblés en fonction des réalités locales *et leurs résultats régulièrement* publiés. Une offensive guère appréciée des représentants de professions de santé qui, à l'image des deux fédérations de cliniques privées, s'en *prennent* à la Caisse nationale, accusée de procéder par *« amalgame »* et de *« jeter l'opprobre »* sur un secteur *« qui a fait preuve de son sens des responsabilités »*.

La rationalisation des remboursements (en hausse de 6,7 % en 1992) *« dépend non seulement des règles du jeu existantes mais aussi de l'existence d'une autorité pour les faire respecter »*, assure M. Johanet. Bien que la récente loi sur la maîtrise des dépenses de *santé* se caractérise par un *évident* manque de précision – hormis l'introduction du codage précis des actes médicaux, – les services de l'*assurance-maladie*, qui se sont trop longtemps contentés d'assurer une simple fonction de «tiroir-caisse», souhaitent visiblement exercer un *rôle beaucoup plus actif*. Le futur gouvernement, les partenaires sociaux qui siègent dans les conseils d'administration des caisses et, dans une moindre *mesure*, le *conseil* de l'ordre des médecins, les laisseront-ils faire?

JEAN-MICHEL NORMAND

Invitée de «L'heure de vérité»

Mme Nicole Notat propose d'« élargir » le financement de l'assurance-chômage

Invitée, *dimanche* 7 *mars* à «L'heure de vérité» sur France 2, Mme Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT et présidente de l'UNEDIC, a proposé *« d'ouvrir le débat »* sur un éventuel *« élargissement »* des modes de financement de l'assurance-chômage. Si, *pour* Mme Notat, *« il n'est pas question de toucher à l'allocation des gens déjà victimes du chômage »*, il faut néanmoins *« trouver des solutions »* pour combler le déficit de l'UNEDIC. Outre qu'*« il n'est pas interdit de faire progresser encore un petit peu la cotisation »* payée par les entreprises et les salariés, la secrétaire générale de la CFDT s'est *« demandé s'il ne faut pas réfléchir à une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises »*.

Evoquant une nouvelle *« distribution de l'activité humaine »*, Mme Notat a formulé *« trois propositions »* : la mise en place d'un *« régime d'assurance-formation »* de nature à *« assurer 10 % de travail en formation pour tous les individus pendant leur vie active »*, la généralisation de la cessation progressive d'activité à partir de cinquante-cinq ans compensée par l'embauche de jeunes, et la constitution *« d'une réserve de temps libre »* disponible à tout moment de la vie active.

Manifestation des femmes de marins-pêcheurs devant les préfectures le 17 mars

Les femmes de marins-pêcheurs ont décidé, vendredi 5 mars, à Douarnenez, de ne plus suivre leurs maris dans les affrontements avec les forces de l'ordre et d'organiser une *manifestation* nationale le 17 mars, a-t-on appris auprès de l'Association des familles de marins.

Mme Dominique Lapart, présidente de l'Association, a appelé toutes les *femmes de marins à manifester* ce jour-là devant toutes les préfectures concernées par la crise de la pêche. *« Cette journée de mobilisation nationale*, a expliqué Mme Lapart, *a été programmée en tenant compte du calendrier politique : conseil des ministres à Bruxelles le 18 mars et premier tour des élections législatives le 21 mars. »*

□ **L'industrie mécanique française a perdu 20 000 emplois en un an.** – Première victime de la chute des investissements, qui l'a privée de nombreux marchés, l'industrie mécanique française a perdu 20 000 emplois en 1992. En deux ans, selon les chiffres de la Fédération des industries mécaniques, ce sont presque 30 000 emplois qui ont été supprimés dans cette branche majeure de l'industrie française, qui compte aujourd'hui 520 000 salariés et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 315 milliards de francs.

Avec le programme de munition « intelligente » Bonus

La France et la Suède entament un processus de coopération militaire à long terme

Signé en juin 1992, le protocole de coopération militaire entre la Suède et la France s'est *concrétisé, dimanche 7 mars* à Stockholm, par la conclusion d'un accord spécial – qui est un premier pas – sur le développement et la production d'une munition « intelligente » : l'obus d'artillerie suédois Bonus OBG. *« Cet accord très intéressant va sans doute permettre de marier les technologies suédoise et francaise qui, dans ce domaine, sont très avancées »*, a indiqué le ministre francais de la défense, M. Pierre Joxe. Il instaure un climat favorable de discussions entre les deux pays sur la livraison d'autres matériels militaires, comme le char de combat Leclerc ou le missile air-air Mica.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Bonus OBG est une arme antichars « intelligente » d'une portée *de plus de 25 km*, qui libère à 1 000 mètres d'altitude au-dessus du théâtre des opérations deux sous-munitions dotées d'un guidage *terminal* et *précis sur cible*. Elle devrait être livrable dès 1995. Dans la mesure où, partout, les armées cherchent à réduire leur arsenal pour des raisons financières, les moyens d'artillerie modernes se doivent d'être le plus *précis possible* pour *simplifier* le soutien logistique et limiter au strict nécessaire le nombre des systèmes porteurs.

Le programme Bonus OBG, choisi de préférence au rival américain SADARM, est évalué à 2 milliards de francs répartis par tiers entre les partenaires concernés : Bofors, pour la Suède, et GIAT industries et Intertechnique, *pour la Fance. Le ministre* suédois de la défense, M. Anders Björck, a souligné le caractère *« historique »* de cette coopération avec la France, *« qui est, des partenaires possibles de la Suède, celui dont le niveau technologique est sans doute le plus élevé »*.

Un effet d'entraînement

L'un des aspects les plus intéressants pour la Suède, outre celui de pouvoir maintenir son industrie de défense à moindres frais grâce à la coopération, est l'élargissement de ses possibilités de vendre à d'autres pays. Le PDG de Bofors, M. *Egon Linderoth*, est pour sa part *« fermement convaincu »* que Bonus OBG placera Bofors, *GIAT industries* et Intertechnique en tête des producteurs d'armes intelligentes sur un *marché potentiel évalué, par lui*, à plusieurs milliards de dollars.

Mais la conclusion de cet accord devrait, estime M. Björck, avoir *un effet d'entraînement sur* trois autres domaines de coopération envisagés par les deux pays. *D'abord, la Suède devra prendre* une décision en 1994 sur l'armement de son avion JAS-39 Gripen, et le missile français Mica de Matra – auquel Ericsson, Saab et Bofors s'intéressent – présenterait pour la Suède *« l'avantage de pouvoir vendre le Gripen avec un missile air-air sans problème de réexportation »* : la France, à la différence de ses concurrents américains, n'impose, en effet, aucune restriction sur ce point.

Ensuite, la Suède doit changer d'hélicoptères et M. *Björck* indique encore que *« le Super-Puma* [du groupe Aérospatiale] *a accru ses chances »*.

Il reste enfin la question-clef du choix que fera la Suède pour renouveler ses chars de combat. A *ce propos, il est souligné que* la participation francaise au projet Bonus OBG n'a aucun lien avec l'éventualité d'un contrat pour GIAT industries portant sur cent-vingt chars Leclerc. Le char français, actuellement à l'essai en Suède, est en concurrence notamment avec le Leopard II allemand et l'Abrams américain. *Le 1er juin*, chaque constructeur devra avoir remis son offre, assortie de compensations locales, au gouvernement suédois, qui a prévu d'annoncer sa décision en février 1994.

De son côté, la France a acheté à la Suède le véhicule chenillé de Hagglund, le CV-90, *« excellent pour nos troupes alpines »*, a précisé M. Joxe, qui croit, à terme, à *« un très grand avenir »* pour la coopération entre les deux pays.

FRANÇOISE NIÉTO

Une mise en garde de M. Kinkel

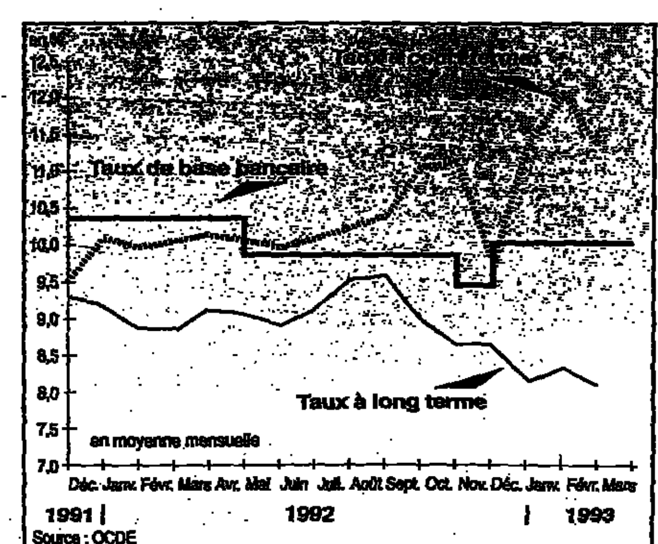
L'Allemagne critique de nouveau l'attitude française sur le GATT

La position de la France dans les négociations commerciales internationales du GATT (Accord général *sur les tarifs et le commerce*) et, plus précisément, le dossier des oléagineux, a atteint aux yeux de l'Allemagne *« les limites du supportable »*, de l'avis du ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel.

Dans un entretien avec le quotidien des milieux d'affaires allemands *Handelsblatt*, publié lundi 8 mars, le ministre ajoute que *« la politique intérieure d'aucun de nos partenaires européens ne peut conduire à engager une guerre commerciale »* avec les Etats-Unis. Cette mise en garde intervient à quelques heures de la réunion à Bruxelles des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne. D'ailleurs, M. Kinkel ne cache pas dans cet entretien qu'il abordera ce sujet dans la capitale belge.

Ce n'est pas la première fois que l'agacement du gouvernement allemand à l'encontre de la position française se manifeste. Le président du Parti libéral, dont M. Kinkel est un représentant, M. Otto Lambsdorff, avait déjà estimé, le 18 février, que l'Allemagne devait faire passer ses intérêts commerciaux avant son amitié avec la France.

Des taux à court terme exceptionnellement élevés



Les taux d'intérêt à long terme de la France ont fortement chuté ces derniers mois, tout comme ceux des principaux pays industriels. En revanche, compte tenu des tensions persistantes sur le franc, les taux à court terme se maintiennent à un niveau exceptionnellement élevé (près de 12 %).

Les autorités monétaires allemandes ont ramené, vendredi 5 mars, leur taux d'intervention sur le marché monétaire (pensions) de 8,49 % à 8,25 %, ce qui a permis au taux au jour le jour français de repasser lundi 8 mars en deçà de 11 %. (Lire notre dossier consacré aux taux d'intérêt dans «le Monde de l'Economie» page 33.)

Pronostic pessimiste sur la consommation des ménages

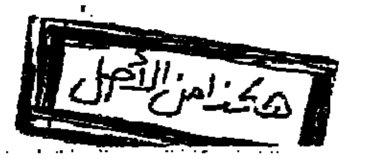
Le Crédit lyonnais révise en baisse les prévisions de croissance pour 1993

La direction des études économiques du Crédit lyonnais a ramené sa prévision de croissance pour le produit intérieur brut (PIB) français en 1993 de 1,2 % à 0,6 %. *« Après une croissance quasi nulle au premier semestre (environ 0,1 % par trimestre), la croissance restera très modérée au second et redémarrera au mieux fin 1993 »*, estiment les experts de la banque publique. Ils expliquent que l'économie française reste affectée, comme à la fin 1992, par le ralentissement des *économies de ses partenaires européens*, la compétitivité renforcée de la lire, de la livre et de la peseta, le maintien de taux d'intérêt réels (hors inflation) élevés et la montée du chômage.

Selon ces prévisions, la consommation des ménages ne décollera pas en 1993 avec 2 % de croissance contre 1,9 % en 1992 et l'investissement logement des particuliers va même chuter de 4 %. Du côté des entreprises, l'investissement va *continuer à baisser de 2 % après* un recul de 4,4 % l'an dernier. Les exportations n'augmenteront que de 1 % contre 4,7 % en 1992. En *revanche*, la progression des importations atteindra 2,9 % contre 1,4 % en 1992.

EN BREF

□ **Succès du Salon de l'agriculture.** – *Les organisateurs du Salon international* de l'agriculture, qui a fermé ses portes dimanche 7 mars, se sont félicités du *« réel succès »* de cette manifestation. *Le nombre* des visiteurs est, selon les premières estimations, en hausse de 20 % par rapport à 1992. Le Concours général agricole a regroupé 1 700 reproducteurs d'élite. La nouvelle présentation des régions de France et la filière «pain» (du blé aux produits finis) ont *« attiré un public particulièrement nombreux »*, indiquent les organisateurs, qui ont précisé qu'il s'agissait d'*« une première expérience positive, qui devrait déboucher, dès 1994, sur la mise en avant d'autres filières, notamment celle du lait »*.



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Après Tallin, Riga lance sa propre monnaie

La mise en circulation du lats letton sera progressive

Après la couronne estonienne, introduite en juin 1992, les premiers lats lettons ont fait leur apparition vendredi 5 mars. Mais, contrairement à la solution chirurgicale choisie par les Estoniens – ces derniers n'eurent que quelques jours pour échanger leurs roubles en couronnes, – les responsables lettons ont opté pour une voie plus pragmatique : il faudra attendre plusieurs mois, sans doute les élections générales de juin, pour que les lats soient considérés comme la seule monnaie du pays. En attendant, les « roubles lettons », monnaie provisoire introduite en juillet 1992, en remplacement du rouble, continueront à être utilisés.

RIGA

de notre envoyé spécial

La décision de mettre en circulation uniquement des billets de 5 lats, et d'introduire progressivement d'autres coupures, était attendue pour le deuxième semestre de 1993. Pour plusieurs raisons, les responsables lettons ont préféré anticiper.

D'abord pour dissuader la fabrication, paraît-il importante, de faux billets de 500 roubles lettons. Ensuite, et surtout, pour couper court à une série de rumeurs qui avaient, ces dernières semaines, provoqué des mouvements erratiques sur le marché des changes letton.

En juillet, lorsqu'il avait été introduit, le rouble letton valait 1 rouble (soviétique). A l'époque, le cours était de 1 dollar pour 140 roubles. Alors que la monnaie russe commençait une dégringolade abyssale, le rouble letton se stabilisait à 1 dollar pour 170 roubles.

Les déclarations, fin février, du gouverneur de la Banque centrale de Riga, selon lesquelles le rouble letton était *« sous-évalué »*, entraînèrent un mouvement de spéculation, et le dollar descendit alors en dessous des 100 roubles (au même moment, le billet vert s'échangeait à Moscou à plus de 600 roubles).

Les spéculations calmées

La décision d'introduire le lats a, semble-t-il, calmé les spéculateurs, et, en début de semaine, le dollar valait de nouveau plus de 150 roubles lettons. Il a été décidé que 1 lats vaudra 200 roubles lettons. Avec 1 santims – le centième du lats – le consommateur pourra ainsi se procurer une boîte d'allumettes, qui vaut actuellement 2 roubles.

L'expérience, réussie pour le moment au-delà de toute espérance, de la couronne estonienne, a aussi contribué à accélérer le processus d'indépendance monétaire lettone. Mais, à la différence de la couronne, qui est directement liée au deutschemark, le lats flottera librement sur les marchés des changes.

Selon les experts occidentaux, la monnaie lettone devrait s'apprécier, compte tenu de la politique monétaire très stricte menée et des quelques bons résultats obtenus par la toute jeune économie lettone : inflation mensuelle inférieure à 3 % (contre plus de 20 % à Moscou), réserves en devises substantielles et réorientation du commerce extérieur vers l'Occident.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Des dépenses en augmentation de 0,2 % au cours des douze mois à venir

La Chambre basse de la Diète japonaise approuve le projet de budget

L'année budgétaire japonaise commence le 4 avril et, pour la première fois depuis plusieurs années, le processus parlementaire devrait être mené à son terme dès l'entrée en vigueur du budget. Samedi 6 mars, la Chambre basse de la Diète japonaise a voté le projet de budget, qui doit maintenant être examiné par la Chambre haute. Vendredi 5 mars, le Parti libéral-démocrate (PLD) avait accepté, après trois jours de blocage des discussions par les partis d'opposition, d'examiner une proposition de réduction des impôts à hauteur de 4 260 milliards de yens (200 milliards de francs).

Selon le projet adopté, les dépenses augmenteront de 0,2 % seulement au cours des douze mois à venir, leur plus faible progression en six ans. Le gouvernement estime en effet qu'en raison de la mauvaise conjoncture économique, les recettes fiscales diminueront de 1,9 %. Le projet de budget prévoit que les dépenses de travaux publics augmenteront de 6,5 % (la plus forte hausse après celle de l'aide au développement), à *8 570* milliards de yens (400 milliards de francs). Des mesures additionnelles destinées à relancer l'économie devraient être annoncées début avril.

□ **Premier prêt de la Banque mondiale au Liban depuis quinze ans.** – La Banque mondiale a annoncé, jeudi 4 mars, un prêt de 175 millions de dollars (962 millions de francs) pour financer la reconstruction du Liban. Premier prêt accordé à ce pays depuis quinze ans, il est destiné à soutenir un programme de reconstruction d'urgence d'un montant de 2,25 milliards de dollars lancé par le gouvernement libanais. Il sera plus particulièrement destiné à la reconstruction de la distribution d'eau et d'électricité et à l'achat d'équipements pour la collecte des déchets.

Echec des négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces

Les chemins de fer risquent de disparaître dans la plus grande partie de l'Argentine

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Après des mois de suspense et l'échec, la semaine dernière, des négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces, les chemins de fer vont disparaître dans la plus grande partie de l'Argentine. A partir du 10 mars, vingt-cinq voies ferrées reliant la capitale aux principales provinces de l'intérieur seront fermées, et vingt-sept mille employés ferroviaires licenciés. Les trains de passagers de longue distance continueront à fonctionner dans trois provinces seulement : celles de Buenos-Aires, de la Pampa, et du Rio-Negro (Patagonie).

Dans le cadre de la politique de réajustement et de privatisation des services publics, le président Carlos Menem avait annoncé, en juillet 1992, sa décision de transférer aux gouverneurs la majorité des 34 000 kilomètres de voies ferrées, largement subventionnées par l'Etat depuis leur nationalisation en 1947 (*le Monde* du 19 août 1992). Face au risque de perdre un moyen de transport essentiel, un accord était intervenu pour que, dans un premier temps, le financement du déficit endémique de la Compagnie nationale des chemins de fer – estimé par les pouvoirs publics à 500 millions de dollars par an (2,5 milliards de francs) – soit partagé entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces.

Mais treize provinces ont dû finalement renoncer à prendre en charge la totalité des coûts du service ferroviaire, en invoquant des pénuries budgétaires. Certains gouverneurs ont demandé toutefois que les wagons et les locomotives leur soient *« réservés »* au cas où ils réussiraient à mettre sur pied un programme de privatisation..

Alors que des régions entières – principalement les provinces les plus pauvres du Nord – seront définitivement coupées par rail du reste du pays, celles de Buenos-Aires, de la Pampa et du Rio-Negro ont relevé le défi avant de passer la main à des opérateurs privés. Très liées à la croissance économique de l'Argentine au début du siècle, de grandes lignes traditionnelles construites par les Anglais et les Français vont disparaître, comme El Cordobès, qui relie Buenos-Aires à Cordoba (seconde ville du pays), et El Patagonico, qui dessert Neuquen. L'autre train patagonien allant à Bariloche, la grande station touristique du Sud, continuera à rouler, et, avec lui, le légendaire *Old Patagonian Express*, tout au moins sur son court trajet à travers le Rio-Negro.

CHRISTINE LEGRAND

INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Crédits à la consommation : + 1,5 % en janvier.** – Les consommateurs américains ont continué à s'endetter après les *achats traditionnels de fin d'année : le montant des crédits à la* consommation a augmenté de 1,5 % en janvier en rythme annuel, pour atteindre 727,6 milliards de dollars. Il s'agit du cinquième mois consécutif de hausse, après une augmentation particulièrement forte en décembre (5,3 %). Bienvenue pour l'économie, cette relance de la consommation, dopée par la faiblesse des taux d'intérêt, la baisse du chômage et un regain de confiance après l'élection présidentielle, pourrait toutefois se ralentir dans le courant de l'année sous l'effet des augmentations d'impôts annoncées par le président Clinton.

MEXIQUE

• **Importations illégales : 5 milliards de dollars en 1992.** – Les produits étrangers importés au Mexique de façon illégale, en contrebande ou grâce à des sous-facturations, ont totalisé en 1992 une valeur de 5 milliards de dollars (28 milliards de francs), soit 30,1 % du déficit de la balance commerciale. Il s'agit essentiellement d'aliments, de boissons et de tabacs (1,4 milliard de dollars), de produits sidérurgiques (1,1 milliard), de produits d'édition (850 millions), de plastiques (750 millions), de textiles (650 millions) et de jouets (190 millions).

□ **Rotterdam va consentir des rabais aux pétroliers qui respectent le mieux l'environnement.** – Le port de Rotterdam (numéro un mondial) envisage de récompenser les pétroliers géants qui répondent à de hautes exigences de sécurité par un «certificat de qualité» doté d'une, deux ou trois étoiles, et donnant droit à des réductions de tarifs de 4 %, 8 % ou 12 %, ont annoncé, jeudi 4 mars, les autorités du port. Ce certificat sera réservé à des tankers d'une capacité de 50 000 tonnes ou plus qui font au moins une fois par an escale à Rotterdam et dont les propriétaires ont consenti des investissements particuliers dans la sécurité du bateau et la qualification de son équipage. – *(AFP.)*

VIE DES ENTREPRISES

Baisse de 27,5 % de son bénéfice en 1992

La BNP limite les dégâts

Avec une estimation de bénéfice net de 2,1 milliards de francs pour l'exercice 1992 *(le Monde* du 6 mars), en baisse de 27,5 % par rapport aux profits de 1991 (2,9 milliards de francs), la BNP réalise *une performance pour* le moins honorable dans un contexte difficile. Certes, il s'agit de données provisoires et la banque arrêtera ses comptes définitifs le 31 mars. Elle n'a d'ailleurs pas donné de précisions sur ses provisions. Mais, à l'heure où le système bancaire français est dans le collimateur des agences de notation financière anglo-saxonne, la BNP présente, outre un résultat de plus de 2 milliards de francs, une progression de 5,2 % de son produit net bancaire qui devrait être *« proche de 40 milliards »* après avoir atteint 37,9 milliards de francs en 1991.

La bonne maîtrise des frais de gestion, en hausse de seulement 3,7 % après une progression de 3,6 % en 1991 (27,1 milliards de francs en 1991), explique la progression de 8,9 % du résultat d'exploitation, à 11,8 milliards de francs.

Pour autant, et comme l'ensemble des banques françaises, la BNP explique dans un communiqué que son résultat net *« sera affecté par la croissance des provisions, notamment dans le domaine de l'immobilier d'entreprise et par une diminution substantielle de la contribution des sociétés mises en équivalence »*.

L'établissement présidé par M. René Thomas va notamment être touché par la diminution des résultats de l'UAP dont il possède 10 %. L'assureur a annoncé un bénéfice compris entre 1 et 1,3 milliard de francs contre 3,76 milliards en 1991.

Mais surtout, la banque va être contrainte par la crise de l'immobilier et les difficultés des PME à augmenter à nouveau ses provisions. Elles pourraient dépasser nettement les 9 milliards de francs contre 8,1 milliards en 1991. En faisant une évaluation sommaire à partir de la différence entre le résultat d'exploitation (11,8 milliards de francs) et le bénéfice net (2,1 milliards), on obtient une somme de 9,7 milliards de francs qui comprend les dotations aux provisions, les impôts et les charges diverses.

Il faut y ajouter une reprise de 965 millions de francs sur risques souverains effectuée au premier semestre.

Lors de la présentation de ses résultats de janvier à fin juin 1992, la banque avait déjà annoncé un repli de 13,4 % de son bénéfice à 1,3 milliard de francs. *« Aucun sinistre majeur, mais seulement une multitude de petits dossiers »*, avait alors expliqué M. Thomas, en soulignant que la BNP avait globalement échappé à la crise de l'immobilier.

A la lumière des résultats provisoires, il semble que la banque a beaucoup plus souffert de la *dégradation de la conjoncture* dans la dernière partie de l'année. Son bénéfice n'aura atteint que 0,8 milliard de francs au second semestre de 1992. La BNP a tout de même 25 milliards de francs d'engagements vis-à-vis des professionnels de l'immobilier, dont 13 milliards à l'étranger.

E. L.

Un dossier examiné par le tribunal de commerce de Paris

Guerre d'actionnaires autour de Sopha Medical

Le tribunal de commerce de Paris devrait se prononcer, *mardi 9 mars*, en milieu de matinée, sur Sopha Medical, société spécialisée dans l'imagerie médicale, dont l'avenir est *hypothéqué par une querelle entre* ses deux actionnaires principaux, la Madeleine de Participation dirigée par M. François Blamont et le CEA-Industrie.

L'atmosphère était discrètement assassine. Elle l'est désormais ouvertement. Depuis septembre 1992, les actionnaires de Sopha Medical se jettent à la tête expertises, évaluations, promesses prêtées et engagements non tenus. Bref, ils se déchirent autour d'une augmentation de capital rendue nécessaire par les difficultés *rencontrées par* la *société* à partir du second semestre 1992.

Actionnaire à hauteur de 34 % de Sopha Medical, le CEA – industrie affirme avoir découvert, à l'automne 1992, une *situation financière* brutalement très dégradée, sans rapport avec les éléments fournis jusqu'à présent par les dirigeants de la société. Une série d'audits commandée *par le CEA-I au cabinet* Mazars aurait laissé présager d'une perte d'exploitation d'une trentaine de millions de francs pour Sopha Imaging. Recommandant de conséquentes provisions, le cabinet aurait chiffré à près de 90 millions de francs la perte prévisible de Sopha Medical.

Se basant sur ces expertises, le CEA-I évaluait, il y a un peu *plus d'un mois*, à 100 millions de francs la somme nécessaire pour recapitaliser la société et lui permettre de faire face à ses difficultés de trésorerie. *100 millions*, c'est très exactement le double de l'augmentation de capital prévue en septembre qui était de 50 millions. *Les banques (Banexi, Suez, CIC)*, actionnaires de Sopha Medical «tiquent» .

La Madeleine de participation, holding dirigé par le fondateur de Sopha Medical, M. François Blamont, qui possède 39,8 % du capital de la société et une majorité en voix au conseil d'administration, conteste *les évaluations* du CEA-Industrie. Elle annonce qu'elle ne pourra pas suivre et demande au CEA-I de jouer son rôle d'opérateur industriel, *conformément aux engagements* que ce holding aurait pris en septembre 1991, au moment de son entrée dans la société.

Pour le moment, l'impasse est totale. Le tribunal de commerce devra, mardi 9 mars, trancher sur un dossier plutôt embrouillé. Sopha Medical, dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 430 millions de francs, est considéré comme le numéro trois mondial de l'imagerie médicale.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJET

□ ***EDF remporte un contrat* d'ingénierie de 20 millions de francs en Arabie saoudite.** – Electricité de France (EDF) vient de signer un contrat avec la société de Djeddah SCECO Ouest pour la conception et l'installation du réseau électrique de la partie ouest de l'Arabie saoudite. Prévus pour une durée de cinq ans, les études et travaux atteignent un montant de *20 millions* de francs et seront réalisés, tant en France qu'en Arabie saoudite, par EDF Production-Transport.

NOMINATION

□ **Elf Aquitaine : Mme Vera de Ladoucette nommée directeur des relations internationales.** – Mme Vera de Ladoucette a été nommée, à compter du 1er mars, directeur des relations internationales d'Elf Aquitaine. *Elle aura également* la responsabilité des relations avec les organismes internationaux, a annoncé le groupe pétrolier dans un communiqué. *Diplômée de* l'Institut d'études politiques de Paris, licenciée en droit et en sociologie, Mme de Ladoucette – une ancienne journaliste – *est par* ailleurs secrétaire général adjoint du Club franco-japonais.

DÉCÈS

□ **Claude Weets, ancien PDG de Fiat Auto France, est décédé.** – Claude Weets, *ancien président* directeur général de Fiat Auto France, est décédé le 5 mars. Né en 1931, Claude Weets avait commencé sa carrière chez *Renault où il* était entré en 1949. Directeur général de Renault Italia de 1972 à 1976, il avait ensuite été chargé des exportations européennes de la Régie avant d'être nommé, en 1983, directeur des affaires internationales. Il quitta Renault en octobre 1984, à *la suite d'un différend avec le* PDG de l'époque, M. Bernard Hanon, pour rejoindre peu après le groupe italien. Nommé le 1er juillet 1985 à la tête de Fiat Auto France, il occupa cette fonction jusqu'en septembre 1991.

RÉSULTATS

□ **Korsnaes (papier) : bénéfice en hausse de 13 % en 1992.** – *Le groupe suédois Korsnaes* (bois, papier et cartons d'emballage) a réalisé en 1992 un bénéfice de 639 millions de couronnes (447,3 millions de francs), en hausse de 13 % sur l'exercice précédent (565 millions de couronnes). Son chiffre d'affaires *s'est établi en léger retrait*, à 4 milliards de couronnes (2,8 milliards de francs) contre 4,167 milliards de couronnes. La décision des autorités monétaires suédoises, en novembre 1992, de laisser flotter la couronne a contribué à une amélioration des résultats de Korsnaes *« de l'ordre de 50 millions de couronnes »*, souligne le groupe. Korsnaes est détenu à hauteur de 88,4 % du capital et de 92,8 % des droits de vote par le groupe financier suédois Kinnevik, *qui avait lancé à l'automne 1992* une opération de prise de contrôle du groupe forestier.

□ **Telefonica : baisse des bénéfices en 1992.** – La société mixte espagnole de télécommunications, Telefonica a *enregistré en 1992* une baisse de 23,7 % de son bénéfice net par rapport à l'année précédente, a indiqué lundi 1er mars à Madrid un communiqué de *Telefonica. Le* bénéfice net de la société a atteint l'an dernier 79,5 milliards de pesetas (3,7 milliards de francs) contre *104,2 milliards* en *1991. Le* chiffre d'affaires du groupe Telefonica s'est élevé en 1992 à 1 218 milliards de pesetas (57,3 milliards de francs), en hausse de 16,1 % par rapport à *1991. Telefonica emploie presque* 75 000 personnes et a installé en Espagne plus de 14 millions de lignes téléphoniques.

CONTRAT

□ **SGS-Thomson : confirmation du financement du plan de recherche-développement.** – *Le ministre* de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, a indiqué jeudi 4 mars qu'il avait signé le *« contrat-cadre »* permettant à *SGS-Thomson* de percevoir 2,55 milliards de francs sur cinq ans de l'Etat français pour aider au financement de sa recherche et développement. Ces *2,55 milliards* de francs constituent la partie française du programme d'aide à la «R et D» d'un montant total d'environ 5 milliards de francs *sur la période* 1992-1996, annoncé par les pouvoirs publics français et italiens en novembre 1992. Le premier versement, soit 900 millions de *francs versés à parité* par les Italiens et les Français, a déjà été effectué, selon M. Strauss-Kahn. S'agissant de la recapitalisation de SGS-Thomson, *annoncée également en novembre* 1992 mais sans cesse repoussée faute d'une confirmation ferme de la participation italienne, elle pourrait intervenir *« dans quelques jours »* ou *« avant la fin du trimestre »*, a précisé le ministre.

RÉORGANISATION

□ **IBM filialise son activité de logiciels.** – IBM, numéro un mondial de l'*informatique, a annoncé mercredi* 3 mars qu'il filialisait sa division de logiciels et que celle-ci serait installée à Boulder (Colorado). Baptisée IBM Software Manufacturing Co., cette société produira des logiciels et fournira toute une gamme de services dont des logiciels sur mesure, des logiciels de traduction ainsi que des activités de conseil.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 8 mars ↑ Fermeté

En dépit de prises de bénéfice, assez facilement absorbées, la Bourse de Paris faisait preuve de fermeté lundi 8 mars et réussissait à repasser au-dessus du seuil des 2 000 points de l'indice CAC 40. En hausse de 0,43 % à l'ouverture le CAC 40 continuait sur sa lancée pour s'inscrire en milieu de journée en progression *de 0,47 % à 2 004,52 points* dans un marché modérément actif.

La baisse des taux directeurs allemands étant considérée comme à peu près acquise après l'annonce surprise vendredi d'une baisse à 8,25 % du taux *de prise en pension à quatorze jours*, les opérateurs dégageaient quelques bénéfices lundi matin.

A nouveau, le titre Suez était vivement recherché et gagnait encore près de 2 %. Le volume des échanges approchait les 800 000 titres *en milieu de* journée. A la fin de la semaine dernière, l'action Suez avait vivement progressé *dans un marché nerveux et parcouru de* rumeurs avec 1,3 million de transactions jeudi et 1,6 million vendredi. *Apparemment*, la spéculation continuait à croire à une opération financière imminente sur la *Compagnie financière de la rue d'Astorg*. Au fur et à mesure des démentis de grands groupes comme AXA et l'UAP *sur leur participation aux achats*, les boursiers trouvent de nouveaux attaquants potentiels. Après les noms de M. Claude Bébéar d'Axa, de M. Jimmy Goldsmith et de M. Marc Fournier de la Navigation Mixte, *c'était au tour de celui* de M. Jean-Marc Vernes, détenteur d'un trésor de guerre évalué à plus de 6 *milliards de francs, d'être* avancé lundi matin.

Mais il n'y a pas que Suez à la Bourse de Paris et on notait par ailleurs les *hausses* de 9,1 % d'Ingenico et de 4,9 % de CGI-Informatique

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	26-2-93	5-3-93
Valeurs franç. à rev. variable	107,4	110,8
Valeurs industrielles	104,6	108,9
Valeurs étrangères	108,9	108,8
Pétrole-Energie	103,8	107,8
Chimie	100,6	101,2
Métallurgie, mécanique	114	115,3
Electricité, électronique	100,3	103,1
Bâtiment et matériaux	113,3	114,2
Ind. de consom. non alim.	111,1	113,1
Agroalimentaire	99,3	101,6
Distribution	107,8	110,2
Transports, loisirs, services	109	111,2
Assurances	113,9	122
Crédit banque	111,4	116,8
Siconi	108,1	111,1
Immobilier et foncier	105,8	108,7
Investissement et portefeuille	115,3	120,3

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 248,74	4 371,38
Valeurs étrangères	3 787,9	3 792,16

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	613,1	630,84
Valeurs étrangères	509,4	512,70

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	26-2-93	5-3-93
Indice général	517,5	531,4
Produits de base	446,8	463,6
Construction	456,8	455,1
Biens d'équipement	274,2	281,5
Biens de consom. durables	533,9	523,8
Biens de consom. non durables	910,6	949,8
Biens de consom. alim.	822,8	841,9
Services	512,3	524,4
Sociétés financières	519,9	546,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	363,8	375,6
Valeurs industrielles	524,9	537,1

TOKYO, 8 mars ↑ Envolée

La Bourse de Tokyo a enregistré lundi 8 *mars* une *forte* hausse. *En fin* de séance, l'indice Nikkéi a gagné 868,77 points, soit 5,2 %, à 17 686,47 *points*.

Selon les courtiers, l'indice a été dopé par l'adoption, samedi 6 mars, du *budget 1993 par la Chambre basse* du Parlement. Le marché boursier commence ainsi à anticiper l'effet des mesures de relance de l'économie japonaise qui vont pouvoir être mises en œuvre.

Le Kabuto-cho a également bénéficié *d'achats techniques liés à l'arrivée à* échéance vendredi des contrats à terme sur indices de mars. De nouvelles *positions ont été ouvertes* ce lundi ou d'autres ont été reconduites. Enfin, la hausse du dollar a favorisé les *firmes exportatrices, affectées depuis* plusieurs semaines par la hausse du yen.

« Mais la reprise de la Bourse de Tokyo ne doit pas faire illusion », expliquent certains courtiers. *« Elle lui permet seulement d'effacer les pertes des deux dernières semaines »*, ajoutent-ils. Une modération liée notamment au fait que la confiance des milieux d'affaires *japonais dans la bonne marche de leur* activité s'est une nouvelle fois détériorée ces derniers mois, selon l'étude trime...elle Tankan de la Banque du Japon publiée lundi 8 mars à Tokyo. *Pour le cinquième trimestre consécutif*, il y a au Japon plus de firmes pessimistes que de firmes optimistes.

VALEURS	Cours du 5 mars	Cours du 8 mars
Ajinomoto	1 190	1 240
Bridgestone	1 160	1 170
Canon	1 290	1 300
Fuji Bank	1 760	1 890
Honda Motors	1 280	1 290
Matsushita Electric	1 030	1 100
Mitsubishi Heavy	490	513
Sony Corp.	3 920	4 000
Toyota Motors	1 310	1 350

CHANGES

Dollar : 5,6350 F ↑

Le dollar restait orienté en hausse lundi 8 mars, après la baisse des taux allemands intervenue vendredi 5. A Paris, la *monnaie* américaine s'échangeait en début d'après-midi à 5,6350 francs contre 5,58 francs vendredi au cours indicatif de la Banque de France. Le mark repassait sous la barre de 3,39 francs.

FRANCFORT	5 mars	8 mars
Dollar (en DM)	1,6410	1,6634
TOKYO	**5 mars**	**8 mars**
Dollar (en yens)	116,47	117,38

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (8 mars)	10 7/8 - 11 %
New-York (5 mars)	3 %

BOURSES

	4 mars	5 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	528,80	531,40
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 986,75	1 995,12

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	4 mars	5 mars
Industrielles	3 398,91	3 404,58

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	4 mars	5 mars
100 valeurs	2 904,80	2 922,10
30 valeurs	2 256,30	2 265
Mines d'or	88,60	92,60
Fonds d'Etat	97,12	97,71

FRANCFORT

	4 mars	5 mars
Dax	1 687,48	1 682,82

TOKYO

	5 mars	*8 mars*
Nikkei Dow Jones	16 817,70	17 686,47
Indice général	1 268,31	1 320,90

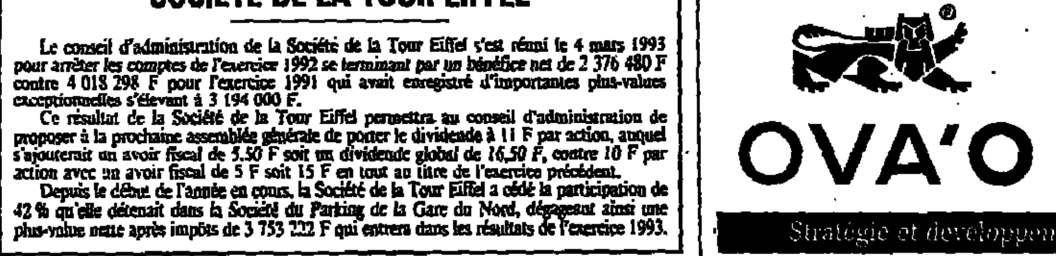
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

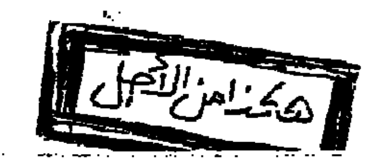
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6490	5,6510	5,7650	5,7710
Yen (100)	4,8096	4,8135	4,9083	4,9162
Ecu	6,5878	6,5930	6,6231	6,6347
Deutschemark	3,3907	3,3912	3,4152	3,4184
Franc suisse	3,6644	3,6684	3,7169	3,7243
Lire italienne (1000)	3,5622	3,5658	3,5614	3,5686
Livre sterling	8,1178	8,1230	8,2192	8,2314
Peseta (100)	4,7545	4,7603	4,7850	4,7180

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 1/8	3 1/4	3	3 1/8
Ecu	9 1/4	9 3/8	9 1/16	9 3/16	8 11/16	8 13/16
Deutschemark	8 5/16	8 7/16	7 7/8	8	7 7/16	7 9/16
Franc suisse	5 1/4	5 3/8	5 1/8	5 1/4	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	10 15/16	11 5/16	11 1/16	11 7/16	10 11/16	10 15/16
Livre sterling	6 1/16	6 3/16	5 15/16	6 1/16	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	15 5/8	16 5/8	14 1/4	15 1/4	13 1/4	14
Franc français	10 13/16	11 1/4	10 13/16	11 1/4	9 3/4	10 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 8 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

SICAV (sélection) 5/3

Second marché (sélection)

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 8/3	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 584	....	5 3	5 8
Ecu	6 593	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 460	....	329	349
Belgique (100 F)	16 483	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 940	....	291	311
Italie (1000 lires)	3 570	....	3 3	3 8
Danemark (100 krd)	88 500	....	83	91
Irlande (1 iep)	8 249	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	8 138	....	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 513	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	368 050	....	354	374
Suède (100 krs)	72 900	....	68	77
Norvège (100 k)	79 920	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 246	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 729	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 670	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 497	....	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 791	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/3
Or fin (kilo en barre)	59500	59400
Or fin (en lingot)	59450	59350
Napoléon (20f)	343	342
Pièce Fr (10 f)	401	.....
Pièce Suisse (20 f)	342	343
Pièce Latine (20 f)	345	347
Souverain	430	430
Pièce 20 dollars	2120	2115
Pièce 10 dollars	1120	1180
Pièce 5 dollars	675	.....
Pièce 50 pesos	2210	2200
Pièce 10 florins	360	358

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 5 mars 1993

NOTIONNEL 10 %. Nombre de contrats estimés : 245 156

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	115,26	117,38	117,54
Précédent	114,46	116,72	117,06

CAC 40 A TERME Volume : 27 489

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 018	2 047	2 071
Précédent	2 015	2 031	2 051

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

RELIGIONS

Des traditionalistes ont occupé Saint-Germain-l'Auxerrois

Le Père Michel Gitton, curé de la paroisse *Saint-Germain-l'Auxerrois*, dans le 1er arrondissement de Paris, a déposé plainte contre X... pour bris de meubles et vol, après les incidents provoqués dans son église, dimanche 7 mars, par un groupe de catholiques traditionalistes venus de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet (5e). Environ deux cents manifestants sont entrés *dans l'église* Saint-Germain-l'Auxerrois, vers 12 h 15 à l'issue du principal office dominical. Ils ont occupé *l'autel, célébré* la *messe* dans le rite selon saint Pie V, chanté des cantiques et adoré le Saint-Sacrement. Une centaine de policiers sont intervenus vers 15 h 30 et ont fait évacuer l'église. Saint-Germain-l'Auxerrois est la *«paroisse des rois de France»*. On y célèbre toujours la messe anniversaire de la mort de Louis XVI. *Les abbés* Laguérie et de Taunouarn, curé et vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ont expliqué leur action en prétextant que *l'église du* 5e arrondissement, illégalement occupée depuis 1977, serait devenue *«trop petite»*, alors que *la «grande église de Saint-Germain-l'Auxerrois sert très peu»*. Rappelons qu'à Paris et dans la région parisienne, des messes dans l'ancien rite catholique sont célébrées chaque dimanche à certaines conditions et avec l'autorisation des évêchés.

SCIENCES

Le CNRS envisage une réduction du nombre des observatoires en France

A l'heure des restrictions budgétaires et des grands programmes européens, les observatoires astronomiques français sont-ils trop *nombreux*? *Trop* coûteux? Telle est en tout cas la conclusion d'un récent rapport, établi, à la demande de la direction des recherches et études doctorales (DRED) et de l'Institut national des sciences de l'univers (INSU), par un groupe de scientifiques dirigé par M. Pierre Léna.

Compte tenu des *«évolutions considérables liées à l'observation satellitaire»* et de l'investissement massif engagé dans les grands télescopes internationaux (VLT au Chili, télescope solaire Thémis aux Canaries, etc.), *«la France, comme d'autres pays, ne peut se permettre de maintenir la totalité de ses sites nationaux d'observation au sol»*, a précisé, vendredi 5 mars, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Soulignant la nécessité de *«prendre des décisions rapides, même si elles sont difficiles»*, le communiqué du CNRS précise que *«ces décisions n'impliquent toutefois pas de fermeture de site immédiate ou à court terme»*. Les conclusions de l'INSU, responsable pour le CNRS et la DRED de la mise en œuvre de cette révision, devraient être rendues publiques dans quelques semaines.

□ ESPACE : Trois nouveaux contrats pour Ariane. – *La société* Arianespace vient de signer trois nouveaux contrats. Le premier, conclu lundi 1er mars, porte sur le lancement du satellite de télécommunications GE-1 de la firme américaine GE Americom. Les deux autres, signés mercredi 3 mars, concernent la mise sur orbite des deux premiers exemplaires d'Intelsat VIII, les engins de nouvelle génération de l'organisation mondiale de communications par satellites Intelsat. Ces trois lancements devraient être effectués en 1996. Le carnet de commandes d'Arianespace comprend désormais 36 satellites à lancer, pour une valeur de 16,3 milliards de francs.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 6 mars 1993 :

UN DÉCRET

– N° 93-287 du 5 mars 1993 établissant une taxe parafiscale sur les produits de fonderie.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 7 mars 1993 :

DES DÉCRETS

– N° 93-288 du 5 mars 1993 relatif à l'Institut national de recherche pédagogique;

– N° 93-290 du 5 mars 1993 instituant un Conseil national pour l'intégration des populations immigrées.

CARNET DU Monde

Naissances

Lorraine
est heureuse d'annoncer la naissance de *son petit frère*

Yannis,

le 25 février 1993.

Marie-Christine et Michel
FLET-BERLIAC

118 *bis*, rue Pelleport,
75020 Paris.

Décès

– *M. et Mme Moufid Abou Mrad*,
ses parents,
Nidaa et Isabelle Abou Mrad,
son frère et sa belle-sœur,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hadi ABOU MRAD,

survenu le 27 février 1993, à Beyrouth.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Beyrouth.

Une messe sera célébrée le samedi 27 mars, à 18 h 30, en l'église Saint-*Etienne, 7, rue Georges-Bizet*, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Ecole de psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris,
L'association des anciens élèves,
ont le regret de faire part du décès de

M. l'abbé Jean BESSON,
fondateur de l'école,

le 22 février 1993.

Les obsèques se sont déroulées *dans* l'intimité, à Clermont-Ferrand.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le mercredi 17 mars, à 12 h 10, en l'église des Carmes, 70, rue de Vaugirard, *Paris-6e*.

– M. Gérard Billaud,
Sylvie, Guy
Et leurs enfants,
Olivier, Camille, Arnaud et Edouard,
Alix
Et ses enfants,
Delphine, Nicolas et Isabelle,
François, *Claudie et Lili*,
Marc et Valérie,
Philippe et Eva,
Les familles Morand et *Nouailhac*,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard BILLAUD,
née Christiane Morand,

survenu le 4 mars 1993.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 6 mars, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue de Courcelles,
75008 Paris.

– Jean et Irène Barluet,
Alain et Sophie,
Catherine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur tante,

Ida BOBERMAN,
née Ryss,

survenu à Louveciennes, le 3 mars 1993, dans sa quatre-vingt-treizième année, et évoquent avec *émotion* la mémoire de son époux, le peintre

Voldemar BOBERMAN,

décédé à Ibiza, le 28 mars 1987.

83, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

– Janine et Claude Collard,
Claude Davy,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Cyril COLLARD,

survenu le vendredi 5 mars 1993, à *l'âge de trente-cinq ans*.

Ses amis et tous ses admirateurs *pourront* lui dire un dernier adieu au cours de la cérémonie qui aura lieu le mercredi *10 mars, à 12 h 15, au cimetière* du Père-Lachaise.

Selon la volonté de la famille, les fleurs seront à déposer au cimetière du Père-Lachaise.

Entrée porte Gambetta, avenue du Père-Lachaise, Paris-20e.

(*Le Monde* daté 7-8 mars.)

– M. Jean Lemut,
M. et Mme *A. Millerand*
et leurs enfants,
M. Thomas Lemut,
Mlle *Marthe Lemut*,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean LEMUT,
née Anne Thénard.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, à La Ferté (Saône-et-*Loire*).

Une messe sera dite le vendredi *12 mars 1993, à 11 h 30, en l'église de* Sennecey-le-Grand.

Le Dézaret,
71240 Saint-Ambreuil.

– Les membres du bureau
Et du comité directeur du Groupe des anciens députés
ont le regret de *faire* part *du décès de*

M. Roland BOUDET,
président du Groupe
des anciens députés,
député honoraire de l'Orne,

survenu le *4 mars 1993*.

Les obsèques seront célébrées à L'Aigle *(Orne)*, le *mardi 9 mars*, à 15 h 30, en l'église Saint-Martin.

Groupe des anciens députés,
Assemblée nationale,
126, rue de l'Université,
75355 Paris Cedex.

[Né le 9 novembre 1913 à Babartré (Orne), instituteur, puis journaliste, Roland Boudet avait été *directeur du journal le Réveil normand* de 1946 à 1982, puis du journal *Nos cantons* de 1962 à 1965. Conseiller général de L'Aigle (Orne) de 1964 à 1988, maire de L'Aigle de 1965 à 1989, Roland Boudet avait été député UNR puis non inscrit de l'Orne de 1958 à 1962, puis à nouveau de 1967 à 1978.]

– *Jacques Chénet*,
son mari,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
Les familles Berthet, Dupuy, Hans et Biteau,
ses *sœur, frère*, belles-sœurs et beaux-frères,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Michèle CHÉNET,
née Dupuy,

survenue à Paris, le 6 mars 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Romain de Sèvres.

Ni fleurs ni couronnes.

5, parc Renan,
92310 Sèvres.

– Anne Vassault,
Solange et Pierre Frantz,
Henriette et le docteur Jacques Frantz,
Jacques et Janine Boutitie,
Françoise Talem,
Dominique et Marie-Claire Wendel,
Marie-Lorraine Frantz,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Frantz, Vassault, Küss, Amos, Vonderweidt, Jordan, Mirabaud, *Harlé, Faure et Merle d'Aubigné*,
Parents, alliés,
Et amis,
ont la douleur de faire part de la disparition du

docteur Philippe FRANTZ,
chirurgien des hôpitaux de Paris,

décédé subitement à l'âge de quarante-huit ans, au cours *d'une mission médicale* d'enseignement à Vientiane (Laos), le 26 février 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 mars, à 16 heures, en l'église *réformée* de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu à 14 heures, le vendredi 12 mars, au cimetière de l'Est, rue du Roi-Albert, à Metz.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés au Comité de coopération avec le Laos (CCL), rue Clairaut, 75017 Paris.

« Voici le plaisir
Entier et parfait,
C'est de voir en paix
Frères et voisins
Tous biens accordés
S'esgayer entre eux. »

Agrippa d'Aubigné, psaume 133.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, villa Boissière,
75016 Paris.
74, rue Madame,
75006 Paris.
14, rue de la Haye,
57000 Metz.

– Les médecins
Et l'ensemble du personnel du service d'urologie de l'hôpital Ambroise-Paré,
ont la douleur de faire part du décès de *leur ami*, le

docteur Philippe FRANTZ,
chirurgien des hôpitaux de Paris,

qui a consacré l'essentiel de son activité à la transplantation rénale.

La cérémonie religieuse aura lieu le *jeudi 11 mars 1993, à 16 heures*, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés au Comité de coopération avec le Laos (CCL), 4, rue Clairaut, 75017 Paris.

– Les médecins
Et l'ensemble du personnel du service d'urologie de l'hôpital Ambroise-Paré,
ont la douleur de faire part du décès de leur ami, le

docteur Philippe FRANTZ,
chirurgien des hôpitaux de Paris,

qui a consacré l'essentiel de son activité à la transplantation rénale.

– *Jane*,
sa compagne,
Olivier et Geneviève,
ses frère et sœur,
Alain, Benjamin, Marie-Claude, Marie-José,
Jeanine, Suzanne, Françoise, Dominique, Philippe,
Solange, Isabelle, *Anne*,
ses enfants,
Hervé, Frank, France, Philippe, Thierry, Marc-Antoine, Laurence, Constance, Marie-Eve, Aude, Romain, Emmanuelle, Stéphane,
ses petits-enfants,
Elodie, Marie, Laetitia-Marie, Toussaint, Antony,
ses arrière-petits-enfants,
Eric, Nathalie, François, Hélène,
ses neveux et *nièces*,
Les familles Jamet, Thérenty, Brouns, Kristy, Tailhade, Vernay, Heurtebize,
font part de la mort de

Claude JAMET,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des lettres,
ancien secrétaire de la fédération SFIO
de la Vienne,
professeur,
écrivain,

à son domicile, le 5 mars 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Selon sa volonté, il sera procédé à son incinération le mercredi 10 mars, à 9 h 15, au cimetière du Père-Lachaise (entrée Gambetta).

Une pensée sera demandée à ceux qui ont connu ses fils

Jean et Gilles.

« Je refuse l'oraison de toutes les Eglises. Je demande une prière à toutes les âmes. »

Victor Hugo.

– *M. et Mme* Armand Magnani,
Et sa famille,
Tous ses amis,
Ses *collègues* et amis d'Air France,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard MAGNANI,

survenu le 1er mars 1993, dans sa quarante et *unième année*.

Les obsèques ont eu lieu à Nice, dans *la plus stricte intimité*.

Une messe sera célébrée en sa *mémoire, le jeudi 11 mars*, à 12 h 30, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er (métro Les Halles).

– Thierry Le Roy,
directeur de la musique et de la danse au ministère de l'éducation nationale et de la culture,
Et tous les agents de la direction de la musique et de la danse,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre MOREAU,
chef du département
de l'enseignement, de la formation
et du développement
des pratiques musicales,

survenu le jeudi 4 mars 1993, à Paris.

Direction de la musique et de la *danse*,
53, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

– Mme Paule Debordes
fait part avec tristesse du décès de son époux,

Maurice POLITI,
écrivain,
ancien journaliste,

survenu le 3 mars 1993.

Ses enfants,
Ses *petits-enfants*,
Sa sœur,
M. et Mme Ben Mayor,
M. et Mme Weissinger,
Mme Politi,
Mme Ovadia,
s'associent à sa peine.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au crématorium du Père-Lachaise, à Paris, le 8 mars.

– Mme Josianne Roire,
son épouse,
Ses *filles*,
Odile, Isabelle, Véronique,
et leurs enfants,
Ses frère *et sœurs*,
Jean, Lisette, Gaby,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Max ROIRE,
comédien,

survenu le 5 mars 1993, dans sa quatre-vingtième année.

La crémation aura lieu le mardi 9 mars, à 9 heures, nouveau cimetière de la Guillotière, Lyon-7e.

69210 Lentilly.

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les Pères jésuites du 42, rue de Grenelle,
Les Petites Sœurs des pauvres du 62, avenue de Breteuil,
Et toute sa famille,
font part du retour à Dieu du

Père Michel *RIQUET*, s.j.,

décédé à Paris le 5 mars 1993 dans sa *quatre-vingt-quinzième année*.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Louis des *Invalides*, le mercredi 10 mars à 10 h 30.

– L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC)
a le regret de faire part du décès du

Révérend Père Michel RIQUET,
administrateur de l'ONAC,
observateur permanent du Saint-Siège
auprès du Comité international
de la neutralité de la médecine,
vice-président
de la Ligue internationale
contre le racisme et l'antisémitisme,
grand officier de *la Légion* d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
titulaire de la croix de guerre
1914-1918 et 1939-1945
et de la médaille de la Résistance,
officier des Arts et Lettres,
membre de l'ordre
de l'Empire britannique,
Medal of Freedom,
croix de guerre tchécoslovaque (1939),

survenu le 5 mars 1993.

Une messe sera célébrée le mercredi 10 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Le Révérend Père Riquet présidait encore, le 2 mars dernier, l'installation *officielle du nouveau conseil* d'administration de l'ONAC, où il venait d'être réélu, pour quatre ans, premier vice-président, place qu'il détenait depuis le 31 mai 1959.

Il était également vice-président de l'œuvre nationale du Bleuet de France au sein de l'ONAC.

– Les présidents
Et membres des bureaux *nationaux* de l'UNADIF et de la FNDIR
ont la très grande tristesse de faire part du décès, *survenu le 5 mars 1993*, de leur président d'honneur, le

Révérend Père Michel RIQUET,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre *national du Mérite*,
déporté de la Résistance
aux camps de Mauthausen
et de Dachau,
vice-président
du conseil d'administration
de l'Office national
des anciens combattants
et victimes de guerre.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 10 mars à 10 h 30, en l'église *Saint-Louis des Invalides*.

UNADIF-FNDIR,
8, *rue des Bauches*,
75016 Paris.

– Le médecin général Petchot-Bacque,
Le bureau
Et les membres de l'Amicale de Mauthausen ont le regret de faire part du décès de leur vice-président, le

Révérend Père Michel RIQUET,
déporté résistant,
matricule 63067 à Mauthausen.

– *« L'Eternel aime les justes. »*
Ps. 146.

Le président
Et *les membres du conseil d'administration* de la Fraternité d'Abraham (juifs, chrétiens et musulmans),
ont la très grande tristesse de faire part du retour à Dieu, survenu le 5 mars 1993, du

Révérend Père Michel RIQUET,
membre fondateur et délégué
de la Fraternité d'Abraham,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand officier
de *l'ordre national* du Mérite,

déporté de la Résistance,
vice-président
de la Ligue internationale
contre le racisme et l'antisémitisme.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 10 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Fraternité d'Abraham,
BP 231-08,
75364 Paris Cedex 08.

(*Le Monde* du 6 et daté 7-8 mars.)

Remerciements

– Ne pouvant répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de

M. Jacques PARAWAN,

Ses enfants,
Robert, Colette et Patricia,
expriment leur reconnaissance à tous *ceux qui se sont associés à leur chagrin.*

Anniversaires

– Pour le trentième anniversaire de la mort de

Jean BASTIEN-THIRY,

exécuté le 11 mars 1963, au Fort d'Ivry, une messe sera célébrée le vendredi 12 mars 1993, à 19 heures, en l'église *Sainte-Odile* (porte de Champerret), à Paris.

– Il y a dix ans, le 8 mars 1983,

Jacques CHEVALLIER
nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé *ne* l'oublient pas.

– Il y a cinquante ans, le 9 mars 1943,

après son arrestation à Cailhau (Aude), victime des lois raciales de l'époque, disparaissait au camp de Maïdaneck un homme de bien,

Willy REISS,

de Vaucresson (Seine-et-Oise).

Ses fils,
Albert (Le Chesnay),
Herbert (Versailles),
Robert (Vaucresson),
William (Djakarta),
en y associant le souvenir de leur mère,

Martha,
décédée en 1964,

chérissent sa mémoire,

demandent à ceux qui l'ont connu une pensée pour lui,

espèrent qu'une situation de si désastreuse lâcheté ne pourra plus se reproduire,

remercient tous ceux qui ont risqué *leur vie pour les sauver.*

Messes anniversaires

– Pour le vingt-cinquième anniversaire de l'accident aérien où périrent le

général d'armée AILLERET
et
ses compagnons,

une messe sera célébrée, le mercredi *10 mars 1993, à 17 h 30*, en la chapelle de l'Ecole militaire.

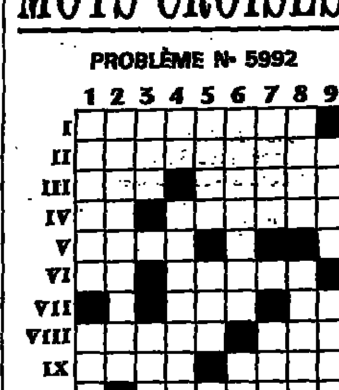
Communications diverses

– *« Faut-il aider l'Afrique ? »* Conférence-débat, mercredi 10 mars 1993, à 20 h 30, temple de l'Etoile, 54, avenue de la *Grande-Armée, Paris-17e*.
Entrée libre.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5992



HORIZONTALEMENT

I. Tient la chandelle. – II. Traitées *avec respect*. – *III. Première puissance.* Remet à sa place. – IV. Est souvent sur la planche. Objet d'une revue. – V. Poétique ou prosaïque. – VI. *Dieu. Parler, en Polynésie.* – VII. Sort du Jura. Extrait de Ravel. – VIII. Prouve qu'il y a du relâchement. Peut évoquer un triomphe. – IX. *Très salés et très* gras. Agit avec négligence. – X. Fait beaucoup de bruit quand elle se lève. – XI. Bien ouverte. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Chasser comme des Anglais. Quand on la prend, ce n'est pas naturel. – 2. Qui peuvent nous poursuivre. – 3. *Produisit une détérioration.* S'élève en Grèce. – 4. Divinité. Traités comme en Syrie. – 5. *Va et vient. Cri de celui* qui vient de déguster. Tranche de melon. – 6. Peut être provoquée par une bonne claque. Reçoit un boulin. – 7. En Allemagne. Rendue en expirant. – 8. Gouverné. Donne envie de fumer. – 9. Peuvent être *mis dans le bain. Parfois opposés* aux paroles.

Solution du problème n° 5991

Horizontalement

I. Cartomancienne. – II. Ovaires. Alliage. – III. Mers. Merle. Etal. – IV. Puis. Bréa. Ara. – V. Suer. Collier. – VI. Ops. Téos. Osai. – VII. Maire. Calme. Toi. – VIII. Ermite. Cap. Bers. – IX. Trépans. Bail. Es. – X. Ta. Egratigner. – XI. Ris. Euthanasie. – XII. Ente. *Eye-liner*. – *XIII. Rat. Eire.* – *XIV*. Huis. Péon. Tante. – XV. Stéthoscope. Tue.

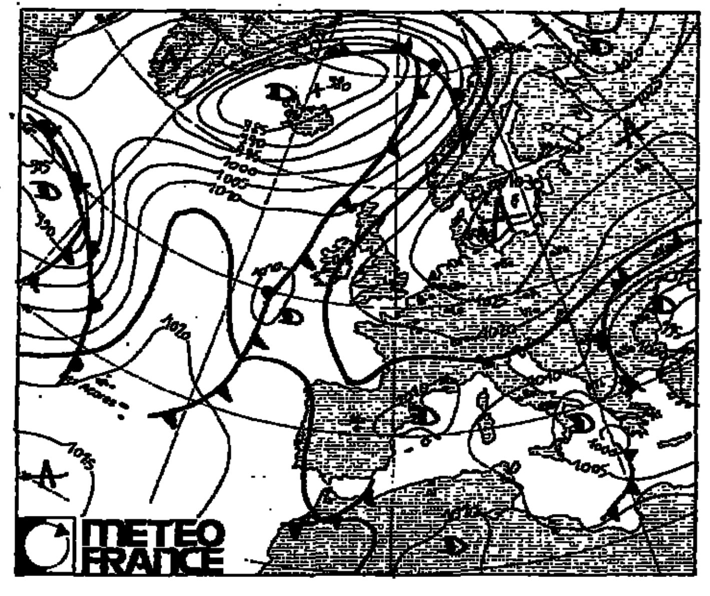
Verticalement

1. Compromettre. HS (hors service). – 2. Aveu. *Parrain*. Ut. – 3. Rarissime. Strie. – 4. Tissu. Ripe. East. – 5. Or. Etêtage. – 6. Membre. Ennue. Po. – 7. Aser. Oc. Satyres. – 8. Ressac. Thé. Oc. – 9. Cala. Labial. No. – 10. Ile. Compagnie. – 11. EL. Pose. Inanité. – 12. Nie. La. Blésera. – 13. Natalité. *Rirent*. – 14. Egaré. Ore. Tu. – 15. Elargisse (forme subjonctive). Suée.

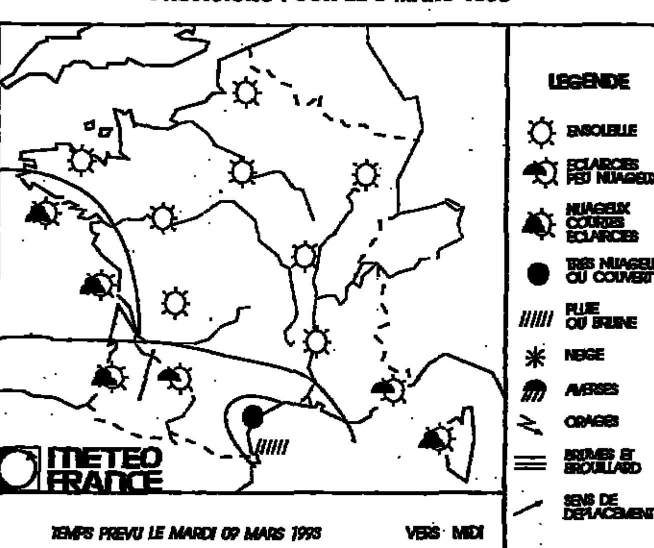
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 9 MARS 1993



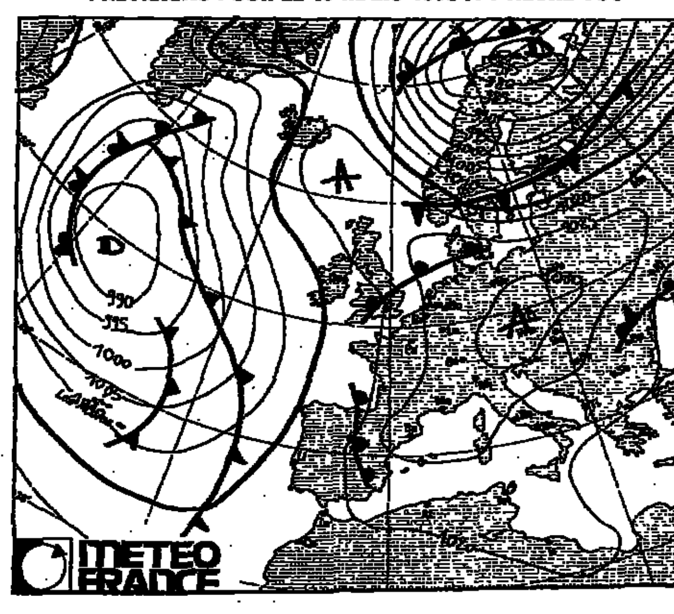
Mardi : soleil sur une majeure partie du pays. – Sur l'ouest du pays, en bordure des côtes atlantiques, de la pointe Bretagne à l'Aquitaine, le ciel restera assez gris toute la journée, entaché par de nombreux passages de nuages bas.

Au *Sud,-de-l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence Côte-d'Azur*, le ciel restera là aussi couvert, avec quelques petites pluies sur le littoral méditerranéen le matin, avec un petit vent marin côtier de sud-est, soufflant à 30 km/h. Dès la mi-journée, ces entrées maritimes ne concerneront plus que le Languedoc-Roussillon, et le ciel de la Provence se dégagera peu à peu. La Corse bénéficiera d'un ciel instable, partagé entre nuages et éclaircies.

Quant au reste du pays, on notera quelques brumes accompagnés de nuages bas çà et là au lever du jour, mais ils se dissiperont vite, puis la journée sera très bien ensoleillée et douce.

Côté températures : au lever du jour on relève encore quelques gelées du Nord-Est au Centre-Est, avec des températures comprises entre – 2 et – 5 degrés. Le mercure est voisin de 0 degré dans l'intérieur en général, et on note entre 2 et 5 degrés sur les bordures côtières. Dans l'après-midi, les températures atteindront des valeurs de saison, de 8 à 13 degrés du Nord au Sud, localement 15 à 16 degrés sur les côtes.

PRÉVISIONS POUR LE 10 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 8-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-3-1993 à 18 heures TUC et le 8-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	14	3	P
BIARRITZ	11	4	N
BORDEAUX	15	2	D
BOURGES	9	2	D
BREST	10	6	C
CAEN	10	1	D
CHERBOURG	10	2	D
CLERMONT-FER.	10	1	C
DIJON	9	1	D
GRENOBLE	14	2	C
LILLE	6	1	D
LIMOGES	9	1	D
LYON	12	–2	D
MARSEILLE	16	4	D
NANCY	9	–3	D
NANTES	11	3	D
NICE	14	7	N
PARIS-MONTS.	7	3	D
PAU	19	1	N
PERPIGNAN	19	6	D
POINTE-A-PITRE	30	18	C
RENNES	11	3	D
ST-ETIENNE	10	–4	D
STRASBOURG	8	–1	D
TOULOUSE	14	2	N
TOURS	8	1	D
ÉTRANGER			
ALGER	18	4	D
AMSTERDAM	7	1	D
ATHÈNES	8	4	N
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	14	4	D
BELGRADE	1	–4	C
BERLIN	7	–3	D
BRUXELLES	6	1	D
COPENHAGUE	5	–3	D
DAKAR	23	18	D
GENÈVE	10	2	D
ISTANBUL	2	–2	C
JÉRUSALEM	12	6	N
LE CAIRE	19	10	D
LISBONNE	17	10	N
LONDRES	9	6	C
LOS ANGELES	28	14	D
LUXEMBOURG	5	–1	D
MADRID	18	–2	D
MARRAKECH	18	10	P
MEXICO	26	8	N
MILAN	15	–5	D
MONTRÉAL	0	–8	N
MOSCOU	–3	–9	D
NAIROBI	25	13	C
NEW-DELHI	28	–	N
NEW-YORK	5	1	C
PALMA	17	0	B
PÉKIN	10	–2	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	13	1	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	20	7	B
SINGAPOUR	33	23	D
STOCKHOLM	–1	–3	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	16	6	N
TUNIS	16	5	N
VARSOVIE	–1	–7	D
VENISE	9	5	C
VIENNE	5	–1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le lait et l'alcool

DE l'étoile filante nommée Cyril Collard, il restera d'abord le souvenir d'un sourire qui déchira les écrans quand il vint présenter son film, *les Nuits fauves*. Un sourire à la fois gifle et caresse, bouleversant et choquant, indéchiffrable, insupportable, ambigu, fascinant. Exprimait-il l'apaisement du condamné soudain touché par la grâce, rabattu par l'urgence vers l'essentiel, ou un ultime et provocateur refus du repentir, une dernière bravade aux vivants ?

Tout cela ensemble, sans doute. L'ange et la bête y semblaient enlacés, sans qu'on puisse dans cet emmêlement distinguer la lutte de l'étreinte. Une chose est certaine : ce mince sourire, cette estafilade d'amère tendresse dans un ciel sans étoiles, ne traînait derrière lui aucun espoir. Prenant par surprise le public du journal télévisé, il semblait simplement vouloir rappeler, en ces temps d'émotions industrielles et calibrées, les éternelles fiançailles de la beauté et de la mort. Rappeler que toute œuvre durable – et nul ne peut douter que *les Nuits fauves* dureront, comme *la Fureur de vivre* – ne peut avoir d'autre étincelle que l'arrachement du sublime à la lourde glaise des corps. En d'autres termes, qu'il n'est de plus favorable toile, ou pellicule, que la chair de l'artiste et, au bout du compte, sa vie.

Si Cyril Collard avait vécu plus longtemps, aurait-il trouvé, comme Coluche, le chemin d'une ostensible rédemption ? Aurait-il créé des dispensaires, une fondation ? On y songeait en voyant s'esquisser, comme une apparition, le portrait en noir et blanc de l'amuseur – fondateur des Restos du cœur – souriant, lui aussi, d'un autre indéfinissable sourire – en fond du décor de la soirée diffusée par TF 1 au profit des Restos du cœur, justement. Goldman, Bruel, Patricia Kaas, parmi vingt autres, chantèrent des airs de *Starmania*, cet opéra rock qui entremêle les vertiges de l'argent, du pouvoir, de la solitude urbaine, entre autres thèmes des années 70, qui apparurent étonnamment bien conservés. Ces thèmes généreux, cette profusion de vedettes rassemblées par la douce ombre de la « bonne cause » – il ne manquait que l'abbé Pierre, mais il était intervenu la veille aux « Marches de la gloire » : on avait le sentiment d'assister, avec cette canonisation laïque, à une sorte de quintessence d'art télévisuel.

Après l'alcool fort des *Nuits fauves*, c'était tiède et sucré, et se têtait avec plaisir, comme le lait des origines.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 8 mars

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Spécial Claude François. Avec Jeanne Mas, Dany Brillant, Hélène, Dorothée et les Musclés, Frédéric François, Indra, Dave, les BB.
22.50 Côté enfants.
22.55 Magazine : Mea culpa. Présenté par Patrick Meney. Un meurtre trop lourd à porter. *L'affaire Mis et Thiennot. Quarante-sept ans après le meurtre d'un garde-chasse dans le Berry, les deux condamnés clament leur innocence et réclament leur réhabilitation.*
0.05 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
1.00 Journal.

FRANCE 2

20.50 La 18e Nuit des césars. Soirée proposée par Georges Cravenne, présidée par Marcello Mastroianni, en direct du Théâtre des Champs-Elysées. Musique et direction d'orchestre de Michel Legrand. Les grandes séquences : Julia Migenes ; Hommage en chansons à trois grandes disparues : Arletty, Audrey Hepburn, Marlene Dietrich ; Super-scoop : *Germinal*, de Claude Berry ; Le centenaire du cinéma ; Hommages à Louis de Funès et à Jean Marais ; Bouchitey ; Le bruitage ; Mitterrand et Léotard ; Julien Clerc.
23.05 Campagne électorale.
23.20 Magazine : Savoir plus. Présenté par Martine Allain-Regnault et François de Closets. Légaliser l'euthanasie ?
0.35 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Evocation de la remise des césars, avec Marcello Mastroianni, Jacques Roubaud, Idrissa Ouedraogo, Henri-Claude Cousseau ; Musique : Sixun.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Le Cercle rouge. ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1970). Avec Yves Montand, Alain Delon, Bourvil.
23.10 Journal et Météo.
0.00 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent.
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Young Guns 2. ■ Film américain de Geoff Murphy (1990).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Le Journal du cinéma.
22.25 Cinéma : Nord. ■■ Film français de Xavier Beauvois (1991).
0.00 Cinéma : Le Camping de la mort. □ Film italien de Ruggero Deodato (1986).
1.20 Cinéma : Le Temple de l'éléphant blanc. ■ Film franco-italien d'Umberto Lenzi (1963).

ARTE

20.40 Hommage à Cyril Collard.
20.50 Cinéma : Hope and Glory. ■■■ Film britannique de John Boorman (1987). Avec Sarah Miles, David Hayman, Derrick O'Connor.
22.35 Magazine : Ich liebe dich. De Patrick Jeudy. Soraya.
22.40 Cinéma : L'Eclipse. ■■■ Film italo-français de Michelangelo Antonioni (1961). Avec Monica Vitti, Alain Delon, Francisco Rabal.
0.40 Cinéma d'animation : Snark. Valcer, de Csaba Varga.

M 6

20.45 Cinéma : Superman 3. ■■ Film américain de Richard Lester (1983). Avec Christopher Reeve, Richard Pryor, Jackie Cooper.
22.50 Cinéma : Pizzaiolo et Mozzarel. □ Film français de Christian Gion (1985). Avec Aldo Maccione, Beth Todd, Sidney Duteil.
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Les deux morts de Staline (2). Avec Vladimir Fedorovski, Lilly Marcou, Pierre Durand, Jean-Jacques Marie, Marc Ferro.
21.30 Dramatique. Le Site, de Jean-Pierre Soussigne.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du cinéma.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Débarque avec ton Brésil (jusqu'au 12 mars).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Bucarest) : Synchronie 2, de Nicolescu ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Vieru ; Symphonie nº 3 pour chœur et orchestre, d'Enesco, par le Chœur et l'Orchestre national de la Radio-télévision roumaine, dir. Ludovic Bacs.
23.09 Feuilleton : Maldoror. De Pierre Henry.
23.19 Ainsi la nuit. Par Roubina Saidkhanian. Sonate *pour violon et piano en mi mineur* op. 82, d'Elgar ; Mélodies, de Delius.
0.33 L'Heure bleue. L'actualité internationale du jazz, par Henri Renaud. Mahalia Jackson, Thelonius Monk.

Mardi 9 mars

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.05 Feuilleton : Santa Barbara.
16.30 Club Dorothée vacances.
17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.50 Côté enfants (et à 22.30).
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Isabelle Pasco.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Le Beauf. ■ Film français d'Yves Amoureux (1987). Avec Gérard Jugnot, Gérard Darmon, Marianne Basler.
22.35 Magazine : Durand la nuit. Présenté par Guillaume Durand, en direct.
0.30 Magazine : Le Club de l'enjeu. Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons.
16.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.55 Feuilleton : Beaumanoir.
17.25 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Campagne électorale, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Les Diplômés du dernier rang. □ Film français de Christian Gion (1982). Avec Michel Galabru, Marie Laforêt, Patrick Bruel.
22.25 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'y crois dur comme fer. Reportages : le Christ s'est arrêté à Shingo, de Jérôme Caza ; Les savants aussi, de Gwenaëlle Cabel et Guy Susplugas ; Le surnaturel, une nouvelle thérapie ?, de Martine Lupi et Pierre Evrard.
23.25 Campagne électorale, Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Paul Virilio *(l'Espace critique)*, Claude Chabrol *(l'Œil de Vichy)*, Lucie et Raymond Aubrac *(Ils partiront dans l'ivresse)*, Alain Brossat, Josée Yanne, réalisatrice de *Boulevard des hirondelles* ; Musique : Wasis Diop.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.50 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.15 Campagne électorale (et à 23.10).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. (15e épisode).
21.35 ▶ Documentaire : Planète chaude. Les Deux Morts de Joseph Staline, de William Karel et Claire Jeanteur.
22.35 Journal et Météo.
23.30 Téléfilm : Le Siècle des Lumières. Les Feux de la Révolution, de Humberto Solas d'après le roman d'Alejo Carpentier.
0.50 Continentales.

CANAL PLUS

15.10 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert (rediff.).
16.05 Cinéma : Class Action. □ Film américain de Michael Apted (1990).
17.50 Magazine : Dis Jérôme ?
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Charles et Eddie.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Laurent Violet.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Kickboxer 2, le successeur. □ Film américain d'Albert Pyun (1990).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : La Guerre sans nom. ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam. Eric Le Lann à la trompette (rediff.).
18.00 Documentaire : Les Mémorables. Alberto Giacometti, de Jean-Marie Drot.
19.00 Magazine : Rencontre. Robert Doisneau/Jean-Pierre Favand.
19.30 ▶ Documentaire : Staline. De Hartmut Kaminski et Dimitri Volkogonov. 3. La grande terreur.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : A l'ombre des maris. Soirée proposée par Sabine Bubeck (ZDF).
20.41 Court métrage : Revers. De Daisy Lamothe.
20.55 Documentaire : Rosenstrasse. De Daniela Schmidt.
21.40 Cinéma : La Trace. ■ Film tunisien de Nedja Ben Mabrouk (1982-1988).
23.10 Documentaire : Aimez-vous Brecht ? De Jutta Brückner.
0.10 Documentaire : Quand la nuit tombe. De Sabine Eckhard (45 min).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Marc Lavoine.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Téléfilm : Une mère courageuse. De John Patterson, avec Alfre Woodard, A. J. Johnson.
22.20 Série : Amicalement vôtre.
23.15 ▶ Documentaire : L'Enfance enchaînée. D'Hubert Dubois.
0.10 Informations : Six minutes première heure.
0.20 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les forêts du monde. Avec Antoine Laumier et Vincent Tardieu.
21.30 Débat. Le goulag bulgare. Avec Ivan Kroumov, Ivan Chalev, le Père Koupen, Atanase Kyriakov, Tzvetan Todorov, Todor Jivkov.
22.40 Les Nuits magnétiques. La peur (1).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 janvier, salle Pleyel) : Suite lyrique, de Berg ; Le Chant de la terre, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. : Jeffrey Tate ; sol. : Thomas Moser, ténor ; Dalia Schaechter, mezzo-soprano.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Extraits d'œuvres de Debussy, Poulenc, par Denise Duval, soprano, et de Gounod, Donizetti, par Jean Planel, ténor.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

Tout en approuvant la présence de l'avocat

La conférence des bâtonniers dénonce les conditions d'application de la réforme de la garde à vue

Réunie en assemblée générale extraordinaire samedi 6 mars à Paris, la conférence des bâtonniers, qui rassemble tous les barreaux de France à l'exception de celui de Paris, soit cent soixante-dix-neuf barreaux et dix-sept mille avocats, a demandé aux pouvoirs publics de ne pas revenir sur la présence de l'avocat en garde à vue tout en dénonçant les *« insuffisances »* de cette réforme.

Venus de toute la France, ils se trouvaient réunis pour la première fois depuis l'entrée en vigueur, le 1er mars, de la réforme qui autorise désormais les avocats à intervenir en garde à vue. Certains bâtonniers avaient déjà accompli leur devoir en se rendant dans les gendarmeries et les commissariats, d'autres promettaient en souriant de le faire dans les semaines à venir. Tous étaient cependant partagés entre la satisfaction et l'inquiétude : cette réforme répond à leur attente, mais beaucoup craignent, en en dénonçant les conditions d'application, de faire le jeu de ceux qui souhaitent voir les avocats retourner dans leurs cabinets. *« Nous ne remettons pas en cause le principe de la loi, car il s'agit d'un texte de défense des libertés qui doit réunir l'ensemble des hommes politiques*, précisait d'emblée le président de la conférence des bâtonniers, Me François Vignancour. *Les difficultés matérielles que nous rencontrons risquent cependant de compromettre l'application du texte. »*

Au premier rang de ces difficultés figure bien sûr l'absence d'indemnisation allouée aux avocats commis d'office auprès des gardés à vue. Dans l'attente d'une modification de la loi de 1991 sur l'aide juridique qui ne pourra pas intervenir avant la session parlementaire de printemps, les avocats qui se rendent dans les locaux de police et de gendarmerie ne touchent pas le moindre centime.

Les sympathisants du Syndicat des avocats de France ou des Unions de jeunes avocats se sont engagés sans hésiter dans cette bataille aux côtés des membres des conseils de l'ordre, mais beaucoup de leurs confrères refusent d'accomplir bénévolement une mission de service public. *« Sur les deux cents avocats du barreau de l'Essonne, trente se sont portés volontaires pour les permanences*, constate le bâtonnier d'Evry, Me Huguette André-Coret. *Pour le moment, nous tenons, mais je ne peux pas assurer que cet élan durera des mois... »* Aux yeux de Me Vignancour, la somme de 7 millions de francs promise vendredi par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* du 6 mars), est une *« mesure transitoire qui ne permettra pas de résoudre le problème de l'indemnisation »*.

Une diminution spectaculaire

Les conditions matérielles de l'intervention des avocats laissent également à désirer. Dans les zones rurales, les points de garde à vue sont dispersés et les avocats de permanence des petits barreaux ne suffisent pas à la tâche. A Mende, les six avocats doivent ainsi assurer à eux seuls la surveillance de vingt-huit points de garde à vue parfois distants de plus de 100 kilomètres. A Bourges, les volontaires de la permanence du barreau, qui compte quarante-trois avocats, doivent pouvoir se déplacer de jour comme de nuit dans quarante-cinq points de garde à vue. *« Le bâtonnier de Gap racontait qu'il avait mis quatre heures et demie pour intervenir dans un local de garde à vue situé dans une zone montagneuse*, notait l'ancien bâtonnier du Val-d'Oise, Me Alain Barbier. *Dans la région parisienne, les locaux sont moins lointains mais les allées et venues ne sont pas toujours faciles. »* Dans une déclaration solennelle adoptée samedi, la conférence des bâtonniers demande donc aux pouvoirs publics de regrouper les points de garde à vue, notamment la nuit.

Reste le problème du contenu de l'entretien avec le gardé à vue. Au terme d'une discussion qui ne peut excéder une demi-heure, l'avocat peut faire des observations qui seront jointes à la procédure, mais il lui est interdit de consulter le dossier. *« Grâce à cet entretien, les gardés à vue ont moins le sentiment d'être livrés à l'arbitraire*, note Me Alain Barbier. *Nous notons des choses qui peuvent paraître modestes mais qui sont importantes, comme la longueur des interrogatoires ou l'absence totale de nourriture pendant près de vingt-quatre heures. Mais, pour accomplir leur mission, les avocats doivent avoir accès au dossier. »* Au terme de cette assemblée générale, les bâtonniers ont donc demandé au Parlement de leur reconnaître un droit d'accès au registre de garde à vue et aux éléments de l'enquête.

Est-ce la crainte de l'intervention de l'avocat ou les difficultés des nouvelles procédures ? Depuis l'entrée en vigueur du nouveau code, les gardes à vue ont diminué de manière spectaculaire. Il n'existe pas de statistiques nationales, mais, à Paris, certains services ont vu les mesures diminuer de moitié et la permanence de l'une des deux zones du Val-d'Oise n'a reçu aucun appel jeudi. *« Les officiers de police judiciaire préfèrent sans doute avoir recours aux convocations*, note Me Barbier. *Cela prouve que la garde à vue n'est pas une fatalité, et c'est peut-être l'un des principaux acquis du nouveau code ! »* La conférence des bâtonniers, qui a donné rendez-vous aux pouvoirs publics dans deux mois, menace de tirer à cette date *« les conséquences de l'inertie des pouvoirs publics »* si les conditions d'application de cette nouvelle mesure ne se sont pas améliorées.

ANNE CHEMIN

Conformément à, ce qu'il avait annoncé

M. Léotard publie un « Manifeste pour l'alternance »

« Si l'alternance ne fait pas le printemps, elle jouit d'une immunité fragile qu'il faut saisir. Utilisons-la pour nous amener vers l'avenir. » Fort de cette conviction, M. François Léotard, conformément à ce qu'il avait annoncé devant le conseil national du PR le 5 décembre 1992, publie son « Manifeste pour l'alternance » s'inscrivant dans trois perspectives à long terme : *« D'abord le droit, encore l'Europe, toujours la France. »* Convaincu que *« tout ne pourra être fait ni même engagé immédiatement »* et que *« le nouveau gouvernement n'aura que soixante jours pour convaincre »*, M. Léotard présente *« sans hiérarchie quinze actions susceptibles, en deux mois, de tracer profondément le sillon nouveau »*.

Le président d'honneur du PR propose de *« réaffirmer la primauté de la souveraineté nationale en sollicitant, sous quinzaine, la confiance de l'Assemblée nationale et du Sénat, par le biais d'une déclaration de politique générale soumise au vote »* ; de préparer dans les deux mois *« les mesures législatives et réglementaires »* capables *« de réintégrer la Corse dans la République »* ; d'obliger avant le 1er juin *« chaque ministère à définir le niveau unique – régional ou départemental – de ses services déconcentrés »* ; de suspendre jusqu'au 31 décembre 1993 l'application des nouvelles dispositions du code de procédure pénale et d'affecter à la justice un crédit exceptionnel d'un milliard de francs ; de *« reprendre et d'accélérer la mise au point de la carte d'identité infalsifiable »* et de faire établir par la police de l'air et des frontières *« un fichier des clandestins »*.

Un grand emprunt à 6 %

L'ancien ministre de la culture suggère aussi : de nommer *« un ministre d'Etat, résidant à Bruxelles, chargé de contrôler l'action de la Commission européenne, d'assurer la coordination de la politique gouvernementale dans les divers conseils et de rendre compte, chaque mercredi à Paris, au conseil des ministres »* ; de débattre, avant l'été, du nouveau statut de la Banque de France ; d'entamer, dès la loi de finances rectificative, *« une première tranche de fiscalisation partielle des cotisations d'allocations familiales pour les entreprises qui s'engageront à en reverser la contrepartie, sous forme de salaire direct, à de nouveaux salariés ou d'épargne-retraite »* ; de mettre fin, avant la rentrée socolaire, *« à toutes les mises à disposition de personnel enseignant au profit d'associations ou de structures diverses. »*

Enfin M. Léotard envisage : de réunir une conférence Etat-régions, avant l'été, pour *« assurer le transfert de l'Etat aux régions, en association avec les organisations professionnelles, de l'ensemble des attributions relatives à l'enseignement technique, à l'apprentissage et à la formation professionnelle »* ; de lancer un grand emprunt national de solidarité, à trente ans, au taux de 6 %, mais bénéficiant de tous les avantages de l'emprunt Pinay, pour réaménager la dette de l'Etat et financer les grands équipements publics ; de provoquer *« un Grenelle de l'agriculture »* dans les deux mois pour déboucher sur une loi-programme pour l'agriculture ; de débattre, avant l'été, d'un projet de loi-programme de grands équipements civils et d'engager *« dans les mêmes délais et sous les mêmes formes »* un programme de réhabilitation des banlieues ; de *« reprendre sans tarder le mouvement de privatisation (...) en respectant, sans dogmatisme, les possibilités du marché »* ; de réunir *« de nouveaux états généraux de la protection sociale »* pour *« le financement des retraites et l'universalisation progressive du régime général de sécurité sociale. »*

La Journée internationale des femmes

Les oubliées des prochaines élections

Après avoir joué les bons petits soldats en montrant qu'elles étaient capables de mener campagne et de gagner des élections même avec peu de chances au départ, en prouvant qu'elles pouvaient plaider des dossiers à l'Assemblée nationale ou être de bons ministres, elles ont espéré et attendu. Une fois encore. Et, une fois encore, elles sont déçues. La France, lanterne rouge avec la Grèce au sein de la Communauté européenne pour sa représentation féminine au Parlement (5 %), présente à peine 19 % de femmes aux prochaines élections législatives, dans une société qui compte 53 % de femmes. Elles profitent aujourd'hui du 8 mars, Journée internationale des femmes, et de la campagne pour protester contre cet état de fait, qu'elles considèrent comme une honte pour un Etat démocrate.

Utilisant des données fournies par le ministère de l'intérieur, l'ancienne député socialiste et maire de Dreux, Françoise Gaspard et des polytechniciennes ont analysé, pour le Conseil national des femmes françaises, les listes de candidatures, par sexe, communiquées par le ministère de l'intérieur. Il ressort, en l'état actuel des listes, que, sur 5 169 candidats, il n'y a que 1 015 femmes, soit 19,6 %.

Un pourcentage qui s'effondre à moins de 15 % si l'on exclut les « divers », qui présentent de loin le plus grand nombre de femmes (441 sur 944, soit 46,7 %). Après ces divers, ce sont les extrêmes qui se veulent les plus féministes : extrême gauche 24,9 % de femmes, extrême droite 23,9 %. Viennent ensuite Génération Ecologie, qui, pourtant, est loin de la parité annoncée naguère : 19,1 % de représentantes féminines, puis les communistes (16,4 %), les Verts (13,2 %) et la majorité présidentielle (12,4 %). Le Parti socialiste, pour lequel les femmes s'étaient montrées pourtant plus favorables que les hommes lors des dernières législatives, atteint péniblement les 8,3 % et est devancé par le Front national (11,9 %) et les divers droite (11,8 %). Le RPR et l'UDF font encore moins bonne figure, avec, respectivement, 6,3 % et 6,8 % de femmes candidates. La lanterne rouge appartient aux radicaux de gauche (3 %). Chez les régionalistes, les femmes représentent 8,5 % des candidatures.

L'étude par région montre que le poids des femmes sur les listes dépasse la simple distinction zones urbaines-zones rurales et mérite d'être affiné par des recoupements historiques et culturels. Ainsi, le plus fort taux de femmes candidates se trouve-t-il dans le Limousin (25 %). La Corse est, de très loin, bonne dernière, avec 7,69 % de femmes alors que, dans cette île, les femmes participaient aux élections au quinzième siècle !

CHRISTIANE CHOMBEAU

Deux cantonales partielles

HÉRAULT : canton du Caylar (2e tour).

I., 927 ; V., 779 ; A., 15,96 % ; E., 765.

Maurice Requi, PS, m. de La Vaquerie, 412 (53,85 %). ELU. Jean-Marie Barascut, div. d., m. des Rives, 353 (46,14 %).

[Un socialiste succède à un socialiste dans le plus petit canton de l'Hérault : Maurice Requi succède à Pierre Bouyerou (PS), maire du Caylar, conseiller général depuis 1961, décédé en décembre dernier. Il avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1992, avec 406 voix (51,91 %) contre 376 (48,08 %) à Jean-Marie Barascut, sur 782 suffrages exprimés, 802 votants (soit 13,48 % d'abstention) et 927 inscrits. Au premier tour, les résultats étaient les suivants : I., 927 ; V., 724 ; A., 21,89 % ; E., 702. Jean-Marie Barascut, 341 (48,57 %) ; Maurice Requi, 333 (47,43 %) ; Paulette Kjellberg, Verts, 19 (2,70 %) ; Marie-Claude Bastide, PC, 9 (1,28 %).]

MARTINIQUE : canton de Saint-Joseph (1er tour).

I., 7 680 ; V., 4 205 ; E., 4 028 ; A., 45,3 %.

Raymond Saffache, RPR, 2 522 (62,61 %). ELU ; Yan Monplaisir, RPR, 793 (19,68 %) ; Paul-Emile Bapté div., 404 (10,02 %) ; Georges Vaton, PPM, 173 (4,29 %) ; Georges Zaire, RPR, 62 (1,53 %) ; Henri Delyon, div., 41 (1,01 %) ; Lucien Colombo, div., 33 (0,81 %).

[Cette élection cantonale partielle fait suite au décès, le 13 janvier, d'Emile Maurice, qui était maire et conseiller général RPR de Saint-Joseph et occupait les fonctions de président de la fédération RPR de l'île. Président du conseil général de 1970 à 1992, Emile Maurice avait été réélu haut la main dès le premier tour des élections cantonales de 1988 avec 65,56 % des suffrages. La campagne pour sa succession avait suscité une rivalité entre trois candidats se réclamant du RPR mais seul M. Raymond Saffache (62,61 %) a été plébiscité par les électeurs. Ces trois candidatures ont surtout été préjudiciables au candidat du Parti progressiste martiniquais (PPM), M. Georges Vaton, dont le score est passé de 17,43 % en 1988 à 4,29 %.

Les résultats du premier tour des élections cantonales de 1988 avaient été les suivants : I., 6 493 ; V., 3 054 ; E., 2 948 ; A., 52,96 %. M. Emile Maurice, RPR, 1 933 (65,56 %) ELU ; M. Georges Vaton, maj. p., 514 (17,43 %) ; Paul-Emile Bapté, div. d., 265 (8,98 %) ; Bertrand Mathieu, div. d., 69 (2,34 %) ; Guy Cabort, ext. g., 66 (2,23 %) ; Paul Lamon, PS, 62 (2,10 %) ; Henri Delyon, maj. p., 39 (1,32 %).]

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 7-8 mars 1993 a été tiré à 535 230 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

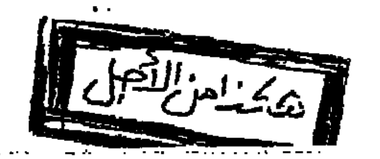
Enquête : interminable chômage

Nous publions demain le premier volet de notre enquête sur le chômage avec un article d'Alain Lebaube : « Trois millions de chômeurs qui changent tout ».

« Sciences-Médecine » : imprévisibles planètes

Dans un système solaire chaotique, la Lune joue, pour la Terre, un rôle stabilisateur, qui a, peut-être, sauvegardé les conditions favorables à l'apparition de la vie.
Dans ce même supplément : édifiée au pied de l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif (Val-de-Marne), la Maison Ronald-McDonald accueille depuis plus d'un an des parents d'enfants cancéreux.





Le Monde

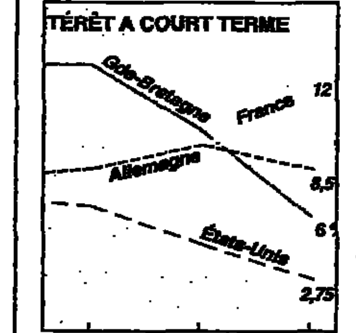
Eindhoven se rebiffe



Des groupes comme Philips et Daf licencient, le chômage rejoint le niveau national, mais dans la cité du Brabant néerlandais, l'agence pour l'emploi prend l'offensive et les entreprises continuent à s'installer dans la région.

page 31

Dossier : les taux d'intérêt



Les taux d'intérêt augmentent en France. Cela n'est pas seulement dû à la politique du franc fort et au coût de la réunification allemande, mais aussi aux effets pervers du système monétaire international.

page 33

Les priorités de la relance



Pour relancer l'économie, Claude Pierre-Brossolette propose de donner la priorité au dynamisme économique, tandis que, pour sa part, André Fourçans continue de privilégier la lutte contre l'inflation.

page 39

L'ÉCONOMIE

My tailor n'est plus riche

Conjoncture maussade, marché saturé, après vingt années d'euphorie, les écoles privées de langues souffrent à leur tour

Le Marché unique à peine ouvert, l'Europe en chantier éveille déjà quelques nostalgies. Les dirigeants d'écoles de langues regrettent la belle époque où les entreprises se préparaient fébrilement à affronter la compétition européenne. *« Elles ont certainement dépensé plus pour les langues en 1990 qu'elles ne le feront jamais à l'avenir »*, note Philippe Marec, président de la commission des langues de la chambre syndicale des organismes de formation.

Le secteur privé des formations linguistiques sort, il est vrai, de deux décennies d'euphorie : les années 70, où la formation en langues pour tous semblait la meilleure façon de dépenser les nouveaux minima légaux consacrés à la formation continue ; puis le pic historique de 1989-1990. Résultat : une formidable floraison d'écoles. *« On dénombre aujourd'hui en France quelque 1500 centres de formation, dont 1000 environ pour la seule région parisienne, en incluant les écoles des chambres de commerce. Un marché très saturé... »*, estime Philippe Marec. Loin devant, le premier mondial, Berlitz, dont Robert Maxwell était le principal actionnaire et qui vient d'être racheté par le japonais Fukutake : son chiffre d'affaires atteint 90 millions de francs dans l'Hexagone (18 centres), près de 2 milliards de francs dans le monde.

Pascale Krémer

Lire la suite page 37

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (VII)

Impôts, la réforme indispensable



Critiqué de toutes parts pour sa lourdeur, son inefficacité et son inéquité, l'impôt sur le revenu déséquilibre l'ensemble de la fiscalité. 10 % des Français, qui détiennent un tiers des revenus déclarés, acquittent les deux tiers de l'impôt sur le revenu, mais, si on tient compte des cotisations sociales et de la TVA, un tiers seulement du total des prélèvements obligatoires. La droite aura-t-elle le courage d'imposer la réforme en profondeur que la gauche n'a pas engagée ?

Lire page 32 l'article d'Alain Vernholes et le point de vue de François Bourguignon et Pierre-André Chiappori

La province japonaise amortit la crise

La reprise tarde à se manifester au Japon, la morosité commence à gagner les provinces. Mais leur éloignement de la bulle spéculative atténue le choc

TOKYO
de notre correspondant

MOROSITÉ des chefs d'entreprise, repli des consommateurs : bien que les stocks aient commencé à diminuer et que la chute des indices semble avoir atteint un palier, on n'attend guère de reprise de l'économie japonaise avant l'automne. Les indicateurs sont en berne : en décembre, la production industrielle a chuté de 8,2 % par rapport à 1991, la baisse la plus importante depuis la flambée du yen en 1986 ; le nombre des faillites (14 000 en 1992) est appelé à continuer d'augmenter et les profits chutent, ainsi que les offres d'emplois. Nissan, deuxième constructeur d'automobiles japonais, a annoncé la fermeture de l'usine de Zama en 1995, et une réduction de 10 % de son effectif (soit 5 000 emplois), NTT (télécommunications) va supprimer 30 000 postes d'ici à 1996. Matsushita et Sanyo (électronique), comme Bridgestone (pneumatiques) changent leurs états-majors ou se réorganisent.

Le circonspect gouverneur de la Banque du Japon, Yasushi Mieno, a dû admettre que le ralentissement de l'activité économique gagne la province jusqu'à présent relativement épargnée par l'impact du dégonflement de la « bulle financière », alimentée par les spéculations boursière et immobilière de la seconde moitié de la décennie 1980 (le *« boom Heisei »*) : des conglomérats, la récession s'étend aux sous-traitants et aux PME.

Mais la situation globale de l'emploi reste saine : en janvier, le chômage est revenu de 2,4 % de la population active à 2,3 %. Chroniquement retardataires, certaines provinces (Okinawa, Tohaka), sont aussi insensibles à la retombée de la spéculation qu'elles l'avaient été à son envolée.

Plusieurs éléments sont symptomatiques de ce décalage. Si le montant des faillites, en nombre croissant au cours des deux dernières années, a dépassé celui des six précédentes, elles se concentrent dans les nébuleuses urbaines de Tokyo (Kanto) et d'Osaka (Kansai), alors qu'au cours des récessions antérieures la moitié avaient été enregistrées hors de ces deux régions (moins de 40 % aujourd'hui). Si les offres d'emplois sont inférieures aux demandes dans le Kanto et dans le Kansai, certains départements souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre : c'est le cas d'Aichi (Nagoya), où se trouvent Toyota et la grande majorité de ses sous-traitants.

La situation des banques est également révélatrice. Relativement préservées des excès de la « bulle financière », les banques régionales, qui ont généralement adopté une gestion conservatrice, affichent un ratio de solvabilité supérieur à celui des grandes banques (*city banks*), et peuvent plus aisément répondre à une reprise de la demande de crédit. Mais cette demande reste limitée par l'extension de la crise à la province. Ce qui conduit la plupart des banques régionales à se lancer, à leur tour, dans des programmes de rationalisation.

Crise ? Assurément. Mais quelle crise ? Crise du secteur « exposé » à la concurrence internationale mais qui épargnerait le secteur « abrité » de l'économie ? Crise qui sera surmontée comme les précédentes ou « tournant » dans le fonctionnement de la machine productive nippone ? Les économistes sont partagés. Si tout le monde s'accorde pour penser que le Japon sort d'une période de croissance exceptionnelle qui ne se renouvellera pas, les uns insistent sur les problèmes qui en résultent (surcapacité, baisse de la productivité et fragilité du système financier), tandis que les autres voient le Japon « sur les rails » d'un redressement qui le rendra plus compétitif en 1994.

Philippe Pons

Lire notre enquête pages 34 et 35

MODE D'EMPLOI

ENVIRONNEMENT

Le retour du chauffage au bois

Après une éclipse dans les années 1950-1970 où il a été presque éliminé par le pétrole, le bois de chauffage revient doucement en France, aidé par les nouvelles technologies

ON l'oublie parfois : le bois reste en France une *source d'énergie non négligeable*. Qu'il s'agisse de l'antique cuisinière en fonte, du four à pizzas, du poêle de chalet montagnard ou de la cheminée classique pour la flambée d'hiver, le bois conserve son rôle de combustible d'appoint. Il commence même à percer pour le chauffage central grâce aux nouvelles technologies des années 80. On estime qu'il représente aujourd'hui 5 % de la consommation française d'énergie.

Cela paraît marginal, mais le bois utilisé comme source d'énergie équivaut au triple de la production nationale de pétrole, dépasse la production française de charbon et fournit autant de calories que huit réacteurs nucléaires. Chaque année, quelque 40 millions de mètres cubes de bûches, planches, copeaux, piquets et cageots sont brûlés en France, soit un total d'environ 10 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole). En gros, une maison sur deux, dans l'Hexagone, utilise le bois comme énergie principale ou d'appoint pour le chauffage (5,7 millions de ménages sur les 11,5 millions recensés par l'INSEE). Le bois de chauffage, en couvrant entre 20 % et 25 % du parc résidentiel, fait à peu près jeu égal avec le gaz et l'électricité. Dans l'habitat collectif, il ne couvre encore que 6 % des besoins.

Si l'on examine plus en détail les appareils de chauffage en service, comme l'a fait l'Agence française des déchets et de la maîtrise de l'énergie, en 1989, on relève la répartition suivante : 2 200 000 cheminées ouvertes (qui chauffent par rayonnement direct des flammes) ; 3 700 000 poêles, cuisinières ou foyers fermés ; 170 000 cuisinières de chauffage central ; 140 000 chaudières à bois et 50 000 chaudières mixtes au bois et au fioul.

RÉCUPÉRATION • Depuis le deuxième choc pétrolier de 1979, les techniques du chauffage au bois ont beaucoup progressé. On sait maintenant construire des cheminées avec récupération de chaleur (foyers fermés par une vitre avec contrôle des entrées d'air) et des chaudières dont le rendement calorique peut atteindre de 70 % à 80 %, soit presque autant que le chauffage au fioul. *C'est notamment le cas des* chaudières dites « turbo », dont la chambre de combustion est inversée (flammes aspirées vers le bas par tirage forcé).

Un autre progrès, pour le chauffage central, a été l'introduction du bois déchiqueté en plaquettes. Cela permet d'alimenter automatiquement des chaudières à feu continu, grâce à un système de vis sans fin. Finie la corvée de bûches et la manipulation incessantes des rondins. Le bois déchiqueté, en outre, brûle beaucoup mieux que le rondin entier, avec beaucoup moins de cendre. C'est ainsi que la ville de Vitry-le-François (Marne) a pu monter une chaufferie urbaine alimentée par des résidus de bois de scierie, ou que la commune de Quinçay (Vienne) chauffe aujourd'hui son complexe scolaire et sportif (4 200 mètres carrés) avec des plaquettes qui lui font économiser environ 200 000 francs par an (par comparaison avec l'achat de fioul).

Car le grand avantage du bois, c'est son coût. Comparé à l'électricité (80 centimes du kilowatt-heure), au fioul (25 centimes pour un litre à 2,50 francs) ou au gaz (22 centimes), le bois revient en moyenne à 15 centimes du kilowatt-heure, si l'on prend du chêne sec livré à 250 francs le stère. Or beaucoup de particuliers peuvent obtenir du bois pratiquement gratuit. En outre, ce qu'on appelle les *« frais énergétiques de mobilisation du produit »*, c'est-à-dire le coût en carburant de l'exploitation en forêt, du broyage puis du transport, représente 1 litre de fioul pour stocker en chaufferie l'équivalent de 300 litres. Dépense dérisoire si on la compare au pétrole consommé pour produire un litre de diester, d'éthanol ou de tout autre carburant « vert » de la filière agricole.

ENCOMBREMENT • L'autre avantage, non négligeable en ces temps de préoccupations écologiques, c'est la faible pollution produite par la combustion du bois. Lorsque ce combustible est bien brûlé, il ne dégage que de la vapeur d'eau et du gaz carbonique – *comme la simple respiration* –, avec, en prime, un peu de cendre, qui peut servir d'engrais phosphaté ou de détergent à lessive. Enfin, le prélèvement sur la ressource est minimal, puisque le bois correspond au stockage naturel du carbone produit par photosynthèse du gaz carbonique de l'air (le rayonnement solaire sur les feuilles). Il est donc indéfiniment renouvelable.

Le gros inconvénient, c'est l'encombrement. Il faut disposer d'un local pour stocker la consommation annuelle de plaquettes (de 25 à 50 mètres cubes pour un particulier) ou d'un espace suffisant pour entreposer des bûches en plein air, de préférence recouvertes d'une bâche. Citadins et habitants des étages s'abstenir, sauf pour le chauffage d'appoint ou de confort – on peut alors conserver des bûches sur un balcon ou dans le bas d'un placard. Un signe qui ne trompe pas : alors que les cours du bois d'œuvre (charpente et sciages) sont en chute libre aujourd'hui en France, et que les bois de trituration (pâte à papier) ont baissé de 10 francs par tonne, les prix du bois de chauffage se sont maintenus ou progressent. *« Les taillis de chêne commencent à apparaître comme les forêts les plus rentables de nos régions »*, affirme même le Centre régional de la propriété forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Qui l'eût cru : le bois de chauffage ? Une valeur sûre !

Roger Cans

Pour en savoir plus, voir le mensuel *Forêts de France* de novembre et décembre 1992 (6, rue de la Trémoille, 75008 Paris. Tél : 47-20-36-32).

HUMEUR • par Josée Doyère

Le travail, c'est presque le bonheur

LE travail, ce n'est peut-être pas la santé, mais c'est le bonheur. Pour certains, tout au *moins*.

En nos temps de chômage, avoir un boulot, c'est *déjà bien, très bien, même si* on vit avec la crainte des restructurations, des fusions, des *réorganisations qui risquent de* vous faire rejoindre la cohorte des « demandeurs d'emploi », avec la crainte supplémentaire de devenir un jour un « chômeur en fin de droits... »

Avoir un boulot, ça limite l'angoisse, ça permet de vivre, ou de survivre, selon le niveau de sa rémunération, de payer le loyer, les remboursements de dettes, le gaz, l'électricité, le téléphone, de se nourrir et de s'habiller, à condition d'être raisonnable, bien sûr, et de ne pas jeter l'argent par les fenêtres. Mais ce n'est pas forcément le bonheur.

Réfléchissez. On passe *grosso modo*, le tiers de son *temps à dormir, à recharger les* accus, pour être en état de reprendre le collier, le lendemain matin. Un autre tiers – au moins ! – est consacré au travail (et par travail, j'entends l'activité rémunérée). Le dernier tiers, c'est la vie personnelle. Quand on en a déduit les temps de transport, les activités de maintenance et d'intendance (bouffe à préparer après l'avoir achetée, vaisselle – même en machine, – lavage, nettoyages divers, repassage, boutons à recoudre, fermetures à glissière à changer, petites réparations électriques ou mécaniques, courses diverses chez le teinturier ou le cordonnier, approvisionnements divers, entretien des appareils, j'en passe...) et de paperasse (ça, je renonce à énumérer, il y en a trop !), il reste quoi pour la tendresse, les câlins, les parlottes avec les proches et les amis, les sorties, la lecture, la musique, le farniente... ? Eh bien... pas lerche. Je sais bien, on triche. On laisse tomber certains trucs, pourtant indispensables, parce qu'il faut bien vivre et se détendre, parfois. Ou bien on s'endort devant la télé, d'abrutissement, de lassitude, et pas *seulement de fatigue*.

Alors si, en plus, on s'embête pendant sa journée de travail... C'est la galère, permanente, le tunnel, interminable. Pour moi, il y a deux sortes de « travailleurs », comme ne disent plus, ou presque plus, nos syndicalistes. Ceux qui, levant le nez de sur leur boulot, pour regarder la pendule, se disent : *« Zut Il n'est que 5 heures... Encore une heure à tirer ! »* et ont envie de pousser ces aiguilles qui semblent ne pas avancer. Et ceux qui, dans la même situation, se disent : *« Zut ! Il est déjà 5 heures. Et je n'ai pas réussi à faire la moitié du commencement de ce que je voulais faire aujourd'hui ! »*.

Toute la différence tient dans ces deux mots : « que » et « déjà ». Et elle ne tient pas seulement à la qualité de la tâche, ni à la position hiérarchique de l'intéressé. Certains intellos s'ennuient comme des rats morts, car il est des tâches peu manuelles parfaitement *répétitives ou particulièrement* barbantes. Certes, il est difficile de trouver de l'intérêt à ce qu'on fait quand on est à la chaîne, avec un quota de production à fournir, dans un temps record, mais je connais un magasinier parfaitement à l'aise dans la gestion de son univers. Le vrai problème, au *travail, c'est de ne pas voir* le temps passer.

Ce n'est pas le bonheur, bien sûr. J'exagérais nettement. Mais ça aide. Une des chances, dans la vie, c'est de ne pas s'ennuyer au travail. On *y passe trop de temps.* ■

LA COTE DES MOTS

Priser

Le *Journal officiel* du 28 février comporte un arrêté du 11 février relatif à la terminologie économique et financière qui donne un certain nombre de termes et *expressions officiellement ratifiées en lieu* et place d'anglicismes.

Ces termes et expressions devraient donc être obligatoirement utilisés dans tous les textes émanant des *« administrations, services ou établissements publics de l'Etat »*, dans les *« informations ou présentations de programmes de radiodiffusion ou de télévision »*, dans *« les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche utilisés dans les établissements, institutions, ou organismes dépendant de l'Etat[...] »*.

Sont ainsi confirmés des termes couramment utilisés tels que *téléachat*, *télémarché*, *vidéoachat*..., qui depuis un certain temps avaient heureusement supplanté respectivement *teleshopping*, *telemarket* et *videoshopping*, etc. Moins employés, *bon à moyen terme négociable*, *conservation internationale*, *gestion actif-passif* et *système d'information comptable* sont plus que recommandés comme substituts de (dans l'ordre) *medium term note*, *global custody*, *assets and liabilities management* et *reporting system*...

Nous aurons sans doute à revenir sur certains mots figurant dans cet arrêté. Aujourd'hui, nous nous arrêterons sur un *priser*... que nous ne prisons pas vraiment ! Certes, alors que des équivalents avaient déjà été prônés pour remplacer *price earning ratio* (= coefficient de capitalisation des résultats), *price marker* (= fixeur de prix), *price taker* (= preneur de prix), *price list* (= tarif, barème, prix courant...), il était bien naturel de songer à éliminer *to price* – et aussi *pricing* et *pricer*.

Mais la meilleure solution résidait-elle vraiment dans *priser*, *prisée* et *priseur* ? ... C'est-à-dire en réintroduisant dans la langue, pour ces mots, des acceptions qui furent en usage, en gros, avant le XVe siècle... et bien perdues de vue depuis. *A priori*, pensant que *priser*, en ce sens, ne « ferait pas un tabac », nous nous en serions volontiers tenu à *fixer un prix*, *évaluer*, *estimer*, *mettre un prix à*...

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

2 992 600 CHOMEURS RECENSÉS EN JANVIER. *Selon les chiffres rendus publics* le 26 février, le chômage a progressé, en France, en janvier de 0,1 % (*le Monde* daté 28 février-1er mars).

CRISE POLITICO-ÉCONOMIQUE AU BRÉSIL. Le ministre de l'économie et des finances Paulo Haddad, et le président de la Banque centrale, en désaccord avec la politique du président Itamar Franco contre l'inflation, ont présenté, le 1er mars, leur démission. La hausse des prix a atteint en 1992 1 150 %. Le taux mensuel de l'inflation est de 30 % (*le Monde* du 3 mars).

LE BILAN 1992 DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE. Selon le bilan dressé, le 3 mars, par Michel Sapin, la France a connu en 1992 la plus faible inflation des pays européens (2 %) ; les meilleurs comptes extérieurs (30,4 milliards de francs d'excédent commercial) ; le plus faible déficit budgétaire (3,2 % du produit intérieur brut) ; la croissance la plus élevée (1,8 %) (*le Monde* du 5 mars).

DÉBUT DE REPRISE EN EUROPE EN 1993 ? Les notes de conjoncture internationale de l'INSEE et de la direction de la prévision du ministère de l'économie, publiées le 3 mars, ont émis cette hypothèse en se fondant sur trois facteurs : la baisse des taux d'intérêt, la reprise aux Etats-Unis, et la nature « cyclique » de l'actuelle récession dans la partie ouest de l'Allemagne. Néanmoins la croissance du PIB de la CEE resterait faible en 1993 : 0,3 % contre 3,2 % aux Etats-Unis (*le Monde* du 28 février-1er mars, 5 mars).

SUEZ ET BULL DANS LE ROUGE. La compagnie financière de Suez a enregistré en 1992 1,8 milliards de francs de pertes, les premières pertes de son histoire, dues notamment à l'immobilier, selon les chiffres rendus publics le 4 mars. De son côté Bull a enregistré 4,7 milliards de pertes en 1992 (*le Monde* du 5 mars).

NOUVELLES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ PHILIPS. Le chiffre d'affaires a stagné en 1992 : 175,5 milliards de francs (+ 3 % par rapport à 1991) et le groupe néerlandais a annoncé le 4 mars un nouveau plan de réduction d'effectifs (*le Monde* du 6 mars).

LUNDI 8 MARS. **Bruxelles.** Réunion des *ministres des affaires étrangères de la* CEE.

MARDI 9 MARS. **Washington.** Visite officielle de François Mitterrand.
Paris. Conseil économique et social. Débat sur les grandes orientations du XIe Plan (jusqu'au 10 mars).
Tokyo. Visite officielle du président philippin Fidel Ramos (jusqu'au 13 mars).

MERCREDI 10 MARS. **Paris-la Défense.** Salon Interfinances-Expobanques. Rencontres européennes des professionnels de la finance (jusqu'au 12 mars, CNIT).
Indonésie. Election présidentielle (et 11 mars).
Moscou. Congrès du Parlement russe.
Paris-porte de Versailles. Salon mondial du tourisme et des voyages (jusqu'au 15 mars).
Manosque (Alpes-de-Haute-Provence). 47e congrès mondial des producteurs de fruits (jusqu'au 12 mars).

JEUDI 11 MARS. **Addis-Abeba (Ethiopie).** Conférence sur l'assistance humanitaire en Somalie (jusqu'au 13 mars).
Bonn. Présentation au chancelier Kohl par les ministres-présidents des 16 Etats fédérés allemands, du pacte de solidarité en faveur de l'ex-RDA (jusqu'au 12 mars).
Nancy. Salon Habitat Expo (jusqu'au 5 mars, Parc des expositions).
Paris. Rencontre sur le thème : « Quelle politique africaine pour la France ? », organisée par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) (4, rue de Chevreuse, 17 h à 19 h).

VENDREDI 12 MARS. **Bruxelles-CEE.** Réunion du comité de gestion des pêches.

SAMEDI 13 MARS. **Cannes.** Ouverture du MIPIM (marché international de l'immobilier) (jusqu'au 16 mars).
Washington. Visite du premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin (jusqu'au 15 mars).

LUNDI 15 MARS. **Bruxelles-CEE.** Conseil des ministres des transports. Discussion sur la coordination des actions en matière de sécurité maritime.
Réunion des ministres des finances de la CEE.
Addis-Abeba (Ethiopie). Conférence de réconciliation entre les différentes factions somaliennes.

LOIS ET RÈGLEMENTS

Radioamateurs

■ *Un arrêté autorise le traitement* du fichier automatisé des radioamateurs « Agora », assuré sous l'autorité du ministre chargé des télécommunications. Ce traitement comporte la gestion administrative des radioamateurs, le passage des examens d'opérateur du service amateur et la tenue du fichier d'un annuaire électronique des radioamateurs. Actuellement sur les 18 000 radioamateurs en France, 16 000 figurent dans l'annuaire électronique des radioamateurs édité par l'administration des postes.

Arrêté du 8 février 1993, **Journal officiel** du 19 février 1993, pp. 2744 et 2745.

□ **Erratum.** – Deux erreurs se sont glissées dans le dossier du « Monde-l'Economie » du 9 février 1993 sur le nouvel indice des prix. D'une part, le poids définitif des loyers dans le nouvel indice sera de 4,94 %, au lieu de 7,41 % : le chiffre de 5,8 % que nous avions cité était une estimation encore provisoire. D'autre part, les changements des prix des produits frais seront directement répercutés dans l'indice au lieu d'être lissés sur douze mois comme auparavant. Par ailleurs, le point de départ des indices sur le graphique est bien janvier 1980 (comme indiqué), bien que la représentation paraisse débuter en milieu de l'année 1980.

Eindhoven se rebiffe

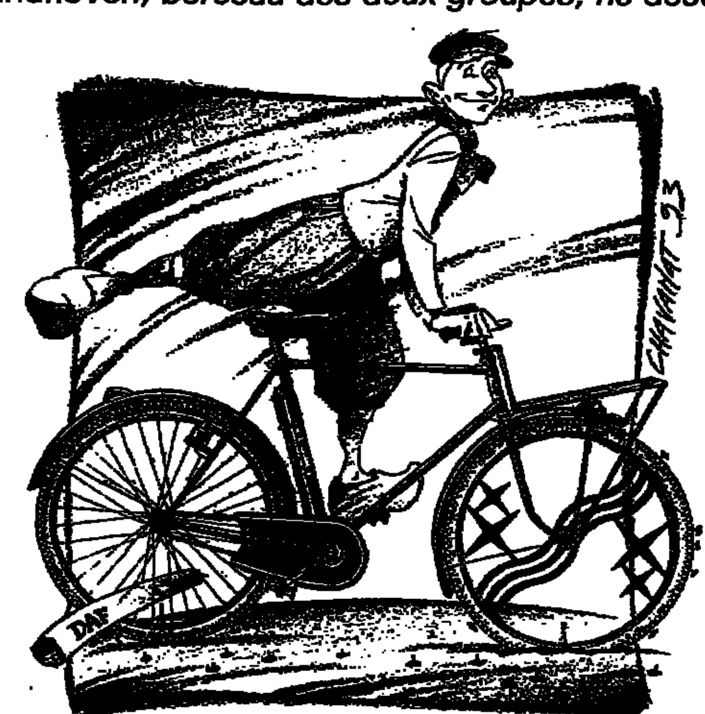
Après la quasi-faillite de DAF, le groupe Philips a annoncé le jeudi 4 mars de 10 000 à 15 000 suppressions d'emplois supplémentaires en Europe pour 1993. Pourtant la région d'Eindhoven, berceau des deux groupes, ne désespère pas

EINDHOVEN
de notre envoyé spécial

Eindhoven qui pleure, ou Eidhoven qui rit ? En sortant des bois du Brabant néerlandais, l'express d'Amsterdam s'engage dans un couloir urbanisé qui expose d'emblée au passager le double visage de la cinquième ville des Pays-Bas. A main droite : une enfilade de bâtiments Philips à l'architecture surannée faits de briques et de verrières. A main gauche, aux abords immédiats de la gare : une coulée d'immeubles récents aux façades en verre fumé (British Steel, Ing Bank, UAP). Entre les symboles d'un présent sûr de lui et les monuments d'une histoire quelque peu flétrie, Eindhoven-Janus paraît se chercher.

Où la trouver ? Derrière l'entrée emmurée de l'ancien cinéma Métropole ou sous les néons high-tech de Juice, un café-restaurant voisin ? Dans les prégnantes senteurs de crise qui enrobent la restructuration de Philips et le quasi-naufrage de Daf ou dans le doux parfum de prospérité qu'exhale l'imposant centre commercial Heuvelgalerie, construit pour 1 milliard de francs et inauguré en grande pompe à l'automne dernier, non sans que ses cent quinze espaces boutiquiers aient été loués ? *«Si vous pensez parler d'Eindhoven comme le Liverpool nord-européen, ne venez pas»*, avait prévenu Theo Schut, directeur de REDE, la société publique de développement économique du sud-est du Brabant (Eindhoven et trente et une communes avoisinantes). *« Venez plutôt pour voir le Lyon des Pays-Bas »*, avait-il ajouté plein d'allant.

Kees Dirks, lui, n'a pas eu besoin de faire le déplacement pour forger son opinion. Il est l'un des 2 500 salariés de Daf (sur 5 250) qui ont été priés de rester chez eux à compter du lundi 1er mars : il a dû expliquer à ses deux enfants de sept et quatre ans qu'il n'était pas repris par la nouvelle société Daf Trucks et qu'il allait devoir s'inscrire au chômage. Tout comme nombre des 235 employés de la fabrique de cassettes audio et vidéo à Oosterhout, dont la fermeture a été inopinément annoncée par la direction de Philips le 17 février.



CHOMAGE • La courbe des demandeurs d'emploi dans la région d'Eindhoven est ascendante : *« Au 27 février il y avait 28 957 chômeurs inscrits auxquels se sont ajoutées depuis les personnes travaillant chez Daf; le taux de chômage est aujourd'hui de 9,8 % contre 8 % en septembre dernier et 7 % en mai 1991 »*, affirme Hanneke Kronenberg du RBA, l'équivalent régional d'une ANPE. Eindhoven et sa région ont ainsi perdu au cours des dix-huit derniers mois la position enviable qu'elles détenaient au plan national, en queue du peloton du chômage.

Eindhoven, pourtant, ne désespère pas. Il en faut plus que cette mauvaise passe, volontiers expliquée par la récession internationale de l'électronique et de l'industrie automobile, pour ébranler la confiance des gens du cru. *« Le pessimisme n'est pas à l'ordre du jour* assure Hanneke Kronenberg, *nous nous battons. »* Confronté à l'afflux massif des deux mille cinq cents « ex-Daffeurs », le RBA a mis les bouchées doubles. Au moyen de spots diffusés par la radio régionale et des panneaux placés le long des axes routiers, les employeurs de la région ont été appelés à proposer des emplois, l'agence a également lancé une armada de job hunters à l'assaut de six mille entreprises et s'attend à générer de cette façon deux mille offres d'emplois. Le 3 mars, soit trois jours après le début de cette offensive, quinze anciens salariés de Daf avaient déjà retrouvé un travail.

« Voyez là un signe non seulement de notre capacité d'organisation mais aussi et surtout de la vitalité économique de notre région, s'exclame Theo Schut. *Philips et Daf sont certes les deux plus gros employeurs, directement et indirectement en faisant vivre de nombreux sous-traitants, mais leurs difficultés sont comme un arbre cachant la forêt. »* Il ne déplore qu'à moitié cette *« illusion d'optique »*. En la corrigeant, il peut dresser un tableau plus nuancé de l'économie régionale trop vite réduite à l'axe électronique-automobile.

VITALITÉ • *« Pour un bassin habité par 660 000 personnes* [dont 195 000 à Eindhoven] *nous offrons 250 000 emplois : nous sommes le deuxième pôle de travail du pays après la conurbation d'Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Utrecht. Et sur ces 250 000 emplois, le quart a été créé entre 1982 et 1992 »*, fait valoir Theo Schut, qui explique ce dynamisme par une série d'atouts non négligeables. La situation géographique tout d'abord, au cœur de l'Europe : *« Eindhoven est à une heure de route d'Anvers, de Bruxelles ou de Düsseldorf. »* L'infrastructure routière et aéroportuaire ensuite est *« excellente »* et dessert une région qui ne souffre d'aucun engorgement ni d'aucune spéculation foncière.

« En 1992, quarante-six entreprises ont déménagé pour s'installer ici, dont dix-neuf venant de l'extérieur des Pays-Bas. » Deux cent cinquante entreprises étrangères sont d'ailleurs aujourd'hui sises à Eindhoven et alentour, offrant 10 500 emplois : 64 américaines (Hewlett-Packard ou Unysis), 51 britanniques (dont le siège continental de Laura Ashley), 50 allemandes (Siemens, notamment), 17 françaises (Sitintel et Techgen entre autres) et 10 japonaises (comme Fujitsu et Canon).

La région n'est donc pas l'introvertie que l'on croyait. Au contraire, insiste Theo Schut. *« 31 % de nos entreprises travaillent à l'exportation contre 24 % au plan national, et si l'on s'intéresse à la seule industrie, ces chiffres passent respectivement à 54 et 44 %. »* L'industrie : telle est la troisième carte maîtresse du sud-est du Brabant qui dispose en la matière d'une solide tradition. Une étude publiée en 1991 par la chambre de commerce et d'industrie d'Eindhoven montre en effet que le secteur secondaire est depuis le début du siècle primordial dans la région : il offrait 40 % des emplois en 1930 (contre 30 % à l'échelle des Pays-Bas), 35 % en 1971 (contre 27 %) et 30 % en 1993 (contre 20 %). Avant-hier le textile et le tabac; hier le vêtement, l'électronique et les moyens de transport; aujourd'hui ces deux derniers secteurs – toujours dominants avec 36 et 11 % des emplois (chiffres 1991) – mais aussi l'alimentaire (9,5 %), la métallurgie (9 %) ou les machines-outils (7 %).

Au cours des quatre dernières années, la progression du chiffre d'affaires global s'est ralentie plus vite que dans le reste du pays.

Philips et Daf ne sont pas, à l'évidence, les seuls œufs dans le panier d'Eindhoven et environs, truffés de petites et moyennes entreprises plus prospères que ces géants fragilisés. Malgré les difficultés de ceux-ci, *« la moitié des 15 milliards de francs investis chaque année aux Pays-Bas dans la recherche et le développement, le sont dans notre région »*, remarque Ruud Bun, l'échevin d'Eindhoven, chargé des questions économiques. Cette vitalité et ce climat industriel expliquent, selon lui, que *« 95 % des cinq mille personnes qui ont dû quitter Philips à la suite de la réorganisation ont retrouvé un emploi dans la région »*.

SOUCIS • Laquelle a tout de même subi les effets d'une certaine désindustrialisation : entre 1987 et 1991, la part des emplois assurés par l'industrie a baissé de 5,5 %, compensée par la progression de ceux offerts par le commerce et la restauration (+ 2,8 %) et les services (+ 2,6 %). *« Notre structure économique est plus équilibrée »*, constate l'édile.

Mais si le sud-est du Brabant a apparemment eu assez de ressort pour amortir le choc Philips – qui, au demeurant, a été progressif et s'est traduit par l'autonomisation de services (telle la restauration), aujourd'hui indépendants et viables, – il n'est pas exempt de soucis : au cours des quatre dernières années, la progression du chiffre d'affaires global s'est ralentie plus vite que dans le reste du pays, de même que la valeur des exportations a baissé de façon plus sensible.

Voilà sans doute pourquoi Ruud Bun affirme que *« Eindhoven ne pourra pas résoudre toute seule le problème Daf »* et annonce qu'un appel va être fait au fonds social européen, sans craindre de contredire l'assurance étalée par Theo Schut.

Mais il s'agit avant tout d'*« optimiser les chances »* d'une région qui, décidément, se refuse à verser dans la sinistrose.

Christian Chartier

La veine de Goldstrike

Exploitant de mines d'or, le groupe canadien American Barrick a doublé sa production en 1992 : 83 % proviennent de Goldstrike une concession du Nevada, aux réserves sans cesse réévaluées

ELKO (Nevada)
de notre envoyé spécial

COMMENT gagner de l'argent en exploitant de l'or ? Longtemps jugée saugrenue, cette question se pose depuis une dizaine d'années aux producteurs de minerai confrontés à l'érosion permanente des cours. Jeunes dans le métier, s'étant lancés dans l'exploitation aurifère en 1983, les Canadiens d'American Barrick semblent avoir trouvé une méthode fructueuse puisqu'elle a permis une forte hausse de ses profits depuis sept ans : exploitation intensive des gisements, couverture sur les marchés financiers, et... une bonne part de chance. En 1992, les bénéfices, en hausse de 89 %, ont atteint 174,9 millions de dollars (américains).

De retour à Toronto au début des années 80, après avoir vendu la chaîne d'hôtels qu'il avait développée dans le Pacifique sud, Peter Munk décide de se tourner vers l'exploitation de l'or au moment où les investisseurs commencent à décrier cette activité. Jusqu'alors, cet homme d'affaires âgé aujourd'hui de soixante-quatre ans s'était distingué dans l'immobilier et l'hôtellerie. Il avait même envisagé, au milieu des années 70, de créer un village de vacances à Gizeh, au pied des Pyramides. Ce projet, très contesté, accepté, puis refusé par les autorités égyptiennes, donna lieu à de longs contentieux.

ENVOL • Pour son nouveau métier de chercheur d'or, il fonde la société American Barrick et s'entoure de spécialistes miniers et financiers. Au début, l'investissement se limite à quatre petites mines au Québec, en Ontario, et aux Etats-Unis (dans l'Utah). Mais c'est dans l'Etat voisin, le Nevada, qu'American Barrick va prendre son envol, en acquérant en 1987 Goldstrike, une concession de 3 000 hectares dans une zone de collines désertiques à une heure de voiture de la ville d'Elko.

Au départ, l'acquisition semble à l'échelle de ce prospecteur débutant. Les réserves sont évaluées à 600 000 onces et le prix d'achat est fixé à 62 millions de dollars. Les deux compagnies propriétaires de ce terrain, enclavé dans un gisement exploité par le géant américain Newmont Mining, n'ont plus les moyens de le mettre en valeur. Dans la région, les coûts de production sont élevés, car les pépites et les filons se sont raréfiés depuis la « ruée vers l'or » du XIXe siècle. Dans l'ouest des Rocheuses, on arrive à « l'or invisible » : le minerai étant imbriqué dans la roche et la terre, il faut des moyens considérables pour extraire quelques poussières de métal jaune.

Les gains de la société viennent de sa maîtrise du « hedging » qui consiste à garantir sa production en la vendant à un prix donné sur les marchés à terme.

Mais les ingénieurs, habitués aux profondeurs des mines canadiennes, décident de sonder le sol et découvrent avec surprise de nouvelles ressources. Au fil des recherches, le potentiel ne cesse d'augmenter. Il dépasse aujourd'hui les 23,6 millions d'onces. Du coup, le site de Goldstrike est exploité au maximum des possibilités. Les effectifs, qui n'étaient que de 111 personnes, décuplent, pendant que s'édifie tout un complexe pour séparer l'or de la roche. 500 millions de dollars sont investis en six ans. *« Cela ressemble à une plate-forme pétrochimique »*, commente Robert Smith, président d'American Barrick, pour décrire les installations de traitement du minerai (autoclaves, unités de broyage...).

CRATÈRE • Nuit et jour, sur ce gisement des pelleteuses rongent le sol, pour arracher quotidiennement 385 000 tonnes de terre. En quelques années, s'est formé un cratère géant de 2 kilomètres de diamètre et de 500 mètres de profondeur, que sillonne en permanence une noria de camions. Les pelleteuses ayant creusé en dessous de la nappe phréatique, des pompes ont dû être installées le long des parois jaunâtres et au fond de l'exploitation pour éviter tout risque d'inondation : l'eau est évacuée au rythme de 170 000 litres à la minute. A cette mine à ciel ouvert s'ajoutera en 1996 une exploitation souterraine : un gisement dont les réserves sont estimées à 4,8 millions d'onces a été découvert il y a trois ans. Mais avant d'y creuser des galeries et des puits, on commence par assécher le terrain.

L'accélération de la mécanisation a permis en 1992 à Goldstrike de doubler sa production et de produire pour la première fois plus de 1 million d'onces d'or. Les gains de productivité ont ramené les coûts de production à 143 dollars l'once, contre 175 dollars en 1991.

Inférieurs au cours moyen de l'or, ces coûts n'expliquent cependant pas à eux seuls la performance financière d'American Barrick. Les gains de la société viennent d'abord de sa maîtrise du *hedging*, qui consiste à garantir sa production en la vendant à un prix donné sur les marchés à terme. Grâce à ce système de couverture, elle est assurée de céder toute la production jusqu'en 1995 à un prix minimum de 420 dollars l'once. L'an dernier, par exemple, le prix de vente moyen a été de 422 dollars l'once, alors que l'or ne s'échangeait qu'à 345 dollars sur le marché officiel, le Comex (Commodities Exchange).

Devenu le numéro deux en Amérique du Nord, le jeune American Barrick a pensé un temps se marier avec son grand voisin Newmont Mining. Mais, après les bans publiés durant l'été 1991, l'union n'a pas été consommée. Les deux sociétés ont préféré exploiter en commun certains gisements de Goldstrike afin d'en réduire les coûts.

D'où l'intensification actuelle de la production sur le site. Association sur le terrain et rien d'autre : *« Nous n'avons pas les mêmes conceptions sur l'évolution du cours de l'or*, reconnaît Peter Munk en parlant de son ami Jimmy Goldsmith, l'actionnaire principal de Newmont Mining. *Je suis pessimiste, il est optimiste... »* D'où des différences de stratégie... Le statu quo actuel pourrait cependant ne pas durer éternellement.

Pour l'heure, American Barrick envisage avec circonspection son développement. Refusant d'aller dans l'ex-Union soviétique ou en Afrique du Sud, elle préfère se maintenir sur le continent américain. Après le Nord, elle commence à regarder avec appétit le Sud : elle vient d'ouvrir des bureaux au Mexique et au Chili. Quant à Peter Munk, l'actionnaire principal, s'il ne pense pas quitter le séduisant métier de prospecteur, il est tout de même revenu à l'une de ses premières passions, l'immobilier. Sa société Horsham Corporation a acheté 240 hectares à Berlin, non loin de la porte de Brandebourg, quelques mois après la chute du mur. Faute d'y trouver de l'or, ce nouvel alchimiste entend bien transformer toute cette pierre en argent.

Dominique Gallois



LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (VII)

Impôts, la réforme indispensable

Les spécialistes sont d'accord : il faut revoir en profondeur la fiscalité et créer notamment un grand impôt sur le revenu. Mais la conjoncture et l'ampleur du chantier rendent la tâche malaisée

LE manque d'imagination du programme fiscal de la droite, son manque d'envergure aussi, s'expliquent autant par la mauvaise conjoncture que par les divisions ou les hésitations de l'opposition. Le drame du chômage, les énormes pertes de recettes fiscales enregistrées depuis deux ans par l'Etat, ont incité le RPR et l'UDF à concentrer sur le court terme l'essentiel de leurs propositions et des faibles moyens dont ils disposeront en cas de victoire électorale. Au détriment de certaines réformes en profondeur.

Le projet de l'Union pour la France (UPF), rendu public le 10 février, quand il propose de retoucher la fiscalité, le fait dans le seul but – ou presque – de relancer rapidement l'activité et d'améliorer l'emploi. C'est ainsi qu'on trouve des mesures favorables à la construction et au logement (déduction d'intérêts, déduction forfaitaire, déduction des déficits fonciers, réduction des droits de mutation...), des mesures favorables aux entreprises, surtout petites et moyennes (droits de transmission, remboursement de crédits de TVA, amélioration des fonds propres). Tout cela un peu en vrac, pour stimuler l'investissement, le bâtiment en particulier. Mais de réforme en profondeur point, ou guère.

En quelques lignes est évoquée la nécessité de *«réformer la fiscalité pour libérer l'initiative et développer l'emploi»*, cela notamment en modifiant l'impôt sur le revenu *«afin d'en atténuer la progressivité, au bénéfice notamment des classes moyennes»*. Si, d'autre part, l'UDF et le RPR annoncent bien qu'ils feront passer progressivement à la charge du budget de l'Etat le poids du financement des allocations familiales – une grande réforme, celle-là – l'opération, financièrement très coûteuse, n'est nulle part décrite comme l'amorce d'une vaste réforme de l'impôt sur le revenu. Est simplement dit que l'allégement de charges qui en résultera pour les entreprises pourra servir à augmenter le salaire direct des personnes actives et à favoriser la constitution d'une épargne dans des fonds de placement.

PRUDENCE • D'une certaine façon, la crise que traverse actuellement le pays justifie la prudence de la droite à l'égard de l'avenir. Encore que le poids du présent aurait dû inciter les auteurs du projet de l'UPF à ne pas promettre de baisse – même progressive – des prélèvements obligatoires : impôts et cotisations sociales. Dans l'immédiat, c'est bien le contraire qui risque de se produire, tant les déficits publics sont maintenant importants. Il n'empêche que, même dans les circonstances actuelles, le projet RPR-UDF se serait grandi en posant au moins quelques jalons concernant nos grands impôts, sur le revenu et la consommation.

L'impôt sur le revenu (IR) tel que nous le connaissons vit probablement ses dernières années. Ayant vu au fil des années s'entasser des réformes aussi contradictoires que les hausses de 1981-1982 et les baisses qui suivirent à partir de 1984 – notamment en 1986 quand Edouard Balladur et Alain Juppé en exonérèrent 2 millions de contribuables. – l'IR, déjà bourré de défauts, est devenu un monstre.

Dans le rapport qui lui fut consacré en 1990, le Conseil des impôts, qui est un peu la Bible en la matière, avait décrit dans le détail sa *«médiocrité inégalée»* : faible rendement, exceptionnelle complexité, progressivité chaotique qui aboutit à ce que les taux d'imposition effectifs n'augmentent pas toujours avec les revenus et parfois même décroissent avec eux.

Huit opérations au moins sont nécessaires pour avoir une vague idée de l'impôt dû en fonction du revenu encaissé : déduction de certaines charges (les pensions alimentaires par exemple) du revenu imposable ; division du revenu net imposable par le nombre de parts autorisées par le quotient familial ; application du barème à chacune des parts ; prise en compte des réductions d'impôt autorisées (les intérêts d'emprunts, les grosses réparations d'immeubles, la loi Méhaignerie...) ; décote éventuelle sur l'impôt dû (s'il s'agit d'un petit contribuable) ; minorations qui effacent depuis 1984 les majorations instituées au début des années 80.

Parce qu'il est devenu illisible, l'impôt sur le revenu ne suscite pas trop de critiques, les Français ne se rendant pas bien compte qu'il est devenu injuste. Très concentré sur un petit nombre de contribuables, la critique qui lui est faite par les partis politiques – à droite notamment – est sa trop forte progressivité au centre. D'où les propositions de la plate-forme commune RPR-UDF.

S'il est bien vrai qu'un contribuable sur deux seulement paie l'impôt sur le revenu, la brutale augmentation qui en résulte quand de «non imposable» on devient brusquement «imposable», concerne surtout des revenus mensuels compris entre le SMIC et 7000 francs par mois. Quant aux actifs exonérés d'impôt sur le revenu, on oublie que les salaires les plus bas supportent – et au premier franc – les cotisations sociales. Des cotisations qui globalement représentent 18 % des salaires encaissés. Contrairement à la description habituellement faite de l'impôt sur le revenu en France, mieux vaudrait dire que les salariés paient au premier franc un «impôt» d'abord proportionnel au taux de 18 % puis progressif jusqu'à un taux de 56,8 %. Le Conseil des impôts avait fait l'état des lieux sur l'année 1987 : les foyers fiscaux qui déclarent un revenu supérieur à 200 000 francs constituent 10 % de la population, détiennent le tiers des revenus déclarés, acquittent les deux tiers de l'impôt sur le revenu, mais le tiers environ du total des prélèvements fiscaux et sociaux.

RÉCONCILIATION • C'est bien cette réconciliation, si l'on ose dire, de prélèvements sociaux, importants, proportionnels et payés par tous, avec des prélèvements fiscaux, confidentiels, progressifs et mal répartis, que visait à terme Michel Rocard quand il était à Matignon. La CSG (cotisation sociale généralisée) dont le principe fut décidé en 1990, pourrait être l'amorce d'un grand impôt sur le revenu si la droite ne la rend pas déductible du revenu imposable, à l'instar des cotisations sociales. Au fil des années, et à un taux plus élevé qu'actuellement, elle pourrait constituer la première tranche d'un barème considérablement simplifié, qui ne comporterait plus que quelques cases : cinq ou six, comme l'imagine Alain Juppé.

En Grande-Bretagne, le barème de l'impôt sur le revenu comporte trois tranches (20 %, 25 %, 40 %) : un peu plus de 90 % des contribuables se retrouvent dans les deux premières qui correspondent à des revenus mensuels allant jusqu'à 16 000 francs (nets de déductions personnelles). De ce fait, le taux marginal de 40 % ne touche outre-Manche que 1,7 million de contribuables sur un total de 24,8 millions. Le quotient familial, disposition française qu'on ne retrouve pas en Grande-Bretagne, serait évidemment conservé : aucun parti ne songe d'ailleurs à le supprimer. Mais, rapportant plus à l'Etat, un impôt sur le revenu rénové pourrait en France financer un certain nombre de prestations sociales relevant non pas de l'assurance (comme la maladie ou la retraite) mais de la solidarité nationale, comme les allocations familiales, tout le monde s'accordant maintenant pour reconnaître que c'est à l'Etat et non aux entreprises d'« accueillir» les enfants.

Un grand impôt sur le revenu aurait un autre mérite : celui de compenser en partie les pertes de recettes sur la TVA qu'il nous faudra bien accepter, même quand la croissance économique sera de retour. Pour la bonne raison que le taux actuel de 18,6 % devra – à terme lointain – s'aligner exactement sur ceux pratiqués à l'étranger, généralement plus bas. Ou bien alors le grand marché unique qui veut que l'impôt sur la consommation soit acquitté sur le lieu de l'achat, ce marché ne verra jamais le jour, fiscalement tout du moins.

A LA SOURCE • Le grand impôt sur le revenu que la France n'a su se donner ni en 1917, ni en 1948, ni en 1959 – dates où il fut créé puis profondément modifié – peut-il voir le jour sans être prélevé à la source ? Le Conseil des impôts s'est penché sur la question, montrant que notre IR ne représentait qu'un peu moins de 13 % de l'ensemble des prélèvements obligatoires contre un peu plus de 30 % en moyenne dans les pays industrialisés.

Enorme différence s'expliquant selon le Conseil par le caractère inégalitaire de l'impôt. Sous-entendu : impossible d'augmenter le rendement de l'IR sans accroître les injustices et susciter des résistances. On pense aux faveurs faites aux revenus du capital mobilier (obligations, SICAV) qui bénéficient de prélèvements forfaitaires modestes. On pense aussi aux entrepreneurs individuels qui n'ont pas la «chance» de payer l'impôt sur les bénéfices à 33,3 % mais supportent le barème de l'impôt sur le revenu avec un taux marginal de 56,8 %.

RETRAITÉS • Reste la solution de réformer. Pour pouvoir être prélevé à la source comme à l'étranger, l'impôt sur le revenu devrait être considérablement simplifié. En examinant tous les abattements et déductions qui pourraient être supprimés, les spécialistes du ministère de l'économie et des finances se sont notamment aperçus que les retraités bénéficiaient d'avantages que ne justifient plus leur situation financière : abattement spécial pour les plus de soixante-cinq ans de 4 560 et 9 120 francs ; abattement de 10 % sur les pensions à l'instar de ce qui est accordé pour les frais professionnels. La première mesure, dont le coût annuel est maintenant de 2,2 milliards de francs remonte à 1973. La seconde, qui coûte à l'Etat plus de 11 milliards de francs chaque année, date de 1978. Sont venues s'ajouter en 1982 des réductions et des exonérations de taxes d'habitation.

Il y a vingt ans, les personnes âgées étaient souvent pauvres, ce qui justifiait les mesures prises en leur faveur. La situation est maintenant assez différente : les comptes de l'INSEE et du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) montrent que, déjà en 1984, le pouvoir d'achat des retraités par unité de consommation dépassait en moyenne celui des actifs. Constatation qui se vérifie dans la détention du patrimoine : 70 % des personnes payant l'impôt de solidarité sur la fortune ont plus de soixante ans.

La droite aura-t-elle à cœur de s'attaquer à une grande réforme de l'impôt sur le revenu, qui suppose des décisions différentes de ce qui nous est annoncé ? La mauvaise conjoncture, puis l'élection présidentielle de 1995, risquent de freiner bien des ardeurs réformatrices. Reste que plusieurs mesures annoncées ou préparées concernant les retraites, les droits de successions les impôts locaux ou l'impôt de solidarité sur la fortune devront tenir compte des évolutions en cours, celles surtout qui montrent que pendant de longues années les actifs auront plus de raisons d'être aidés que les inactifs.

Alain Vernholes

LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES DANS LE PIB en 1992

Impôts : 22,9 % du PIB
Impôts d'État : 15,1 %
Impôts des collectivités locales : 6,3 %
Impôts CEE : 1,2 %
divers : 0,3 %
Prélèvements sociaux 20,6 % du PIB

Le plus productif : la TVA

Malgré les pertes fiscales considérables enregistrées par l'Etat en 1992, du fait du ralentissement de la croissance économique, la TVA, l'impôt le plus touché par la crise, aura encore rapporté 672 milliards de francs, soit 45 % des recettes publiques (1). La TVA reste donc l'impôt le plus productif, loin devant l'impôt sur le revenu avec ses 314 milliards de francs (21 % du total), aussi devant l'impôt sur les sociétés (IS), qui a rapporté 136 milliards de francs (9,2 %).

Au rang des impôts de «seconde catégorie», les droits de mutation ont rapporté 34 milliards de francs l'année dernière, dont 25 milliards pour les seules mutations à titre gratuit (par décès). L'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) rapporte relativement peu : à peine 7 milliards de francs, auxquels s'ajoutent 2 milliards de prélèvements sur les bons anonymes.

La TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) occupe aussi une place importante, avec 120 milliards en 1992, presque autant que l'IS. L'importante masse des impôts locaux (266 milliards de francs en 1991, derniers chiffres connus) est en principe l'affaire des collectivités locales : communes, départements, régions. Mais les apparences sont, comme toujours, trompeuses : l'Etat supporte 13 milliards de dégrèvements sur la taxe d'habitation, soit 20 % du poids de cet impôt qui a rapporté 54 milliards de francs aux collectivités locales.

De même rembourse-t-il aux collectivités locales 38 milliards de taxe professionnelle sur 139 milliards (27,3 %). Sur la foncière non bâtie, la prise en charge est de 18 % (1,8 milliard sur 10). Elle est nettement plus faible pour le foncier bâti : 3,3 milliards sur 66,3 milliards, soit 4,9 %. Au total, l'Etat supporte donc une part très importante des impôts locaux : 55 milliards de francs sur 266, soit un peu plus de 20 %.

(1) Il s'agit des seules recettes fiscales brutes (avant remboursements et dégrèvements).

POINT DE VUE

Une fiscalité aberrante

par FRANÇOIS BOURGUIGNON, et PIERRE-ANDRÉ CHIAPPORI (*)

IL est difficile de le contester : le système global de prélèvement fiscal et parafiscal français est lourd, complexe, inefficace et peu équitable. Chaque fois qu'un agent économique crée un revenu de 100 francs, il en reverse environ 45 sous forme d'impôts ou de cotisations (quitte, éventuellement, à en récupérer lui-même une partie sous forme de prestation, de retraite, ou indirectement à travers les dépenses publiques).

De plus, ce prélèvement s'opère via un grand nombre de mécanismes de nature et d'objectif souvent différents : impôts «classiques» sur le revenu (IRPP) ou la consommation (TVA...) finançant les dépenses publiques ; cotisations d'assurance (maladie, chômage) ; épargne-retraite obligatoire ; impôts locaux ; contributions alimentant la politique familiale ; etc. Dans cet ensemble hétéroclite, chaque composante a ses propres règles, c'est-à-dire sa propre assiette et son propre barème, compliqué parfois d'une multitude de dispositions spécifiques.

Des situations aberrantes naissent de cette superposition de systèmes au départ indépendants. Dans certains cas extrêmes (ménages proches du plafond de ressources pour telle ou telle prestation, ou bénéficiant de la décote ou d'une minoration de l'IRPP...), le supplément de salaire dû à un accroissement de l'activité peut se traduire par une baisse du revenu disponible. De même, si l'on cumule contributions sociales (des salariés et des employeurs), impôt sur le revenu et TVA, le taux marginal d'un salarié aisé, c'est-à-dire se trouvant dans la tranche supérieure de l'IRPP, est au-dessus de 80 %. En d'autres termes, sur chaque franc supplémentaire que son employeur serait prêt à débourser en rémunération d'heures supplémentaires ou de responsabilités accrues, le salarié ne peut jouir effectivement que de moins de 20 centimes.

Des individus confrontés à de tels taux marginaux de prélèvement sont, on en conviendra, peu incités à l'effort. Enfin, on sait que les diverses contributions sociales, renchérissant de façon excessive le coût du travail (surtout non qualifié), modifient les choix de production des entreprises de façon néfaste à l'emploi.

Cette complexité et cette inefficacité pourraient à la rigueur s'expliquer si elles constituaient le prix à payer pour une correction importante des inégalités sociales. Mais, sur ce point aussi, le bilan est malheureusement négatif. L'impôt sur le revenu est (avec les impôts sur le capital, de rendement négligeable) la seule composante véritablement progressive de l'ensemble du système de prélèvement. Cependant, si impopulaire soit-il, l'IRPP ne représente que la partie émergée de l'iceberg ; l'essentiel, soit 88 % du prélèvement global, est formé de prélèvements proportionnels ou régressifs, donc non redistributifs, mais réputés plus «indolores», et donc accrus en priorité lorsque les contraintes budgétaires se font sentir.

De ce bilan peu encourageant, une conclusion émerge : le système français prélève trop par les contributions, et pas assez par l'impôt sur le revenu. Pis : ce dernier cumulant les défauts, présente à la fois une progressivité excessive et des propriétés redistributives limitées. A la source du paradoxe, l'étroitesse de la base imposable. Du fait de divers mécanismes, seule une moitié des ménages paient l'impôt. Contrairement aux apparences, cet état de fait est profondément inéquitable. D'une part, il interdit toute différenciation de traitement entre les ménages appartenant à la moitié inférieure de la distribution des revenus – alors que celle-ci recouvre à l'évidence des conditions très contrastées (des indigents aux classes moyennes), qu'une logique redistributive réelle conduirait à distinguer. Mais surtout, ce qui n'est pas prélevé via l'imposition directe l'est autrement ; c'est-à-dire par des prélèvements (taxes et cotisations) non progressifs ; ces derniers, beaucoup plus lourds, frappent proportionnellement autant ou plus les revenus modestes.

La logique saine de la CSG

Que faire ? Prenons l'exemple du transfert vers le budget de l'Etat des cotisations familiales, actuellement à la charge de l'employeur. Cette mesure, sur laquelle un consensus semble se dessiner, est sans nul doute bienvenue ; mais il faudra bien la financer. Recourir à un autre prélèvement sur les salaires ne servirait évidemment à rien. Une hausse de la TVA n'est pas souhaitable, ne serait-ce qu'à cause du marché unique. Enfin, utiliser l'IRPP avec sa base actuelle conduirait à un relèvement des taux marginaux de l'ordre de 4 % ; mesure politiquement difficile, et probablement désincitatrice.

Restent deux solutions. L'une consiste à accroître la contribution sociale généralisée (CSG), qui passerait à environ 3 % du PIB et se transformerait en un impôt majeur (l'impôt sur le revenu représente actuellement 4 % du PIB, et la TVA 8 %). L'avantage serait de toucher tous les individus et tous les types de revenus, au lieu des seuls assujettis dans le cas de l'IRPP ou des seuls salariés dans le cas des autres contributions sociales. On réaliserait donc l'élargissement nécessaire de la base imposable.

Mais, en contrepartie, l'effet redistributif serait limité. L'autre solution est plus ambitieuses mais sans doute plus cohérente. Elle suppose une modification profonde de l'IRPP ayant pour triple objectif d'augmenter son taux moyen, d'étendre sa base et de resserrer son barème. Ce que montrent les études, c'est qu'un système à base élargie et à tranches moins nombreuses peut s'avérer à la fois plus efficace et plus redistributif.

En maintenant un impôt sur le revenu à base étroite et taux moyen réduit, la France s'est privée d'un degré important de liberté dans le choix de sa structure de financement des dépenses publiques sociales. L'introduction de la CSG relevait d'une logique saine ; elle revient à élargir la base de l'imposition sur le revenu et à augmenter sa pression moyenne, pour pouvoir remplacer d'autres prélèvement inefficaces. Cette démarche est bonne, mais encore insuffisante. Quand aurons-nous le courage d'envisager une réforme profonde de l'impôt sur le revenu ?

(*) Respectivement, directeur d'étude à l'EHESS et directeur de recherches au CNRS, Laboratoire Delta (CNRS, Ecole normale supérieure et Ecole des hautes études en sciences sociales).

DOSSIER

Les taux d'intérêt

C'est devenu un lieu commun du débat économique et même politique : les taux d'intérêt – autrement dit la rémunération de l'argent prêté – sont trop élevés, voire « assassins » ou « suicidaires » pour l'économie française. La cause en serait double : d'une part, la politique du « franc fort » pratiquée par les gouvernements français successifs depuis dix ans ; d'autre part, la réunification allemande. Cette dernière s'est révélée extrêmement coûteuse et le choix a été fait, les trois premières années, de la financer plutôt par l'emprunt que par des impôts supplémentaires ou des économies : la Bundesbank, pour contrebalancer les tendances inflationnistes, a mené une politique monétaire restrictive, c'est-à-dire qu'elle a maintenu des taux d'intérêt élevés. Ceux-ci, via le SME, se sont répercutés sur les pays dont les monnaies sont liées au deutschemark, en particulier la France.

Il faut donc, de l'avis général, faire baisser les taux d'intérêt, et chacun se tourne vers les Allemands. En fait, leurs taux d'intérêt à court terme, baissent depuis l'été 1992. Le problème, c'est que, en France, les taux ont dans le même temps augmenté, alors que les performances économiques étaient meilleures qu'en Allemagne. Le fameux « différentiel des taux » qui voulait que la France payât son argent plus cher parce que son économie était moins « vertueuse », au lieu de disparaître, s'est aggravé. Y aurait-il donc, comme pour le chômage, une sorte d'exception française qui expliquerait le maintien de taux d'intérêt élevés ? Une explication réside sans doute dans les effets pervers du système monétaire international. Quand les capitaux flottants se détournent du dollar, ils se portent soit sur le yen, soit sur le deutschemark. Le yen peut monter librement, mais la poussée du mark jette le désordre dans le SME. Pour maintenir le franc à sa hauteur (ce qui est devenu un dogme), la France doit offrir des taux plus élevés. Les taux d'intérêt ne sont jamais que le prix estimé du temps (le temps d'immobilisation de l'argent prêté), affecté d'un certain risque. C'est ce risque que, en dix ans, la France n'a pas réussi à effacer.

Dossier réalisé par Sophie Ghérardi

Comment se forment-ils ?

■ Il importe de distinguer les taux d'intérêt à long terme et les taux d'intérêt à court terme. Les taux longs expriment l'offre et la demande de capitaux en tenant compte des perspectives d'inflation. Quelqu'un qui prête de l'argent sur cinq, dix voire trente ans veut voir son investissement garanti contre l'érosion monétaire : la rémunération (le taux d'intérêt), doit rester positive. On dit que les taux longs sont « le juge de paix » : ils reflètent la santé économique d'un pays et les anticipations de tous ordres, sur l'inflation, mais aussi sur la politique économique et la politique tout court qui peuvent sur la durée modifier les données de l'économie.

Evidemment, la nature de l'emprunteur influence aussi les taux. Une entreprise ou un particulier – pouvant avoir des revers de fortune – sont jugés plus risqués, pour ce qui est du remboursement, qu'un Etat. C'est pourquoi les taux à long terme qui servent de référence sont, pour chaque pays, ceux des emprunts d'État (bons du Trésor). Normalement, tous les autres taux sont plus élevés.

> "L'économie des années 80 a fait des marchés financiers (en particulier marché des changes et taux d'intérêt) le régulateur ultime sinon unique de la vie économique."
>
> Didier Pène professeur à HEC *Le Monde* du 15/12 1992

La formation des taux d'intérêt à court terme est très différente. L'offre et la demande de capitaux, là encore, se confrontent, mais les acteurs ne sont pas les mêmes. Ce sont essentiellement des banques, des investisseurs institutionnels (assurances ou fonds de pensions), et des grandes entreprises. La Banque centrale est l'un de ces acteurs, le plus puissant. Classiquement, elle pouvait contrôler la quantité de monnaie émise par les banques sous forme de crédit en réescomptant à ses guichets leurs créances à un certain taux, le taux de l'escompte. Depuis la libéralisation financière de ces vingt dernières années, la Banque centrale intervient de préférence sur le marché monétaire où elle agit sur les taux courts (les taux au jour le jour et les taux à trois mois servant de référence) en injectant plus ou moins de liquidités. Logiquement, les taux courts doivent être plus bas que les taux longs d'environ 2 ou 3 points, puisque l'argent est engagé pour moins longtemps. Mais quand les banques centrales interviennent beaucoup, il peut se produire une « inversion des taux », phénomène pervers qui revient à rémunérer davantage l'argent à vue que l'argent investi à long terme. C'est actuellement le cas dans les grands pays européens, mais ni aux Etats-Unis, ni au Japon. ■

Quel est leur rôle économique ?

■ Les taux d'intérêt ont pris dans les années 80 une importance croissante dans le pilotage des économies. On a assisté depuis une vingtaine d'années à un double mouvement : l'internationalisation, avec la suppression par presque tous les grands pays des contrôles des changes, et la diversification des instruments financiers. Non seulement tout le monde prête à tout le monde, mais tout prend la forme de créances, négociables et renégociables à l'infini, qui donnent lieu à paiement d'intérêts.

La politique économique a été profondément transformée par le gonflement de la dette publique. La distinction traditionnelle entre politique monétaire et politique budgétaire devient moins pertinente, car tout finit par s'exprimer dans les taux d'intérêt. Un Etat qui accumule les déficits (du budget et des comptes sociaux) doit pour les financer émettre des emprunts ; le service de cette dette (les charges d'intérêt) absorbe une part croissante des ressources de l'Etat et limite d'autant sa capacité d'action budgétaire. La politique monétaire a eu tendance, dans beaucoup de pays, à prendre le pas sur les autres formes d'intervention de la puissance publique. Un exemple récent de volontarisme : aux Etats-Unis, confrontés à une grave récession, la Réserve fédérale a fait descendre son taux d'escompte de 7 % à 3 % entre fin 1990 et début 1993. Cette forte baisse a mis deux ans à se traduire par une reprise de l'activité (les agents étant incités à emprunter de nouveau pour investir ou consommer).

Mais le même exemple permet d'illustrer un autre mécanisme lié aux taux d'intérêt. Ceux-ci baissant, l'attrait de la monnaie américaine pour les investisseurs diminue, et le dollar se déprécie. C'est alors le deutschemark qui monte et le SME qui chancelle. Pour pouvoir abaisser leurs taux d'intérêt afin de relancer leurs économies en récession, plusieurs pays européens doivent se mettre en congé du système ou fortement dévaluer leur monnaie. La politique des taux des grand pays (Etats-Unis, Allemagne, Japon), répercutée par le biais des capitaux internationaux flottants, oblige tous les autres pays à s'adapter. ■

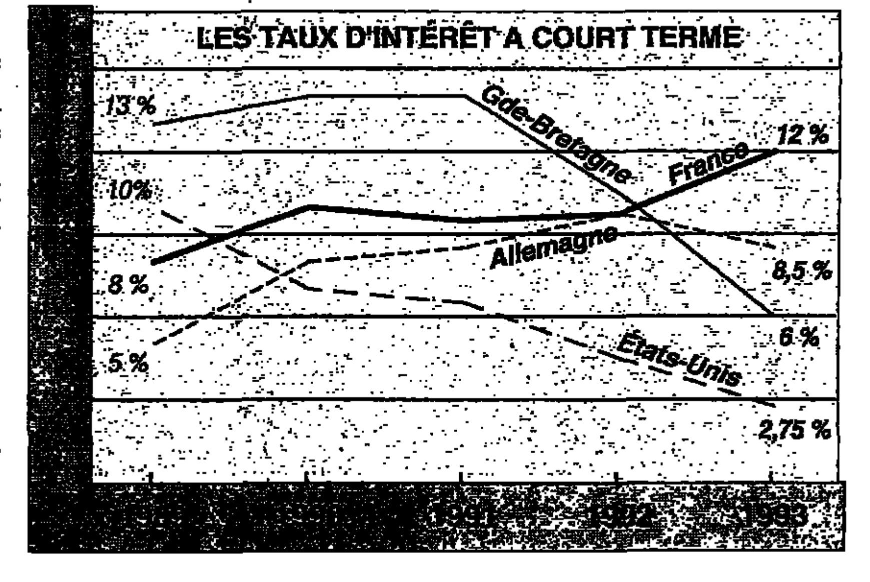
Quelle est leur influence ?

■ La question est très débattue. La logique voudrait que des taux d'intérêt bas favorisent l'activité et l'investissement (chacun étant incité à s'endetter), et qu'à l'inverse les taux élevés dépriment l'économie. Mais les exemples contraires abondent. La France a connu entre 1988 et 1990 une forte croissance avec des taux élevés, les Etats-Unis en 1991-1992 une faible croissance avec des taux bas. L'évolution des taux semble suivre des cycles longs *(voir la chronique de Paul Fabra,* le Monde de l'Economie *du mardi 2 février 1993)* : la grande crise des années 30 coïncide avec une période de baisse, et l'expansion de l'après-guerre avec une période de hausse, qui culmine en 1981.

A l'échelon conjoncturel, on voit toutefois les agents économiques réagir en fonction des taux d'intérêt. Les entreprises en tiennent compte à plusieurs titres : le rendement attendu d'un investissement doit évidemment être supérieur aux taux d'intérêt. Trop bas, ceux-ci peuvent inciter à des investissements inutiles ; trop hauts, ils découragent tout à fait l'investissement, au profit soit du désendettement, soit des placements financiers.

Les particuliers, eux aussi, intègrent les taux dans leurs décisions. On l'a vu ces dernières années : les épargnants se détournent des produits peu rémunérés comme les livrets A (4,5 % par an d'intérêt) pour se porter sur les sicav monétaires qui rapportent environ 10 % et où l'argent reste disponible. Les comportements d'achat sont également modifiés par le prix de l'argent.

Le tassement du marché de l'immobilier résulte non seulement du mauvais climat économique, mais du niveau historiquement haut des taux d'intérêt réels (c'est-à-dire inflation déduite) : les gens n'ayant plus l'espoir de voir leur dette progressivement effacée par l'inflation, hésitent à prendre des crédits sur une longue durée. Avec le chômage et la modération des hausses salariales, les taux d'intérêt élevés expliquent que les cas de surendettement se soient multipliés ces dernières années. ■



Comment évoluent les taux bancaires ?

■ Les particuliers n'ont pas accès aux marchés financiers, dont les acteurs sont les Etats, les grandes entreprises et les investisseurs institutionnels. Pour placer leur argent ou en emprunter, ils ont généralement affaire à une banque.

Le taux de base bancaire (*prime rate* en anglais) correspond au tarif consenti par l'établissement à ses meilleurs clients. Les taux pratiqués pour le tout-venant sont plus élevés. Les moins chers sont ceux des crédits immobiliers à long terme, parce que la banque peut prendre une hypothèque sur le bien acheté ; les plus coûteux sont ceux du découvert ou de certains crédits à la consommation. Depuis 1966, la banque doit faire figurer sur tout contrat de prêt le taux effectif global (TEG) qui comprend non seulement le taux nominal, mais aussi les frais de garantie, de timbres, de dossier et d'assurance.

> "Pour l'Eglise, le taux d'intérêt est le prix du temps, le temps appartient à Dieu, par conséquent, les hommes n'ont pas le droit de monnayer le temps. Aujourd'hui encore dans la loi islamique, la Charia, le taux d'intérêt reste prohibé."
>
> Pierre Gruson dans *les Taux d'intérêt*

Mais comment la banque calcule-t-elle les taux d'intérêt ? Cela dépend avant tout du coût de ses propres ressources. Jusqu'à une période récente, la plus grosse part de celles-ci était constituée par les comptes-chèques des clients, que la loi interdit de rémunérer. Mais les gens laissent de moins en moins volontiers dormir des fonds sur des dépôts à vue, et préfèrent les transférer sur des comptes rapportant des intérêts (sicav monétaire). Près des deux tiers des ressources des banques sont aujourd'hui rémunérées. Pour le reste, elles se refinancent auprès de la Banque de France ou sur le marché interbancaire. Au coût de ce refinancement, la banque ajoute tous ses frais de fonctionnement et de gestion qui ne diminuent guère.

Ces mécanismes expliquent pourquoi la profession bancaire résiste à la pression de l'opinion en faveur de la rémunération des comptes-chèques, rétorquant qu'elle ne saurait s'y résoudre que si les chèques deviennent payants. Elle dénonce aussi régulièrement la concurrence déloyale de circuits financiers comme ceux de la Poste ou des Caisses d'épargne qui n'ont pas les mêmes frais généraux que les banques à amortir. L'ouverture du marché unique européen ne devrait faire que renforcer la concurrence au niveau des taux d'intérêt demandés aux emprunteurs. ■

LEXIQUE

TAUX DIRECTEURS. – Ce sont les taux d'intérêt pratiqués par les banques centrales pour leurs opérations sur le marché monétaire. En France, ils sont au nombre de deux : le taux des appels d'offres (bi-hebdomadaire) et le taux des pensions de 5 à 10 jours, supérieurs de 0,50 point à 1 point. Le taux de l'escompte n'est plus directeur et ne sert pratiquement plus.

TAUX DE BASE BANCAIRE. – Il est défini par les banques en fonction du coût moyen de leurs ressources et c'est le tarif minimum proposé aux meilleurs clients. Depuis le 16 décembre 1992, il est à 10 %.

TAUX RÉEL. – On l'obtient en déduisant du taux d'intérêt nominal le taux d'inflation. Il est actuellement de 8 % pour les taux courts et de 5 % pour les taux longs en France, soit le niveau le plus élevé depuis la dernière guerre.

PIBOR (Paris interbank offered rate). – Taux d'intérêt moyen offert entre banques à Paris. A Londres, on dit **LIBOR** et à Francfort **FIBOR**.

TMO (taux du marché obligataire). – Taux moyen de rendement des emprunts obligataires à taux fixes garantis par l'État.

TEG (taux effectif global). – Coût total d'un crédit pour l'emprunteur (taux d'intérêt plus frais divers et assurance). Il doit obligatoirement figurer sur le contrat.

TAUX DE L'USURE. – Il est déterminé chaque trimestre à partir d'enquêtes statistiques faites par la Banque de France. Le TEG est usuraire s'il dépasse 133 % du taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent pour une catégorie de prêt donnée. Il est actuellement de 26,27 % pour les prêts aux particuliers jusqu'à 10 000 francs, et de 20,20 % au-delà (hors immobilier).

TAUX BONIFIÉ. – Taux d'intérêt inférieur à celui du marché, généralement à cause d'une subvention accordée par les pouvoirs publics. Cette pratique très répandue jusqu'aux années 70 et qui bénéficiait à l'agriculture, au logement et à certaines industries a été progressivement abandonnée sous l'impulsion de Pierre Bérégovoy, ministre des finances.

DÉCALAGES FATALS

Après avoir manié, avec une vigueur extrême, l'arme des taux d'intérêt à court terme pour lutter contre l'inflation ou maintenir, à tout prix, des parités de changes manifestement trop élevées, donc injustifiées, les banques centrales du monde entier se sont engagées dans une politique de baisse des taux destinée à relancer des économies défaillantes. Les calendriers, toutefois, ont été fortement décalés dans le temps, ce qui a provoqué des discordances et des tensions parfois extrêmes.

Ce sont les États-Unis, victimes d'une longue récession, qui ont donné le signal de la baisse, dès 1989, avec une nette accélération en 1991, le taux d'escompte de leur banque centrale, la Réserve fédérale, retombant à 3 % depuis juillet 1992, au plus bas niveau depuis vingt-huit ans. Avec un certain retard, le Japon s'est engagé dans la même voie, ramenant, au début de 1993, à 2,50 % le taux d'escompte de sa banque centrale qui avait graduellement été porté à 6 % en 1990, avant une désescalade motivée par le ralentisssement rapide de l'expansion au pays du Soleil-Levant.

En Europe, ce n'est qu'à l'automne 1992 que la Banque fédérale d'Allemagne a consenti à assouplir légèrement sa politique restrictive, en commençant à abaisser ses taux directeurs qu'elle n'avait cessé de relever pour tenter de calmer la surchauffe de l'économie allemande après la chute du mur de Berlin et la réunification de l'ex-RDA. Le niveau, encore trop élevé de ces taux directeurs, qui avaient battu leur record historique en juillet 1992, à près de 10 %, pour revenir à 8,50 % actuellement, a été très nocif pour les partenaires européens de l'Allemagne, qui n'avaient certes pas besoin de pénaliser lourdement des économies en plein ralentissement (France, Italie, Espagne) ou en récession caractérisée (Grande-Bretagne). Ces pays, pour éviter une dévaluation de leur monnaie, étant obligés de s'aligner sur les taux allemands jusqu'à ce que la Grande-Bretagne reprenne sa liberté en dévaluant sa monnaie et en ramenant de 10 % à 6 % son taux d'escompte, ce que n'a pas fait la France au nom de la politique du franc fort.

François Renard.

BIBLIOGRAPHIE

■ *Les Taux d'intérêt*, Pierre Gruson, Dunod, 1992, 160 pages.
■ *Le Marché monétaire*, Bernard-Louis Roques, Vuibert, 1992, 214 pages.
■ *Banque : mode d'emploi*, Fabienne Meysonnier, Eyrolles, 1992, 192 pages.

Pour une approche scientifique

■ *Monnaie, taux d'intérêt et anticipations*, études coordonnées par Hubert Kempf et William Marois, Economica, 1992, 262 pages.

LA PROVINCE JAPONAISE AMORTIT LA CRISE

Toyota-City fait le gros dos

Réduction des heures supplémentaires, élimination du personnel saisonnier mais aussi recrutement de jeunes plus qualifiés : au royaume de l'automobile on cherche à la fois à diminuer les coûts et à se préparer à la reprise

TOYOTA-CITY
de notre envoyé spécial

L'atmosphère feutrée de la salle de l'agence de l'emploi, rutilante comme celle d'un dispensaire, avec ses banquettes violettes où sont assis une dizaine d'hommes et de femmes, consultant les classeurs des offres d'emploi, ne donne guère l'impression d'une situation de crise.

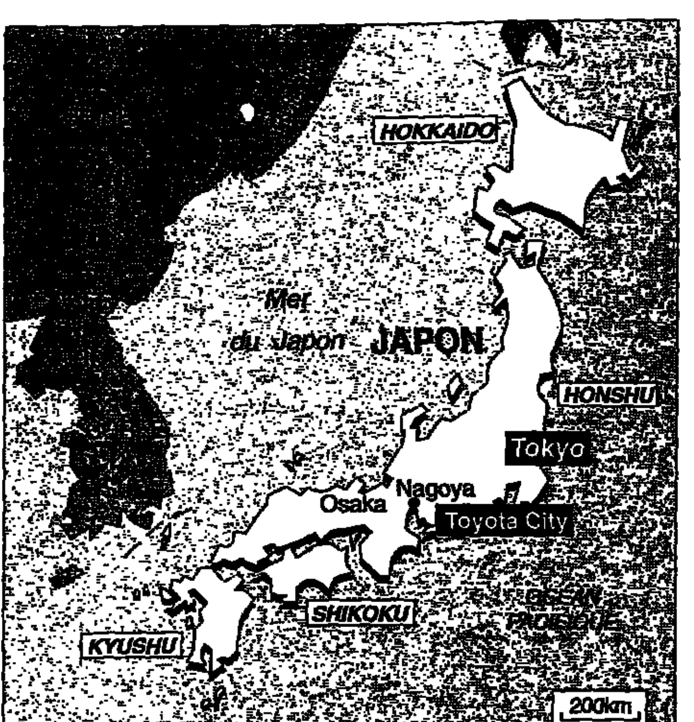
A Toyota-City, la ville-usine du premier constructeur japonais (320 000 habitants, dont 85 % travaillent pour l'automobile), comme dans le reste du département d'Aichi (région de Nagoya), où sont installées des usines Honda et Mitsubishi, la crise du secteur ne se fait pas encore sentir sur l'emploi. On compte encore 1,41 offre pour une demande, alors que la moyenne nationale est inférieure à une offre pour une demande : en 1992, la production de véhicules a régressé de 5,6 % (et de 8 % pour les voitures de tourisme). C'est la plus importante contraction du marché depuis la crise pétrolière de 1973. A la diminution des exportations, sensible depuis quatre ans, s'est ajoutée depuis 1990 la chute du marché intérieur.

PÉNURIE • *« La situation de l'emploi dans le département d'Aichi s'explique par le fait que celui-ci est traditionnellement un gros demandeur de prodgdk passé d'une pénurie chronique d'ouvriers*, explique le directeur de l'agence de l'emploi de Toyota-City, Takeshi Takasu. *Si les offres d'emploi baissent fortement, elles continuent à dépasser les demandes. A moins d'une poursuite de la crise au-delà de l'automne prochain, je ne prévois pas d'aggravation de la situation pour Aichi. »*

La récession donne à Toyota (et à sa kyrielle de sous-traitants) une chance d'améliorer la qualité de son personnel en s'assurant la main-d'œuvre la plus qualifiée. Se défaire des ouvriers « inutiles » tout en se préparant à la reprise et à une réduction des heures de travail sont les impératifs des entreprises dans la mouvance de Toyota.

> **En 1992, la durée du travail dans le secteur automobile est descendue, en moyenne, à 2 070 heures.**

En 1992, la durée du travail dans le secteur automobile est descendue, en moyenne, à 2 070 heures, soit encore deux cents heures de plus qu'aux Etats-Unis et en Europe. La baisse a surtout été opérée par une réduction des heures supplémentaires. Mais, à Toyota-City, les directives du ministère du travail incitant à ramener à 1 800 heures la durée du travail en 1996 fait sourire : *« La crise fera sans doute évoluer les choses plus vite, mais c'est tout. »*



La situation de la ville-usine d'un secteur en difficulté est caractéristique de la manière dont les industries réagissent à la récession. A Toyota-City, la crise se fait sentir de plusieurs façons : chute des achats de terrains et des créations d'usines, diminution des demandes de fonds de modernisation de la part des PME (de 900 millions en 1991, celles-ci sont tombées à 420 millions l'année dernière). La réduction des heures supplémentaires, entraînant une perte sèche de 50 000 yens (soit plus de 10 % à 12 % de la rémunération mensuelle), s'est répercutée sur la consommation des ménages.

De manière générale, les directions ont réduit les heures supplémentaires (dont la rémunération est majorée de 25 %) : à moins de 30 par mois en moyenne. Surtout, comme toujours en cas de ralentissement de l'activité, elles se débarrassent de la main-d'œuvre saisonnière.

> **Les équipementiers des voitures de luxe subissent durement la crise ainsi que les fabricants de machines-outils.**

La plupart des dortoirs sont fermés et certains équipements ont été vendus à l'encan. Les seuls à avoir conservé jusqu'à présent leur emploi initial sont les immigrés d'origine japonaise – brésiliens ou péruviens – qui ont été embauchés pour un an ou dépendent d'une agence de l'emploi privée, laquelle les reprendra lorsque l'usine n'en aura plus besoin. Mais les saisonniers (2 000 à 3 000) dont le contrat n'a été renouvelé ne se retrouvent pas au chômage, la plupart ayant retrouvé du travail dans la construction, qui actuellement manque de bras.

En même temps, profitant des départs en retraite, la plupart des usines recrutent des jeunes qualifiés, pour éviter une pénurie ultérieure : ceux qui acceptent de travailler à la chaîne sont embauchés immédiatement. Les usines qui ne travaillent pas la nuit sont avantagées.

SOUS-TRAITANTS • Certains sous-traitants subissent néanmoins durement la crise : ce sont les équipementiers des voitures de luxe qui fournissaient la chaîne de Tawara, arrêtée pour un an.

Les fabricants de machines-outils souffrent également en raison de la chute des commandes. Enfin, la politique de réduction des coûts menée par la maison mère se répercute de plus en plus durement à mesure que l'on descend l'échelle de la sous-traitance et que l'on passe des trois cents entreprises de grande taille aux 5000 plus petites et enfin au 20 000 ateliers de troisième ou quatrième position.

Les habitants de Toyota-City sont partagés. D'un côté, ils sont rassurés par la puissance de Toyota : en dépit de la crise, la firme a vu ses ventes augmenter de 2,9 % entre juillet et décembre 1992 (mais les profits, eux, ont chuté de 23 %). De l'autre, ils craignent une certaine « désindustrialisation » de la région par suite de la création d'unités de production dans les îles de Kyushu et Hokkaido.

Ph. P.

ANALYSE

Les trois fronts de l'économie nippone

L'économie japonaise résiste mieux aux crises parce que ses entreprises ont une avance considérable en matière d'investissements et de technologie et parce qu'elle juxtapose une avant-garde très productive, une industrie ordinaire et des secteurs de services abrités

par SERGE AIRAUDI (*)

LE Japon n'est pas confronté à la crise avec un grand C mais à la conjonction de plusieurs crises spécifiques qui se télescopent et qui n'ont pas toutes les mêmes causes ni les mêmes rythmes d'évolution.

– La première, et la plus ancienne, apparue spectaculairement avec l'effondrement de l'indice Nikkei, est la crise boursière, doublée d'une crise financière compromettant l'équilibre des banques au regard du ratio Cooke. Mais ce dégonflement n'a pas que des inconvénients : l'effacement des tendances spéculatives favorise un retour à la logique de production et un réalignement de l'économie virtuelle, évaluée en Bourse, sur l'économie réelle.

– La deuxième, plus récente, est une crise sectorielle : l'industrie automobile japonaise, dont l'appareil productif est très compétitif mais surdimensionné, ne trouve plus assez de débouchés sur un marché intérieur saturé et sur un marché international (américain et européen) tendu et soumis à l'exigence politique de réduction des ratios d'exportation.

MUTATION • Cette crise va probablement accélérer l'entrée des constructeurs sur de nouveaux marchés. Toyota pourrait bien, par exemple, au tournant du XXIe siècle, devenir un acteur incontournable de l'industrie aérospatiale japonaise, dans le domaine de la motorisation. Plus orientée vers le « métier », la technologie et les conditions de production que vers l' « activité » et le « produit » (1), l'entreprise japonaise possède une étonnante aptitude à suivre la mutation des métiers et à organiser de nouvelles activités autour des technologies génériques qu'elle maîtrise et développe.

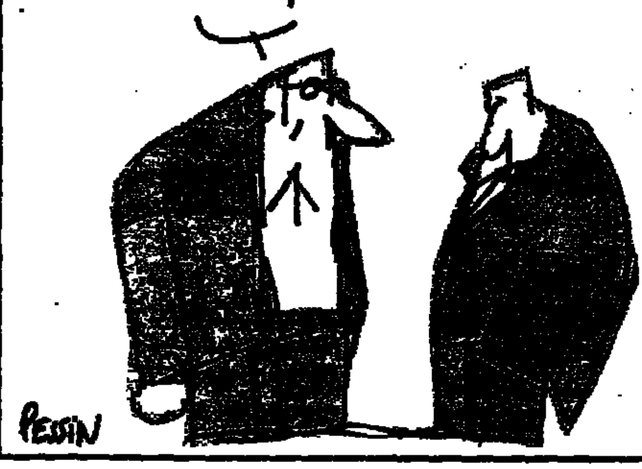
– La troisième crise, universelle, est propre à des métiers qui sont au cœur des activités électronique et informatique. Le « décalage » entre la vitesse d'innovation technologique et la croissance du marché provoque par cycles un problème de rentabilisation des investissements.

Les groupes japonais, très présents dans ces secteurs, n'y échappent pas ! Mais à l'inverse des groupes occidentaux, souvent orientés sur une seule activité et spécialisés dans un ou deux métiers, les Japonais sont structurés autour de plusieurs activités de base qui sont rarement touchées en même temps : ce chevauchement permet de faire jouer les synergies et d'équilibrer les investissements (composants/semi-conducteurs, électronique grand public, télécommunications, informatique). Cette structure multiactivités des groupes japonais, renforcée par l'appui financier dont ils disposent en leur sein, leur permet de résister mieux et plus longtemps à une situation de crise.

PSYCHOLOGIE • Enfin, la conjonction de ces trois crises rebondit sur une crise de la demande. La psychologie collective japonaise, très sensible à son environnement, en amplifie les tendances et passe très vite de l'euphorie au « nippo-pessimisme » ; par ailleurs, le comportement du consommateur japonais, sorti d'une longue période de surconsommation, d'une « boulimie », est en mutation profonde : un mode de consommation plus qualitatif, discriminant, et différencié se dessine.

Le fort ralentissement de l'activité économique, les difficultés financières des banques et des maisons de titres, les baisses majeures des résultats des entreprises sont-ils les signes annonciateurs d'un « déclin du modèle japonais » ? L'économie japonaise a-t-elle la capacité de réajuster ses structures de production et d'échange, comme elle l'a fait par le passé (chocs pétroliers, hausse du yen), pour réagir à la conjoncture ?

Pour répondre à cette interrogation cruciale, il faut éviter d'isoler le Japon de sa région et de réduire son économie à des indicateurs financiers, qui ne reflètent pas la situation globale. Non seulement l'économie japonaise bénéficie d'un environnement régional extraordinairement porteur (le taux de croissance des économies « périphériques », Chine du Sud, Taïwan, Singapour, Thaïlande... est remarquable), mais encore elle possède un potentiel de réactivation sans équivalent dans les autres économies développées d'Europe et d'Amérique du Sud. Les avantages de l'économie japonaise tiennent à plusieurs facteurs :



– Le comportement des entreprises, orienté sur la reproduction du système et sa survie à long terme dans un contexte de concurrence impitoyable, tolère un niveau de rentabilité très inférieur à celui des entreprises occidentales.

– L'appareil industriel du Japon, sophistiqué, flexible et performant, a bénéficié, pour les équipements comme pour les procédés, de tant d'investissements, matériels, humains et organisationnels, qu'il pourrait fonctionner des années sur sa lancée, sans être affecté par une baisse éventuelle des investissements productifs.

– Son portefeuille technologique, qu'il s'agisse des technologies de base, des technologies appliquées ou des « produits technologiques » (2), confère à l'économie japonaise un net avantage dans le domaine des technologies stratégiques (mémoires, matériaux nouveaux, biotechnologies...) et de la maîtrise des nouveaux produits.

– Sa force de frappe financière reste considérable et lui donne les moyens de couvrir les prêts consentis par les grandes banques, de poursuivre ses stratégies de réajustement à l'intérieur (par exemple, par des mesures de relance) et de redéploiement sur les marchés internationaux.

ÉQUILIBRE • L'excédent commercial, culminant à des sommets historiques, montre en outre à quel point l'économie japonaise tire parti de ses avantages et compense la contraction de la demande intérieure par une pression accrue sur la demande internationale. Le niveau global de l'emploi, qui est un indicateur économique autant que le cours de la Bourse ou le taux de l'inflation, reste enfin très élevé, faisant de la cohésion sociale ainsi maintenue un instrument privilégié de mobilisation économique.

Ce potentiel de réactivation (qui tient aux comportements sociaux, industriels, technologiques, financiers et commerciaux), s'appuie d'autre part sur des structures macro-économiques originales et performantes. L'organisation économique du Japon se caractérise d'abord par un dualisme structurel entre l'économie « abritée », orientée principalement vers le marché intérieur, et l'économie « exposée », confrontée à la concurrence mondiale. La productivité est très faible dans l'économie « abritée » (secteur des services, de la distribution...), très forte dans l'économie « exposée » (essentiellement le secteur manufacturier).

Mais c'est paradoxalement la faiblesse de la productivité de l'économie « abritée » qui en fait toute l'efficacité : maintien de l'emploi et des équilibres sociaux, concurrence par la diversité et la qualité du service. Pour l'économie « exposée », l'industrie manufacturière, la compétitivité passe au contraire par la productivité. Mais, là encore, ce n'est pas tout le secteur manufacturier qui présente une productivité exceptionnelle. L'industrie manufacturière américaine reste globalement plus productive que son homologue japonaise : la chimie de base, par exemple, est moins productive au Japon ; la sidérurgie (notamment la production des aciers très spéciaux) est à peu près équivalente à son homologue européenne.

La productivité japonaise est concentrée sur une partie seulement du secteur manufacturier (et de ses acteurs), représentant autour de 15 % de l'économie globale du Japon : micro-électronique, robotique, matériaux nouveaux... Il s'agit de la partie stratégique de l'économie japonaise, regroupant des activités à forte valeur ajoutée, des industries à forte intensité technologique et largement engagées dans la compétition mondiale.

Chacun de ces trois secteurs, soumis à une logique qui lui est propre, a une fonction spécifique :

– Le secteur manufacturier « stratégique », véritable avant-garde industrielle et technologique, a pour fonction de développer des avantages compétitifs et de les faire jouer sur le marché mondial, constituant ainsi un excédent commercial.

– Le secteur manufacturier « non stratégique » a pour fonction de maintenir, dans le cadre d'une concurrence plutôt intérieure, des métiers, des savoir-faire industriels et des capacités de production locale, complétant ainsi la gamme des activités.

– Le secteur « abrité », non productif, a pour fonction de stabiliser l'emploi, de préserver l'environnement social, en augmentant la variété des prestations et la qualité des services.

LOGIQUES • Il ne faut donc pas confondre performance et productivité indifférenciée. Ce modèle, plutôt de type socio-économique, organisé autour de ces trois secteurs, soumis à des logiques différentes et à une inégalité de développement, possède un niveau de performance globale élevé qui se traduit dans le potentiel de réaction dont dispose le Japon en temps de crise.

---

(1) On distingue *activité* (construire des automobiles par exemple) et *métier* (emboutissage, assemblage...). Si l'activité soumet l'organisation à une logique du produit, les métiers, constitués de savoir-faire, de techniques, de technologies, la soumettent à une logique d'évolution permanente des processus de production. Ils évoluent à un rythme beaucoup plus rapide et valent pour plusieurs activités.

(2) Il s'agit de technologies vendues comme des produits.

(*) Professeur au Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise (CRC).

LA PROVINCE JAPONAISE AMORTIT LA CRISE

L'abri caché de Kochi

Pauvre, enclavée, vieillie, privée depuis longtemps de ses ressources traditionnelles, cette région contestataire compte sur les appuis politiques de son nouveau gouverneur afin d'obtenir les infrastructures nécessaires pour rompre son isolement

KOCHI
de notre envoyé spécial

Avec ses tramways, ses marchés matinaux et sa vie ralentie, Kochi (trois cent vingt mille habitants), capitale du département du même nom dans la partie sud de l'île de Shikoku, paraît loin du Japon «battant» dans les affres de la «crise». Éloignée des grands centres urbains, Tokyo et Osaka, Kochi n'a pas été touchée par la «bulle monétaire» ni par son «dégonflement». Kochi est l'exemple de ces régions «abritées» de l'archipel, en raison même de la faiblesse de sa productivité : cet arrière-pays assure aussi les équilibres sociaux.

«La récession consécutive au dégonflement de la bulle monétaire se fait sentir dans les grandes villes, commente Shinichi Yoshimura, PDG de la banque de Shikoku, la troisième de l'île, et président de la chambre de commerce locale. *Ici, il n'y a pas eu de spéculation foncière et nos succursales à Tokyo et Osaka sont restées prudentes. Aussi atteignons-nous sans problème le taux prudentiel de 8 % exigé par la Banque des règlements internationaux.»*

EXODE • Bien que cette statistique ne transparaisse guère dans la vie quotidienne, Kochi est une des préfectures les plus pauvres du Japon : l'antépénultième pour le revenu par habitant. *«C'est une région où l'on préfère traditionnellement boire du saké qu'épargner»*, plaisante Shinichi Yoshimura. Elle a vieilli (16,5 % de la population ont plus de soixante-cinq ans), en raison d'un exode important des jeunes : 40 % des diplômés partent pour les grandes villes. *«Plus d'un tiers de la population de la préfecture vit à Koshi même, alors que trente-trois des cinquante-trois communes, soit 63 %, sont en voie d'arriération»*, car elles perdent leurs habitants, ajoute-t-il. Avec cent seize habitants au kilomètre carré, la population est l'une des plus «clairsemées» de l'archipel. Dans une préfecture dont 84 % de la superficie sont couverts de forêts et dont les côtes courent en arc de cercle sur plus de 700 kilomètres, du cap Ashizuri à l'est au cap Muroto à l'ouest, le bois et la pêche ont été les grandes ressources. Or ces deux activités sont en recul : la forêt est devenue trop chère à exploiter et, la valorisation du yen aidant, les importations ne sont plus rentables ; quant à la pêche, elle ne profite plus guère à la région : les bateaux déchargent leurs prises aux abords des grandes concentrations urbaines sans donner naissance à une industrie locale de transformation des produits de la mer.

> Kochi est restée enclavée entre ses montagnes et l'océan Pacifique.

Aujourd'hui, les services représentent 72 % du revenu de Kochi : une part est constituée par le tourisme, grâce au pont qui relie depuis 1987 le Shikoku à Honshu, l'île principale de l'archipel. Alors que les autres préfectures du Shikoku, Ehime au nord-ouest et Tokushima au nord-est, se sont développées dans la mouvance d'Hiroshima, pour la première, d'Osaka, au sud, pour la seconde, Kochi est resté enclavée entre ses montagnes et l'océan Pacifique.

L'industrie reste embryonnaire. Si le fondateur du conglomérat (*zaibatsu*) Mitsubishi, Yataro Iwasaki (1834-1885), est originaire de Kochi, le groupe a été *«ingrat»*, disent les habitants : il a boudé une région dont l'esprit contestataire semble avoir rebuté les industriels. Les deux banques et le groupe de presse local sont les premiers contribuables de la préfecture : bien que Mitsubishi y ait récemment installé une usine de composants électroniques, Kochi n'attire toujours pas les entrepreneurs.

Au siècle dernier, pourtant, le fief de Tosa (actuellement département de Kochi) fut l'un des plus prospères du pays, en raison d'une gestion à la fois moderniste et autoritaire de l'économie locale, et le creuset des idées nouvelles qui allaient faire basculer le Japon dans les temps modernes. Les habitants de Kochi disent volontiers qu'ils ont hérité de ce passé un esprit d'opposition au pouvoir central : les syndicats y sont forts et, depuis vingt ans, Kochi réélit le même député communiste à côté de deux conservateurs et d'un membre du parti bouddhiste.

EXCEPTION • Un jeune gouverneur, Daijiro Hashimoto, ancien journaliste de la chaîne de télévision nationale NHK et frère d'un ex-ministre des finances, cherche à désenclaver la région et à négocier avec les syndicats, arc-boutés sur leurs avantages acquis, des compromis plus attrayants pour les entrepreneurs.

A quarante-quatre ans, sans carrière dans la bureaucratie des collectivités locales, passage quasi obligé pour accéder aux fonctions de gouverneur, Daijiro Hashimoto est une exception. Ce sont des commerçants qui sont venus le chercher alors qu'il venait d'être limogé de la NHK pour avoir été trop complaisant dans la couverture de la campagne électorale de son frère.

> "Il faut aussi développer les infrastructures, notamment les routes."

«Le problème de Kochi, comme de tous les départements du Japon, dit-il, *c'est qu'une région faible doit faire face à un État fort. L'autonomie locale est très réduite. De plus Kochi est dans une sorte de cul-de-sac, fermé par le Pacifique. Il faut profiter de cette situation et ouvrir une porte sur l'océan. Un port, qui sera l'un des plus grands du Japon est en préparation. Il faut aussi développer les infrastructures, notamment les routes, afin de relier Kochi aux nouveaux ponts qui seront jetés sur la mer Intérieure* (séparant Shikoku du Honshu). *Il faut enfin donner plus de possibilités aux jeunes de terminer leurs études ici : une fois partis, ils ne reviennent plus.»*

Pour concrétiser ses idées, Daijiro Hashimoto a un atout, sur lequel il reste discret, mais dont ses électeurs ont parfaitement compris l'importance : son frère, «jeune turc» du parti conservateur qui sera peut-être un jour à la tête du gouvernement. Depuis la disparition de Shigeru Yoshida (1878-1967), le grand premier ministre de l'après-guerre, un «enfant de Koshi» qui dirigea cinq gouvernements dans une période particulièrement délicate pour le Japon, la région était un peu orpheline, sans lien privilégié avec la capitale. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Ph. P.

Les robots de Fukuoka

FUKUOKA
de notre envoyée spéciale

Même en train à grande vitesse, Fukuoka est bien loin du centre névralgique du Japon. Six heures au moins depuis Tokyo. La préfecture de l'île méridionale de Kyushu n'est que la huitième ville du Japon en termes de population. Sur l'île, le prix des terrains à usage industriel est l'un des plus bas du Japon (moins de 30 000 yens le mètre carré, contre plus de 100 000 à Tokyo), et Fukuoka ne compte pas parmi les 26 régions choisies, selon la loi de 1983, pour devenir des «technopoles».

Clairement, la municipalité de Fukuoka préfère le développement du tourisme, des échanges culturels, des services et du commerce, à l'industrie lourde. La *«ville de l'Asie-Pacifique»* ainsi qu'elle s'est proclamée en 1990 (c'est le point le plus proche du continent), ne produit que 1,2 % du PNB japonais. Pourtant, et cela ne surprendra pas du Japon, la région de Fukuoka abrite l'une des usines de robotique les plus performantes du monde : Yaskawa Electric Corporation, qui fabrique des robots industriels, et dont les ventes annuelles ont atteint 1,7 milliard de dollars au cours de l'exercice clos le 20 mars 1992.

Producteur de matériel électrique lourd et de moteurs, Yaskawa est surtout le numéro un japonais pour la fabrication de robots industriels. *«Ici, les robots fabriquent des robots»*, proclame-t-on à l'entrée de l'usine de Kitakyushu. Des robots qui, vendus à 60 % au Japon et 40 % à l'étranger, sont utilisés principalement dans l'industrie automobile pour le montage des véhicules.

Un créneau peu porteur, à l'heure actuelle, puisque, au Japon, les constructeurs automobiles ont été parmi les premiers touchés par le retournement de conjoncture. De 500 robots par mois, la production est récemment tombée à 300. Dans le centre de production de Kitakyushu, des centaines d'ingénieurs, les hommes en blouse jaune, les femmes en blouse rose, occupent les lieux. Bien que les ventes aient fortement chuté, les dépenses de recherche et développement n'ont pas diminué, assurent les responsables de Yaskawa. Pour l'instant, pas de licenciement non plus à Kitakyushu. Comme ailleurs au Japon, on joue sur la réduction des heures supplémentaires et le redéploiement vers les activités les moins touchées par la crise. Au cours de l'année fiscale 1992, close le 20 mars dernier, les ventes ont diminué de 1,4 %, mais le bénéfice net de 96,3 %, tombant à 139 millions de yens (7 millions de francs).

RÉPONSE • Lors de l'exercice 1993, qui s'achève à la fin du mois, la chute des ventes sera bien plus marquée. Diminuer les coûts afin d'augmenter la productivité, orienter la production sur les secteurs les plus porteurs, associer certaines activités de recherche avec celles d'autres entreprises nationales et étrangères, renforcer le réseau de vente en Europe, *«développer agressivement de nouveaux produits»*, selon les termes du rapport annuel de 1992 : telle a jusqu'à présent été la réponse des dirigeants du groupe. Mais sans réduction d'effectifs ni diminution des coûts de recherche et développement, cette stratégie aura bientôt trouvé ses limites.

Courber le dos sous la tempête, attendre que le climat soit redevenu un peu plus clément dans la région de Tokyo et chez les principaux constructeurs automobiles, paraît être pour l'instant l'unique option de Yaskawa. En conséquence, l'entreprise joue avant tout la prudence et a décidé de remettre à plus tard un projet d'investissement en Europe.

Françoise Lazare

● LES ARMÉES CONTRE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE – Pages 18 à 20

LE MONDE diplomatique

N° 468 - 38e année — MARS 1993

Publicité et manipulation

32 pages – 20 F

Publication mensuelle - 6, rue Antoine-Bourdelle, 75501 Paris Cedex 15

Le Caucase en feu

Par IGNACIO RAMONET

FAUT-IL PARTAGER L'EMPLOI ?

Vers une révolution du travail

Par BERNARD CASSEN

MARS 1993

BATNA DANS LE VERTIGE DES PEURS ET DES FRUSTRATIONS
par *Florence Beaugé.* L'Algérie paralysée par l'absence de perspectives.

LES IRRECEVABLES POSTULATS DU PLAN OWEN-VANCE
par *Svebor Dizdarevic.* Contre le découpage ethnique de la Bosnie-Herzégovine.

LES TSIGANES BALLOTTÉS A TRAVERS L'EUROPE
par *Alain Reyniers.* Un peuple victime du racisme et chassé par les guerres.

M. CLINTON ABANDONNE L'ULTRALIBÉRALISME
par *Serge Halimi.* Comment reconstruire l'Amérique ?

LA DÉPORTATION
par *Daphna Golan.* Une porte ouverte aux expulsions massives en Israël ?

L'OTAN ET LA PRÉPONDÉRANCE DES ÉTATS-UNIS EN EUROPE
par *Paul-Marie de La Gorce.* Le Vieux Continent face aux nouvelles crises de l'Est.

SONDAGES ET MENSONGES
par *Pierre Martin.* Comment manipuler l'opinion.

En vente chez votre marchand de journaux – 20 F

My tailor n'est plus riche

Suite de la page 29

Puis viennent une dizaine de grosses écoles (Télélangues, IFG Langues, Formalangues, Linguacom...) au chiffre d'affaires supérieur à 20 millions de francs ; enfin quelque 80 écoles dont le chiffre d'affaires dépasse les 5 millions de francs, et une infinité de petites.

Les péripéties du traité de Maastricht, une conjoncture qui ne cesse de se dégrader, et voilà les budgets de formation, désormais consacrés en priorité à des enseignements immédiatement rentables pour l'entreprise. Tout le secteur de la formation est aujourd'hui touché, et les langues au premier chef. Aucun des 500 chefs d'entreprise interrogés par l'Agefos-PME Ile-de-France dans son dernier baromètre n'envisageait d'organiser de formations en langues dans les douze mois à venir. *« Aujourd'hui, les entreprises limitent les cours aux besoins incompressibles et urgents, essentiellement aux cadres supérieurs »*, constate Jean-Pierre Van Deth, président du salon Expolangues.

Pour les écoles de langues, les temps sont durs. En 1992, même le géant Berlitz a vu son chiffre d'affaires stagner, et le nombre de cours qu'il dispense diminuer de 5 %. *« En moyenne, les chiffres d'affaires ont baissé de 10 %, mais parfois de beaucoup plus. Certaines écoles ont déjà disparu, d'autres risquent de fermer bientôt »*, déplore Philippe Marec. Les structures les plus légères bradent leurs formations, les grandes écoles consentent des remises de 10 % à 15 %.

« Sur ce marché en stagnation, on ne peut s'accroître qu'au détriment des autres », commente Patrick Morel, directeur de Berlitz France. *« C'est la bagarre. Certains vendent l'heure de cours à 180 francs, en payant leurs profs sous les minima de la convention collective. Pour le client, cela ne fait pas sérieux, ces tarifs qui vont du simple au double »*, s'insurge Ingrid Foussat, directrice d'IFG Langues.

Pour survivre, les écoles doivent non seulement accroître leur effort commercial, mais encore s'adapter aux nouvelles exigences des entreprises. Définir gratuitement un plan de formation, fournir, des bilans pédagogiques individuels à la fin de ceux-ci.

Courtes, « pointues », individualisées, les formations nouvelles ne doivent ponctionner qu'au minimum le précieux temps de travail des cadres. *« Les entreprises ont tellement dégraissé que les salariés qui restent n'ont plus de temps pour se former ; ce manque de disponibilité nous pénalise au moins autant que la baisse des budgets »*, poursuit Philippe Marec.

MODULES ● Incités à prendre davantage sur leurs loisirs pour se former, les salariés privilégient le téléphone, et apprécient que les professeurs viennent jusqu'à leur bureau. Le cours idéal est également teinté de culture, afin d'adopter un comportement adéquat dans les négociations commerciales. *« Nous proposons un module de 20 heures pour apprendre les bases du savoir-vivre chinois*, explique Gabriële Viessmann, directrice d'un centre Formalangues. *Il est bien utile de savoir que, là-bas, on crache après le repas pour montrer qu'on a apprécié. »*

La « conduite de réunions en anglais », ou la « construction d'un exposé à la mode anglo-saxonne » ont remplacé l'anglais de monsieur Tout-le-Monde. *« Nous donnons des cours de russe scientifique à des ingénieurs du CNRS, des cours d'anglais boursier par téléphone à des salariés de Paribas »*, détaille Christine Mestre, de Forum Accord. Le hic, c'est que ces cours très spécifiques, qui demandent de lourdes préparations, sont beaucoup moins rentables pour les écoles.

D'autant que, dans le même temps, les entreprises développent l'apprentissage-maison, installant leurs propres centres de formation multimédias. *« Vu le prix de l'heure de cours, et surtout le nombre d'heures nécessaires, même un investissement de 100 000 francs est très vite rentabilisé »*, admet le président d'Expolangues. Sans compter la souplesse d'utilisation de ces médiathèques, que chacun fréquente lorsqu'il en trouve le temps.

« Nous aurons bientôt un centre de formation individualisé dans chaque établissement en France, note Wiveca Berglund, responsable de la politique des langues chez Renault. *C'est pour nous la seule façon de dispenser en 1993 les 228 000 heures de formation en langues rendues nécessaires par notre accord avec Volvo. »* Un marché qui file pour les écoles, même si elles sont toujours sollicitées lorsqu'il s'agit de trouver des animateurs.

Les stages « en immersion » à l'étranger, le plus souvent dans des écoles anglaises *(lire encadré)*, censés accélérer l'apprentissage, portent également préjudice aux centres de formation.

Une fois l'école anglaise connue, les entreprises françaises se passent d'intermédiaire. Certaines multinationales tirent désormais profit de leur structure pour assurer à leurs cadres une double formation, professionnelle et linguistique.

Chez le franco-britannique GEC Alsthom, des échanges ont lieu entre jeunes ingénieurs français et anglais. Renault envisage de développer les stages chez son partenaire Volvo, pour combiner l'apprentissage de l'anglais et celui des méthodes des travail suédoises. Ou l'art d'apprendre une langue sans cesser de travailler.

Pascale Krémer

Oxford Street désertée

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Une école d'anglais, un pub, une école d'anglais, un pub... Tout le long d'Oxford Street, l'une des principales artères commerçantes de Londres, alternent ces deux types de commerces particulièrement fréquentés par les touristes. Londres, véritable Mecque des écoles de langues. *« Il y a en Angleterre 250 écoles reconnues par le British Council, 50 à Londres. Mais si l'on inclut celles qui ne sont pas régulièrement inspectées par le British Council, on en dénombre environ 200 rien que dans la capitale »*, déclare Richard Walker-Arnott, directeur de l'association des écoles d'anglais reconnues (ARELS). Le chiffre d'affaires des six ou sept plus grandes dépasse les 80 millions de francs.

Toujours selon Richard Walker-Arnott, l'enseignement de l'anglais représente pour l'Angleterre une manne annuelle de 8,5 milliards de francs.

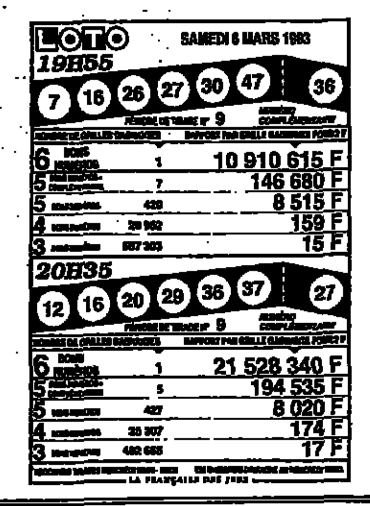
La moitié de ces écoles dispensent des cours pour les *business people,* salariés envoyés par leur entreprise. Et, comme en France, la période actuelle n'est pas faste. Les chiffres d'affaires des écoles ont régressé de 10 % en moyenne en 1992. Les départements pour « professionnels », qui représentent souvent un quart du chiffre d'affaires des écoles, ont souffert plus que les autres, avec des chutes d'activité de l'ordre de 20 %.

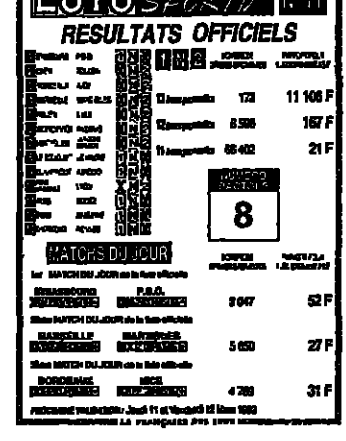
« Les difficultés datent de la guerre du Golfe : les Japonais ont brutalement cessé de venir en Europe. Puis la crise économique s'est accentuée, résume Richard Walker-Arnott. *En 1991, nous avons trouvé des clients dans d'autres pays. Mais, depuis 1992, la récession est générale... »* Les dirigeants d'écoles parient désormais sur l'ouverture de nouveaux marchés (l'Europe de l'Est, mais surtout l'Extrême et le Moyen-Orient) et espèrent bénéficier de la récente dévaluation de la livre.

Les Français représentent toujours environ 20 % des élèves, devant les Italiens, les Allemands, les Espagnols et les Japonais. *« Les Français aiment les cours de groupe, qui donnent l'occasion de rencontrer des hommes d'affaires de tous pays »*, explique Jan Capper, directrice du marketing international de la Pitman School of English. *« Leur principal problème, ils manquent de confiance ; ils n'osent pas parler. »*

Au Regent Language Training Centre, Michael Bundy, directeur des études, précise : *« Ils sacrifient moins leurs vacances que les Espagnols et les Italiens, et viennent surtout dans l'urgence, pour une remise à niveau rapide après une mutation professionnelle. » « Alors que la durée du séjour est généralement de deux semaines, les Français ne restent en moyenne qu'une semaine »*, renchérit Christopher Newman, de la London School of English. Pas de temps à perdre dans les pubs...

P. K.





LIVRES

Transition et héritage à l'Est

Ce sont surtout les atouts reçus du passé qui déterminent la situation actuelle des différents pays ex-socialistes

L'EUROPE DE L'EST DU PLAN AU MARCHÉ
de Marie Lavigne
Liris, 191 pages, 89 F.
LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES A L'EST
de Jean-Pierre Brisacier et Jean-François Peretti-Watel
Vuibert, 197 pages, 75 F.
ÉCONOMIES DE L'EST EN TRANSITION : CRITÈRES DE COMPARAISON
d'Anita Tiraspolsky et Gérard Wild
Masson, coll. « travaux de l'IFRI », 122 pages, 105 F.

TOUTE transition se fait avec l'héritage du passé. La tentative de passage des pays ex-socialistes du plan au marché a, dans une première phase, donné lieu à une riche littérature d'économistes ultra-libéraux qui découvraient un nouveau champ, très vaste, d'expérimentation pour leurs théories. Voici venu, avec ces trois ouvrages, le temps d'une utile réflexion sur le poids de l'histoire – et des réalités socio-économiques – dans les difficultés des mutations en cours (1).

Avec le retour de la démocratie à partir de 1989, l'Europe de l'Est et l'URSS devaient rapidement abandonner l'économie centralement planifiée et réintégrer l'économie mondiale : cette opinion généralement partagée au lendemain de la chute du mur de Berlin, a été depuis largement démentie. Le passage d'une économie centralement planifiée à une économie de marché s'est avéré partout plus long, plus difficile et plus coûteux que prévu.

Les causes ? Le caractère inédit de telles transitions comme l'inexpérience des nouveaux dirigeants peuvent être invoqués. Sous-estimées, certaines particularités des économies centralement planifiées pèsent aussi beaucoup. C'est l'intérêt principal du livre de Marie Lavigne, professeur de sciences économiques à l'université de Pau, que de le souligner.

Spécialiste des économies est-européennes et soviétique, Marie Lavigne y rappelle le mode de fonctionnement du système socialiste de type soviétique imposé dans toute la région. Il s'appuyait sur trois principes : un parti unique, la propriété d'Etat et la planification centralisée. Il se traduisait par une réalité plus complexe, avec notamment *« une économie parallèle semi-légale ou illégale, appuyée sur la corruption et le détournement des biens d'Etat à des fins personnelles (...), un suremploi chronique dans les entreprises, assimilable à du chômage caché..., une inflation réprimée s'exprimant dans une épargne forcée. »* Bref, un système qui a conduit, malgré des tentatives de réformes multiples, à *« un échec économique total »*.

Le passage au marché se heurte, de ce fait, à des obstacles souvent inattendus. Exemple : les experts occidentaux appellent à une privatisation rapide des entreprises d'Etat. Ils découvrent, sur place, que l'entreprise d'Etat – dans sa conception de nos économies capitalistes développées – n'existe pas. La *« grande entreprise communiste constituait,* rappelle Marie Lavigne, *un ensemble social qui peut se comparer très approximativement aux grandes entreprises familiales de type proto-capitaliste, tels les maîtres des forges dans la France du début du siècle »,* assurant à son personnel toutes les prestations sociales (logement, crèche, cantine, approvisionnement alimentaire, vacances...).

VALEURS ● Autre point : l'économie de marché passe par une acceptation collective des règles du jeu. Comme le souligne l'auteur, *« l'économie parallèle a habitué des populations entières à vivre sans valeurs morales »*.

Dans ces conditions, s'il a eu une certaine actualité en 1990-1991, le débat sur le rythme de la transition – *« gradualisme »* ou *« thérapie de choc »* – évoqué aussi dans le livre de Jean-Pierre Brisacier et Jean-François Peretti-Watel, professeurs d'économie, apparaît aujourd'hui moins important. A l'Est, il y a maintenant des économies *« mixtes, dans un sens nouveau »,* selon Marie Lavigne, des économies qui *« conservent durablement et contre la volonté expresse de leurs dirigeants des séquelles de l'ancien régime »*.

La transition semble cependant plus facile dans certains pays que dans d'autres. Deux autres spécialistes de la région, Anita Tiraspolsky, chargée de recherches de l'IFRI, et Gérard Wild, chef de département au CEPII, proposent dans leur ouvrage une démarche complémentaire originale. Ils ont tenté d'apprécier à travers une batterie de cinquante-deux indicateurs sociaux, politiques et économiques la capacité relative des pays d'Europe centrale et orientale à s'engager dans la voie de l'économie de marché. Intellectuellement séduisante, l'approche se heurte à des difficultés méthodologiques importantes (la pertinence de certains critères est contestable) et à une pénurie de statistiques fiables gênante en la matière.

De leur travail cependant, une Europe de l'Est à plusieurs vitesses se dégage. Un premier groupe est composé de la Pologne, de la Hongrie et des Républiques tchèque et slovaque et, un peu en retrait, de la Bulgarie. Ces pays avaient des prédispositions à l'économie de marché dont ils ont su tirer parti. Même s'ils n'ont pas encore totalement construit les institutions d'une économie de marché – aucun en particulier n'a encore mis en place un nouveau système complet de protection sociale – ils amorcent pourtant aujourd'hui le début d'une reprise. La Roumanie et les républiques de l'ex-URSS ont en revanche de lourds handicaps dans la course au marché.

Plus que ces conclusions, relativement attendues, l'intérêt du travail d'Anita Tiraspolsky et de Gérard Wild réside dans les données réunies ici et qui amènent à une connaissance plus fine de la région. On y apprend par exemple que la Bulgarie a des atouts inattendus : un réseau téléphonique dense (le plus dense de la région), un secteur privé déjà relativement étendu, etc.

Le passé aide à comprendre les inerties du présent. Sur l'Est, ces trois livres sur la transition en cours y contribuent chacun à leur manière. Du passé, aucune société ne fait jamais table rase.

Erik Izraelewicz

(1) A signaler aussi : *Les économies socialistes européennes, crises et transition.* Xavier Richet, Armand Colin, 191 pages, 69 F.

A quoi servent les dividendes ?

Des études récentes permettent de mieux approcher les politiques de dividende des entreprises

LA POLITIQUE DE DIVIDENDE DES ENTREPRISES
de Michel Albouy et Pascal Dumontier, PUF, Collection « Finance », 220 F.

VOILA un ouvrage qui ne devrait pas laisser indifférents les Français qui s'intéressent à la Bourse. En 178 pages, deux chercheurs de l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble dressent un panorama complet des diverses théories économiques qui cherchent à expliquer les politiques de dividende des entreprises, et des études empiriques qui tentent de les valider.

Il y a encore trente ans, la politique des dividendes restait un mystère, éclairé seulement par le modèle d' *« ajustement partiel »* de Lintner, qui semblait montrer empiriquement que la plupart des actionnaires préfèrent un dividende raisonnablement stable. Les théoriciens se heurtaient au théorème de Modigliani-Miller qui montre que, sur un marché financier parfait, en l'absence d'impôt et avec des chefs d'entreprise qui cherchent à maximiser la richesse des actionnaires, la politique de versement de dividende n'a aucun effet sur la valeur des actions, car 1 franc de dividende est équivalent à 1 franc de plus-value. Quel que soit le niveau des dividendes, la richesse des actionnaires est inchangée.

Depuis lors, trois courants de recherche ont fait progresser notre compréhension du rôle économique des dividendes en examinant divers traits des marchés qui s'analysent comme des « imperfections » du modèle théorique des marchés financiers parfaits.

Le premier a tenté de justifier les politiques de dividende par des effets de clientèles fiscales. Les gains en capital étant taxés différemment des dividendes, on pouvait penser que certains actionnaires préfèrent avoir des revenus sous forme de dividendes, d'autres sous forme de gains en capital. En France par exemple, grâce à l'avoir fiscal, le taux d'imposition des dividendes est négatif tant que le taux marginal d'imposition de l'investisseur est inférieur à 33 % ; en revanche, il dépasse celui des gains en capital si le taux marginal d'imposition de l'investisseur est supérieur à 45 %.

Toutefois, divers instruments financiers permettent d'échapper à la taxation des dividendes (par exemple les sicav de capitalisation en France) et on retrouve ainsi une certaine neutralité fiscale. Les études empiriques donnent d'ailleurs des résultats contradictoires : on ne sait pourquoi les actionnaires semblent apprécier les dividendes et pourquoi les entreprises en distribuent.

INFORMATION ● Le renouveau de la théorie économique depuis 1970, fondé sur l'économie de l'information, a permis d'avancer un deuxième courant d'explication plus fructueux. Partant de l'observation que les dirigeants des entreprises sont mieux informés que les investisseurs sur l'avenir de l'entreprise, le versement des dividendes est apparu comme un signal sur la qualité future de l'entreprise. La crédibilité de ce signal est justement due à son coût d'émission, qui résulte du différentiel d'imposition entre dividendes et gains en capital, d'une part, et frais d'émission d'actions nouvelles pour compenser la perte d'autofinancement, d'autre part.

Le signal est crédible dans la mesure où le coût marginal d'émission est plus faible pour les entreprises qui ont les perspectives les plus favorables. Les études empiriques semblent confirmer le rôle de signal sur les bénéfices futurs joué par les dividendes et, par suite, leur impact rationnel sur la valorisation des actions.

Le troisième type d'explication a été recherché dans les problèmes que rencontrent les actionnaires pour motiver les dirigeants à agir dans l'intérêt des actionnaires. Le versement de dividendes importants limite la discrétion des dirigeants en obligeant les entreprises à faire plus fréquemment appel au marché financier, dont l'attitude fournit une évaluation de la qualité de gestion. Bien sûr, cela peut conduire à des conflits avec les détenteurs d'obligations qui voient leur risque s'accroître.

La subtilité des arguments invoqués et l'absence d'une théorie intégrée conduisent les auteurs à des conclusions justement prudentes. Il reste que les ratios dividendes/cours donnent un bon indicateur des taux de rentabilité futurs et peuvent servir de signal d'achat ou de vente pour une gestion de portefeuille à long terme.

Jean-Jacques Laffont

Robert Triffin est mort

Le père spirituel de l'écu

Expert de renommée internationale dans le domaine monétaire, Robert Triffin, décédé le mardi 23 février, a été l'un des pères du système monétaire européen et de l'écu, seuls capables de contrebalancer la domination du dollar.

par PAUL MANDY (*)

NÉ à Lessines (Belgique) le 5 octobre 1911, Robert Triffin était à la fois un homme de science et un homme d'action. Professeur émérite à l'université Yale, aux Etats-Unis, professeur invité, après son éméritat, à l'Université catholique de Louvain – qui fut d'ailleurs le berceau de ses activités scientifiques, – il était également un expert de renommée internationale en questions monétaires, depuis l'union européenne de paiements jusqu'au système monétaire européen, et à ce titre il a été conseiller monétaire et financier de dizaines de pays.

Auteur de nombreux ouvrages et de centaines d'articles scientifiques, il a fait sensation par son livre intitulé *Gold and the Dollar Crisis : The Future of Convertibility* (1) où il a prédit, dès 1960, l'inévitable effondrement du Système monétaire international de Bretton-Woods. Cette prédiction était, soulignons-le, fondée sur la démonstration théorique de la défectuosité intrinsèque – et non seulement gestionnaire – de ce système monétaire international « politisé » par la domination du dollar dans le cadre d'un système à l'étalon de change-or devenu étalon-dollar.

En effet, dans une économie de plus en plus mondialisée et en expansion fondamentale, le mécanisme de création de liquidité internationale par une monnaie nationale, entraînant la détérioration progressive des réserves nettes de cette nation, si puissante qu'elle soit, devait saper, par la spéculation, la confiance dans le dollar et aboutir finalement à l'inconvertibilité de celui-ci, ce qui s'est produit en août 1971.



TUDOR BANUS

Le système de Bretton-Woods comportait aussi une autre faiblesse majeure quant au fonctionnement du Fonds monétaire international. Après la guerre, l'Europe, détruite et sans monnaie internationale, est retombée dans l'étau des échanges bilatéraux destructeurs du commerce international. Certes, le plan Marshall était là, mais le FMI, émanant du plan White et non du plan Keynes, avait un sérieux défaut au sujet de l'organisation des paiements multilatéraux.

Comme ses crédits étaient accordés en monnaies nationales, il ne s'agissait que de crédits bilatéraux transitant par le Fonds, sans aucun pouvoir de création de crédit. Aussi fallait-il remédier à cette situation par la création originale de l'union européenne de paiements. C'est Robert Triffin qui en a présenté le plan dès 1949 (2) et en a été la cheville ouvrière. Par ailleurs, dans son ouvrage *Europe and the Money Muddle : From Bilateralism to Near-Convertibility, 1947-1956* (3), il décrit la transition de cette Europe du « bilatéralisme triomphant » de l'immédiat après-guerre à la « compensation multilatérale des déficits et des surplus bilatéraux ». En Robert Triffin, homme de science et homme d'action sont entrés en symbiose dès cette époque-là.

Reconstitution d'un système

Depuis l'effondrement du système monétaire international de Bretton-Woods, Robert Triffin s'est donc engagé dans la reconstitution d'un nouveau système monétaire international libéré de la défaillance majeure de celui de l'étalon de change-or, consistant dans le privilège exorbitant d'une monnaie nationale, accordé institutionnellement aux Etats-Unis, ce qui le rendait finalement dysfonctionnel.

Mais le régime des taux de change flottants qui a suivi Bretton-Woods dès 1973 est devenu encore plus dysfonctionnel : il a, par sa nature même, entraîné la spéculation d'une manière gigantesque et ininterrompue à l'échelle du monde, tout en augmentant d'une manière écrasante, au lieu de les amortir, les déficits externes américains. Il a opéré aussi la discontinuité des espaces nationaux et continentaux et, par là, a empêché la transmission et la convergence des conjonctures spatiales en créant l'instabilité permanente des économies non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace. Ceux qui ont eu la chance d'être proche de Robert Triffin savent qu'il en souffrait véritablement en toute son humanité.

Si l'on voulait résumer, avec ses propres paroles et en une seule phrase, la vision monétaire de Robert Triffin, on pourrait dire que, au lieu d'un système monétaire international, – expression que les Américains continuent d'utiliser si spécieusement, – nous vivons actuellement dans un « non-système », voire dans un scandale monétaire international. Plusieurs de ses récents articles en traitent explicitement (4). Aussi a-t-il travaillé sans ménager ses efforts pour la réforme fondamentale des relations monétaires internationales en vue de les restituer en un « système », seul capable d'assurer la fonctionnalité de l'espace international monétaire et, partant, réel.

Deux grands axes le dirigeaient dans cette tentative de réforme fondamentale. D'abord les conclusions du Comité des vingt, dont les éléments essentiels, élaborés en 1974 après dix ans d'intenses discussions et négociations au plus haut niveau, gravitaient autour du renforcement du FMI créateur des liquidités vraiment internationales sous forme de droits de tirage spéciaux, ceux-ci devenant la principale réserve internationale en remplaçant l'or et les devises nationales. Le comité prônait aussi des taux de change fixes, mais ajustables, ainsi que des processus d'ajustement symétriques dans le règlement des déficits internationaux, tout en insistant sur l'élimination des déséquilibres dans le flux des capitaux et sur leur orientation vers les pays en développement.

Multilatéralisation des échanges

Ensuite, il a en quelque sorte systématisé ces éléments dans ce que l'on appelle couramment le « plan Triffin ». Celui-ci, tout en puisant dans le plan Keynes, l'a dépassé en montrant ses imperfections majeures (5). Mais ce plan est également fondé sur la multilatéralisation des échanges internationaux et sur le *banking principle* appliqué à l'échelle mondiale grâce au pouvoir de création autonome du « bancar », monnaie universelle, par les soins du FMI. Celui-ci serait appelé à devenir une sorte de banque centrale mondiale exerçant approximativement les mêmes fonctions dans l'économie internationale que le système bancaire dans une économie nationale.

Face au blocage radical d'une telle réforme fondamentale dès 1985 par le Groupe des dix lors de sa rencontre au sommet de Tokyo, Robert Triffin a énergiquement réagi par un merveilleux témoignage dans le U.S. Congressional Summit de 1985 (6), et il a réorienté ses énergies vers la promotion du système monétaire européen et vers le développement de l'écu. Il croyait en effet que l'union monétaire de l'Europe communautaire sera capable de constituer un « pouvoir compensateur » face à la domination du dollar.

Au cours des années 80, Robert Triffin a pressenti les immenses transformations qui vont bouleverser l'Europe centrale et orientale. Dès 1985, il participe très activement à l'organisation des rencontres scientifiques entre économistes de l'Est et économistes de l'Ouest dans le cadre de la Fondation Szirak à Budapest. Cette initiative, devenue depuis lors la Fondation Robert Triffin-Szirak et se référant à la philosophie de l'union européenne de paiements, ne cesse de préconiser l'institution d'une union est-européenne de paiements dans le chaos économique qui règne actuellement dans cette partie de l'Europe. Dès maintenant, elle lui rend hommage, le plus bel hommage qu'on puisse rendre à un président disparu.

Cependant, au-delà du scientifique de renommée internationale et de l'homme d'action infatigable, il faut aussi rendre hommage à Robert Triffin pour sa profonde humanité, pour son esprit de simplicité et de tolérance, mais, avant tout, pour son engagement inconditionnel pour la paix du monde. Il aimait citer un passage de Kant emprunté à son essai philosophique *Vers la paix perpétuelle,* portant sur *« un système de crédit* [qui] *confère à l'argent une puissance dangereuse ; c'est, en effet, un trésor tout prêt pour la guerre... »*. D'après Robert Triffin, c'est Kant *« qui fut le premier à dénoncer l'étalon de change-or, dès 1795 »*. C'est, en effet, à dénoncer le ravage de ce système pour en construire un autre plus humain qu'il a consacré toute sa vie.

(1) Yale University Press, 1960.
(2) Cf Robert Triffin, « An Economist's Career : What ? Why ? How ? » *Banca nazionale de Lavoro Quarterly Review*, nº 138, sept. 1981, p. 246.
(3) Yale University Press, 1957.
(4) Evoquons l'article de Paul Fabra intitulé « Le scandale monétaire international », *le Monde* daté 22-23 mars 1992. Cf dans le même sens, *Banca nazionale de Lavoro*, sept. 1987.
(5) Cf « Une tardive autopsie du plan Keynes de 1943 : mérites et carences », par Robert Triffin, *in Keynes aujourd'hui : théories et politiques*, études coordonnées par Alain Barrère, chap. 27, p. 513-521, Economica et Macmillan, 1985.
(6) « Exchange Rates and the Dollar, Testimony before the U.S. Congressional Summit on Exchange Rates and the Dollar », Washington DC, 12 novembre 1985.

(*) **Professeur émérite à l'Université catholique de Louvain.**

Débat : quelles priorités pour la relance ?

Plaidoyer pour le dynamisme

Il faut relancer l'activité économique. Tout le monde est d'accord. Mais comment ? Faut-il, comme le préconisent André Fourçans et les tenants de l'orthodoxie monétaire à tout prix, continuer à privilégier la lutte contre l'inflation, en espérant qu'à terme la rigueur paiera en termes d'emploi ? Faut-il au contraire, comme le recommande Claude Pierre-Brossolette, ancien directeur du Trésor et président du Crédit lyonnais, rompre avec les préjugés et les tabous pour donner clairement la priorité au dynamisme et à la lutte contre le chômage ? Une opinion de plus en plus partagée par des experts et des chefs d'entreprise, inquiets des risques de rupture sociale.

par CLAUDE PIERRE-BROSSOLETTE

DEPUIS une dizaine d'années, la plupart des nations développées font preuve d'une capacité grandissante à maîtriser leur taux d'inflation. L'arme utilisée est partout la même. Des taux d'intérêt «réels» élevés, voire très élevés. Assez hauts en tout cas pour déprimer l'activité économique. Cela pèse sur les marges bénéficiaires, ce qui incite les dirigeants d'entreprise à compresser leurs coûts et fait apparaître un chômage qui détend le marché du travail, entraînant une modération des revendications salariales. Quand la monnaie du pays intéressé flotte, les taux d'intérêt élevés poussent le taux de change vers le haut, ce qui ajoute à l'efficacité de la purge.

La crise économique des dernières années a pour principale origine cette volonté légitime de réduire les taux d'inflation. Les phases de basse conjoncture ne sont plus accidentelles, elles sont organisées.

L'efficacité des taux d'intérêt, c'est-à-dire de la politique monétaire, pour «stabiliser» une économie est connue depuis longtemps. On peut décrire les mécanismes de cette politique avec des centaines de pages ou l'ennoblir en parlant de défense de la monnaie et du pouvoir d'achat. Il demeure que réduire le taux d'inflation, et le résultat n'est jamais définitivement acquis, passe par une médication rude sur le plan social.

Ce qui est nouveau, c'est l'utilisation systématique et généralisée de cette politique. Si les gouvernants ont, enfin, osé l'employer pour contrer l'inflation, c'est que les gouvernés l'ont tacitement acceptée. Cette plus forte allergie du corps social à l'inflation tient à deux facteurs, le vieillissement et l'enrichissement.

Réflexes d'une population vieillie

Quand une population compte surtout des salariés jeunes et pauvres, cas de la France dans les années 50, du Brésil maintenant, ce sont leurs préoccupations qui comptent. Ils ne pensent pas à leur épargne, ils n'en ont pas, et peu à leur lointaine retraite. Ils veulent des augmentations de salaires même inflationnistes, car ils bénéficient en fait ou en droit de la meilleure échelle mobile dans la population (voir la surindexation du SMIC). Ils sont même favorables à l'inflation si, c'est souvent le cas, ces «jeunes» salariés se sont endettés pour acquérir un logement.

Les réflexes s'inversent pour une population vieillie et enrichie. Beaucoup ne sont plus endettés mais détiennent une épargne liquide. Ils n'aiment pas qu'elle se déprécie par l'inflation et ils apprécient au plus haut point une forte rémunération (voir le succès de nos SICAV monétaires). Ils aspirent à la stabilité et craignent que leurs retraites, peu ou mal indexées sur les grandeurs économiques nationales en monnaie courante, ne souffrent d'un environnement inflationniste. Cela dit, pourquoi, parmi les nations de niveau de vie et de structures sociales comparables, des taux d'inflation de même ordre de grandeur sont-ils accompagnés de taux de chômage très différents ?

En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en France, les taux d'inflation sont actuellement de l'ordre de 2 %, et au Japon un peu moins. Mais les taux de chômage divergent fortement. Ils sont d'environ 10 % pour la France et la Grande-Bretagne, de 7 % pour les Etats-Unis et de 2 % pour le Japon. Sans doute certains pays sont-ils considérés par nature comme plus inflationnistes que d'autres. Encore que dans ce domaine les choses changent avec le temps. Qui se souvient de ce que dans les années 60 le taux d'inflation était au Japon près du double de celui des Etats-Unis et de l'Allemagne et sensiblement supérieur à celui de la France et de la Grande-Bretagne ?

En vérité, la meilleure corrélation que l'on puisse trouver avec la résistance de l'inflation au chômage se trouve dans le niveau de protection sociale et l'importance du secteur public. Ce que la corrélation statistique apporte, le bon sens le confirme. Les salariés du secteur public ont un emploi quasi garanti et la protection sociale atténue le drame du manque d'emploi. La modération salariale ne s'obtient donc qu'avec un nombre de sans-travail plus élevé. Aussi parle-t-on dans des pays comme la France de chômage structurel ! Cette situation risque de devenir dangereuse. Une masse d'actifs au travail légèrement décroissante va-t-elle accepter longtemps de financer l'ensemble de la protection sociale dont bénéficie une masse d'intéressés rapidement croissante ? Une pyramide est plus stable quand elle repose sur sa base que sur sa pointe.

La réponse à cette situation n'est pas de diminuer la protection sociale. Ce n'est ni possible ni même souhaitable. Cette lourde solidarité fait partie de notre paysage culturel. Ce qu'il faut, tout en en limitant les abus et les excès, c'est en assurer le financement par une activité économique suffisamment vigoureuse. On parle beaucoup de défense de la monnaie, de défense de l'écologie, de défense du projet européen, de celle de la protection sociale. C'est bel et bien mais un peu frileux. C'est oublier aussi que la meilleure défense se trouve souvent dans l'offensive.

Aujourd'hui, bien faible apparaît la voix de ceux qui plaident pour le mouvement et le dynamisme. La sociologie de notre pays ne porte pas spontanément au retour à la croissance. Mais un problème posé est déjà en partie résolu. Si l'on explique en outre aux intéressés qu'une multitude de prudences individuelles conduit à une grande imprévoyance collective, erreur fréquente en économie, ce ne sont pas nos concitoyens les plus âgés, c'est-à-dire aussi les moins irresponsables, qui le comprendront le plus mal.

Et puis, comme l'a écrit un auteur anglais : «*Les Français sont habitué à remédier à tous leurs défauts par de l'enthousiasme.*» Le moment est peut-être venu de faire à nouveau preuve de cette qualité, que l'on nous reconnaît non sans quelque condescendance, et de faire sauter quelques-uns des tabous et des préjugés qui entravent notre économie.

Le retour des vieux démons

par ANDRÉ FOURÇANS (*)

FAUT-IL relancer ? Les exhortations pour ce faire sont de plus en plus nombreuses. Pourtant la relance... est en cours. Du moins la relance conjoncturelle. Le déficit du budget de l'Etat a *grosso modo* doublé en 1992 par rapport à 1991 pour atteindre près de 3 % du PIB, ce qui n'est pas rien. N'est-ce pas de la relance ?

La création monétaire aura augmenté en 1992 à un rythme d'environ 6 %, soit le maximum de la fourchette-objectif choisie par les pouvoirs publics l'année dernière, contre 0,5 % en 1991 (1). N'est-ce pas la relance ? Dans cette optique, faut-il malgré tout baisser les taux d'intérêt ? Oui. Mais ce n'est pas à la Banque de France de le faire, tant serait grand le risque qu'elle laisse ainsi filer la création de monnaie et relance... l'inflation.

Pousser aujourd'hui à la relance traditionnelle relève donc de l'erreur de diagnostic. L'économie française n'est pas en déflation. C'est en 1991 que la situation tant budgétaire que monétaire, surtout monétaire, était notablement plus (trop) stricte. Relâcher davantage attiserait la flambée des prix, avec toutes ses conséquences néfastes sur la croissance et l'emploi.

Ce serait une faute qui ne manquerait pas d'hypothéquer l'avenir, même si une telle stratégie était susceptible de créer un semblant d'euphorie dans le court terme. Et elle pourrait annihiler des années de douloureux efforts pour enfin contenir l'inflation dans des limites raisonnables. Les Français seraient-ils à ce point réfractaires à la stabilité des prix qu'ils veuillent retourner à leurs vieux démons inflationnistes ?

Il est faux de croire que l'inflation crée de la croissance et des emplois. Les coûts de la hausse des prix sont plus importants que d'aucuns semblent le croire. En particulier, l'incertitude qu'elle engendre ralentit la croissance, comme maintes études l'ont montré. Alors, ne reste-t-il qu'à se résigner et à considérer qu'il n'y a rien à faire pour sortir l'économie de son atonie sans créer l'inflation ? Fort heureusement non. Il faut d'abord maintenir une inflation basse et stable, et cela de façon durable, pour en récolter les fruits en matière de croissance et d'emplois. Il faut ensuite prendre des mesures de fond. La vraie relance doit être la conséquence d'une action sur les structures de notre économie et non sur la situation conjoncturelle.

Comme une large majorité s'accorde pour le demander aujourd'hui, il conviendrait de baisser nos taux d'intérêt. Fort bien. Mais les Allemands nous en empêcheraient avec leur politique monétaire restrictive. L'arrimage du franc dans le système monétaire européen (SME) lie pour une bonne part notre gestion de la monnaie, et donc nos taux d'intérêt, à celle de notre voisin d'outre-Rhin. Sortir du SME serait alors le sésame ? Nous ne le pensons pas. Cette sortie permettrait de baisser les taux d'intérêt (du moins ceux à court terme, mais pas forcément ceux à long terme, les plus importants en matière d'investissements), mais au prix d'une création monétaire accrue et, de là, dans quelques mois, d'une inflation accélérée. Avec l'accélération de la hausse des prix et des anticipations d'inflation, les taux d'intérêt ne manqueraient pas de remonter sans doute assez vite, peut-être très vite, tant la sensibilité des marchés en ces domaines est à fleur de peau. Sans compter l'accroissement de la «prime de risque» qui pousserait aussi les taux français à la hausse.

Résultat ? Au mieux un coup d'épée dans l'eau pour ce qui concerne les taux, au pis des taux plus élevés, une inflation accrue et une belle reculade en matière de crédibilité internationale de la France. Bien sûr, on pourrait rétorquer qu'avec une politique économique rigoureuse, surtout du côté de la gestion de la monnaie, il n'y aurait pas de risque de dérapage inflationniste, même si le franc n'appartenait plus au SME. Mais alors la Banque de France serait contrainte de mener une politique de taux d'intérêt soutenus indispensable au contrôle de la croissance monétaire tant que l'inflation n'aurait pas encore diminué. Dans ce cas, pourquoi sortir du SME ?

Accroître l'épargne

Faut-il dans ces circonstances attendre que l'Allemagne consente à baisser ses taux ? Cette stratégie ne nous semble pas non plus judicieuse tant une baisse des taux allemands paraît peu probable. La croissance monétaire de notre voisin caracole à un rythme de quelque 10 % l'an alors qu'elle était supposée ne pas dépasser 5,5 % en 1992, et que les objectifs affichés par la Bundesbank pour 1993 sont de 4,5 % à 6,5 %. Dans cette perspective, et connaissant l'allergie des Allemands au dérapage monétaire et à l'inflation, on ne voit pas comment ils accepteraient de diminuer leurs taux (du moins de façon significative) et donc de laisser encore davantage filer leur stock de monnaie.

Pouvons-nous alors baisser les taux de notre propre chef ? Oui, mais à pusieurs conditions. En premier lieu, une baisse saine et durable des taux exige la conduite d'un politique monétaire rigoureuse, et qui le demeure dans la durée, afin de maintenir l'inflation et les anticipations afférentes dans des limites étroites. L'engagement officiel des responsables économiques actuels et surtout à venir sur une telle stratégie serait d'une utilité majeure pour rassurer les milieux internationaux et entraîner une diminution de la prime de risque appliquée aux taux français. Annoncer, haut et fort, et prendre l'engagement formel et les mesures crédibles pour assurer l'autonomie de la Banque de France serait à cet égard d'une importance majeure.

En deuxième lieu, la baisse des taux exige un accroissement significatif de l'épargne, surtout de l'épargne longue des Français. Pour cela, il conviendrait d'abord de réduire le déficit des finances publiques. D'aucuns prétendent que ce déficit reste raisonnable comparé à celui de certains de nos voisins. Mais c'est oublier que la France est parmi les grands pays industrialisés celui où la pression des prélèvements obligatoires est la plus élevée. Le même déficit a chez nous des conséquences plus graves que chez nos partenaires.

Des mesures fiscales importantes en faveur de l'épargne longue paraissent aussi nécessaires, telles que de larges déductions fiscales des revenus épargnés à long terme et une réforme fiscale de fond pour diminuer les taux marginaux d'imposition. Il va sans dire que des actions de ce type impliquent un contrôle strict du train de vie de l'Etat et, plus généralement, de ses dépenses, afin de diminuer à la fois sa part dans le revenu national et le déficit du budget de la nation. Voilà les vraies mesures nécessaires à une baisse en profondeur de nos taux d'intérêt. Et pour stimuler à la foi la croissance et l'emploi, sans créer d'inflation. Mais elles exigent patience et ardeur et un pouvoir politique possédant à la fois des nerfs d'acier et la durée dans l'action.

(1) En glissement, moyenne du 4e trimestre 1991 par rapport à la moyenne du quatrième trimestre 1990 ; c'est sur cette moyenne que sont établis les objectifs monétaires.

(*) Professeur d'économie et finances à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC).

CONJONCTURE

LE décalage conjoncturel entre les Etats-Unis et le reste des grands pays industriels s'est accentué en 1992. Sortie de la récession depuis près de deux ans, l'économie américaine a entamé un redressement lent mais certain. La demande intérieure progresse, grâce notamment à une reprise soutenue des investissements productifs (+ 8 % en volume depuis le dernier trimestre 1991) et des logements (+ 14 %). Les dépenses de consommation, moins dynamiques, se sont accrues de 3,3 % l'an dernier. Bien qu'en hausse de 2,8 %, la production industrielle nationale est demeurée insuffisante pour satisfaire ce surcroît de demande, provoquant ainsi un gonflement des importations de marchandises (10 % en volume en un an).

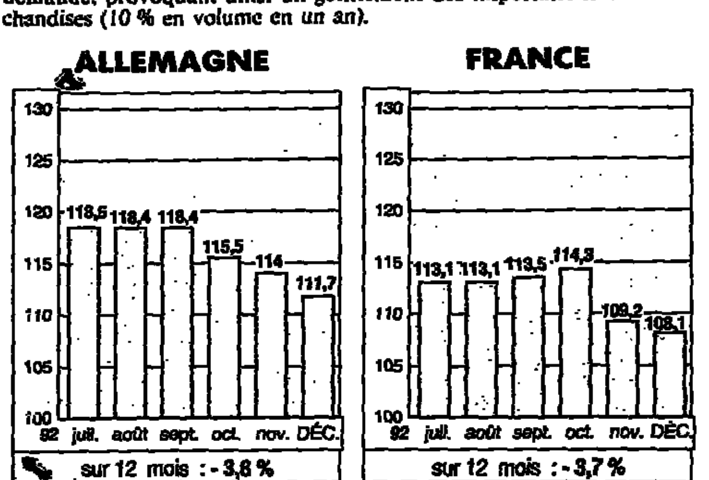
INDICATEUR • La production industrielle

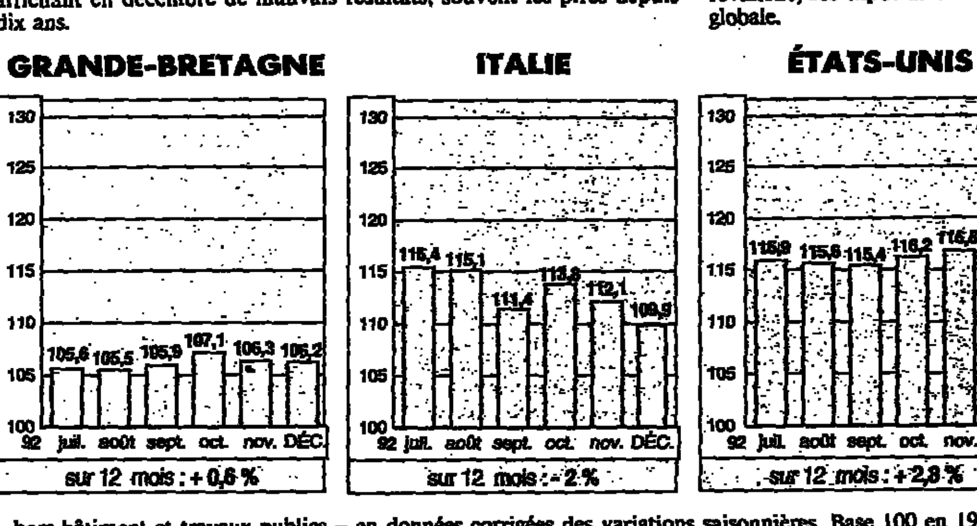
La reprise étouffée

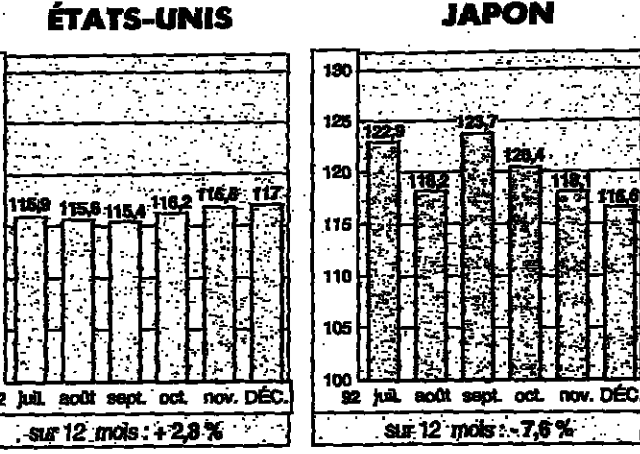
Les partenaires commerciaux des Etats-Unis, notamment les Européens, n'en ont, malgré tout, guère profité. Après un léger rebond en début d'année dernière, les productions se sont repliées, affichant en décembre de mauvais résultats, souvent les pires depuis dix ans.

Sur douze mois, la baisse a été de 3,8 % en Allemagne, de 3,7 % en France, de 2 % en Italie. Dans chacun de ces pays, les difficultés nationales l'ont donc emporté sur les influences internationales qui s'exercent traditionnellement, d'autant que l'appréciation des monnaies européennes par rapport au dollar jusqu'à la fin de l'été a empêché les exportateurs de la CEE de rester compétitifs sur les marchés européens.

Le Japon, principal bénéficiaire de la reprise américaine, n'est pour l'instant pas mieux loti en ce qui concerne la production industrielle : celle-ci a diminué de 7,6 % au cours des douze derniers mois. En revanche, ses exportations lui permettent de conserver une croissance globale.







Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION • L'Europe occidentale

Récession générale

APRÈS deux années d'une conjoncture avare de croissance, les signes de récession qui partout se sont exprimés en Europe cet hiver imposent de réviser le diagnostic qui prévalait jusqu'à récemment : la reprise de l'activité, attendue depuis dix-huit mois, ne paraît plus à portée de main des économies d'Europe occidentale. Malgré les bonnes nouvelles venues des Etats-Unis, l'avalanche de données médiocres émanant de la Communauté européenne suscite en effet de nouvelles inquiétudes. On évoque de plus en plus les dépressions caractéristiques des fins de cycle de prospérité mises en exergue par l'économiste Kondratieff, tant il devient évident que les effets récessifs aujourd'hui en œuvre ne disparaîtront pas d'eux-mêmes dans de brefs délais.

En novembre, la production industrielle de la CEE s'inscrivait en baisse de 2,5 % par rapport à son niveau d'il y a douze mois. Suivie en décembre de replis importants dans la plupart des grands pays européens, cette dégradation devrait finalement avoir dépassé 3 % au cours de l'année 1992, effaçant ainsi trois ans de pénible ascension. Déjà peu remplis, les carnets de commandes des entreprises se sont sensiblement dégarnis ces derniers mois, et les perspectives des chefs d'entreprise sont aujourd'hui plus basses que lors de la guerre du Golfe, il y a deux ans.

L'emploi subit de même une dégradation sévère depuis l'automne. Les dégraissages d'effectifs jusqu'alors essentiellement localisés dans l'industrie se propagent au secteur des services, créant les conditions d'un gonflement rapide du nombre de chômeurs. Pour autant, les pertes d'emplois enregistrées ne suffisent pas encore à faire apparaître les gains de productivité nécessaires à un assainissement progressif de la situation des entreprises. Ce constat préfigure mal l'évolution à venir du marché du travail européen ; le taux de chômage de la Communauté, après avoir augmenté d'un point en 1992 (de 9 % à 10 % de la population active), pourrait en conséquence s'élever plus rapidement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent au cours des prochains mois.

Le diagnostic ne fait plus de doute aujourd'hui : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la France, qui représentent les sept dixièmes du produit intérieur brut de la CEE, ont amorcé une récession brutale au cours du dernier trimestre de l'année dernière. Ailleurs en Europe, le constat n'est que peu différent. En Grande-Bretagne, les effets de l'abaissement de près de cinq points des taux d'intérêt depuis le mois de septembre se diffusent au compte-gouttes sur l'économie réelle : au dernier trimestre 1992, le produit intérieur brut britannique a progressé de 0,2 % grâce à une légère amélioration de la production pétrolière mais stagnait dans le reste de l'économie. Dans les pays du Benelux, encore récemment mieux portants que leurs voisins, l'activité marque le pas et risque là aussi de basculer rapidement en récession compte tenu de la dépendance de ce bloc vis-à-vis de l'Allemagne.

Sans doute la situation serait-elle moins préoccupante si l'Europe avait pu se sortir du mauvais pas monétaire dans lequel elle s'est engouffrée à la fin de l'été dernier. Mais tel n'est pas le cas. La faillite du SME, les dévaluations en chaîne de la livre sterling, de la lire, de la peseta, de l'escudo et de la livre irlandaise se sont traduites par une dégradation sévère des conditions financières dans nombre de pays. Le niveau des taux d'intérêt à court terme, compris entre 11 % et 13 % depuis six mois maintenant en France, en Italie et en Espagne, constitue au fil des jours une menace de plus en plus sérieuse.

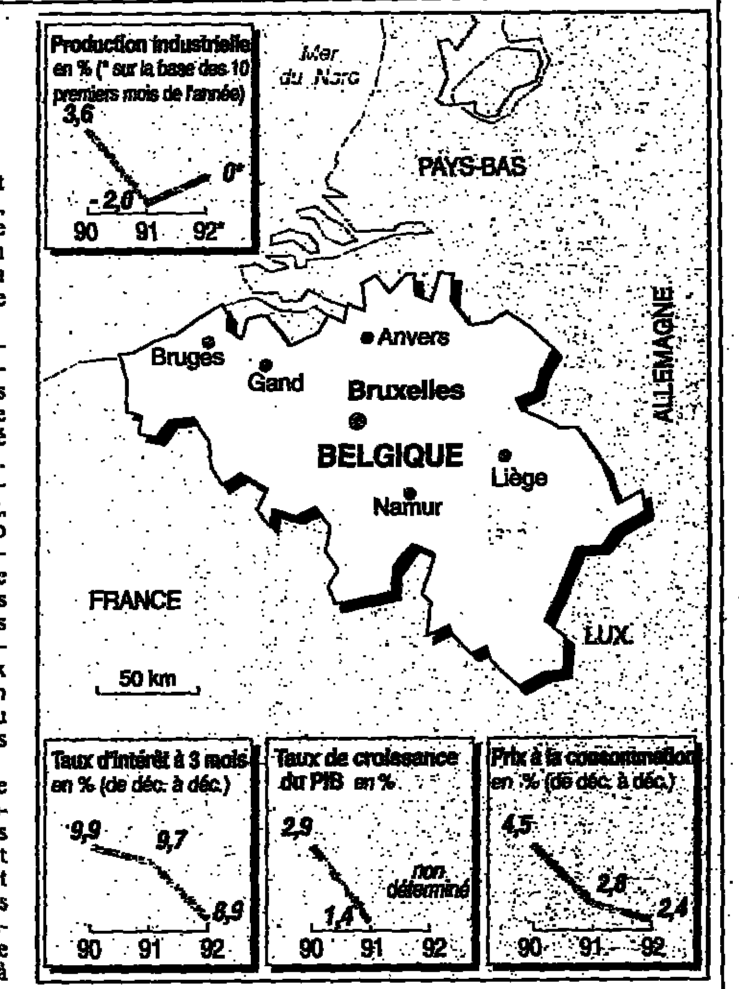
On a beau s'attendre à ce que les autorités monétaires allemandes abaissent à nouveau leurs taux d'intérêt, comme elles l'ont fait début février, cela ne suffit plus à lever les inquiétudes. Dans le contexte de restrictions salariales et budgétaires qui se dessine outre-Rhin pour les deux années à venir, la récession allemande pourrait ne s'en trouver que très peu atténuée en 1993. En outre, rien n'assure qu'une baisse des taux en Allemagne autoriserait les autres pays d'Europe continentale à assouplir leur politique monétaire assez vite pour restaurer leur croissance d'ici l'été prochain : lorsqu'en février la Bundesbank a effectivement abaissé ses taux directeurs, aucun pays du SME, à l'exception de ceux du Benelux, n'a pu suivre le mouvement faute d'une atténuation des tensions sur le marché des changes.

La perspective d'une détente impulsée par la Bundesbank serait plutôt aujourd'hui un facteur de risques dès lors qu'elle suscite un regain artificiel des places boursières, sans rapport avec les résultats de l'économie réelle.

Dans un tel contexte, l'initiative européenne de croissance, prise en décembre dernier par les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE lors du sommet d'Edimbourg, n'aura qu'un effet mineur sur la conjoncture de 1993. Le financement de grands projets d'infrastructure (dont le montant est limité à 5 milliards d'écus), bien qu'important à moyen terme, n'est guère en phase avec l'impératif conjoncturel actuel de la Communauté.

Face à l'inefficience des tentatives de coordination européennes, les initiatives nationales ont le vent en poupe et sont de jour en jour plus sollicitées. Leur mise en place provoquera sans doute d'importants remous et risque de remettre en cause le calendrier européen. Cette voie est-elle pour autant contournable ?

Véronique Riches
Economiste au Crédit d'Equipement des PME



PAYS • La Belgique

Menaces sur le franc

ENGAGÉE activement dans une restauration de sa compétitivité extérieure à partir de 1982, la Belgique avait pleinement tiré bénéfice de ses efforts à la fin des années 80. L'abandon de l'indexation des salaires et le vote d'une loi visant à obliger les partenaires sociaux à préserver la compétitivité extérieure du pays se sont montrés fort efficaces. Le déficit commercial, qui atteignait 7 % du PIB en 1981, disparaît à partir de 1986 ; les gains de parts de marché dopent les exportations et provoquent un exceptionnel rebond des investissements productifs. Une croissance plus forte que chez les partenaires au cours du dernier tiers de la décennie entraîne une baisse rapide du taux de chômage.

Parallèlement, l'assainissement des finances publiques porte ses fruits : la limitation des dépenses permet de ramener progressivement le déficit budgétaire de 13 % du PIB en 1980 à 5,8 % en 1989. Ces succès soutiennent la politique de change. En juin 1990, l'annonce de la décision de rattacher le franc belge aux devises les plus fortes du SME, à elle seule, donne un vigoureux élan à la monnaie, assimilée sans difficulté au bloc mark - florin néerlandais. Simultanément, le différentiel de taux d'intérêt à court terme avec l'Allemagne disparaît, puis s'inverse.

La Belgique semble avoir consolidé l'arrimage de sa monnaie au mark au cours des mois récents. A peine affectée par les turbulences monétaires de l'automne, elle a conservé une situation de change confortable par rapport à l'Allemagne et a pu profiter pleinement des baisses des taux d'intérêt de la Bundesbank et réduire de 1,5 point les taux d'intérêt à court terme au cours du dernier semestre.

Pour autant, l'économie belge traverse depuis deux ans une dépression, comme celle des autres pays industrialisés. Le PIB n'a augmenté que de 1,5 % en 1991, la production industrielle a stagné en moyenne l'an dernier. Le taux de chômage, de 9 % début 1990, est passé à 12,5 % aujourd'hui. Le processus d'assainissement structurel a été interrompu par ralentissement de l'activité. Le déficit public, revenu à 6,4 % du PIB en 1991, pourrait avoir approché 7 % l'an dernier. La dette publique, une des plus élevées de la CEE, dépassait 110 % du PIB en 1991 et s'est sans doute encore alourdie l'an passé. Cette dérive pourrait s'accentuer dans les prochains mois et contraindre les autorités à abandonner leur objectif de respect des normes de Maastricht à l'horizon 1996.

Ces perspectives rendent plus aléatoire la stabilité du franc belge dans le SME, même si on le juge aujourd'hui assez intégré à la zone mark pour éviter tout affaiblissement. Les troubles suscités par les changements constitutionnels récents pourraient ainsi avoir un écho notable sur les marché des changes.

V. R.

SECTEUR • Le papier

Déchirure

« Par son ampleur comme par sa durée, cette crise est la plus grave de ces vingt dernières années », assure le président de la Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (Copacel), François Blondot. En 1991, déjà, le prix de la pâte à papier de référence (la pâte chimique de résineux) était tombé à moins de 500 dollars la tonne, son plus bas niveau depuis la crise des années 30 (« le Monde de l'économie » du 14 avril 1992). Depuis, les cours ne se sont pas redressés et stagnent aux alentours de 450-460 dollars, contre 840 en 1989. Contrairement aux pronostics, la grève des ouvriers de la province de Colombie-Britannique, au Canada, à l'été 1992, n'a provoqué ni pénurie ni sursaut des prix, les acheteurs américains l'ayant trop largement anticipée.

En Amérique du Nord, en effet, la reprise économique a été trop tardive et limitée pour résorber les surcapacités de production et empêcher une nouvelle dégradation des résultats des groupes papetiers. Une dégradation évaluée à 21 % en moyenne l'an dernier par le cabinet Dean Witter Reynolds, cité par le magazine *Business Week*. Les investissements massifs et des coûts de production très bas ont toutefois permis aux exportations américaines de croître de 7 % sur les neuf premiers mois de 1992. Cependant, 1993 s'annonce meilleur : les analystes tablent désormais sur une hausse des profits de 19 %.

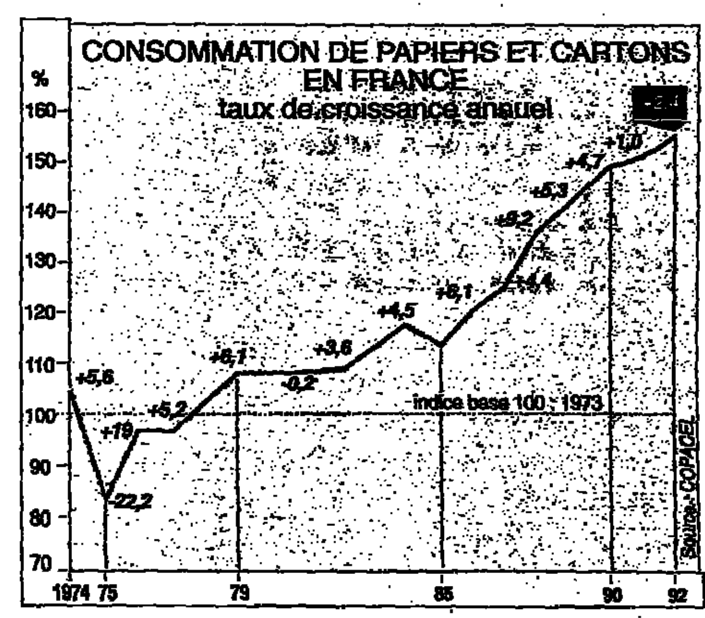
Au Japon aussi, la récession a lourdement affecté les groupes papetiers, les poussant à la restructuration ou au rapprochement : Daishowa Paper MFG s'est lancé dans des cessions d'actifs pour se désendetter ; Jujo Paper Co. et Sanyo-Kokusaku ont annoncé leur fusion pour le 1er avril prochain, Oji Paper Co. et Kansaki Paper pour le 1er octobre, pour devenir respectivement numéros un et deux de l'archipel (*le Monde* du 16 juillet 1992).

A l'exception des Pays-Bas, où les trois groupes nationaux viennent de fusionner (*le Monde* du 10 février), l'Europe n'a pas connu de ces chambardements. La conjoncture, pourtant, y a été et y demeure exécrable. En Scandinavie, elle est même « la plus mauvaise que [la] branche ait connue au cours des trente à quarante dernières années », précisait à *la Tribune Desfossés*, fin décembre, Lars Aake Helgelsson, le président du premier groupe papetier suédois, Stora. C'est ainsi que, en 1992, « la production des pâtes à papier a accusé un recul de près de 2 % par rapport à 1991, tandis que la production de papiers et cartons enregistrait une très légère augmentation (0,3 %) », selon la Skogsindustrierna, l'Association suédoise des fabricants de pâtes et de papiers.

« Avec les dévaluations de leurs monnaies, assure pourtant François Blondot, Suédois et Finlandais sont en train de s'offrir une nouvelle jeunesse, baissant leurs prix pour conquérir des parts de marché. » Revigorée, leur concurrence s'annonce particulièrement rude pour le dernier carré des pays à monnaie forte, Allemagne et France notamment. En France, la bonne tenue de la consommation (+2,4 % en 1992) est annihilée par une chute moyenne des prix – tous produits confondus – de 20 % sur trois ans. Les groupes papetiers ont perdu, ensemble, de 2 à 3 milliards de francs l'an dernier, selon les estimations de la Copacel.

L'an dernier, la production française a progressé de 4,8 %, atteignant 2,6 millions de tonnes de pâte et 7,67 millions de tonnes de papiers et cartons, pour un chiffre d'affaires de 32,8 milliards de francs et 28 350 salariés. Les exportations, favorisées par de nouvelles capacités de production, ont progressé de 12,9 %, permettant de réduire de plus d'un milliard de francs le déficit extérieur de la branche. Une performance qui pourrait ne pas se reproduire, face à cette « apparition brutale de distorsion des conditions de concurrence » vigoureusement dénoncée par la Copacel. Pessimiste, la Confédération, qui prévoit une croissance de 1 % du marché français en 1993, estime que la crise actuelle de surcapacités de production et de guerre des prix ne sera pas réellement résorbée avant 1994 ou 1995.

Pierre-Angel Gay



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.